



الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



Financé par
l'Union européenne

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE PROFILS ET TRAJECTOIRES DES MIGRANTS TUNISIENS DE RETOUR

Réalisée par : Abdelwahab BEN HAFAIEDH / Riadh SAFI
Décembre 2022



الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



Financé par
l'Union européenne

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE PROFILS ET TRAJECTOIRES DES MIGRANTS TUNISIENS DE RETOUR

« Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de(s) auteur(s) et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne. »



GOUVERNANCE
DE LA MIGRATION



Table des matières

Périmètre De L'étude

1

1.	Introduction	1
2.	Contexte et cadre d'analyse	2
2.1.	Mieux cerner les profils démographiques des migrants de retour à partir des résultats de l'enquête Tunisia-HIMS	3
2.2.	Trajectoires de retour, de réadmission et de réinsertion	6

Pour Mieux Comprendre Les Profils Demographiques Des Migrants De Retour Tunisiens

7

1.	Généralité	7
2.	Situation sociodémographique	8
2.1.	Groupe d'âge	8
2.1.1.	Structure par sexe	8
2.1.2.	Structure par période de retour	9
2.1.3.	Structure par région de résidence	11
2.1.4.	Structure par nature du retour	12
2.2.	Statut matrimonial	13
2.2.1.	Structure par sexe	13
2.2.2.	Structure par période de retour	14
2.2.3.	Structure par région de résidence	15
2.2.4.	Structure par nature du retour	16
2.3.	Fécondité	17
2.4.	Statut éducationnel	18
2.4.1.	Analphabétisme	18
2.4.2.	Niveau d'instruction	19
2.5.	Pays d'accueil	21
2.5.1.	Structure par sexe	22
2.5.2.	Structure par période de retour	23
3.	Situation professionnelle	26
3.1.	Evolution du statut professionnel	26
3.1.1.	Evolution du statut professionnel par sexe	27
3.1.2.	Evolution du statut professionnel par période de retour	28
3.1.3.	Evolution du statut professionnel par région de retour	28
3.1.4.	Evolution par nature de retour	29
3.2.	Activité professionnelle avant le départ de la Tunisie	31
3.2.1.	Profil des occupés	33
3.2.2.	Profil des chômeurs	35
3.2.3.	Profil des inactifs	37
3.3.	Activité professionnelle à l'étranger	39
3.3.1.	Opportunités d'emploi pré-départ	41
3.3.2.	Situation professionnelle dans le dernier pays d'accueil	42

3.3.3. Secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil	44
3.3.4. Conditions de travail dans le dernier emploi à l'étranger	47
3.4. Activité professionnelle actuelle (au moment de l'enquête)	50
3.4.1. Profil des occupés	52
3.4.2. Profil des chômeurs	60
3.4.3. Profil des inactifs	61
4. Conditions de départ à l'étranger	64
4.1. Situation financière du ménage avant le départ	64
4.2. Raison principale de départ	67
4.3. Principal décideur de la migration	70
4.4. Recours à une structure d'embauche à l'étranger	73
4.5. Migration illicite	74
4.6. Sources de financement de départ à l'étranger	76
4.7. Assistance fournie dans le pays d'accueil	78
4.8. Migration individuelle/ familiale	80
5. Conditions de retour	81
5.1. Raison principale de retour	81
5.2. Prise de décision de retour	86
5.3. Durée migratoire	89
5.4. Assistance au retour	92
5.5. Contraintes et exigences familiales	93
5.5.1. Stabilité familiale	93
5.5.2. Retour des membres de la famille	94
5.6. Fréquence de visites	105
6. Perceptions et retour sur l'expérience	109
6.1. Evaluation de l'expérience migratoire	109
6.2. Evaluation de l'évolution du niveau de vie	111
6.2.1. Evaluation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil	111
6.2.2. Evaluation du niveau de vie actuel	113
6.3. Evaluation de l'évolution de la situation professionnelle	116
6.4. Difficultés rencontrées depuis le retour	117
6.5. Intention de ré-émigration	120
7. Investissement	124
7.1. Comportement d'investissement à l'étranger	124
7.1.1. Profil des migrants de retour investissant à l'étranger	124
7.1.2. Secteurs d'activité des investissements des migrants de retour à l'étranger	126
7.2. Comportement d'investissement en Tunisie	127
7.2.1. Profil des migrants de retour investissant en Tunisie	127
7.2.2. Secteurs d'activité des investissements des migrants de retour en Tunisie	129
7.2.3. Difficultés rencontrées au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie	131
7.3. Intention d'investissement	133

8.	Transferts	135
8.1.	Transferts monétaires avant le retour	135
8.2.	Transferts de biens en nature	136

Trajectoires De Retour, De Readmission Et De Reinsertion	139
---	------------

1.	Cadre général	139
2.	Les dispositifs informationnels de la migration de retour en Tunisie.	143
2.1.	L'Office des Tunisiens à l'Etranger « OTE »	143
2.2.	L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant :	144
2.3.	L'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)	144
2.4.	La Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS)	146
2.5.	L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)	149
2.6.	La Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM)	149
2.7.	La Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS)	150
3.	Les types de migration -retour	150
3.1.	Le retour volontaire	151
3.1.1.	Les coopérants	151
3.1.2.	Les entrepreneurs	153
3.1.3.	Le retour des diplômés	165
3.2.	Le retour contraint	168
3.3.	Les facteurs de vulnérabilité	169
3.3.1.	L'effet de cycle de vie	169
3.3.2.	Les liens sociaux	170
3.3.3.	Le retour forcé pour les personnes visées par des OQT	172
3.3.4.	La ré-émigration	174

Conclusions	175
--------------------	------------

Recommandations	182
------------------------	------------

Bibliographie	184
----------------------	------------

Abreviations

APII	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ASGI	Association d'études juridiques sur l'immigration
ASSF	Applied Social Science Forum
ATCT	Agence Tunisienne de Coopération Technique
BAD	Banque africaine de développement
CERES	Centre des études économiques et sociales
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DDA	Attestation de dépôt de déclaration
GTCI	The Global Talent Competitiveness Index : The Tectonics of Talent
EAU	Emirats Arabe Uni
INS	Institut nationale des statistiques
MED-HIMS	Programme méditerranéen d'enquêtes coordonnées sur la migration internationale
MESRS	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MIREM	Migration de retour au Maghreb (enquête)
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OMI	Organisation mondiale de l'immigration
ONM	Observatoire national de la migration
OQTF	Obligation de quitter le territoire français
TRE	Tunisiens résidants à l'étranger
TTE	Tunisiens travaillant à l'étranger
UE	Union européenne
USA	Etats Unis d'Amérique

Liste Des Tableaux

Tableau 1 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et le sexe	9
Tableau 2 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et la période de retour	11
Tableau 3 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et la région de résidence	11
Tableau 4 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et la nature du retour	12
Tableau 5 : Migrants de retour selon l'état matrimonial et le sexe	14
Tableau 6 : Migrants de retour selon l'état matrimonial et la période de retour	15
Tableau 7 : Migrants de retour selon l'état matrimonial et la région de résidence	16
Tableau 8 : Migrants de retour selon la nature de retour	17
Tableau 9 : Migrants de retour ayant des enfants vivants	18
Tableau 10 : Taux d'analphabétisme chez les migrants de retour au moment de l'enquête	19
Tableau 11 : Flux des migrants de retour au départ/ retour selon le pays de départ/ retour et le sexe	22
Tableau 12 : Flux des migrants de retour au départ/ retour selon le pays de départ/ retour et la période de retour	23
Tableau 13 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon le sexe	37
Tableau 14 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon la période de retour	28
Tableau 15 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon la région de résidence	29
Tableau 16 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon la nature du retour	30
Tableau 17 : Migrants de retour qui étaient occupés avant leur départ selon la situation dans la profession	34
Tableau 18 : Migrants de retour qui étaient en chômage avant leur départ selon l'expérience professionnelle	35
Tableau 19 : Migrants de retour inactifs avant le départ selon le motif d'inactivité	38
Tableau 20 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon les opportunités d'emploi pré-départ	41
Tableau 21 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon la situation dans le dernier pays d'accueil	42
Tableau 22 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le degré d'application de quelques droits de travail	48
Tableau 23 : Migrants de retour occupés selon la situation dans la profession au moment de l'enquête	54
Tableau 24 : Taux des migrants de retour en chômage et sans expérience professionnelle	61
Tableau 25 : Migrants de retour inactifs actuellement selon le motif d'inactivité	62
Tableau 26 : Migrants de retour selon la situation financière du ménage avant le départ	65

Tableau 27 : Migrants de retour selon la situation financière du ménage avant le départ et la nature du retour	66
Tableau 28 : Migrants de retour selon la raison principale de départ	68
Tableau 29 : Migrants de retour selon le principal décideur de la migration	71
Tableau 30 : Proportion des migrants de retour ayant effectué une migration illicite	74
Tableau 31 : Migrants de retour selon le type d'entrée au dernier pays d'accueil	75
Tableau 32 : Migrants de retour selon les sources de financement de départ à l'étranger	76
Tableau 33 : Migrants de retour ayant reçu un appui lors de l'arrivée dans le pays d'accueil selon le profil du résident	78
Tableau 34 : Migrants de retour selon l'accompagnateur dans le dernier pays d'accueil	80
Tableau 35 : Migrants de retour selon la raison principale de retour	82
Tableau 36 : Migrants de retour selon le décideur principal de retour	88
Tableau 37 : Migrants de retour selon la durée migratoire	91
Tableau 38 : Proportion des migrants de retour ayant bénéficié d'une assistance au retour selon la nature du retour	93
Tableau 39 : Proportion des migrants de retour vivant dans le même ménage de départ après le retour	94
Tableau 40 : Migrants mariés selon la décision de l'époux (se) au moment du retour	96
Tableau 41 : Migrants mariés selon la nature du retour et la décision de l'époux (se) au moment du retour	97
Tableau 42 : Migrants de retour selon la cause du non-retour de l'époux(se)	99
Tableau 43 : Migrants de retour selon la principale difficulté rencontrée lors du retour de l'époux(se)	100
Tableau 44 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour	103
Tableau 45 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour et la nature du retour	104
Tableau 46 : Migrants de retour selon la fréquence de visites à la Tunisie durant les deux années précédant le retour	106
Tableau 47 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour et la nature du retour	107
Tableau 48 : Migrants de retour dont l'expérience migratoire est jugée négative/ très négative	110
Tableau 49 : Migrants de retour selon leurs évaluations de l'expérience migratoire et la nature du retour	111
Tableau 50 : Migrants de retour ayant vécu une dégradation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil par rapport à leur situation avant le départ à l'étranger	112

Tableau 51 : Migrants de retour selon l'appréciation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil par rapport à celui avant le départ à l'étranger et la nature du retour	113
Tableau 52 : Migrants de retour vivant actuellement une dégradation du niveau de vie par rapport à leur situation dans le dernier pays d'accueil à l'étranger	114
Tableau 53 : Migrants de retour selon l'appréciation du niveau de vie actuel par rapport à celui dans le dernier pays d'accueil	115
Tableau 54 : Migrants de retour occupés déclarant la dégradation de leur situation professionnelle par rapport au dernier pays d'accueil	116
Tableau 55 : Migrants de retour occupés selon l'appréciation de leur situation professionnelle actuelle par rapport au dernier pays d'accueil	117
Tableau 56 : Migrants de retour ayant rencontré des difficultés depuis leur retour en Tunisie	119
Tableau 57 : Migrants de retour selon les difficultés rencontrées depuis le retour et la nature du retour	120
Tableau 58 : Migrants de retour selon l'intention de ré-émigration	122
Tableau 59 : Migrants de retour selon l'intention de ré-émigration selon la nature du retour	123
Tableau 60 : Migrants de retour selon le comportement d'investissement à l'étranger et la nature du retour	125
Tableau 61 : Migrants de retour qui ont réalisé des projets d'investissement à l'étranger selon le secteur d'activité	126
Tableau 62 : Proportion des migrants de retour ayant investi en Tunisie	127
Tableau 63 : Migrants de retour selon le comportement d'investissement en Tunisie et la nature du retour	129
Tableau 64 : Investissements réalisés en Tunisie par les migrants de retour selon le secteur d'activité	130
Tableau 65 : Difficultés rencontrés par les migrants de retour au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie	132
Tableau 66 : Proportion des migrants de retour ayant l'intention d'investir	133
Tableau 67 : Migrants de retour ayant effectué des transferts monétaires avant le retour	135
Tableau 68 : Migrants de retour ayant effectué des transferts monétaires avant le retour selon la nature du retour	136
Tableau 69 : Migrants de retour ayant effectué des transferts de biens en nature durant l'année précédant le retour	137
Tableau 70 : Migrants de retour ayant ramené des biens en nature au retour	137
Tableau 71 : Types de retour des migrants	151
Tableau 72 : Le retour des coopérants par années et par cause de retour	151
Tableau 73 : Les ADD par rapport au total investissement dans l'industrie et les services	156
Tableau 74 : Statistiques régionales des Attestation de Dépôt de Déclaration (ADD) dans les services & l'industrie pour tous régimes confondus	157
Tableau 75 : Statistiques sectorielles des Attestation de Dépôt de Déclaration ADD dans les services & l'industrie	162
Tableau 76 : Taux d'évolution des ADD par activité dans le secteur industriel	164

Liste Des Figures

Figure 1 : Migrants de retour selon la région de résidence	7
Figure 2 : Migrants de retour selon la période de retour	7
Figure 3 : Migrants de retour selon le groupe d'âge	8
Figure 4 : Migrants de retour selon l'état matrimonial	13
Figure 5 : Migrants de retour selon le niveau d'instruction et le sexe	20
Figure 6 : Migrants de retour selon le niveau d'instruction et la période de retour	20
Figure 7 : Migrants de retour selon le niveau d'instruction et la région de résidence	21
Figure 8 : Flux des migrants de retour selon le pays d'accueil de départ/retour	22
Figure 9 : Evolution du statut professionnel des migrants de retour	26
Figure 10 : Evolution de la proportion des chômeurs parmi les migrants de retour actifs	27
Figure 11 : Migrants de retour avant le départ selon le statut professionnel et le groupe d'âge	31
Figure 12 : Migrants de retour avant le départ selon le statut professionnel et statut matrimonial	32
Figure 13 : Migrants de retour avant le départ selon le statut professionnel et le premier pays d'accueil	33
Figure 14 : Pourcentage des migrants de retour ayant eu une occupation selon le groupe d'âge au retour	39
Figure 15 : Pourcentage des migrants de retour ayant eu une occupation selon le statut matrimonial au retour	40
Figure 16 : Pourcentage des migrants de retour ayant eu une occupation selon le pays de retour	40
Figure 17 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil et le sexe	44
Figure 18 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil et le statut matrimonial au retour	45
Figure 19 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil et la nature du retour	46
Figure 20 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le degré d'application de quelques droits de travail	47
Figure 21 : Migrants de retour selon le statut professionnel et le groupe d'âge au moment de l'enquête	50
Figure 22 : Taux de chômage des migrants de retours au moment de l'enquête selon le groupe d'âge	50
Figure 23 : Migrants de retour selon le statut professionnel et le niveau d'instruction au moment de l'enquête	51
Figure 24 : Migrants de retour selon le statut professionnel au moment de l'enquête et le statut matrimonial au retour	52
Figure 25 : Migrants de retour occupés selon la situation dans la profession au moment de l'enquête	53
Figure 26 : Migrants de retour occupés actuellement selon le secteur d'activité	55
Figure 27 : Migrants de retour occupés actuellement selon le secteur d'activité	56

Figure 28 : Migrants de retour occupés actuellement selon le secteur d'activité et la nature du retour	58
Figure 29 : Migrants de retour occupés selon le degré d'application de quelques droits de travail	58
Figure 30 : Migrants de retour occupés selon le degré d'application de quelques droits de travail	59
Figure 31 : Migrants de retour selon la situation financière du ménage avant le départ	64
Figure 32 : Migrants de retour selon la raison principale de départ	67
Figure 33 : Migrants de retour selon le principal décideur de la migration	70
Figure 34 : Proportion des migrants de retour ayant fait recours à une structure d'embauche à l'étranger avant leur départ selon le sexe	73
Figure 35 : Proportion des migrants de retour ayant fait recours à une structure d'embauche à l'étranger avant leur départ selon le pays d'accueil de départ	73
Figure 36 : Proportion des migrants de retour ayant effectué une migration illicite selon le premier pays d'accueil	75
Figure 37 : Migrants de retour selon les sources de financement de départ à l'étranger	76
Figure 38 : Migrants de retour ayant reçu un appui lors de l'arrivée dans le pays d'accueil selon le profil du résident	78
Figure 39 : Migrants de retour selon la raison principale de retour	81
Figure 40 : Taux de retour contraint selon le premier pays d'accueil	85
Figure 41 : Taux de retour contraint selon le pays de retour	86
Figure 42 : Migrants de retour accompagnateurs selon le statut matrimonial au retour	87
Figure 43 : Migrants de retour selon le décideur principal de retour	87
Figure 44 : Migrants de retour selon la durée migratoire	90
Figure 45 : Proportion des migrants de retour ayant bénéficié d'une assistance au retour	92
Figure 46 : Migrants mariés selon la décision de l'époux (se) au moment du retour	95
Figure 47 : Migrants de retour selon la cause du non-retour de l'époux (se)	98
Figure 48 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour	102
Figure 49 : Migrants de retour selon la fréquence de visites à la Tunisie durant les deux ans précédant le retour définitif	105
Figure 50 : Migrants de retour selon l'évaluation de l'expérience migratoire	109
Figure 51 : Migrants de retour ayant rencontré des difficultés depuis leur retour en Tunisie selon la nature de la difficulté	118
Figure 52 : Migrants de retour selon l'intention de ré-émigration	121
Figure 53 : Proportion des migrants de retour ayant investi à l'étranger	124
Figure 54 : Migrants de retour qui ont réalisé des projets d'investissement à l'étranger selon le pays de retour	125
Figure 55 : Proportion des migrants de retour ayant investi en Tunisie selon le pays de retour	128
Figure 56 : Migrants de retour ayant investi en Tunisie selon le secteur d'activité et le sexe	129
Figure 57 : Difficultés rencontrés par les migrants de retour au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie selon le sexe	131

Figure 58 : Evolution annuelle des personnes ayant fait l'objet d'une procédure de retour par la fin de détachement	147
Figure 59 : Nombre de fin de détachement selon les institutions publics les plus sollicités	147
Figure 60 : Nombre des retours pour fin détachement des agents publics : Comparatif CNRPS/ATCT	148
Figure 61 : Evolution annuelle du nombre des coopérants de retour (de 2018 jusqu'au 20 Novembre 2022)	152
Figure 62 : Evolution des coopérants de retour selon la raison du retour (de 2018 jusqu'au 20 Novembre 2022)	152
Figure 63 : Evolution des ADD dans le secteur des services par région	159
Figure 64 : Evolution des ADD dans le secteur industriel par région	160
Figure 65 : Nombre d'ADD délivrées par l'APII aux TRE par ville dans le secteur du service	160
Figure 66 : Nombre d'ADD délivrées par l'APII aux TRE par ville dans le secteur industriel	161
Figure 67 : Activités sectorielles des ADD dans les services	163
Figure 68 : Evolution annuelle des ADD	163

Périmètre de l'étude

1. Introduction

L'objectif de cette étude est de contribuer à l'enrichissement de la littérature, et par là même des connaissances sur les migrations de retour. Souvent sous analysés par les démographes et ignorés par les sociologues, les migrants en situation de retour sont aussi considérés comme un sujet de « sous-traitance » abordé d'une manière métaphorique et où les enjeux, souvent d'ordre théorique, se focalisent sur ce que Brunot Laffort appelle « *les identités des personnes se réclamant de deux pays différents* »¹. Pour combler cette lacune, et afin d'analyser les aspects empiriques de la situation à travers l'enquête Tunisia-HIMS (2021) et de présenter, ensuite, le volet qualitatif de ce travail, nous reviendrons tout d'abord sur la littérature actuelle portant sur les migrations de retour. Nous formulerons, ensuite, notre propre définition du sujet, sur la base du lexique international de la migration (OIM 2022).

En Tunisie, comme dans le reste du monde, la question de retour justifie, plus que jamais, de nouveaux regards et de nouvelles perspectives d'études sur un phénomène qui ne peut plus être qualifié de marginal. Durant les dernières décennies, alors que la migration de retour est devenue un indéniable défi, les enjeux et les opportunités, engendrés par ces retours (au pluriel) sont apparus de plus en plus nettement. Chercher les particularités sociologiques et démographiques de ce phénomène, à travers ses dimensions statistiques, descriptives et analytiques, tel est l'objectif de cette étude.

Traditionnellement, la question de retour est analysée souvent dans le cadre du paradigme développementaliste. Son lien avec le développement économique et social des pays d'origine soulève un intérêt vital. Aujourd'hui, les analyses sont de plus en plus variées. Si les pistes démographiques et sécuritaires sont désormais privilégiées par les Etats, le regard des chercheurs est plutôt porté sur les nouvelles formes d'exclusion à travers les expériences de retour forcé.

¹ Bruno Laffort : Migrations de retour : l'exemple des Péruviens en Espagne, du « choix » de retourner à l'expérience du retour in *Migrations Société* 1/2019 (N° 175), pages 105 à 122

En Tunisie, comme dans d'autres contextes concernés par la migration de retour, de nombreux facteurs transforment le pays d'origine en un espace de déception et d'exclusion, non seulement pour les jeunes, mais aussi les moins jeunes. La complexité de l'idée même du « retour » est posée ici en tant qu'une question épineuse qui peut fonctionner comme une notion abstraite, mais qui a besoin pratiquement d'une analyse empirique et décomplexifiée. Cette décomplexification de la question de retour, par la voie de l'empirisme, des chiffres et des témoignages, sera traduite, dans ce travail, en termes de parcours /trajectoires, de capacités d'adaptation, de capacités d'aspirations, de réinsertion et de réintégration. Chaque trajectoire inclut : la situation des migrants avant le retour, l'expérience migratoire à travers les indicateurs de l'enquête (Tunisia-HIMS2021), les facteurs du retour au pays en Tunisie, et le contexte de ce retour.

2. Contexte et cadre d'analyse

Selon l'OIM « la migration n'est pas un phénomène linéaire, commençant par une émigration pour aboutir à une installation permanente dans un nouveau pays. C'est bien plutôt un phénomène multidirectionnel, souvent caractérisé par un retour au pays d'origine pour des périodes plus ou moins longues, suivi par des allers et retours entre deux ou plusieurs pays, voire par une nouvelle migration vers de nouvelles destinations. Ainsi « le retour et la réadmission des migrants dans leur pays d'origine, ou dans un pays tiers, ainsi que leur réintégration au sein des sociétés et des communautés qui les accueillent sont des éléments intrinsèques de la mobilité internationale ».²

En partant de cette idée, nous proposons de décrire et de considérer comme objet fondamental, la trajectoire complète de mobilité de chaque individu et de chaque type de retour, en tenant compte de l'aléa de chaque profil. Cette démarche, donne sens aux profils types sur la base des expériences migratoires, décrites *in situ* où la circularité des parcours est nettement plus visible. Dans cette nouvelle perspective, l'étude de la migration de retour est appelée à dépasser, par ce même changement paradigmatique, l'idée de retour définitif de personnes retraitées ou « expulsés ». Elle englobe, désormais, plusieurs secteurs et plusieurs types de sujets. Frank Bovenkerk dans son « *Sociology of Return Migration : A bibliographic Essay*³, sous le label de *international migration* conçoit des variétés de migrations : immigration, emigration, transit migration,

² Ibid

³ Frank Bovenkerk dans son « *Sociology of Return Migration : A bibliographic Essay*. Martinus Nijhoff. The Hague 1974.

reimmigration, « circulation and return migration ». Dans cette dernière catégorie des typologies sont proposées soit sur la base des choix des acteurs et des contraintes de l'expérience : retour volontaire/retour contraint, soit exclusivement sur la base des objectifs des acteurs : retour familial, retour économique et professionnel, soit enfin sur la base exclusive des contraintes endurées : retour forcé, retour des migrants vulnérables, retour pour des raisons de santé etc. Parfois les explications se focalisent sur des causes multiples,⁴ notamment en rapport avec le rôle des migrants de retour dans le développement du pays d'origine⁵ ou sur la base de leur rôle en tant que *migrants de retour actifs*⁶.

Dans d'autres cas l'intérêt est plutôt porté sur une dimension qui dépasse le cadre stricte du travail⁷ pour dire que ce n'est plus uniquement le monde du travail qui est concerné, mais bien d'autres catégories de populations. Ces catégories incluent les migrants qui retournent pour des raisons familiales (divorce, séparation ou décès), le monde des diplômés ayant fait leurs études dans le cadre d'une mobilité internationale institutionnelle ou individuelle⁸, les entrepreneurs⁹, le retour des « *highly skilled migrants* » et enfin le « *reverse brain drain* »¹⁰.

2.1. Mieux cerner les profils démographiques des migrants de retour à partir des résultats de l'enquête Tunisia-HIMS

L'enquête Tunisia-HIMS (réalisée par l'INS & l'ONM) dresse un état des lieux des phénomènes migratoires, du point de vue du territoire tunisien, au moment de l'enquête entre juillet-2020 et mars-2021. Cette enquête s'inscrit dans le cadre du programme méditerranéen d'enquêtes coordonnées sur la

⁴ McCormik, Barry & Jacqueline Wahba "Return International Migration and Geographical Inequality: The case of Egypt" *Journal of African Economies* 12 (4) pp 500-532

⁵ Hein de Haas (2008), *Migration and development : A theoretical perspective*. Working papers 9, International Migration Institute (IMI), University of Oxford.

⁶ Nesrine Amina Benhaddad et Nacer-eddine Hammoud : Contribution des migrants de retour au développement de leurs pays d'origine. Étude comparative entre les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc *Insaniyat*. 70-69 | 2015 : Les migrations – vues du Sud

⁷ Kubat, Daniel (ed) *The Politics of Return : international Return Migration in Europe* "Center for Migration Studies . New York 1984 King Russel (ed) *Return Migration and Regional Economic Problems*, Croom Helm/London 1986 Stark Oded;"On The Microeconomics of Return Migration" *Occasional Paper 1/1996 University of Vienna* 1996

⁸ Ben Hafaiedh Abdelwahab : *Le Visa étudiant : objet de désir miroir des indésirables*. CERES-Tunis 2006 .Voir aussi: Glaser , William.A&G Christopher Habers "The migration and Return of Professionals" *International Migration Review* 8 (2) 1974pp 227-244

⁹ Cassarino. Jean Pierre:*Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experience of Migration in Europe : Networks, Ressource, Mobilisation and Hidden Disaffection* . Ashgate Publishers.London 2000

¹⁰ Thorn, Kristian & Lauritz .B.Holm-Neilsen « International Mobility of Reserachers and scientists :Policy options for turning a drain into a gain" *UNU-WIDER Research Paper* n° 2006/83. World Institute for Development Economics Research 2006.Mc Laughan/ Gail& John Salt " *Migration Policies towards Highly Skilled Foreign Workers*" London :Migration research

migration internationale (MED-HIMS). Elle vise, essentiellement, à combler les lacunes en données et à identifier et à développer un ensemble d'indicateurs pertinents afin de renforcer le système d'information tunisien sur la migration internationale. Grâce à une exploitation plus approfondie de la base de données de cette enquête, il est possible aujourd'hui de mesurer l'évolution des tendances par rapport aux enquêtes précédentes, notamment, celle qui a eu lieu dans le cadre du projet MIREM « Migration de Retour au Maghreb ». Ce projet ou « Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine », a été lancé en décembre 2005, grâce au concours financier de l'Union Européenne et de l'Institut Universitaire Européen. L'objectif majeur du projet MIREM visait à assurer une meilleure prise en compte des enjeux propres à la migration de retour et à mieux en valoriser l'impact à des fins de développement. Il s'agit, en premier lieu, de produire des outils d'analyse et de compréhension du phénomène de la migration de retour vers les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et, en second lieu, de rendre librement accessible l'ensemble des informations produites. Par la suite, le projet CRIS (Cross-Regional Information System on the Reintegration of Migrants in their Countries of Origin) a réalisé en 2012 une enquête basée sur 1 095 entretiens présents avec des migrants de retour en Arménie, au Mali et en Tunisie. Ce projet a fourni des informations très instructives au sujet des motivations et des déterminants de réintégration des migrants de retour, en particulier pour ce qui concerne: l'entrepreneuriat, l'emploi, le retour forcé, le cycle migratoire et la préparation au retour, envoi de fonds, et portabilité des compétences. Ce projet dirigé par Jean-Pierre Cassarino au Centre d'études avancées Robert Schuman, Institut universitaire européen (Florence, Italie) avait comme objectif à analyser de manière comparative les schémas de réintégration et de comprendre pourquoi certains migrants de retour se réintègrent mieux que d'autres.

Les entretiens de l'enquête étaient basés sur un questionnaire structuré en trois étapes migratoires différentes¹¹ :

- Avant de quitter le pays d'origine;
- Expérience à l'étranger;
- Retour au pays d'origine et conditions post-retour¹².

¹¹Centre d'études avancées Robert Schuman (Institut universitaire européen).
<https://www.unidata.unimib.it/?indagine=cross-regional-information-system-cris-on-the-reintegration-of-migrants-in-their-countries-of-origin2012>

Avec le recul et grâce à l'enquête Tunisia-HIMS, il serait possible de mesurer les évolutions évidentes qui touchent les différentes situations et contextes de retour. Notre lecture approfondie des résultats de cette enquête, doit adopter une démarche analytique et descriptive des différentes trajectoires ou situations de retour : retour négocié, retour forcé, retour planifié, retour provisoire. ;etc. Il s'agit d'une analyse descriptive qui couvre une population, qui dont la plupart des cas, a porté, ou qui porte encore, un rêve ou une expérience de mobilité achevée (ou inachevée). L'enjeu est donc de mieux comprendre et de mieux analyser les choix ou les « non choix » de ces « retours », en analysant les différentes inter-actions des sujets ainsi que leurs expériences telles qu'elles étaient perçues à travers l'enquête.

Selon le glossaire proposé par le *Réseau européen des migrations*¹³, la migration de retour ramène une personne à son pays d'origine, son pays de nationalité, ou vers le pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, après un séjour d'une durée relativement importante dans un autre pays. La migration de retour peut être volontaire ou contrainte, assistée ou spontanée. Comme le montre très bien Catherine Quiminal dans le cas des migrants maliens : la contrainte peut avoir plusieurs facettes. Elle peut provenir du pays d'accueil, du village d'origine, ou encore de l'un des membres de la famille. Parfois ajout-t-elle, « les retours ne sont pas toujours synonymes d'échec ou de malheur : les migrants semblent parfois tirer parti de l'expérience en vivant la migration de façon moins ambivalente, s'investissant à la fois ici et là-bas »¹⁴

Dans cette perspective théorique, ce travail de description analytique ou de profilage sociodémographique de migrants en situation de retour, doit supposer quelques préalables méthodologiques. Il s'agit de mettre les différents profils des revenants à travers des situations de départ. L'objectif est de comprendre et de quantifier le phénomène de migration-retour en partant d'informations collectées auprès des acteurs institutionnels locaux selon chaque type de retour. Qui sont ces migrants qui rentrent dans leur pays d'origine ? d'où viennent-ils ? et enfin et surtout, dans quel contexte se fait ce retour ?

¹³ Selon le même glossaire : par retour volontaire est désigné : le retour assisté ou indépendant de l'individu vers son pays d'origine, un pays de transit ou un pays tiers basé sur l'accord de plein gré entre l'Etat d'accueil et la personne rapatriée. Par retour contraint/forcé nous entendons un retour imposé à un individu vers son pays d'origine, un pays de transit ou un pays tiers (du pays d'origine) conformément à une décision administrative ou judiciaire. http://ec.europa.eu/immigration/glossaire_fr (2022-07-2).

¹⁴ Catherine Quiminal : Retours contraints, retours construits des émigrés maliens in Hommes & Migrations Année 1236 2002 pp. 43-35 Quiminal

Les variables qui peuvent être retenues dans cette étude seront l'âge, l'origine géographique, le genre et le niveau d'instruction. A partir de ces variables l'analyse sera faite pour établir les croisements nécessaires, à partir desquels précisément cette étude pourra répondre aux besoins du profilage demandé. Ces profils seront affinés ensuite sur la base des documents, récents et disponibles, de la lecture des résultats de l'enquête Tunisia-HIMS et avec correspondances des données de l'enquête avec d'autres sources de données (ATCT, CNAM, CNRPS, MESRS.etc), ainsi qu'avec l'étude qualitative faite sur la base des entretiens semi directifs.

2.2. Trajectoires de retour, de réadmission et de réinsertion

L'autre objectif de cette étude est de s'interroger sur la nature de l'information dont disposent les acteurs institutionnels en charge de l'accompagnement des migrants de retour ? quel type d'aide ou d'information est mis à disposition ? (statistique, juridique, mise en relation, autres), quel est la caractéristique principale de l'offre d'accompagnement ou d'information des acteurs institutionnels en question : réinsertion, accompagnement psycho-social ou autre. L'apport informationnel des programmes d'accompagnement (l'exemple du projet *Tounessna* de l'OTE) et des structures d'intervention en matière d'investissement, (le cas de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation APII) sera pris en considération. Pour les catégories relatives au retour des retraités, des étudiants et des compétences, le filtre d'analyse sera plus raffiné : les données relatives aux décisions des équivalences universitaires (MESRS) et aux organismes de sécurité sociale (CNSS) seront privilégiées. Il s'agit d'interroger l'expérience des acteurs institutionnels par rapport au processus de réadmission en Tunisie. Au-delà des chiffres, des statistiques et des informations collectées à travers la démarche quantitative, il est toujours instructif de découvrir la pluralité que nous offrent les différentes logiques de retour. Cette découverte aura des implications méthodologiques fortes. La façon dont les contraintes s'imposent aux acteurs –migrants en situation de retour : vulnérabilité sociale, irrégularité, situations familiales, etc- ne peut que se construire à partir du vécu migratoire et des réponses des sujets. Même s'il est toujours difficile de tracer une trajectoire migratoire à travers le questionnaire d'une enquête quantitative, les réponses des sujets à propos des questions liées à leurs propres expériences, ainsi qu'à celle des personnes en charge de leur situation (institutions et parties prenantes), témoignent d'une connaissance très instructive des situations, des décisions et des choix, qu'aucun chercheur ne peut atteindre avec autant de précision.

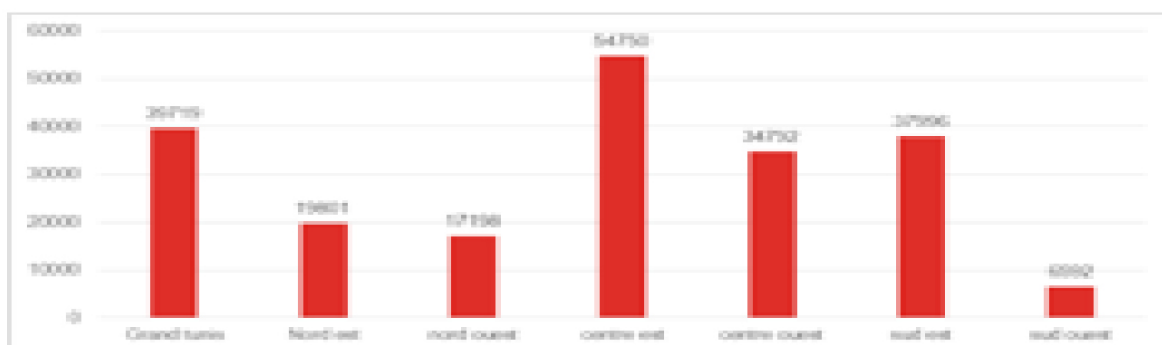
Pour mieux comprendre les profils démographiques des migrants de retour tunisiens

1. Généralité

La population des migrants de retour compte près de 211000 individus, dont 83,5% d'hommes.

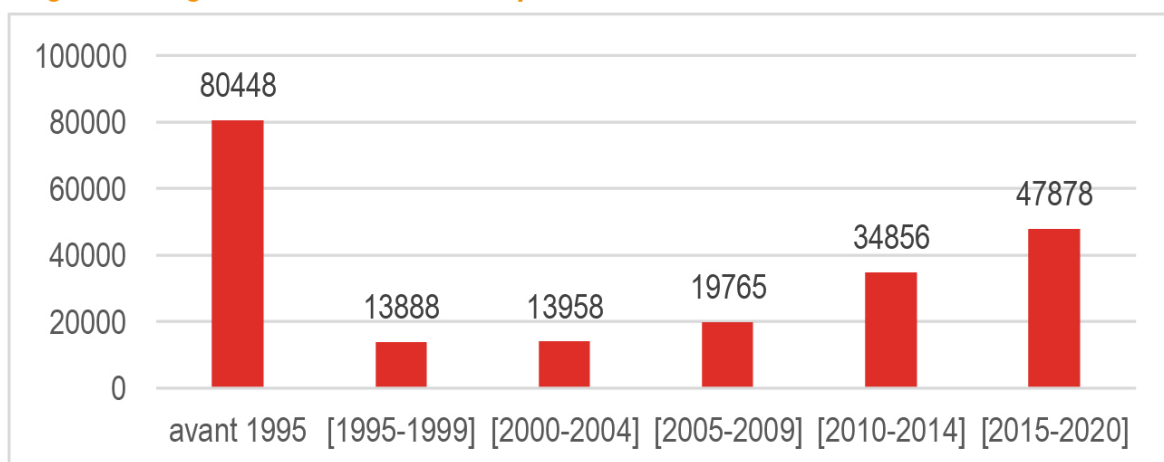
Selon leur répartition spatiale, près d'un quart des migrants de retour (26,0%) réside au Centre-Est de la Tunisie. En second lieu, les régions de grand Tunis, Sud-Est et Centre-Ouest accueillent, respectivement, 18,8%, 18% et 16,5% de ces derniers.

Figure 1 : Migrants de retour selon la région de résidence



La majorité des migrants de retour est répartie entre ceux qui ont rejoint le pays pendant la dernière décennie [2010-2020] (39,2%), en particulier durant le quinquennat [2015-2020] (soit près de 48 mille individus (22,7%)), et ceux qui sont retournés avant 1995 (38,2%), soit près de 80 mille individus.

Figure 2 : Migrants de retour selon la période de retour



2. Situation sociodémographique

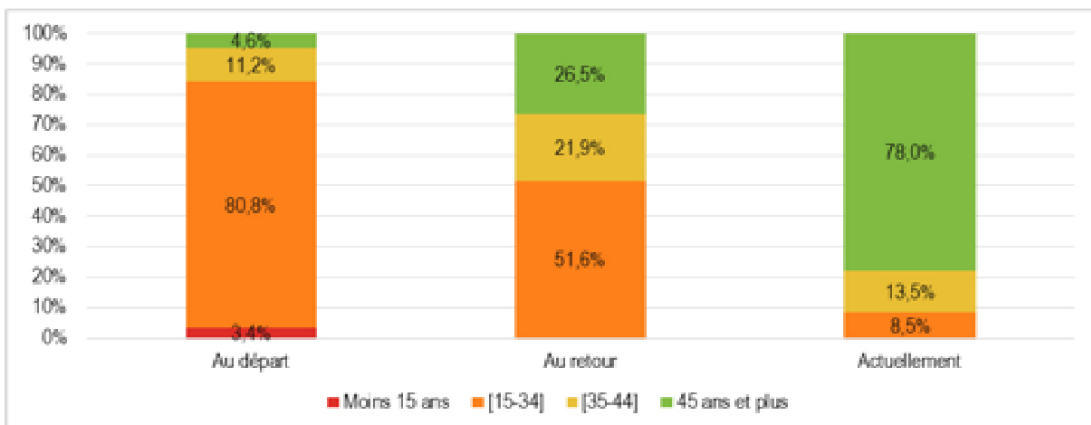
2.1. Groupe d'âge

84,1% des migrants de retour ont quitté la Tunisie avant l'âge de 35 ans (dont 3,4% avant l'âge de 15 ans).

En revanche, les jeunes (15-34 ans) présentaient 51,6% de ces migrants au moment du retour. Les autres catégories étaient réparties comme suit : 37,2% âgées entre 35 et 59 ans (adulte), et 11,2% avaient 60 ans ou plus au moment du retour.

Vu l'effet du temps en relation avec la date de retour, une grande masse des migrants de retour (78%) ont actuellement plus que 45 ans, voir même des vieux (soit 50,9% d'entre eux).

Figure 3 : Migrants de retour selon le groupe d'âge



2.1.1. Structure par sexe

Bien que les hommes présentent près de 83,5% des migrants de retour, la composition démographique de ces derniers est presque homogène entre les deux sexes, avec quelques différences dans la pyramide des âges qui a tendance à un vieillissement plus rapidement du côté des hommes : 52,4% des hommes migrants ont 60 ans et plus, contre 43,1% uniquement au niveau des femmes. Le retour des migrants en âge de jeunesse est confirmé davantage chez les femmes : 57,7% de femmes sont retournées avant l'âge 35 ans, contre 50,4% chez les hommes.

Tableau 1 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	Homme	Femme	Total
Au départ			
Moins 15 ans	2,7%	6,9%	3,4%
[15-24]	43,8%	43,8%	43,8%
[25-34]	37,8%	32,9%	37,0%
[35-44]	12,0%	7,6%	11,2%
[45 ET plus]	3,8%	8,8%	4,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Au retour			
[15-29]	32,2%	37,9%	33,1%
[30-34]	18,2%	19,8%	18,5%
[35-39]	13,4%	10,5%	13,0%
[40-44]	9,3%	6,7%	8,9%
[45-49]	6,4%	5,4%	6,2%
[50-54]	5,0%	4,8%	5,0%
[55-59]	3,6%	6,7%	4,1%
60 ans et plus	11,7%	8,3%	11,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Actuellement			
[15-29]	2,4%	5,4%	2,9%
[30-34]	5,3%	7,0%	5,6%
[35-39]	6,1%	7,1%	6,2%
[40-44]	7,2%	7,5%	7,3%
[45-49]	7,1%	8,8%	7,4%
[50-54]	9,0%	8,3%	8,9%
[55-59]	10,4%	12,8%	10,8%
60 ans et plus	52,4%	43,1%	50,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.1.2. Structure par période de retour

La proportion des migrants âgés entre [15-24] ans au départ est d'autant plus faible que la période de retour est si proche : 52,6% des migrants qui sont retournés avant 1995 avaient entre [15-24] ans au départ, contre 37,6% uniquement pour ceux qui sont retournés pendant [2015-2020]. De l'autre côté, un changement radical dans la structure d'âge des migrants en relation avec la période de retour est remarquablement constaté : 50,7% des migrants qui sont retournés avant 1995 avaient [15-29] ans, en revanche, 19,5% qui sont retournés pendant [2015-2020] étaient âgés entre [15-29] ans. Cependant, la proportion des migrants qui dépassaient les 60 ans au moment

du retour est en hausse avec la progression dans le temps : 22,3% des migrants qui sont retournés pendant [2015-2020] avaient 60 ans et plus, contre 0,2% pour la même tranche d'âge pour la période précédant 1995.

Par ailleurs et avec l'amélioration de l'espérance de vie en Tunisie, on assiste à un vieillissement des pyramides des âges des migrants selon la période de retour : 78,7% des migrants qui sont retournés avant 1995 ont actuellement plus que 60 ans, contre 27,8% pour ceux qui sont retournés durant [2015-2020].

Groupe d'âge	Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total
Au départ							
Moins 15 ans	3,2%	2,2%	2,4%	3,8%	2,2%	4,9%	3,4%
[15-24]	52,6%	39,3%	40,3%	38,8%	38,3%	37,6%	43,8%
[25-34]	35,6%	38,9%	39,1%	40,7%	39,0%	35,0%	37,0%
[35-44]	7,3%	15,8%	14,4%	11,4%	13,9%	13,6%	11,2%
[45 ET plus]	1,3%	3,8%	3,9%	5,3%	6,6%	8,9%	4,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Au retour							
[15-29]	50,7%	27,6%	22,0%	23,4%	23,5%	19,5%	33,1%
[30-34]	23,9%	17,5%	13,7%	13,7%	15,0%	15,5%	18,5%
[35-39]	12,5%	12,4%	16,0%	14,6%	13,4%	12,0%	13,0%
[40-44]	6,2%	13,4%	13,5%	12,8%	9,5%	8,7%	8,9%
[45-49]	3,4%	11,3%	8,3%	6,6%	8,4%	7,1%	6,2%
[50-54]	2,3%	6,4%	7,5%	5,4%	6,7%	7,0%	5,0%
[55-59]	0,8%	3,1%	4,8%	5,8%	5,9%	7,8%	4,1%
60 et plus	0,2%	8,2%	14,4%	17,7%	17,5%	22,3%	11,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Actuellement							
[15-29]	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	3,6%	10,1%	2,9%
[30-34]	0,0%	0,0%	0,0%	3,2%	9,0%	16,7%	5,6%
[35-39]	0,0%	0,3%	2,5%	9,6%	15,6%	11,4%	6,2%
[40-44]	0,2%	1,9%	9,0%	14,8%	14,9%	11,6%	7,3%
[45-49]	1,1%	12,6%	16,3%	14,2%	11,2%	8,3%	7,4%
[50-54]	6,2%	17,4%	13,7%	11,9%	10,1%	7,5%	8,9%
[55-59]	13,9%	16,3%	12,7%	11,0%	6,6%	6,5%	10,8%
60 et plus	78,7%	51,5%	45,7%	35,0%	29,1%	27,8%	50,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et la période de retour

2.1.3. Structure par région de résidence

Au moment de départ de la Tunisie, la structure des âges des migrants est quasi homogène entre les régions de résidence. En revanche, le Sud-Est enregistre un retour n'important de personnes âgées (60 ans et plus), soit 23,5% des migrants, contre 3,5% uniquement dans la région du Centre Ouest. A la différence des autres régions, dont la proportion des jeunes (entre 15 et 34 ans) dépasse la moitié des migrants au moment du retour, cette population ne présente que 36,2% dans le Sud -Est. Il est vrai qu'un sur deux migrants de retour dépasse actuellement les 60 ans, mais le vieillissement de population est ressenti davantage dans les régions Sud -Est et Nord-Ouest avec respectivement 67,5% et 63,7%.

Tableau 3: Migrants de retour selon le groupe d'âge et la région de résidence

Groupe d'âge	Grand tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
Au départ								
Moins 15 ans	5,2%	4,4%	1,7%	3,0%	3,3%	2,5%	2,7%	3,4%
[15-24]	43,8%	43,3%	51,8%	47,4%	37,4%	40,7%	46,8%	43,8%
[25-34]	36,4%	42,0%	33,0%	36,1%	39,2%	36,1%	35,3%	37,0%
[35-44]	8,8%	8,1%	9,1%	10,3%	14,7%	14,6%	11,4%	11,2%
[45 ET plus]	5,8%	2,3%	4,3%	3,3%	5,4%	6,1%	3,8%	4,6%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Au retour								
[15-29]	35,3%	38,3%	34,4%	33,9%	34,5%	23,9%	40,2%	33,1%
[30-34]	20,6%	20,0%	20,9%	18,9%	21,3%	12,3%	12,5%	18,5%
[35-39]	13,8%	16,1%	10,9%	12,2%	15,3%	10,7%	10,9%	13,0%
[40-44]	8,8%	9,7%	5,6%	10,5%	8,6%	8,5%	6,5%	8,9%
[45-49]	5,3%	4,9%	3,7%	6,4%	8,1%	7,2%	5,9%	6,2%
[50-54]	5,4%	2,1%	3,5%	5,0%	5,2%	6,9%	3,9%	5,0%
[55-59]	5,0%	2,3%	3,2%	2,8%	3,6%	7,1%	3,8%	4,1%
60 et plus	5,8%	6,6%	17,9%	10,3%	3,5%	23,5%	16,3%	11,2%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Actuellement								

[15-29]	4,1%	5,2%	1,7%	2,5%	2,8%	1,7%	3,8%	2,9%
[30-34]	6,5%	6,7%	2,4%	5,9%	7,9%	3,1%	5,2%	5,6%
[35-39]	6,6%	8,2%	1,7%	6,5%	9,2%	3,9%	6,1%	6,2%
[40-44]	9,6%	6,7%	4,0%	6,8%	8,2%	6,7%	5,4%	7,3%
[45-49]	8,4%	11,2%	5,6%	7,5%	8,0%	4,6%	6,6%	7,4%
[50-54]	10,1%	10,3%	8,5%	10,8%	8,9%	4,4%	9,9%	8,9%
[55-59]	11,0%	9,7%	12,4%	11,3%	12,2%	8,0%	14,0%	10,8%
60 et plus	43,8%	42,2%	63,7%	48,8%	43,0%	67,5%	49,1%	50,8%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

2.1.4. Structure par nature du retour

Vu que la signification asymptotique¹⁵ est nulle dans un intervalle de confiance égal à 95%, l'association entre l'âge du migrant et la nature du retour est statistiquement significative. En effet, les personnes âgées (60 ans et plus) ne sont pas concernées par le retour contraint : 17,4% des migrants de retour qui ont décidé de revenir de leur plein gré avaient 60 ans et plus au moment du retour, tandis que ce taux ne présentait que 4,5% chez les migrants contraints.

Tableau 4: Migrants de retour selon le groupe d'âge et la nature du retour

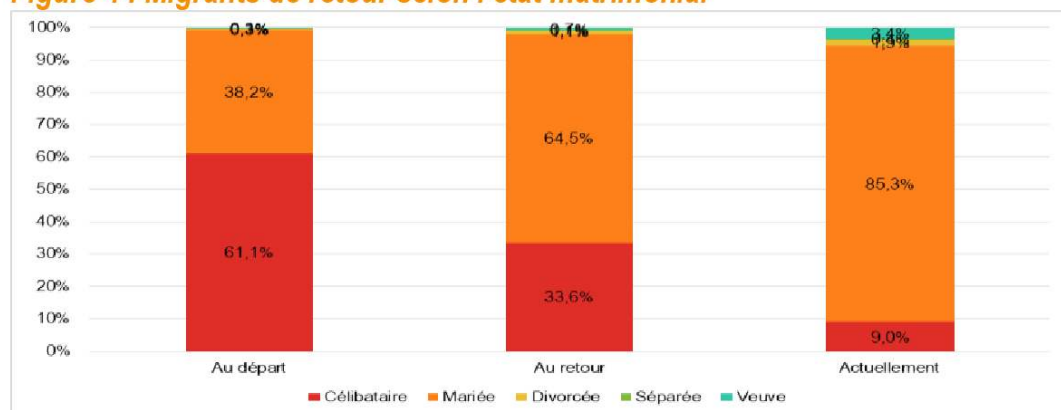
Groupe d'âge	Retour volontaire	Retour contraint	Total
Au retour			
[15-34]	47,5%	55,9%	51,6%
[35-59]	35,0%	39,6%	37,2%
60 et plus	17,4%	4,5%	11,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Actuellement			
[15-34]	6,6%	10,5%	8,5%
[35-59]	36,8%	44,7%	40,6%
60 et plus	56,5%	44,8%	50,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

¹⁵ Sur la base du test de Khi deux de Pearson

2.2. Statut matrimonial

Sur le plan familial, l'étude du statut matrimonial des migrants de retour montre que 61,1% étaient célibataires au moment de départ, seulement 33,6% d'entre eux ont gardé ce statut de célibat à leur retour en Tunisie. Actuellement, ce taux s'est réduit à 9% contre 85,3% de personnes mariées.

Figure 4 : Migrants de retour selon l'état matrimonial



2.2.1. Structure par sexe

L'état matrimonial des migrants de retour est sensible au genre tout au long de son parcours. Le départ est marqué beaucoup plus chez les hommes célibats, soit 67,7% de la totalité des migrants hommes. Par contre, la majorité des femmes migrantes (69,4%) quittaient le pays en tant que femme mariée.

L'écart au niveau du statut matrimonial entre les hommes et les femmes se réduit durant la durée de migration : 62,6% des hommes déclaraient être mariés au moment du retour (Presque la moitié des hommes qui étaient célibataires se sont mariés) contre 74,0% au niveau des femmes.

La structure matrimoniale actuelle est quasi homogène, mise à part les taux des migrants divorcés ou veufs relativement élevés chez les femmes : 12,7% de veuves migrantes contre 1,5% uniquement de veufs migrants.

Tableau 5: Migrants de retour selon l'état matrimonial et le sexe

Statut matrimonial	Homme	Femme	Total
Au départ			
Célibataire	67,7%	27,7%	61,1%
Mariée	32,1%	69,4%	38,2%
Divorcée	0,2%	0,8%	0,3%
Séparée	0,0%	0,3%	0,1%
Veuve	0,0%	1,8%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Au retour			
Célibataire	36,0%	21,0%	33,6%
Mariée	62,6%	74,0%	64,5%
Divorcée	1,0%	1,8%	1,1%
Séparée	0,0%	0,4%	0,1%
Veuve	0,3%	2,8%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Actuellement			
Célibataire	8,8%	9,9%	9,0%
Mariée	87,9%	72,1%	85,3%
Divorcée	1,4%	4,9%	1,9%
Séparée	0,4%	0,5%	0,4%
Veuve	1,5%	12,7%	3,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.2.2. Structure par période de retour

Selon la période de retour, de faibles écarts sont constatés en relation avec le statut matrimonial des migrants soit lors du départ ou du retour. Par ailleurs, les gaps persistent en relation avec le statut matrimonial actuel du migrant de retour : le taux de célibat augmente parallèlement avec le recul de la période de retour (23,8% chez les migrants qui sont retournés pendant [2015-2020] contre 0,8% pour ceux qui sont retournés avant 1995), contrairement à la proportion des migrants qui sont mariés. Il est à noter que l'effet du temps, en particulier la durée de la période post-retour, impacte le changement du statut matrimonial du migrant.

Tableau 6: Migrants de retour selon l'état matrimonial et la période de retour

Statut matrimonial	Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total
Au départ							
Célibataire	60,6%	56,6%	59,5%	65,5%	59,9%	62,7%	61,1%
Mariée	39,2%	43,0%	39,1%	33,5%	39,6%	35,9%	38,2%
Divorcée	0,2%	0,4%	0,8%	0,6%	0,3%	0,3%	0,3%
Séparée	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%
Veuve	0,0%	0,0%	0,6%	0,4%	0,1%	1,0%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Au retour							
Célibataire	37,4%	29,4%	28,8%	31,2%	32,1%	31,7%	33,6%
Mariée	62,1%	68,2%	67,5%	65,9%	64,9%	65,7%	64,5%
Divorcée	0,3%	1,3%	2,9%	1,8%	1,6%	1,2%	1,1%
Séparée	0,0%	0,4%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%
Veuve	0,2%	0,7%	0,9%	0,9%	1,1%	1,3%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Actuellement							
Célibataire	0,8%	1,8%	4,3%	5,7%	14,4%	23,8%	9,0%
Mariée	92,8%	92,9%	88,3%	88,8%	80,7%	71,4%	85,3%
Divorcée	1,0%	2,0%	3,4%	2,9%	2,5%	2,2%	1,9%
Séparée	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,8%	0,3%	0,4%
Veuve	5,1%	2,8%	3,7%	2,3%	1,6%	2,3%	3,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2.2.3. Structure par région de résidence

Selon la région de résidence, plus qu'un sur deux migrants partait à l'étranger en tant que célibataire. Le taux de célibat des migrants variait au moment de départ entre 52,1% (Sud-Est) et 71,3% (Sud-Ouest). Par ailleurs, la région du Sud-Est enregistre le taux de célibat au retour le moins élevé avec 16,5%. Ce taux avoisine les 43% pour les régions de Grand-Tunis, Nord-Est et le Sud-Ouest. Quant au statut matrimonial actuel, le taux de célibat chez les migrants de retour passe du simple au triple : 4,4% au Nord-Ouest contre 14,9% au Grand-Tunis et 12,7% au Nord-Est.

Tableau 7: Migrants de retour selon l'état matrimonial et la région de résidence

Statut matrimonial	Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
Au départ								
Célibataire	66,4%	69,2%	62,2%	58,6%	61,7%	52,1%	71,3%	61,1%
Mariée	32,3%	30,5%	37,5%	40,8%	38,0%	47,0%	28,3%	38,2%
Divorcée	0,6%	0,3%	0,0%	0,2%	0,3%	0,4%	0,0%	0,3%
Séparée	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Veuve	0,7%	0,0%	0,4%	0,2%	0,0%	0,5%	0,4%	0,3%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Au retour								
Célibataire	42,9%	43,7%	37,8%	28,6%	39,6%	16,5%	43,9%	33,6%
Mariée	53,0%	55,6%	60,6%	69,6%	59,4%	81,9%	55,4%	64,5%
Divorcée	2,2%	0,4%	1,2%	1,3%	1,0%	0,3%	0,3%	1,1%
Séparée	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Veuve	1,5%	0,3%	0,4%	0,5%	0,0%	1,3%	0,4%	0,7%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Actuellement								
Célibataire	14,9%	12,7%	4,4%	6,9%	10,6%	4,7%	8,7%	9,0%
Mariée	72,9%	81,4%	89,7%	88,0%	86,7%	92,3%	88,6%	85,3%
Divorcée	4,2%	2,6%	1,5%	1,7%	1,1%	0,7%	0,4%	1,9%
Séparée	1,1%	0,3%	0,1%	0,5%	0,1%	0,0%	0,8%	0,4%
Veuve	6,9%	3,0%	4,3%	2,9%	1,4%	2,3%	1,4%	3,4%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

2.2.4. Structure par nature du retour

En se référant au statut matrimonial de départ, le retour contraint est plus accentué chez les migrants célibataires que chez les migrants mariés (62,8% contre 36,5%). Près d'un sur cinq migrants ayant effectués un retour contraint se sont mariés à l'étranger. Au fil du temps, 81,3% parmi eux se trouvent en situation de mariage.

Tableau 8: Migrants de retour selon la nature de retour

Groupe d'âge	Retour volontaire	Retour contraint	Total
Au départ			
Célibataire	59,5%	62,8%	61,1%
Mariée	39,8%	36,5%	38,2%
Divorcée	0,4%	0,2%	0,3%
Séparée	0,1%	0,0%	0,1%
Veuve	0,2%	0,5%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Au retour			
Célibataire	28,4%	39,0%	33,6%
Mariée	69,2%	59,5%	64,5%
Divorcée	1,3%	0,9%	1,1%
Séparée	0,1%	0,0%	0,1%
Veuve	0,9%	0,6%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Actuellement			
Célibataire	5,3%	12,9%	9,0%
Mariée	89,0%	81,3%	85,3%
Divorcée	2,0%	1,8%	1,9%
Séparée	0,5%	0,3%	0,4%
Veuve	3,2%	3,6%	3,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.3. Fécondité

La fécondité chez les migrants de retour s'élève à 86,4%, i.e., 13,6% des migrants n'ont aucun enfant vivant. La probabilité qu'un migrant ayant des enfants vivants augmente avec l'âge : 2,9% des migrants âgés entre [15-24] ont des enfants vivants, contre 97,1% de ceux âgés de 65 ans et plus. Par ailleurs, cette proportion diminue avec l'amélioration du niveau d'instruction du migrant : les pourcentages des migrants néants et ceux qui ont un niveau supérieur, qui ont des enfants vivants, sont respectivement 95,7% et 77,4%. De même, on constate l'accroissement de la proportion des migrants sans enfants au fil des périodes de retour : 69,3% des migrants rentrant pendant [2015-2020] ont des enfants contre 96,3% chez les migrants qui sont retournés avant 1995.

Tableau 9 : Migrants de retour ayant des enfants vivants

Sexe							
Homme		Femme			Total		
86,7%		85,1%			86,4%		
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus]	Total	
2,9%	30,1%	74,2%	90,5%	94,7%	97,1%	86,4%	
Niveau d'instruction							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel	Total		
95,7%	90,8%	80,1%	77,4%	83,5%	86,4%		
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
96,3%	93,7%	91,7%	87,2%	81,5%	69,3%	86,4%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
67,0%	96,4%	86,8%	100,0%	96,1%	86,4%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
78,8%	83,1%	89,9%	89,6%	84,9%	91,7%	84,8%	86,4%

2.4 Statut éducationnel

2.3.1. Analphabétisme

Le taux d'analphabétisme chez les migrants de retour est de l'ordre de 13,6% avec un écart négligeable entre les hommes et les femmes. La prévalence de l'analphabétisme est accentuée chez les vieux migrants, avec 27,7% pour les âgées de 65 ans et plus. Elle est propagée en particulier dans la région du Nord-Est (23,3%), contre une amélioration de la situation dans le Grand-Tunis et le Nord-Est, avec respectivement 5,3% et 4,3%. Selon le statut matrimonial au moment de l'enquête, près du un tiers (29,3%) des migrants analphabètes sont des veufs(ves).

Tableau 10 : Taux d'analphabétisme chez les migrants de retour au moment de l'enquête

Sexe							
Homme		Femme			Total		
13,7%		13,4%			13,6%		
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus [	Total	
0,0%	0,7%	1,4%	5,0%	8,9%	27,7%	13,6%	
Statut matrimonial actuel							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
1,7%	14,5%	4,3%	6,6%	29,3%	13,6%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
5,3%	4,3%	23,3%	14,2%	19,1%	16,5%	16,1%	13,6%

2.3.2. Niveau d'instruction

Les données de l'enquête font ressortir un niveau d'instruction assez élevé chez les migrants de retour. Un peu plus de 2/5 d'entre eux, soit 41,4%, avaient atteint le niveau secondaire ou universitaire, et la part de ceux qui n'avaient aucun niveau scolaire s'établit dans l'ensemble à 17,2% seulement.

Compte tenu de la forte présence des migrants de sexe masculin dans notre population, le niveau d'instruction chez les femmes est nettement meilleur : 26,3% des femmes ont un niveau supérieur, contre 14,0% uniquement chez les hommes.

Selon la période de retour, les migrants qui sont retournés avant 1995, sont les moins instruits : 24,9% de ces migrants n'ont aucun niveau d'instruction. Cette proportion a enregistré une amélioration au fil du temps pour passer à 9,3% pendant le quinquennat [2015-2020].

Les migrants de retour qui résident au Grand-Tunis ou au Sud-Ouest et qui ont un niveau d'instruction supérieur sont de l'ordre de 36,5% et 20,5% respectivement. En revanche, la proportion des migrants dans ce même niveau ne dépasse pas les 7% au Nord-Ouest (4,4%) et au Centre-Ouest (6,4%).

Figure 5 : Migrants de retour selon le niveau d'instruction et le sexe

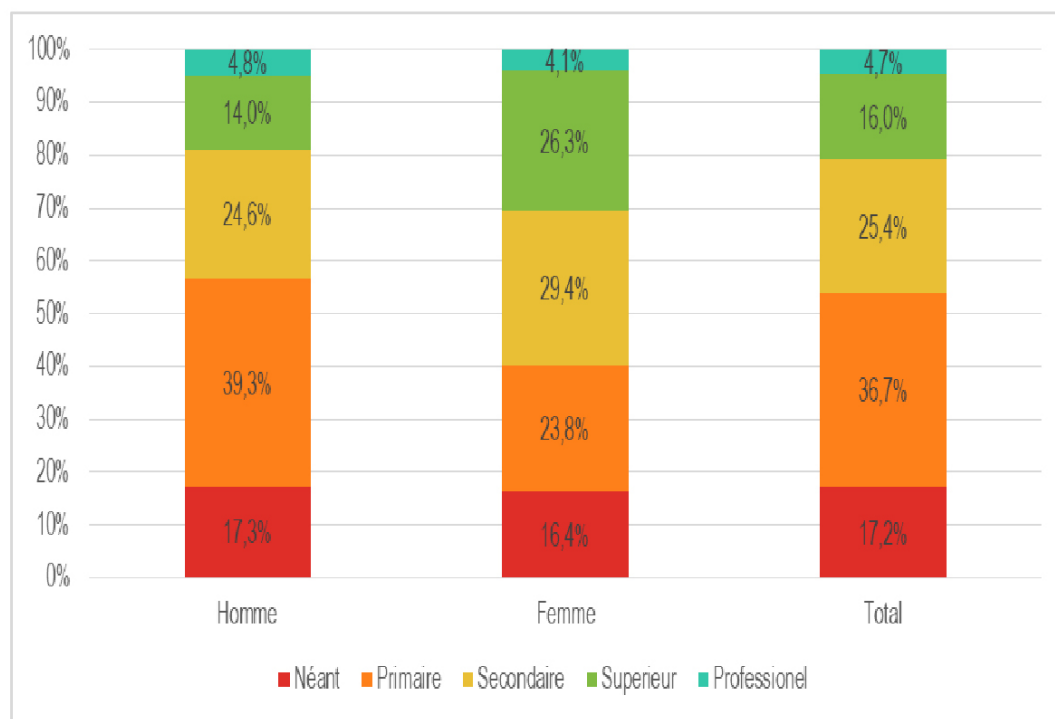


Figure 6 : Migrants de retour selon le niveau d'instruction et la période de retour

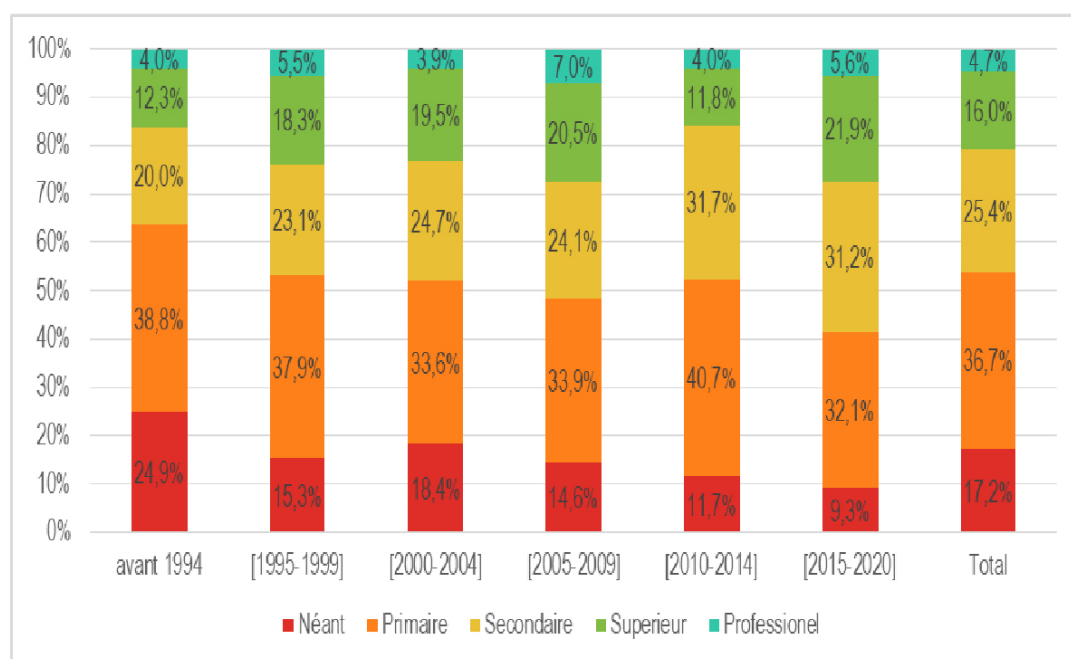
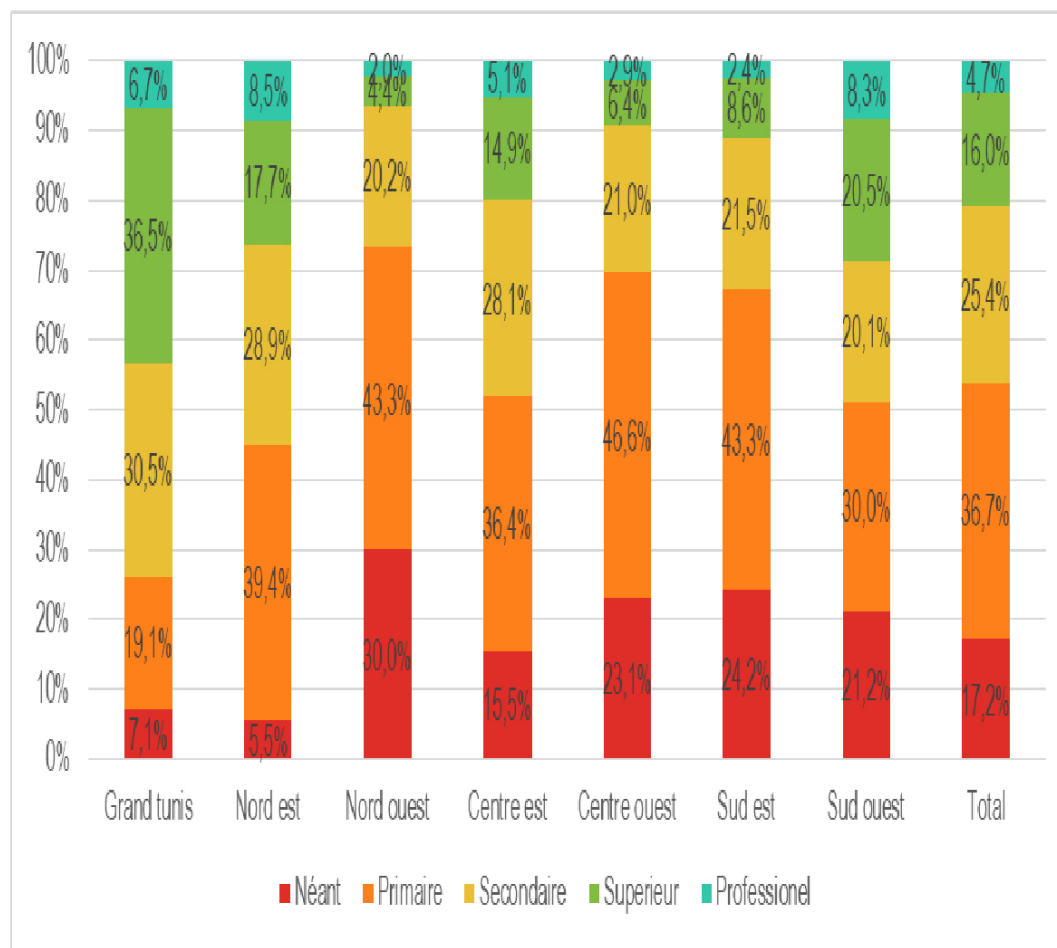


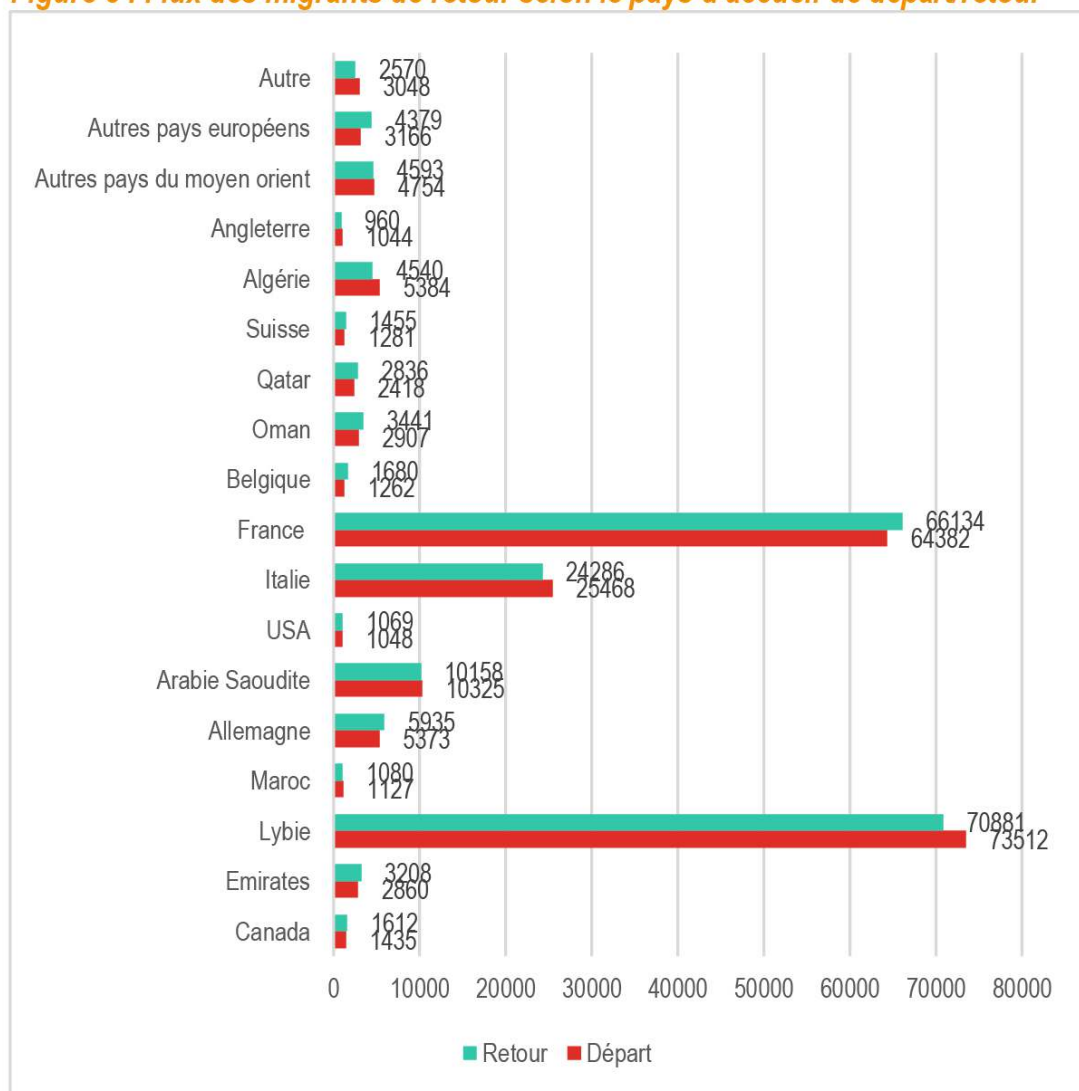
Figure 7: Migrants de retour selon le niveau d'instruction et la région de résidence



2.4. Pays d'accueil

Les migrants de retour ont quitté la Tunisie principalement vers trois destinations, à savoir la Lybie (33,6%), la France (31,4%) et l'Italie (11,5%). Ces mêmes destinations sont considérées comme les principaux pays de retour (76,5% des migrants sont rentrés de ces pays).

Figure 8 : Flux des migrants de retour selon le pays d'accueil de départ/retour



Définissant le solde des migrants de retour¹⁶ comme étant la différence entre le nombre de migrants de retour qui sont rentrés d'un pays donné et le nombre de migrants de retour qui en sont sortis de la Tunisie vers ce pays, on trouve la France en tête de liste avec un solde positif de 1752 migrants contre un solde négatif de l'ordre de (-2631) pour la Lybie.

Le pays enregistrant un solde négatif est considéré comme étant un pays de passage pour les migrants de retour (le cas de la Lybie, l'Italie et l'Algérie). A l'inverse, et en particulier pour la majorité des pays européens, le solde positif d'un pays est expliqué par la mobilité des migrants de retour qui

¹⁶ Solde des migrants de retour du pays_(i) = Effectif des migrants de retour qui sont rentrés du pays_(i) – Effectif des migrants qui ont quitté vers le pays_(i)

ciblaient ce dernier par rapport à leur premier pays d'accueil. Dans ce cadre, on trouve que 24,9% des migrants de retour qui sont rentrés de la Belgique, ce dernier ne présentait pas leur première destination d'accueil de départ. Cependant, 15,7% des migrants de retour qui ont quitté vers l'Algérie, sont retournés à travers d'autres pays.

2.4.1. Structure par sexe

Bien que les trois premières destinations des migrants de retour ne soient pas influencées par le sexe du migrant, le trio (la France, l'Italie et la Lybie) a accueilli 81,2% des hommes migrants contre 58,8% au niveau des femmes. Ces dernières se sont dirigées vers d'autres pays, en particulier vers l'Arabie Saoudite et les Emirats. La répartition des migrants selon le pays de retour est quasi homogène avec les pays de la première destination du migrant sur le plan sexe.

Tableau 11 : Flux des migrants de retour au départ/ retour selon le pays de départ/ retour et le sexe

Pays	Flux de départ			Flux de retour		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Canada	0,5%	1,4%	0,7%	0,6%	1,7%	0,8%
Emirates	0,9%	3,9%	1,4%	0,9%	4,6%	1,5%
Lybie	39,3%	12,5%	34,9%	37,9%	12,2%	33,6%
Maroc	0,5%	0,6%	0,5%	0,5%	0,8%	0,5%
Allemagne	2,1%	4,8%	2,5%	2,4%	4,8%	2,8%
Arabie Saoudite	3,9%	9,8%	4,9%	4,1%	8,3%	4,8%
USA	0,4%	1,0%	0,5%	0,4%	0,9%	0,5%
Italie	12,3%	11,1%	12,1%	11,5%	11,4%	11,5%
France	29,6%	35,2%	30,5%	30,7%	34,6%	31,4%
Belgique	0,5%	1,3%	0,6%	0,6%	1,6%	0,8%
Oman	0,9%	3,6%	1,4%	1,2%	4,0%	1,6%
Qatar	0,9%	2,3%	1,1%	1,0%	3,0%	1,3%
Suisse	0,6%	0,7%	0,6%	0,7%	0,5%	0,7%
Algérie	2,6%	2,2%	2,6%	2,1%	2,5%	2,2%
Angleterre	0,3%	1,3%	0,5%	0,3%	1,1%	0,5%
Autres pays du moyen orient	1,8%	4,5%	2,3%	1,8%	4,1%	2,2%
Autres pays européens	1,5%	1,6%	1,5%	2,1%	1,8%	2,1%
Autre	1,3%	2,1%	1,4%	1,0%	2,2%	1,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2.4.2. Structure par période de retour

Bien que les pays (la France, l'Italie et la Lybie) ont gardé le lead comme les trois premières destinations indépendamment de la période de retour, leurs proportions ne sont pas stables et se sont distribuées entre eux selon la période de retour du migrant : Pour le cas de la Lybie, 19,9% des migrants retournant pendant la période [2005-2009] avaient la Lybie comme première destination, ce taux était de l'ordre de 42,5% pour les générations dont la période de retour est déclarée avant 1995.

Par ailleurs, la destination libyenne était la destination des 41,6% des migrants qui sont retournés pendant la période [2010-2014]. Pour les générations qui sont retournées pendant [2005-2009], l'Italie présentait la première destination de 19,5% parmi eux, et le pays de retour de 20,4% de ces migrants. C'est la période la plus dynamique en termes de flux pour le cas de l'Italie.

Tableau 12 : Flux des migrants de retour au départ/ retour selon le pays de départ/ retour et la période de retour

	Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total
Flux de départ							
Canada	0,2%	0,3%	1,5%	1,6%	0,6%	1,1%	0,7%
Emirates	0,2%	0,2%	2,2%	3,0%	1,8%	2,3%	1,4%
Lybie	42,5%	32,0%	20,6%	19,9%	41,6%	28,3%	34,9%
Maroc	0,4%	0,9%	1,9%	0,7%	0,2%	0,4%	0,5%
Allemagne	3,4%	4,2%	1,9%	3,1%	0,8%	1,9%	2,5%
Arabie Saoudite	3,6%	10,7%	5,5%	6,6%	2,3%	6,4%	4,9%
USA	0,3%	0,7%	1,5%	0,3%	0,1%	0,8%	0,5%
Italie	6,4%	9,3%	15,6%	19,5%	18,2%	13,8%	12,1%
France	32,5%	29,5%	36,4%	32,2%	26,7%	28,0%	30,5%
Belgique	0,7%	1,4%	0,9%	0,3%	0,4%	0,4%	0,6%
Oman	1,1%	2,9%	2,7%	1,5%	1,1%	1,2%	1,4%
Qatar	0,2%	0,0%	1,3%	2,1%	0,3%	3,3%	1,1%
Suisse	0,7%	0,1%	0,6%	0,5%	0,4%	0,7%	0,6%
Algérie	3,1%	1,9%	2,7%	2,7%	1,0%	2,8%	2,6%
Angleterre	0,7%	0,2%	0,9%	0,6%	0,3%	0,3%	0,5%
Autres pays du moyen orient	2,2%	3,2%	0,7%	2,8%	1,6%	2,9%	2,3%
Autres pays européens	1,1%	1,2%	1,8%	1,8%	1,0%	2,4%	1,5%
Autre	0,7%	1,3%	1,3%	0,7%	1,7%	2,9%	1,4%
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	%	%	%	%	%	%	%
Flux de retour							
Canada	0,2%	0,7%	1,5%	1,6%	0,7%	1,2%	0,8%
Emirates	0,2%	0,4%	2,3%	4,8%	1,7%	2,3%	1,5%
Lybie	41,3%	30,0%	17,0%	19,0%	41,4%	27,0%	33,6%
Maroc	0,5%	0,5%	3,1%	0,4%	0,0%	0,3%	0,5%
Allemagne	3,9%	3,1%	1,5%	3,1%	1,2%	2,4%	2,8%
Arabie Saoudite	3,8%	10,9%	6,5%	4,8%	2,7%	5,9%	4,8%
USA	0,3%	1,1%	1,5%	0,3%	0,1%	0,7%	0,5%
Italie	6,3%	11,3%	15,6%	20,4%	16,8%	11,6%	11,5%
France	32,9%	27,9%	38,0%	32,8%	28,1%	29,7%	31,4%
Belgique	0,6%	1,3%	1,1%	1,1%	0,4%	1,0%	0,8%
Oman	1,1%	2,9%	3,1%	1,8%	1,1%	2,0%	1,6%
Qatar	0,2%	0,0%	1,5%	1,8%	0,4%	4,1%	1,3%
Suisse	0,7%	0,5%	0,9%	0,5%	0,6%	0,7%	0,7%
Algérie	2,6%	2,0%	2,0%	1,5%	1,0%	2,7%	2,2%
Angleterre	0,6%	0,6%	0,1%	0,6%	0,2%	0,3%	0,5%
Autres pays du moyen orient	2,7%	2,7%	1,3%	2,1%	1,1%	2,3%	2,2%
Autres pays européens	1,5%	2,3%	1,9%	2,7%	1,5%	3,1%	2,1%
Autre	0,5%	1,8%	1,0%	0,6%	0,9%	2,7%	1,2%
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Encadré 1 : Profil sociodémographique des migrants de retour

Le retour des migrants est un phénomène à dominance masculine d'excellence (83,5%). Bien qu'une grande masse (84,1%) des migrants de retour a quitté la Tunisie à un âge précoce (avant 35 ans), les jeunes représentaient près de la moitié (51,6%) des migrants au moment du retour. Avec l'effet du temps, 50,9% des migrants de retour se trouvent actuellement à un âge avancé (60 ans et plus).

Enregistrant plus que le un tiers (38,2%) avant 1995, le rythme de retour des migrants durant les cinq derniers quinquennats croît pour atteindre 22,7% de la totalité des migrants durant la période [2015-2020].

Le retour volontaire est caractérisé par la hausse de la catégorie des personnes âgées (60 ans et plus) coïncidant avec l'âge de départ à la retraite. L'expérience migratoire des migrants de retour est marquée par le changement du statut matrimonial des célibataires, en particulier chez les hommes, dont près d'un tiers (31,7%) se sont mariés avant leur retour.

Il se trouve que 9% uniquement des migrants de retour gardent encore le statut de célibataire, qui explique entre autres leur fécondité (86,4% ont des enfants vivants).

La part des migrants de retour non-instruits a progressivement baissé avec la période de retour, tandis que la part de ceux ayant un niveau d'éducation supérieur a augmenté, surtout parmi les femmes.

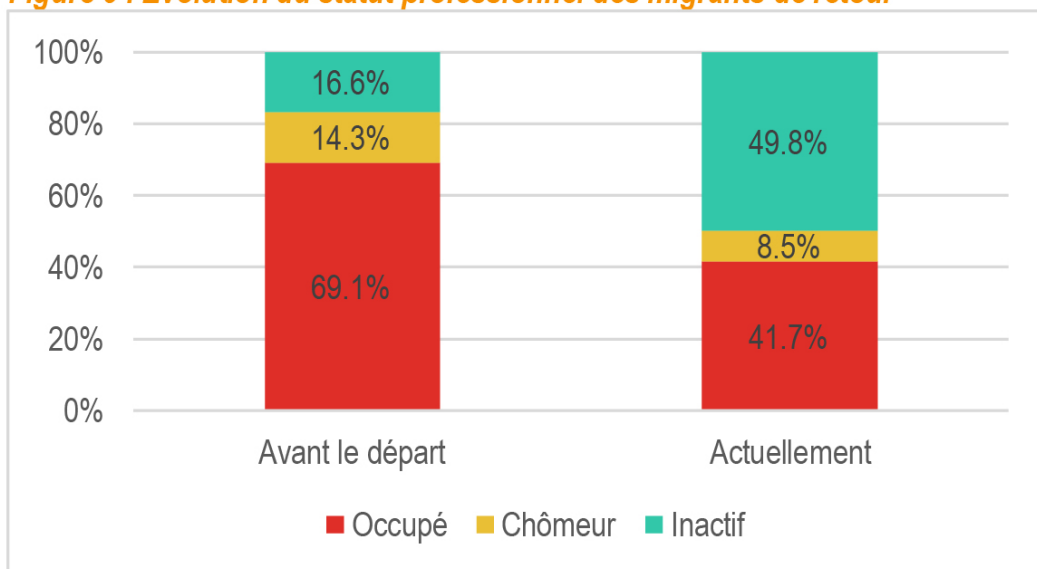
Les flux des migrants de retour sont focalisés principalement (près des $\frac{3}{4}$) entre trois pays, à savoir la Lybie, la France et l'Italie.

3. Situation professionnel

3.1. Evolution du statut professionnel

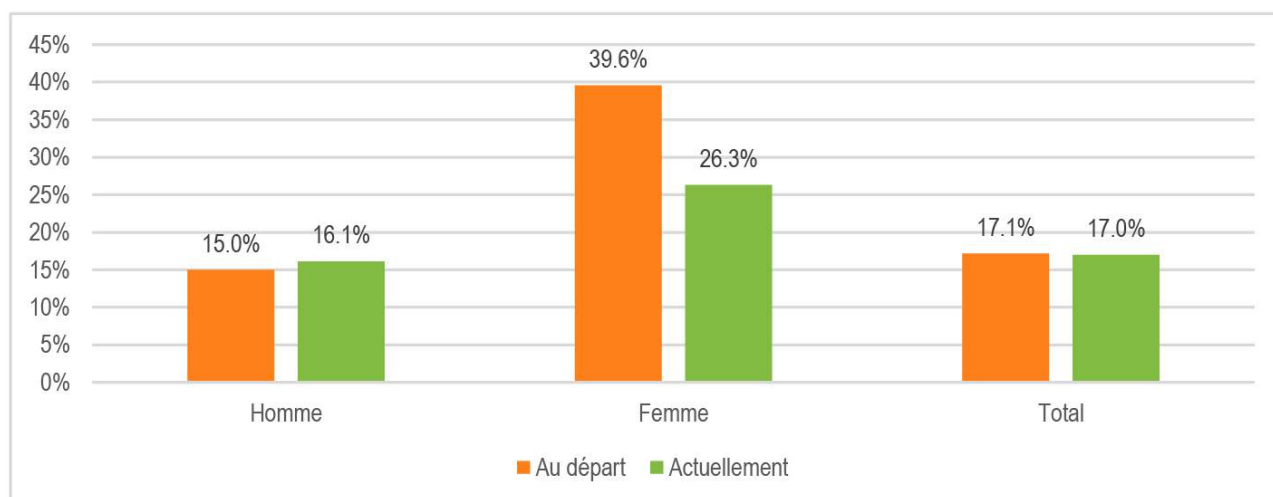
Il est à signaler que près de 97% des migrants avaient déjà 15 ans et plus avant le départ vers l'étranger. La population active était de l'ordre de 83,4%. Cette dernière s'est réduite pour atteindre actuellement 50,2%, et est expliquée par le vieillissement des migrants de retour et leur incapacité de rejoindre activement le marché de l'emploi. En effet, les occupés ne présentent actuellement que 41,7%, contre 69,1% de la totalité des migrants (15 ans et plus) avant le départ.

Figure 9 : Evolution du statut professionnel des migrants de retour



Par ailleurs, la proportion des chômeurs parmi les migrants de retour actifs s'est stabilisée à 17% que ce soit avant le départ ou au moment de l'enquête. Côté genre, leur masse s'est améliorée au niveau des femmes pour atteindre actuellement 26,3% contre 39,6% avant le départ à l'étranger. Une légère hausse (1,1%) est constatée chez les hommes.

Figure 10 : Evolution de la proportion des chômeurs parmi les migrants de retour actifs



3.1.1. Evolution du statut professionnel par sexe

La composition des migrants de retour selon le statut professionnel reste sensible au genre : le taux d'activité chez les femmes migrantes avant le départ à l'étranger était de l'ordre de 45,8%, contre 25,7% au moment de l'enquête. De même, bien que 79,7% des migrants de retour avaient exercé un emploi à l'étranger, on trouve qu'une femme sur quatre est concernée (soit 25,7%).

Tableau 13 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon le sexe

Statut professionnel	Homme	Femme	Total
Avant le départ			
Occupé	77,0%	27,7%	69,1%
Chômeur	13,6%	18,1%	14,3%
Inactif	9,4%	54,2%	16,6%
A l'étranger			
Avoir exercé un emploi à l'étranger	90,4%	25,7%	79,7%
Actuellement (Au moment de l'enquête)			
Occupé	46,2%	18,9%	41,7%
Chômeur	8,9%	6,8%	8,5%
Inactif	44,9%	74,3%	49,8%

3.1.2. Evolution du statut professionnel par période de retour

Par rapport à la période de retour, les écarts apparaissent principalement au niveau du statut professionnel actuel des migrants : le taux d'activité s'est presque doublé chez les migrants selon les différentes périodes de retour par rapport à ceux qui sont rentrés avant 1995 (33,7%).

Tableau 14 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon la période de retour

Statut professionnel	Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total
Avant le départ							
Occupé	69,4%	70,3%	74,2%	66,5%	72,7%	65,2%	69,1%
Chômeur	13,9%	11,7%	10,9%	16,9%	14,3%	15,7%	14,3%
Inactif	16,7%	18,0%	14,9%	16,6%	13,0%	19,1%	16,6%
A l'étranger							
Avoir exercé un emploi à l'étranger	78,9%	80,1%	82,7%	78,3%	83,2%	78,1%	79,7%
Actuellement (Au moment de l'enquête)							
Occupé	29,2%	46,8%	50,6%	51,6%	52,9%	46,4%	41,7%
Chômeur	4,5%	4,0%	4,5%	9,1%	12,3%	14,8%	8,5%
Inactif	66,3%	49,2%	44,9%	39,2%	34,9%	38,7%	49,8%

3.1.3. Evolution du statut professionnel par région de retour

Selon la région de résidence, le taux d'activité avant le départ variait entre 70% et 92%. La majorité des migrants du Centre-Est (90,1%) ont exercé un emploi pendant leur séjour à l'étranger, contre 64,2% uniquement parmi ceux qui résident au Grand-Tunis. Le Sud-Est enregistre un taux d'activité le moins élevé, soit 36,3% parmi les migrants de retour de cette région. En revanche, 61% des migrants de retour du Centre-Ouest sont actifs.

Tableau 15 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon la région de résidence

Statut professionnel	Grand Tunis	Nord est	Nord - ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
Avant le départ								
Occupé	51,7 %	72,9 %	72,0 %	72,7 %	80,8 %	68,7 %	65,3 %	69,1 %
Chômeur	17,6 %	12,6 %	18,0 %	9,0%	10,7 %	18,9 %	26,5 %	14,3 %
Inactif	30,7 %	14,5 %	10,0 %	18,3 %	8,6%	12,4 %	8,2%	16,6 %
A l'étranger								
Avoir exercé un emploi à l'étranger	64,2 %	74,8 %	87,4 %	80,5 %	90,1 %	83,9 %	80,5 %	79,7 %
Actuellement (Au moment de l'enquête)								
Occupé	41,8 %	49,6 %	39,8 %	44,1 %	47,6 %	28,9 %	44,9 %	41,7 %
Chômeur	12,8 %	7,6%	5,9%	4,4%	13,4 %	7,4%	7,9%	8,5%
Inactif	45,4 %	42,8 %	54,3 %	51,5 %	39,0 %	63,7 %	47,2 %	49,8 %

3.1.4. Evolution par nature de retour

Il est à noter qu'avant le départ, les occupés présentaient une position dominante (75,9%) parmi les migrants contraints, contre 62,8% pour les migrants ayant décidé leur retour. En revanche, les inactifs présentaient près d'un cinquième des migrants volontaires (21,4%) contre 11,4% parmi des migrants non volontaires.

Il est important de signaler que le statut des migrants occupés à l'étranger, ou plutôt ayant exercé un emploi, s'est amélioré par rapport à la situation la veille du départ de la Tunisie quel que soit le nature du retour, soit 74,8% et 85,0% pour ceux qui ont fait un retour volontaire et contraint respectivement.

La nature du retour a une incidence certaine sur les perspectives de réintégration professionnelle des migrants de retour. Près de la moitié (47,6%) des migrants dont le retour a été contraint est occupée au moment de l'enquête, contre 36,1% des migrants qui sont rentrés volontairement au pays. D'autres écarts s'observent dans la catégorie des inactifs qui concerne 57,6% des migrants ayant décidé de rentrer au pays, contre seulement 41,5% pour les autres.

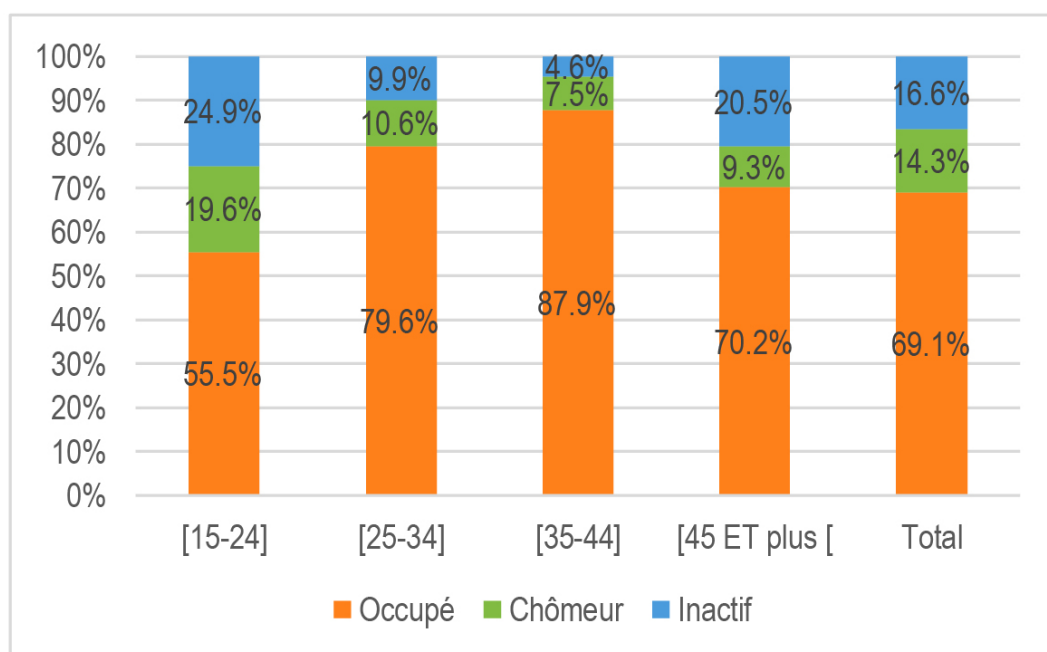
Tableau 16 : Evolution de l'activité professionnelle des migrants de retour selon la nature du retour

Nature du retour	Avant le départ			A l'étranger	Actuellement (au moment de l'enquête)		
	Occupé	Chômeur	Inactif	Avoir exercé un emploi	Occupé	Chômeur	Inactif
Retour volontaire	62,8%	15,8%	21,4%	74,8%	36,1%	6,3%	57,6%
Retraite	70,0%	20,2%	9,8%	95,5%	5,3%	0,4%	94,3%
Désir d'investir/affaires	51,6%	18,6%	29,8%	80,4%	70,3%	6,3%	23,4%
Meilleures conditions de vie	67,4%	16,2%	16,4%	73,8%	50,8%	11,0%	38,2%
Raisons familiales	65,7%	14,6%	19,7%	74,9%	41,0%	7,8%	51,2%
Education et formation	27,5%	13,6%	58,8%	31,1%	45,3%	5,0%	49,6%
Retour contraint	75,9%	12,7%	11,4%	85,0%	47,6%	10,9%	41,5%
Raisons liées au travail	79,6%	11,8%	8,6%	89,0%	49,5%	7,9%	42,7%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	73,2%	12,9%	13,9%	83,0%	45,4%	12,9%	41,7%
Expulsion	78,5%	13,7%	7,8%	84,9%	51,7%	11,2%	37,0%
Autre	32,9%	24,5%	42,6%	32,6%	24,7%	0,0%	75,3%
Total	69,1%	14,3%	16,6%	79,7%	41,7%	8,5%	49,8%

3.2. Activité professionnelle avant le départ de la Tunisie

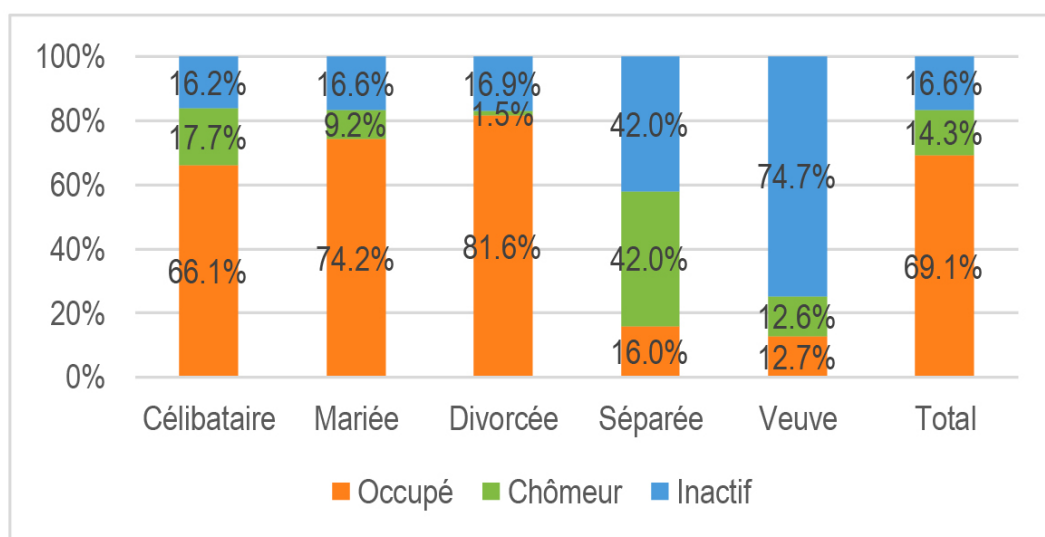
Avant le départ, les migrants [35-44] ans étaient les plus actifs par rapport aux autres tranches d'âge avec un taux d'activité qui dépassait les 95%. Les migrants inactifs étaient concentrés au niveau des jeunes [15-24] ans et les adultes dépassant les 45 ans avec respectivement 24,9% et 20,5%.

Figure 11 : Migrants de retour avant le départ selon le statut professionnel et le groupe d'âge



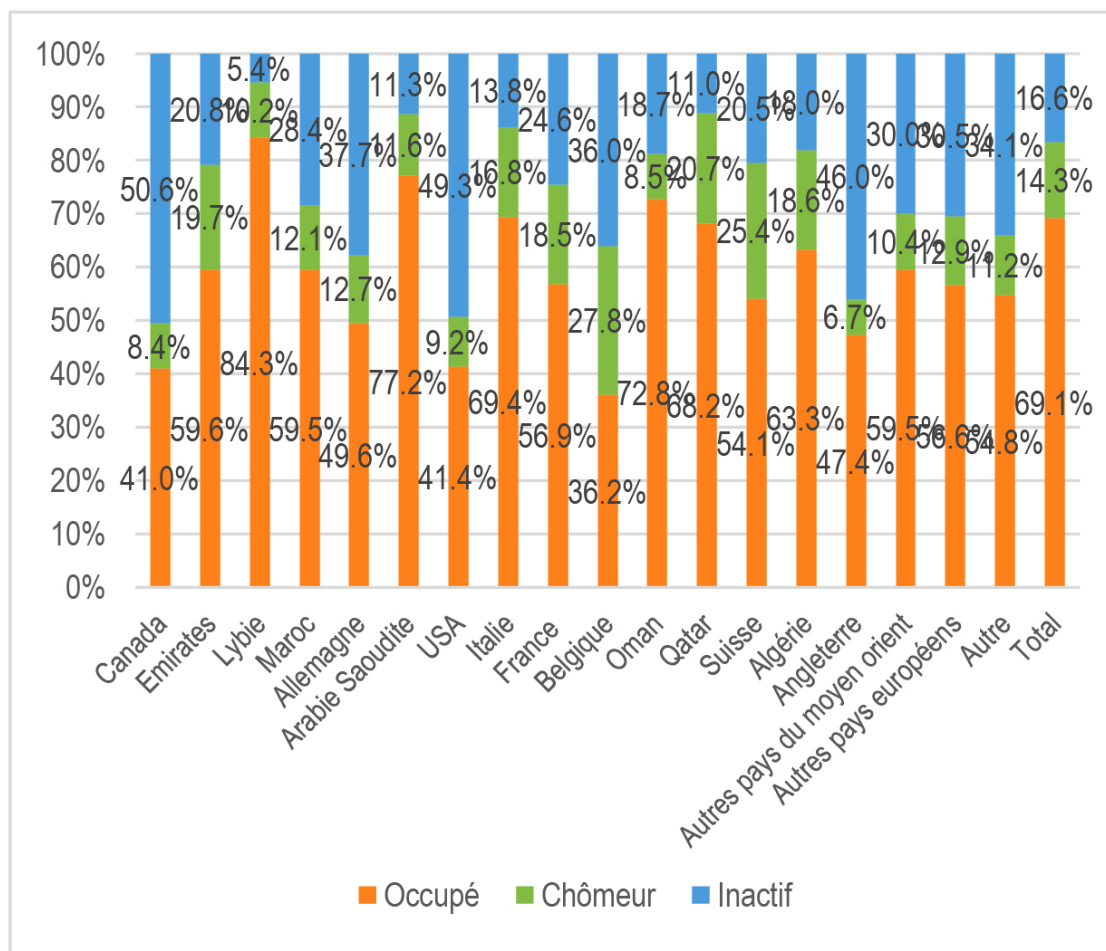
Selon le statut matrimonial avant le départ, les migrants veufs et séparés avaient les taux d'activités les plus faibles, soit 25,3% et 58,0%. En revanche, la majorité des divorcés (81,6%) travaillaient.

Figure 12 : Migrants de retour avant le départ selon le statut professionnel et statut matrimonial



Par rapport à la première destination d'accueil, environ la moitié des migrants qui ont quitté vers le Canada et l'USA étaient inactifs. A la différence, les migrants accueillis par la Lybie, Qatar et l'Arabie Saoudite étaient majoritairement actifs (au-delà de 89%).

Figure 13 : Migrants de retour avant le départ selon le statut professionnel et le premier pays d'accueil



3.2.1. Profil des occupés

Le nombre des migrants qui avaient une occupation professionnelle avant le départ était aux alentours de 141 mille individus, dont 85,7% étaient des salariés. La composition de la situation dans la profession des migrants occupés avant leur départ était relativement homogène entre les deux sexes. Par ailleurs, quelques spécificités caractérisaient ces migrants par rapport à leur région de résidence (13,7% des migrants du Centre -Ouest avaient un statut d'emploi indépendant), le statut matrimonial (34,8% des migrants divorcés avaient un statut d'emploi indépendant sans salariés) et le pays d'accueil (uniquement 71,9% des migrants dont la destination était la Belgique étaient des salariés avant leur départ).

Tableau 17: Migrants de retour qui étaient occupés avant leur départ selon la situation dans la profession

	Indépendant avec salariés	Indépendant sans salariés	Salarié	Autre	Total
Sexe					
Homme	2,3%	7,2%	85,5%	5,0%	100,0%
Femme	1,3%	8,7%	87,7%	2,3%	100,0%
Période de retour					
Avant 1995	2,1%	6,4%	84,7%	6,8%	100,0%
[1995-1999]	1,7%	6,2%	87,6%	4,4%	100,0%
[2000-2004]	4,6%	5,9%	85,0%	4,5%	100,0%
[2005-2009]	1,9%	10,0%	84,5%	3,7%	100,0%
[2010-2014]	1,9%	8,1%	85,8%	4,2%	100,0%
[2015-2020]	2,0%	7,9%	87,5%	2,7%	100,0%
Région de résidence					
Grand Tunis	2,3%	7,2%	88,2%	2,3%	100,0%
Nord est	2,8%	3,5%	91,4%	2,4%	100,0%
Nord-ouest	1,8%	4,8%	87,8%	5,7%	100,0%
Centre est	1,3%	7,3%	85,5%	5,9%	100,0%
Centre ouest	4,3%	9,4%	79,1%	7,2%	100,0%
Sud est	0,9%	7,6%	87,5%	4,0%	100,0%
Sud-ouest	2,8%	10,6%	83,0%	3,6%	100,0%
Groupe d'âge au départ					
[15-24]	2,5%	5,8%	85,4%	6,3%	100,0%
[25-34]	1,7%	7,8%	85,8%	4,7%	100,0%
[35-44]	2,4%	7,9%	86,8%	2,8%	100,0%
[45 ET plus]	3,4%	11,9%	83,5%	1,2%	100,0%
Statut matrimonial au départ					
Célibataire	2,0%	5,6%	86,5%	6,0%	100,0%
Mariée	2,5%	9,3%	84,8%	3,3%	100,0%
Divorcée	0,0%	34,8%	65,2%	0,0%	100,0%
Séparée	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Veuve	0,0%	0,0%	61,2%	38,8%	100,0%
Pays d'accueil au départ					
Canada	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Emirates	2,5%	0,0%	97,5%	0,0%	100,0%
Lybie	1,6%	6,0%	87,7%	4,6%	100,0%
Maroc	0,0%	9,4%	90,3%	0,3%	100,0%
Allemagne	0,2%	2,8%	96,6%	0,4%	100,0%
Arabie Saoudite	5,3%	10,1%	84,4%	0,2%	100,0%
USA	0,5%	0,0%	99,5%	0,0%	100,0%
Italie	2,4%	10,5%	81,8%	5,3%	100,0%
France	2,1%	9,4%	81,2%	7,4%	100,0%
Belgique	0,0%	12,7%	71,9%	15,3%	100,0%
Oman	2,5%	0,0%	92,8%	4,7%	100,0%
Qatar	0,0%	6,3%	89,3%	4,4%	100,0%
Suisse	0,0%	5,7%	85,6%	8,8%	100,0%
Algérie	4,6%	1,6%	93,7%	0,1%	100,0%
Angleterre	0,0%	0,0%	88,8%	11,2%	100,0%
Autres pays du moyen orient	4,4%	4,9%	83,9%	6,9%	100,0%
Autres pays européens	10,7%	7,3%	82,0%	0,0%	100,0%
Autre	0,0%	4,2%	95,6%	0,2%	100,0%
Total	2,2%	7,3%	85,7%	4,9%	100,0%

3.2.2. Profil des chômeurs

Le nombre des migrants de retours qui étaient en chômage avant le départ voisinait les 29 mille migrants, dont 85,6% qui n'avaient aucune expérience professionnelle. Ce taux s'élève à 94,7% chez les femmes. En revanche, la majorité des migrants (98,1%) qui sont retournés pendant [2000-2004] et qui étaient en chômage lors de leur départ, n'avaient pas d'expérience antérieure. Par rapport à la région de résidence, les migrants chômeurs du Nord-Est qui ont quitté le pays sont les mieux expérimentés par rapport aux autres régions : 23,3% des chômeurs avaient une expérience professionnelle. Quant à la tranche âge, près de ¼ des chômeurs âgés entre [35-44] ans avaient une expérience contre 10% environ pour ceux qui avaient entre [15-24] ans. Par ailleurs, la totalité des chômeurs accueillis par Qatar et l'Angleterre n'ont aucune expérience, contre près de 79% pour ceux qui se sont dirigés vers l'USA.

Tableau 18: Migrants de retour qui étaient en chômage avant leur départ selon l'expérience professionnelle

	Chômeur avec expérience professionnelle	Chômeur sans expérience professionnelle	Total
Sexe			
Homme	16,7%	83,3%	100,0%
Femme	5,3%	94,7%	100,0%
Période de retour			
Avant 1995	16,0%	84,0%	100,0%
[1995-1999]	14,9%	85,1%	100,0%
[2000-2004]	1,9%	98,1%	100,0%
[2005-2009]	13,5%	86,5%	100,0%
[2010-2014]	19,3%	80,7%	100,0%
[2015-2020]	11,7%	88,3%	100,0%
Région de résidence			
Grand Tunis	14,1%	85,9%	100,0%
Nord est	23,3%	76,7%	100,0%
Nord-ouest	5,1%	94,9%	100,0%
Centre est	16,9%	83,1%	100,0%
Centre ouest	16,6%	83,4%	100,0%
Sud est	12,0%	88,0%	100,0%
Sud-ouest	18,6%	81,4%	100,0%
Groupe d'âge au départ			
[15-24]	10,7%	89,3%	100,0%
[25-34]	20,1%	79,9%	100,0%
[35-44]	26,5%	73,5%	100,0%
[45 ET plus]	11,4%	88,6%	100,0%

Statut matrimonial au départ			
Célibataire	14,1%	85,9%	100,0%
Mariée	15,6%	84,4%	100,0%
Divorcée	0,0%	100,0%	100,0%
Séparée	0,0%	100,0%	100,0%
Veuve	0,0%	100,0%	100,0%
Pays d'accueil au départ			
Canada	1,7%	98,3%	100,0%
Emirates	15,2%	84,8%	100,0%
Lybie	17,7%	82,3%	100,0%
Maroc	17,6%	82,4%	100,0%
Allemagne	17,7%	82,3%	100,0%
Arabie Saoudite	11,3%	88,7%	100,0%
USA	20,7%	79,3%	100,0%
Italie	14,0%	86,0%	100,0%
France	14,2%	85,8%	100,0%
Belgique	4,0%	96,0%	100,0%
Oman	1,6%	98,4%	100,0%
Qatar	0,0%	100,0%	100,0%
Suisse	14,3%	85,7%	100,0%
Algérie	17,3%	82,7%	100,0%
Angleterre	0,0%	100,0%	100,0%
Autres pays du moyen orient	11,4%	88,6%	100,0%
Autres pays européens	0,0%	100,0%	100,0%
Autre	15,9%	84,1%	100,0%
Total	14,4%	85,6%	100,0%

3.2.3. Profil des inactifs

Le nombre des migrants de retour qui étaient inactifs avant de quitter le pays est de l'ordre de 34 mille migrants. 57,9% parmi eux poursuivaient des études ou des cycles de formation (soit 90,3% au niveau des hommes), et près du 1/3 (34,9%) s'occupaient des tâches domestiques (en particulier chez les femmes, avec 66,6%).

Le motif d'inactivité des migrants avant le départ diffère et est sensible au profil du migrant : 70,6% des migrants inactifs du Grand-Tunis étudiaient ou étaient en formation contre 36,7% uniquement dans la région Nord-Ouest, 70,6% des rentrants entre [2000-2004] avaient aussi le même statut contre 40,3% pour ceux dont le retour coïncidait avec la période [2010-2014], la proportion des inactifs en études/formation se réduit avec l'évolution de l'âge de départ (68,2% pour les âgée entre [15-24] ans, contre 2,5% uniquement pour ceux dépassant les 45 ans). De même, l'éducation/formation présentait le principal motif d'inactivité des célibataires (89,7%). Les autres statuts matrimoniaux avaient principalement des occupations en relation avec les tâches domestiques.

Par ailleurs, plus que 90% des inactifs qui ont quitté vers l'Angleterre, USA, Maroc et Canada poursuivaient des études/formations.

Cependant, plus que la moitié (58,7%) des migrants inactifs accueillis par l'Arabie Saoudite avaient des tâches domestiques.

Tableau 19 : Migrants de retour inactifs avant le départ selon le motif d'inactivité

	Etudes/ formati on	Tâches domest iques	Incapac ité (maladi e, handica p)	Retraité	Autre	Total
Sexe						
Homme	90,3%	0,9%	0,7%	0,5%	7,6%	100,0%
Femme	27,8%	66,6%	1,1%	0,1%	4,4%	100,0%
Période de retour						
Avant 1995	58,4%	36,0%	0,5%	0,5%	4,7%	100,0%
[1995-1999]	63,5%	26,0%	2,2%	0,0%	8,2%	100,0%
[2000-2004]	70,6%	27,7%	0,0%	0,0%	1,6%	100,0%
[2005-2009]	64,6%	26,6%	2,1%	0,0%	6,7%	100,0%
[2010-2014]	40,3%	51,5%	0,5%	0,0%	7,7%	100,0%
[2015-2020]	59,1%	32,4%	1,1%	0,4%	7,1%	100,0%
Région de résidence						
Grand Tunis	70,6%	22,3%	1,3%	0,6%	5,3%	100,0%
Nord est	53,0%	37,6%	0,0%	0,0%	9,4%	100,0%
Nord-ouest	36,7%	50,9%	0,0%	0,0%	12,5%	100,0%
Centre est	54,5%	40,4%	0,7%	0,3%	4,1%	100,0%
Centre ouest	62,3%	24,6%	0,3%	0,0%	12,8%	100,0%
Sud est	41,4%	54,0%	1,6%	0,0%	3,0%	100,0%
Sud-ouest	64,1%	31,9%	0,0%	0,0%	4,0%	100,0%
Groupe d'âge au départ						
[15-24]	68,2%	26,0%	0,6%	0,2%	5,0%	100,0%
[25-34]	47,0%	42,0%	0,8%	0,3%	9,9%	100,0%
[35-44]	9,0%	90,3%	0,0%	0,0%	0,7%	100,0%
[45 ET plus]	2,3%	86,6%	5,2%	1,9%	4,1%	100,0%
Statut matrimonial au départ						
Célibataire	89,7%	2,6%	0,4%	0,3%	7,0%	100,0%
Mariée	12,9%	81,9%	0,6%	0,1%	4,4%	100,0%
Divorcée	0,0%	54,8%	45,2%	0,0%	0,0%	100,0%
Séparée	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Veuve	0,0%	81,1%	15,9%	3,1%	0,0%	100,0%
Pays d'accueil au départ						
Canada	89,6%	10,4%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Emirates	55,8%	22,2%	0,0%	0,0%	22,0%	100,0%
Lybie	45,7%	37,1%	3,4%	0,5%	13,1%	100,0%

Maroc	93,4%	6,6%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Allemagne	55,5%	37,3%	0,0%	0,8%	6,4%	100,0%
Arabie Saoudite	38,8%	58,7%	0,0%	0,2%	2,3%	100,0%
USA	93,4%	2,3%	0,0%	0,0%	4,3%	100,0%
Italie	46,1%	42,6%	2,0%	0,0%	9,3%	100,0%
France	57,5%	36,9%	0,1%	0,3%	5,3%	100,0%
Belgique	64,4%	13,5%	17,3%	0,0%	4,8%	100,0%
Oman	27,4%	70,3%	0,0%	2,2%	0,0%	100,0%
Qatar	99,2%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Suisse	52,7%	47,3%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Algérie	51,0%	41,4%	2,1%	0,0%	5,5%	100,0%
Angleterre	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Autres pays du moyen orient	64,9%	35,1%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Autres pays européens	86,5%	13,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Autre	81,4%	16,4%	0,0%	0,0%	2,1%	100,0%
Total	57,9%	34,9%	0,9%	0,3%	6,0%	100,0%

3.3. Activité professionnelle à l'étranger

La masse des migrants de retour, ayant eu une occupation pendant leurs séjours à l'étranger (de l'ordre de 79,7%), varie selon le profil de ces derniers. Sur le plan démographique, les migrants de retour les moins actifs sont ceux âgés entre 15 et 29 ans : 71% parmi eux ont eu une expérience sur le marché de l'emploi à l'étranger. Ce taux dépasse les 85% pour les tranches d'âges [35-49] et [60 ans et plus]. Les veufs(ves) et les séparés (ées) au retour étaient les moins concernés par une activité économique dans le pays d'accueil, avec respectivement 41,9% et 57,8% parmi eux.

Figure 14 : Pourcentage des migrants de retour ayant eu une occupation selon le groupe d'âge au retour

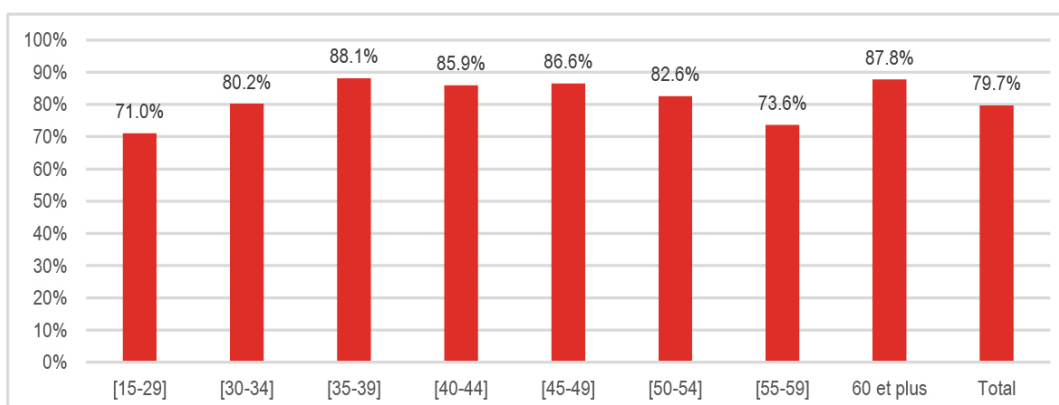
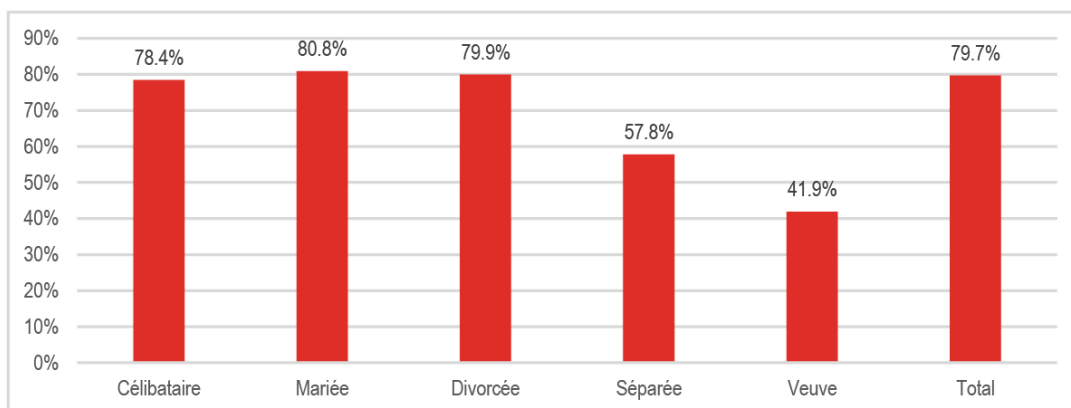
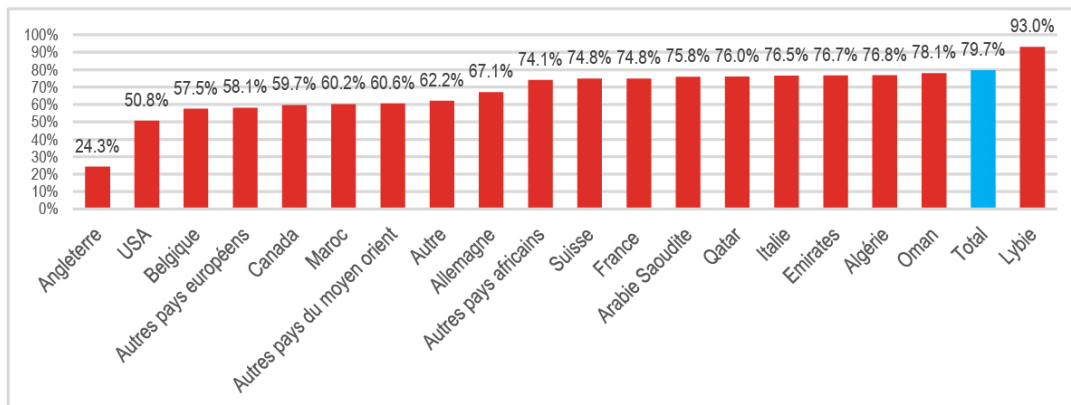


Figure 15 : Pourcentage des migrants de retour ayant eu une occupation selon le statut matrimonial au retour



Par ailleurs, 93% des migrants retournant de la Lybie ont déclaré qu'ils ont travaillé pendant leur parcours à l'étranger. En revanche, 24,3% de ceux rentrant de l'Angleterre ont eu une occupation professionnelle, en seconde lieu, on trouve près d'un migrant sur deux venants de l'USA ayant la même situation.

Figure 16 : Pourcentage des migrants de retour ayant eu une occupation selon le pays de retour



3.3.1. Opportunités d'emploi pré-départ

Pour les migrants de retour qui ont déclaré avoir exercé un emploi à l'étranger, 64,1% parmi eux n'avaient aucune offre d'emploi avant leur départ vers le pays d'accueil à l'étranger. Par contre, 0,6% avaient des promesses d'emploi non fructueuses. Dans ce cadre, on trouve que 47,5% parmi les femmes qui ont eu une activité professionnelle avaient une offre d'emploi, à la différence des hommes, dont ce taux voisinait les 35,2% uniquement. 80,1% des migrants de la région du Nord-Ouest qui ont travaillé à l'étranger ont quitté le pays sans aucune offre d'emploi. Ce qui n'est pas le cas, en particulier pour ceux résidant au Grand-Tunis, Nord-Est et le Sud-Ouest dont la proportion de cette population est respectivement 50,7%, 52,3% et 52,6%. La majorité des migrants dépassant les 60 ans au moment du retour (78,4%) ont quitté le pays sans offre d'emploi. Cette population présentait 82,7% et 76,5% chez les veufs(ves) et les divorcés.

Tableau 20 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon les opportunités d'emploi pré-départ

Homme	34,6%	64,8%	0,6%	100,0%
Femme	47,4%	52,4%	0,1%	100,0%
Période de retour				
Avant 1995	33,2%	66,5%	0,4%	100,0%
[1995-1999]	31,1%	67,8%	1,1%	100,0%
[2000-2004]	38,3%	61,5%	0,2%	100,0%
[2005-2009]	34,5%	64,4%	1,1%	100,0%
[2010-2014]	33,0%	66,3%	0,7%	100,0%
[2015-2020]	41,5%	58,1%	0,4%	100,0%
Région de résidence				
Grand Tunis	48,9%	50,7%	0,3%	100,0%
Nord est	47,3%	52,3%	0,3%	100,0%
Nord-ouest	19,9%	80,1%	0,0%	100,0%
Centre est	33,2%	66,1%	0,7%	100,0%
Centre ouest	35,0%	64,6%	0,4%	100,0%
Sud est	27,8%	71,5%	0,7%	100,0%
Sud-ouest	44,9%	52,6%	2,5%	100,0%
Groupe d'âge au retour				
[15-29]	31,6%	68,2%	0,2%	100,0%
[30-34]	40,3%	58,9%	0,8%	100,0%
[35-39]	39,8%	59,4%	0,8%	100,0%

[40-44]	41,2%	58,0%	0,8%	100,0%
[45-49]	35,2%	64,1%	0,7%	100,0%
[50-54]	39,4%	59,3%	1,3%	100,0%
[55-59]	47,4%	52,6%	0,0%	100,0%
60 et plus	21,4%	78,4%	0,3%	100,0%
Statut matrimonial au retour				
Célibataire	33,6%	65,8%	0,6%	100,0%
Mariée	36,5%	63,0%	0,6%	100,0%
Divorcée	23,5%	76,5%	0,0%	100,0%
Séparée	44,3%	55,7%	0,0%	100,0%
Veuve	17,3%	82,7%	0,0%	100,0%
Total	35,3%	64,1%	0,6%	100,0%

3.3.2. Situation professionnelle dans le dernier pays d'accueil

La plupart des migrants de retour (95,9%) qui ont exercé une activité professionnelle à l'étranger étaient des salariés. La situation professionnelle est quasi similaire selon le sexe du migrant, sa région de résidence et sa période de retour. En revanche, on constate qu'à la différence des autres statuts matrimoniaux au moment du retour, 13,1% des divorcés avaient travaillé en tant qu'indépendant. De même, les migrants retournant en particulier de l'Algérie et de l'USA avaient exercé des professions en tant qu'indépendants avec respectivement 16,7% et 13,1% des migrants déclarant avoir eu une occupation à l'étranger.

Tableau 21 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon la situation dans le dernier pays d'accueil

	Indépendant sans salariés	Indépendant avec salariés	Salarié	Autre	Total
Sexe					
Homme	1,6%	1,9%	96,0%	0,5%	100,0%
Femme	1,5%	3,2%	94,4%	0,9%	100,0%
Région de résidence					
Grand Tunis	2,2%	2,1%	94,3%	1,3%	100,0%
Nord est	2,4%	0,8%	96,3%	0,4%	100,0%
Nord-ouest	0,3%	0,3%	99,3%	0,0%	100,0%
Centre est	0,9%	1,4%	97,2%	0,4%	100,0%
Centre ouest	1,5%	4,0%	94,3%	0,2%	100,0%
Sud est	2,2%	1,6%	95,4%	0,8%	100,0%
Sud-ouest	1,1%	4,2%	94,7%	0,0%	100,0%

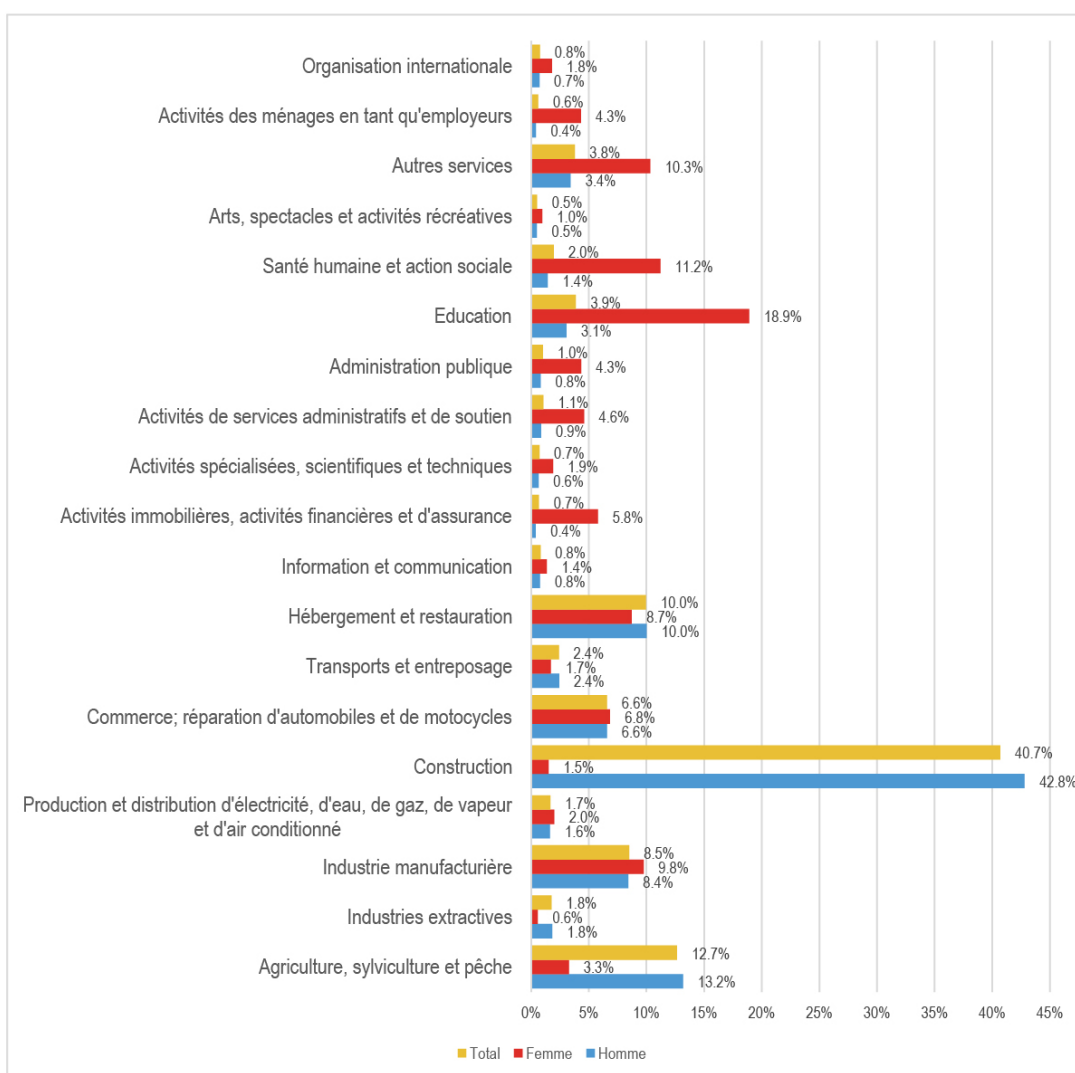
Groupe d'âge au retour					
[15-29]	0,9%	1,9%	96,6%	0,6%	100,0%
[30-34]	1,8%	2,2%	95,3%	0,8%	100,0%
[35-39]	1,1%	2,1%	96,8%	0,0%	100,0%
[40-44]	1,1%	1,7%	97,2%	0,0%	100,0%
[45-49]	3,4%	3,2%	93,1%	0,3%	100,0%
[50-54]	2,4%	2,0%	95,0%	0,6%	100,0%
[55-59]	2,0%	1,6%	96,4%	0,0%	100,0%
60 et plus	2,3%	1,6%	94,7%	1,3%	100,0%
Période de retour					
Avant 1995	1,1%	1,6%	96,7%	0,7%	100,0%
[1995-1999]	2,8%	2,0%	92,6%	2,6%	100,0%
[2000-2004]	0,9%	2,7%	96,2%	0,2%	100,0%
[2005-2009]	0,9%	1,6%	97,4%	0,0%	100,0%
[2010-2014]	1,2%	2,6%	96,2%	0,0%	100,0%
[2015-2020]	2,8%	2,1%	94,6%	0,4%	100,0%
Statut matrimonial au retour					
Célibataire	1,1%	2,0%	96,3%	0,6%	100,0%
Mariée	1,8%	1,9%	95,8%	0,5%	100,0%
Divorcée	4,0%	9,1%	87,0%	0,0%	100,0%
Séparée	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Veuve	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Pays de retour					
Canada	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Belgique	1,2%	0,0%	97,9%	0,8%	100,0%
France	1,4%	0,8%	96,7%	1,1%	100,0%
Italie	1,4%	2,6%	95,6%	0,4%	100,0%
Suisse	0,0%	1,3%	97,0%	1,7%	100,0%
Angleterre	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Allemagne	0,0%	0,4%	99,6%	0,1%	100,0%
USA	9,2%	3,9%	86,9%	0,0%	100,0%
Maroc	0,0%	9,5%	90,5%	0,0%	100,0%
Algérie	9,6%	7,1%	83,4%	0,0%	100,0%
Lybie	1,5%	2,9%	95,5%	0,2%	100,0%
Arabie Saoudite	1,5%	0,0%	97,5%	1,1%	100,0%
Oman	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Emirates	0,0%	2,3%	97,7%	0,0%	100,0%
Qatar	0,0%	2,3%	97,3%	0,4%	100,0%
Autres pays africains	7,5%	0,0%	92,5%	0,0%	100,0%

Autres pays européens	0,1%	2,0%	97,5%	0,5%	100,0%
Autres pays du moyen orient	1,5%	1,2%	95,1%	2,2%	100,0%
Autre	12,5%	4,2%	83,3%	0,0%	100,0%
Total	1,6%	2,0%	95,9%	0,5%	100,0%

3.3.3. Secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil

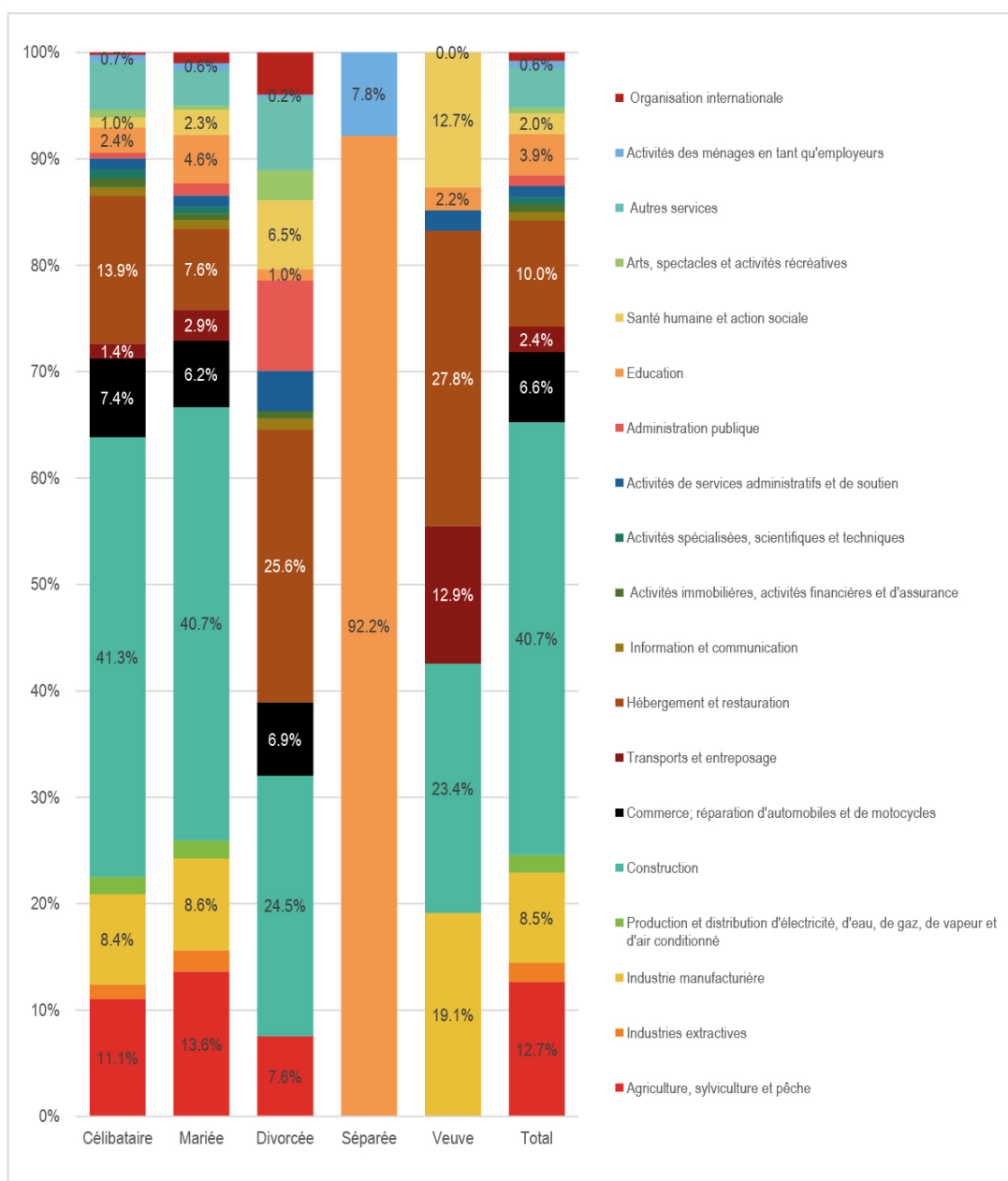
Les secteurs d'activités les plus sollicités à l'étranger par les migrants de retour étaient la construction (40,7%), l'agriculture/ la sylviculture/ la pêche (12,7%) et l'hébergement/ restauration (10%). Ce ciblage n'est pas valable chez les femmes, dont 18,9% exerçaient dans le secteur de l'éducation, et en second lieu dans le secteur de la santé humaine et l'action sociale (soit 10,3%). Les autres migrantes étaient dispersées sur les autres secteurs économiques.

Figure 17 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil et le sexe



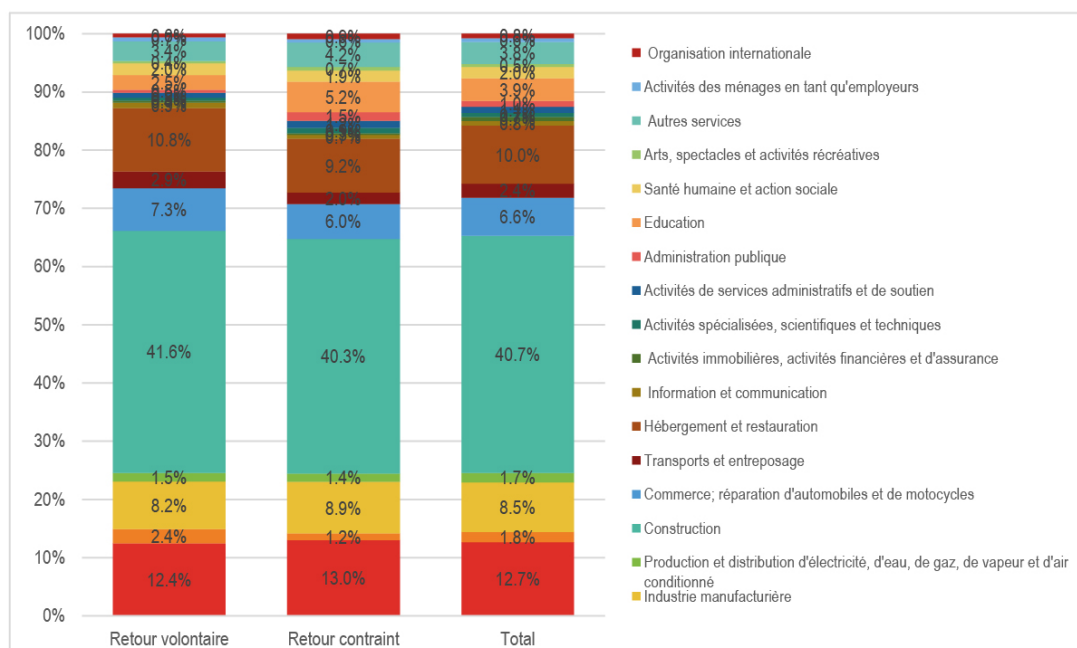
Selon le statut matrimonial au retour, le secteur de la construction était la cible principale des migrants célibataires et mariés, avec respectivement 41,3% et 40,7%. Par ailleurs, 92,2% des séparés opéraient dans le secteur de l'éducation, et 27,8% des veufs(ves) dans le secteur de l'hébergement/ restauration.

Figure 18 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil et le statut matrimonial au retour



Quel que soit la nature du retour, les migrants sont répartis selon les secteurs d'activité dans le dernier pays d'accueil de façon quasi similaire. Une légère différence a été constatée dans le secteur de l'éducation qui attiré 2,5% des migrants ayant décidé eux même de retourner au pays, contre 5,2% des migrants forcés.

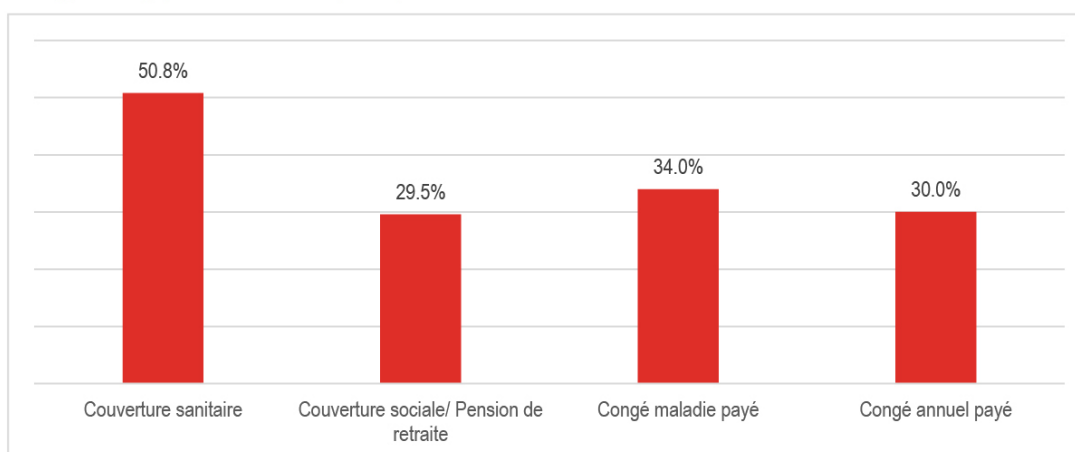
Figure 19 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le secteur d'activité dans le dernier pays d'accueil et la nature du retour



3.3.4. Conditions de travail dans le dernier emploi à l'étranger

Parmi les migrants de retour qui ont exercé une activité professionnelle pendant leur séjour à l'étranger, 50,8% avaient une couverture sanitaire et 29,5% uniquement avaient une couverture sociale (Pension de retraite). Le droit à un congé était limité au près du 1/3 des migrants : 34% avaient le droit à un congé maladie payé et 30% à un congé annuel payé.

Figure 20 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l'étranger selon le degré d'application de quelques droits de travail



Ces droits sont plus applicables chez les femmes, en particulier en ce qui concerne la couverture sanitaire (70,3%). De l'autre côté, 62,9% parmi les femmes qui ont exercé une activité économique à l'étranger ont eu droit un à un congé de maladie payé contre 32,6% au niveau des hommes, de même pour les congés annuels payés dont le taux atteignait 53,6% chez les femmes et que 32,6% chez les hommes. Parmi les occupés à l'étranger, les migrants retournant pendant [2000-2009] sont les plus concernés par l'application des principaux droits de travail par rapport aux autres périodes de retour : la couverture sanitaire pour ces migrants dépassait les 60% contre près de 45% pour ceux rentrés avant 1995.

Par ailleurs, les migrants de la région du Centre-Ouest étaient les plus vulnérables en terme d'application des droits du travail : la couverture sanitaire ne dépassait pas les 12,9%, la couverture sociale et le droit aux congés maladie ou annuel payé étaient au-dessous des 10%.

Le respect de ces droits apparaît principalement chez les adultes ayant lors du retour 55 ans et plus. Les jeunes [15-29] ans étaient les moins concernés par ces droits. Selon le statut matrimonial au retour, les séparés et les célibataires étaient les plus vulnérables par rapport aux conditions de travail vécues à l'étranger : bien que 14,1% des célibataires bénéficiaient d'une couverture sociale, les séparés étaient privés de ce droit, ainsi qu'à la couverture sanitaire et aux droits aux congés maladie/ annuel payés. Les migrants, rentrant des pays qui souffraient d'instabilité politique, sont généralement ceux qui ne jouissaient pas de conditions de travail décentes : le taux de couverture sanitaire enregistré chez les migrants venant de la

Syrie, de la Lybie et l’Egypte est de l’ordre de 3,7%, 19,5% et 36,7% respectivement. Ce même taux dépassait les 90% chez ceux rentant d’autres pays, tels que la Turquie (94,3%), le Canada (96,9%) et l’Angleterre (97,4%).

Tableau 22 : Migrants de retour ayant eu une occupation à l’étranger selon le degré d’application de quelques droits de travail

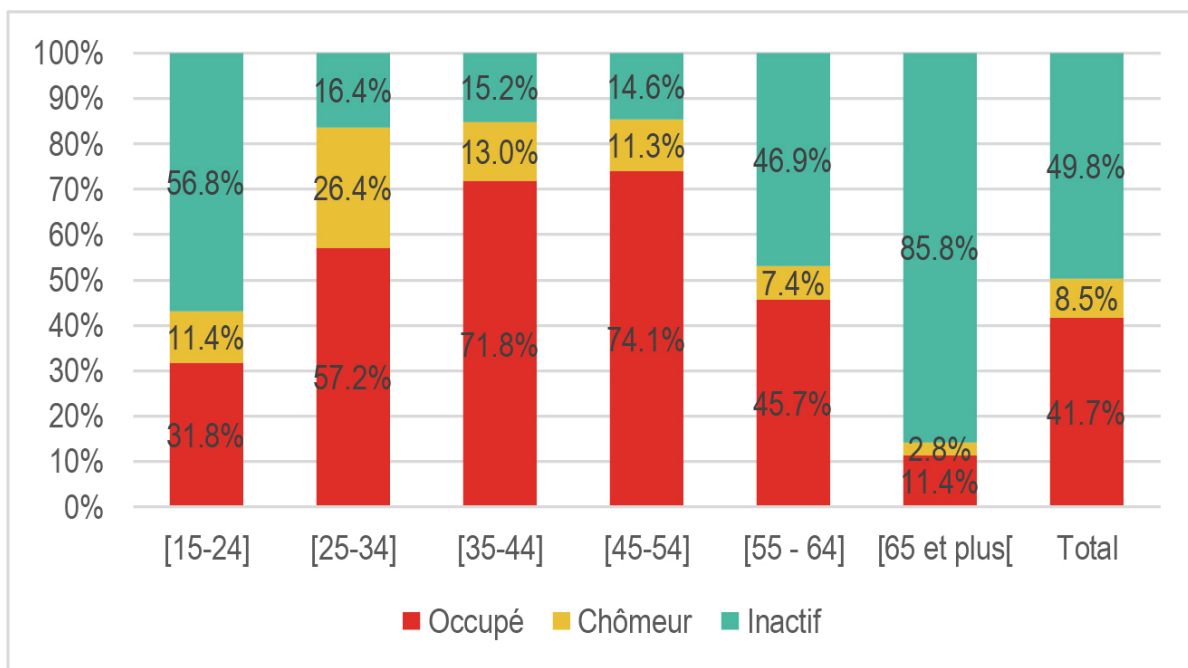
	Couverture sanitaire	Couverture sociale/ Pension de retraite	Congé maladie payé	Congé annuel payé
Sexe				
Homme	49,9%	29,4%	32,6%	28,9%
Femme	70,3%	31,7%	62,9%	53,6%
Période de retour				
Avant 1995	44,9%	21,5%	25,3%	23,2%
[1995-1999]	48,9%	32,3%	36,4%	28,9%
[2000-2004]	62,5%	40,6%	44,7%	36,9%
[2005-2009]	60,0%	38,6%	44,9%	43,4%
[2010-2014]	51,5%	33,5%	35,1%	28,8%
[2015-2020]	53,7%	32,2%	39,4%	35,4%
Région de résidence				
Grand Tunis	64,7%	19,2%	50,7%	47,2%
Nord est	65,3%	41,1%	60,3%	36,4%
Nord-ouest	53,3%	44,3%	44,3%	44,3%
Centre est	64,3%	33,1%	29,1%	21,8%
Centre ouest	12,9%	7,6%	9,9%	7,8%
Sud est	58,1%	46,5%	45,3%	45,7%
Sud-ouest	66,8%	34,4%	57,8%	54,1%
Groupe d’âge au retour				
[15-29]	36,5%	13,7%	18,6%	16,3%
[30-34]	44,8%	16,9%	28,1%	24,5%
[35-39]	50,8%	25,3%	35,9%	29,2%
[40-44]	48,2%	20,6%	33,3%	29,0%
[45-49]	42,7%	28,5%	29,2%	24,1%
[50-54]	53,3%	37,0%	36,1%	33,4%
[55-59]	70,7%	51,7%	46,8%	41,8%
60 et plus	89,5%	83,6%	71,7%	67,3%
Statut matrimonial au retour				
Célibataire	38,9%	14,1%	24,0%	19,6%
Mariée	55,9%	36,5%	38,1%	34,7%

Divorcée	69,6%	28,6%	50,3%	23,9%
Séparée	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Veuve	91,9%	83,9%	88,0%	80,0%
Pays de retour				
Russie	88,4%	80,3%	88,4%	35,6%
Canada	96,9%	40,0%	77,6%	66,7%
Egypte	36,7%	17,5%	36,7%	33,2%
Belgique	59,2%	43,5%	47,0%	42,9%
France	79,3%	61,3%	57,8%	53,6%
Italie	58,3%	25,8%	30,5%	18,1%
Suisse	75,5%	52,8%	71,8%	60,9%
Angleterre	97,4%	88,4%	92,6%	92,6%
Allemagne	63,6%	34,6%	40,3%	44,2%
Turquie	94,3%	34,0%	24,4%	22,0%
USA	73,3%	9,3%	58,1%	29,7%
Maroc	72,4%	23,3%	45,7%	16,0%
Algérie	46,5%	31,2%	32,0%	37,1%
Lybie	19,5%	5,6%	7,6%	6,5%
Iraq	55,0%	14,8%	15,0%	35,9%
Syrie	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%
Kuwait	87,1%	52,9%	40,3%	60,2%
Arabie saoudite	73,3%	25,8%	60,7%	59,0%
Oman	76,9%	26,4%	69,5%	69,4%
Emirates	60,7%	30,7%	68,9%	59,7%
Qatar	62,5%	16,5%	60,5%	61,1%
Total	50,8%	29,5%	34,0%	30,0%

3.4. Activité professionnelle actuelle (au moment de l'enquête)

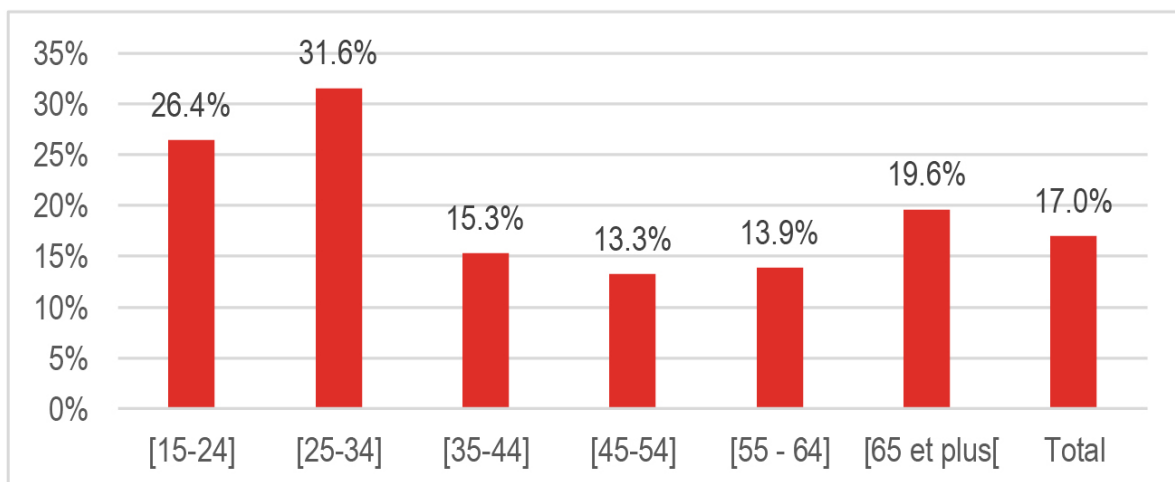
D'après l'enquête, de la moitié des migrants de retour sont des membres actifs dans le paysage économique du pays. Le taux d'activité dépasse les 80% pour les migrants âgés entre 25 et 54 ans.

Figure 21 : Migrants de retour selon le statut professionnel et le groupe d'âge au moment de l'enquête



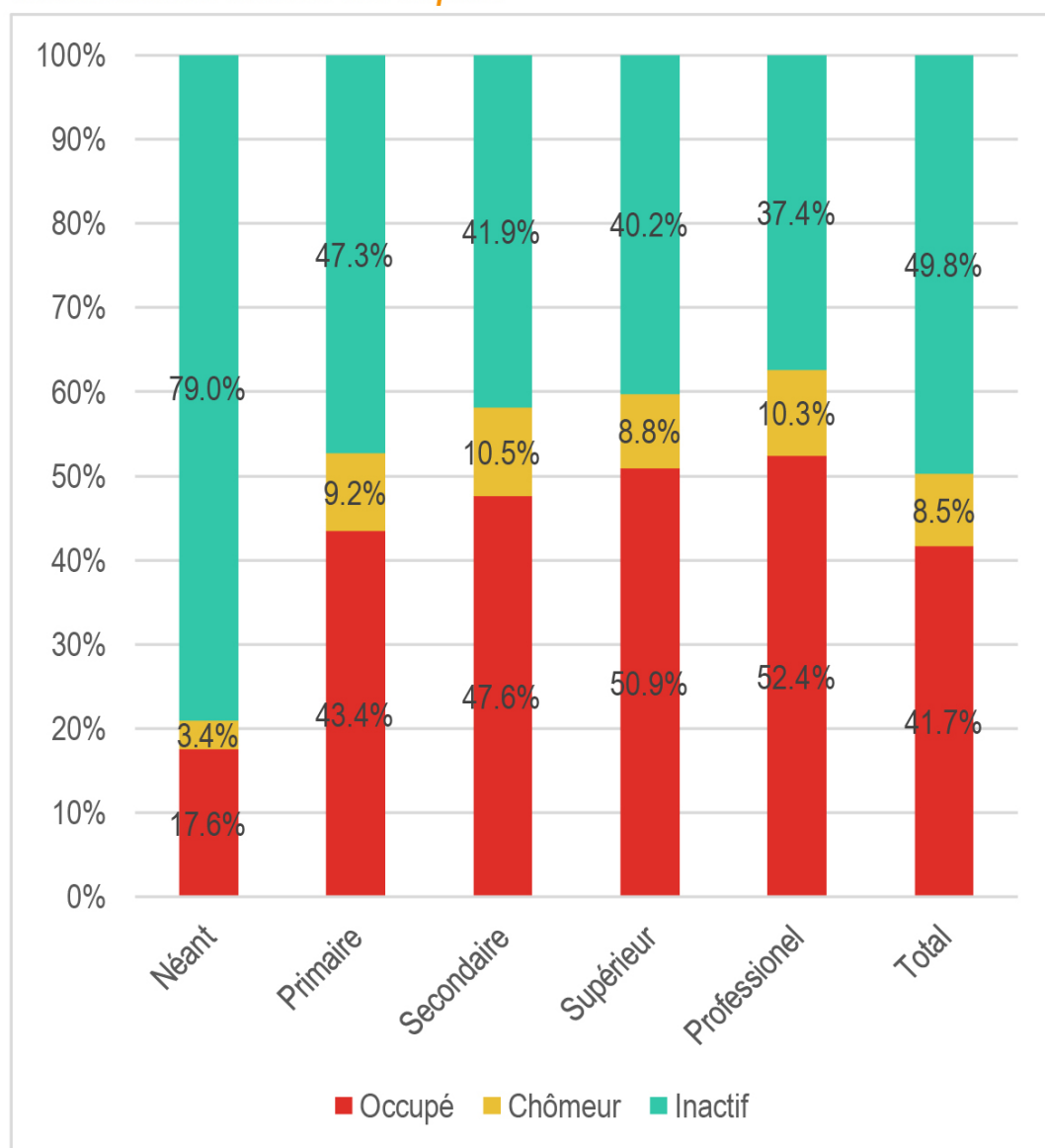
Par contre, le taux de chômage prend de l'ampleur surtout chez les jeunes, en particulier pour ceux âgés entre [25-34] ans où ce dernier enregistre 31,6%.

Figure 22 : Taux de chômage des migrants de retours au moment de l'enquête selon le groupe d'âge



L'examen du niveau d'instruction au moment de l'enquête des migrants de retour révèle que le taux d'activité pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction est de 21,0%. Ce taux dépasse les 50% pour les différents niveaux d'instruction.

Figure 23 : Migrants de retour selon le statut professionnel et le niveau d'instruction au moment de l'enquête



Selon le statut matrimonial, six sur dix migrants mariés sont inactifs. Néanmoins, cette proportion ne dépasse pas les trois sur dix chez les migrants célibataires et dépasse les neuf sur dix chez les veufs.

Figure 24 : Migrants de retour selon le statut professionnel au moment de l'enquête et le statut matrimonial au retour



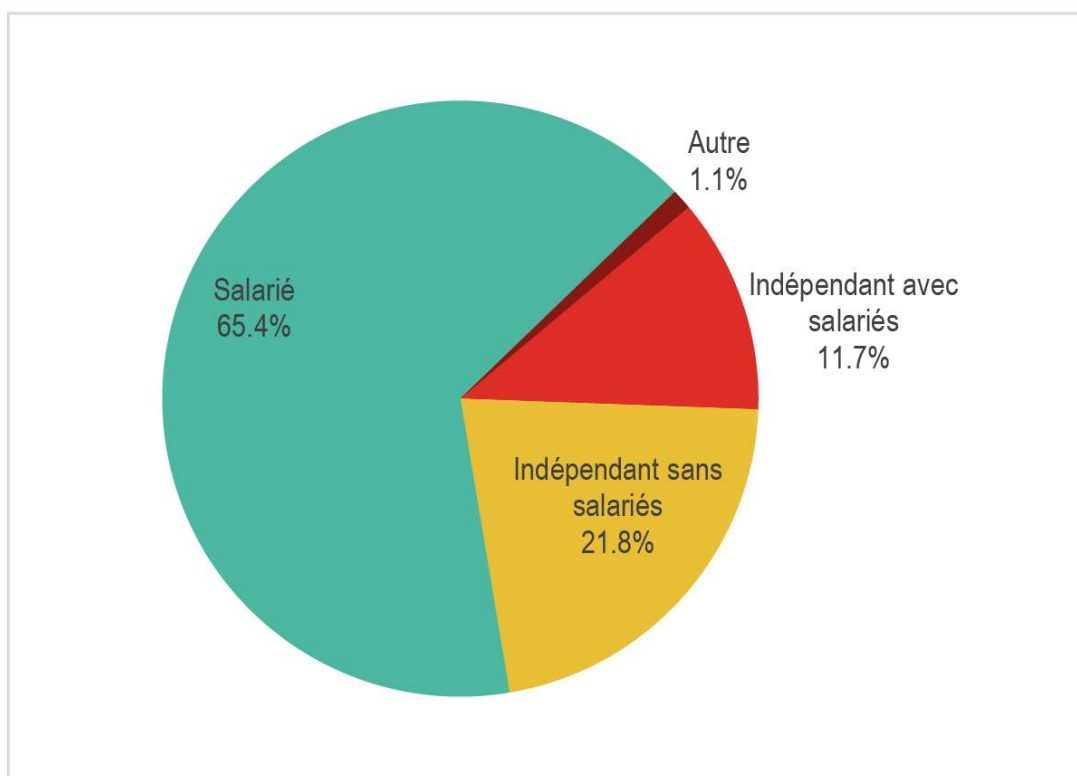
3.4.1. Profil des occupés

Le nombre de migrants de retour occupés au moment de l'enquête est estimé à 88 mille individus. Le profil de ces derniers est décrit ci-après :

■ Situation dans la profession

65,4% des migrants de retours occupés sont des salariés. Les indépendants sans salariés présentent environ le double de ceux avec salariés, soit respectivement 21,8% et 11,7% des migrants occupés.

Figure 25 : Migrants de retour occupés selon la situation dans la profession au moment de l'enquête



La situation dans la profession diffère selon le sexe. Le pourcentage des salariés chez les femmes atteint les 77,7% contre celui des hommes qui est de l'ordre de 64,5% uniquement. Les migrants sans niveau d'instruction sont de plus en plus dans le régime indépendant individuel (soit 34,9% parmi eux). Par ailleurs, 36% des migrants de retour occupés âgés de 65 ans et plus sont des salariés, 43,5% sont des indépendants sans salariés. De même pour les veufs qui sont répartis équitablement en salariés et en indépendants individuels. Avec la recule de la période de retour, le profil de salarié est en train de s'imposer au niveau des migrants : 49,1% des rentrants avant 1995 sont actuellement des salariés, contre 75,1% au niveau des migrants retournant pendant [2015-2020].

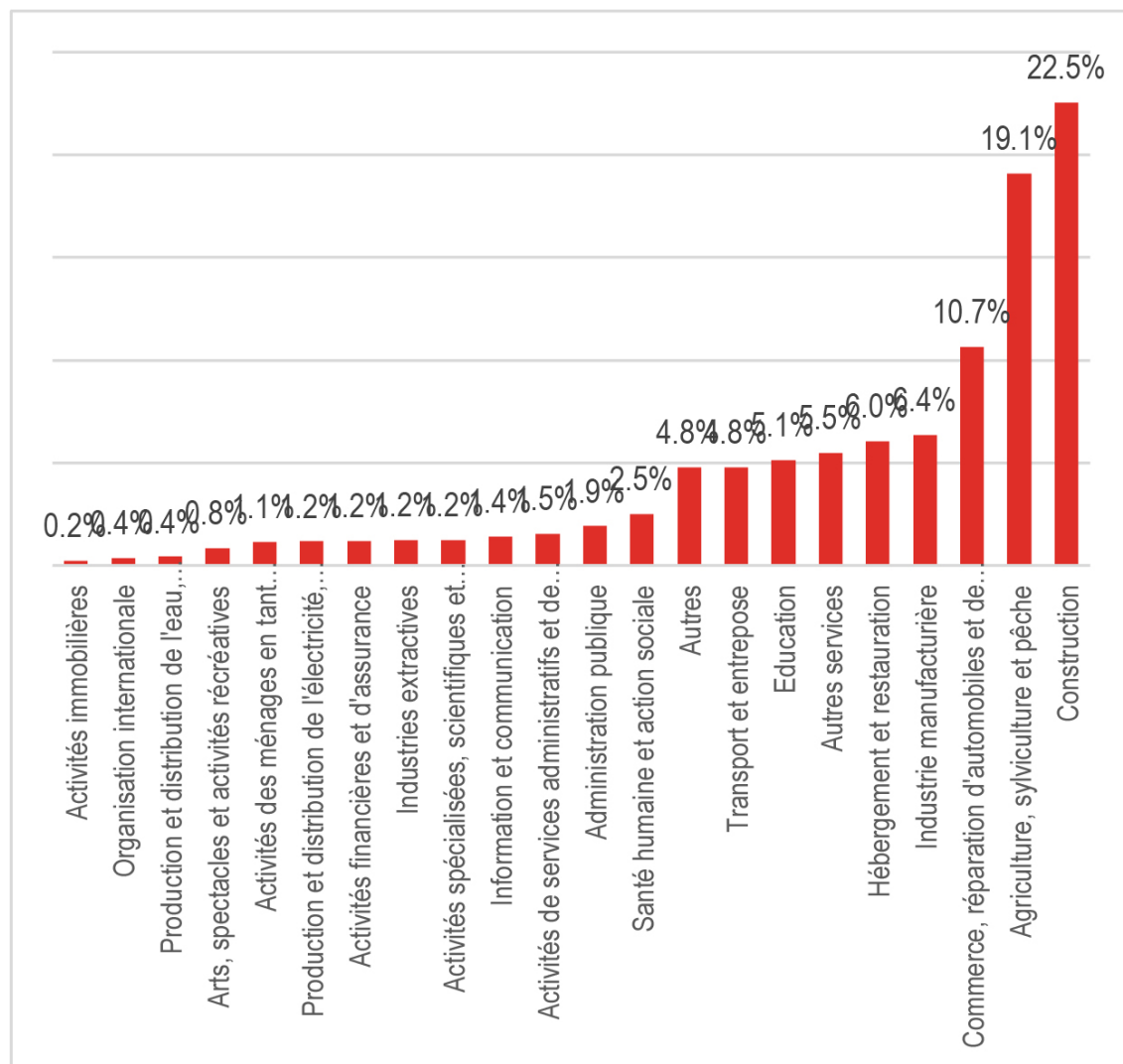
Tableau 23 : Migrants de retour occupés selon la situation dans la profession au moment de l'enquête

	Indépendant avec salariés	Indépendant sans salariés	Salarié	Autre	Total
Sexe					
Homme	12,0%	22,5%	64,5%	1,0%	100,0%
Femme	8,1%	12,2%	77,7%	2,0%	100,0%
Niveau d'instruction actuel					
Néant	10,1%	34,9%	54,0%	1,0%	100,0%
Primaire	9,2%	27,7%	61,9%	1,2%	100,0%
Secondaire	12,3%	21,0%	65,7%	1,0%	100,0%
Supérieur	16,3%	6,8%	76,4%	0,4%	100,0%
Professionnel	12,9%	16,9%	67,8%	2,4%	100,0%
Groupe d'âge actuel					
[15-24]	0,0%	10,6%	79,4%	10,0%	100,0%
[25-34]	7,4%	7,5%	83,9%	1,1%	100,0%
[35-44]	7,8%	17,6%	73,1%	1,6%	100,0%
[45-54]	10,8%	16,7%	71,5%	1,0%	100,0%
[55 - 64]	15,5%	28,8%	55,5%	0,3%	100,0%
[65 et plus]	19,0%	43,5%	36,0%	1,5%	100,0%
Statut matrimonial au retour					
Célibataire	11,3%	19,2%	68,4%	1,1%	100,0%
Mariée	12,2%	23,9%	62,8%	1,1%	100,0%
Divorcée	8,5%	30,1%	61,4%	0,0%	100,0%
Séparée	63,2%	0,0%	36,8%	0,0%	100,0%
Veuve	0,0%	50,0%	50,0%	0,0%	100,0%
Période de retour					
Avant 1995	16,0%	34,2%	49,1%	0,7%	100,0%
[1995-1999]	13,2%	19,5%	67,1%	0,2%	100,0%
[2000-2004]	16,5%	20,4%	63,0%	0,0%	100,0%
[2005-2009]	10,7%	17,8%	70,0%	1,5%	100,0%
[2010-2014]	8,6%	18,8%	71,3%	1,3%	100,0%
[2015-2020]	8,8%	14,6%	75,1%	1,5%	100,0%
Région de résidence					
Grand Tunis	14,6%	15,7%	69,0%	0,6%	100,0%
Nord est	8,5%	20,3%	70,6%	0,6%	100,0%
Nord-ouest	14,2%	24,4%	61,3%	0,0%	100,0%
Centre est	10,8%	20,9%	67,1%	1,2%	100,0%
Centre ouest	12,6%	23,6%	61,8%	2,0%	100,0%
Total	11,7%	21,8%	65,5%	1,1%	100,0%

■ Secteur d'activité

Les secteurs d'activité les plus sollicités actuellement par les migrants de retour occupés sont la construction (22,5%), l'agriculture/ la sylviculture/ la pêche (19,1%) et le commerce/ réparation d'automobiles/ motocycles (10,7%). Les autres migrants sont répartis sur les autres activités économiques.

Figure 26 : Migrants de retour occupés actuellement selon le secteur d'activité



L'analyse par sexe reflète la concentration des femmes migrantes dans le secteur de l'éducation (soit presque une femme sur quatre) et le secteur de la santé humaine et action sociale (13,0%). Selon les groupes d'âge, le secteur de « Agriculture, sylviculture et pêche » est l'orientation de 39,6% des plus que 65 ans. Par ailleurs, les jeunes migrants de retour âgés entre [15-24] ans sont répartis principalement entre le secteur de la construction (19,8%), le Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (19,8%), Agriculture, sylviculture et pêche (17,6%) et Industries manufacturières (16,6%).

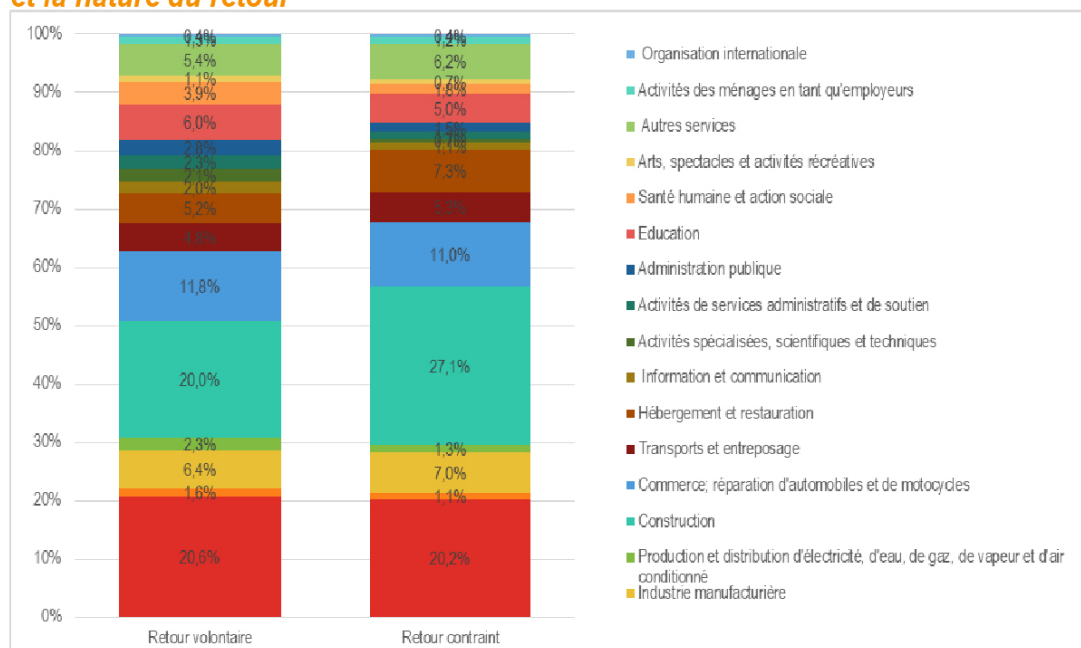
Figure 27 : Migrants de retour occupés actuellement selon le secteur d'activité

	Sexe		Groupe d'âge actuel						Total
	Homme	Femme	[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55-64]	[65 et plus]	
Agriculture, sylviculture et pêche	20,4 %	3,3 %	17,6 %	11,8 %	15,7 %	13,5 %	23,0 %	39,6 %	19,1 %
Industries extractives	1,3 %	0,3 %	0,0%	0,8%	1,3%	1,8%	1,0%	0,7%	1,2%
Industries manufacturières	6,5 %	4,2 %	16,6 %	6,5%	7,3%	5,2%	7,2%	4,6%	6,4%
Production et distribution de l'électricité, du gaz, de la vapeur et de l'air conditionné	1,2 %	1,1 %	0,0%	0,9%	0,3%	1,7%	1,4%	1,5%	1,2%
Production et distribution de l'eau, assainissement, valorisation et traitement des déchets	0,5 %	0,0 %	0,0%	1,0%	0,0%	0,6%	0,2%	0,7%	0,4%
Construction	24,4 %	0,1 %	19,8 %	29,9 %	24,0 %	25,4 %	20,3 %	9,1%	22,5 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	10,9 %	7,1 %	19,8 %	9,0%	10,9 %	10,5 %	9,5%	14,5 %	10,7 %
Transport et entrepose	5,1 %	1,0 %	0,3%	1,7%	4,5%	5,5%	6,3%	3,7%	4,8%
Hébergement et restauration	6,2 %	4,2 %	12,1 %	10,1 %	6,8%	6,4%	3,8%	4,0%	6,0%
Information et communication	1,2 %	4,2 %	0,0%	3,0%	2,4%	1,0%	0,8%	0,2%	1,4%
Activités financières et	1,0 %	4,1 %	0,0%	1,7%	1,2%	1,2%	0,6%	2,2%	1,2%

d'assurance									
Activités immobilières	0,2 %	0,8 %	0,0%	0,4%	0,1%	0,1%	0,5%	0,0%	0,2%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1 %	2,5 %	0,0%	3,3%	0,3%	1,2%	1,4%	0,7%	1,2%
Activités de services administratifs et de soutien	1,5 %	2,1 %	8,1%	0,5%	2,4%	1,4%	1,1%	1,5%	1,5%
Administration publique	1,7 %	4,5 %	0,6%	1,7%	0,8%	2,5%	2,4%	2,1%	1,9%
Education	3,5 %	24,8 %	2,6%	3,0%	5,1%	7,3%	5,4%	1,3%	5,1%
Santé humaine et action sociale	1,7 %	13,0 %	0,6%	1,4%	3,3%	2,2%	3,2%	1,3%	2,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,9 %	0,5 %	0,0%	2,0%	0,7%	0,7%	0,7%	0,5%	0,8%
Autres services	5,3 %	8,2 %	0,0%	7,1%	7,1%	5,2%	4,4%	4,0%	5,5%
Activités des ménages en tant qu'employeurs et producteurs	0,9 %	4,3 %	1,7%	1,4%	0,9%	1,5%	0,7%	1,6%	1,1%
Organisation internationale	0,3 %	1,2 %	0,0%	0,1%	0,7%	0,2%	0,2%	0,7%	0,4%
Autres	4,5 %	8,4 %	0,3%	2,8%	4,4%	4,9%	5,7%	5,5%	4,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En tenant compte de la vulnérabilité du secteur de la construction étant donné l'informalité qui le spécifie par rapport à d'autres secteurs d'activité, on trouve que ce secteur attire 27,1% des migrants contraints, contre 20,0% uniquement des migrants qui ont décidé eux même de rentrer au pays.

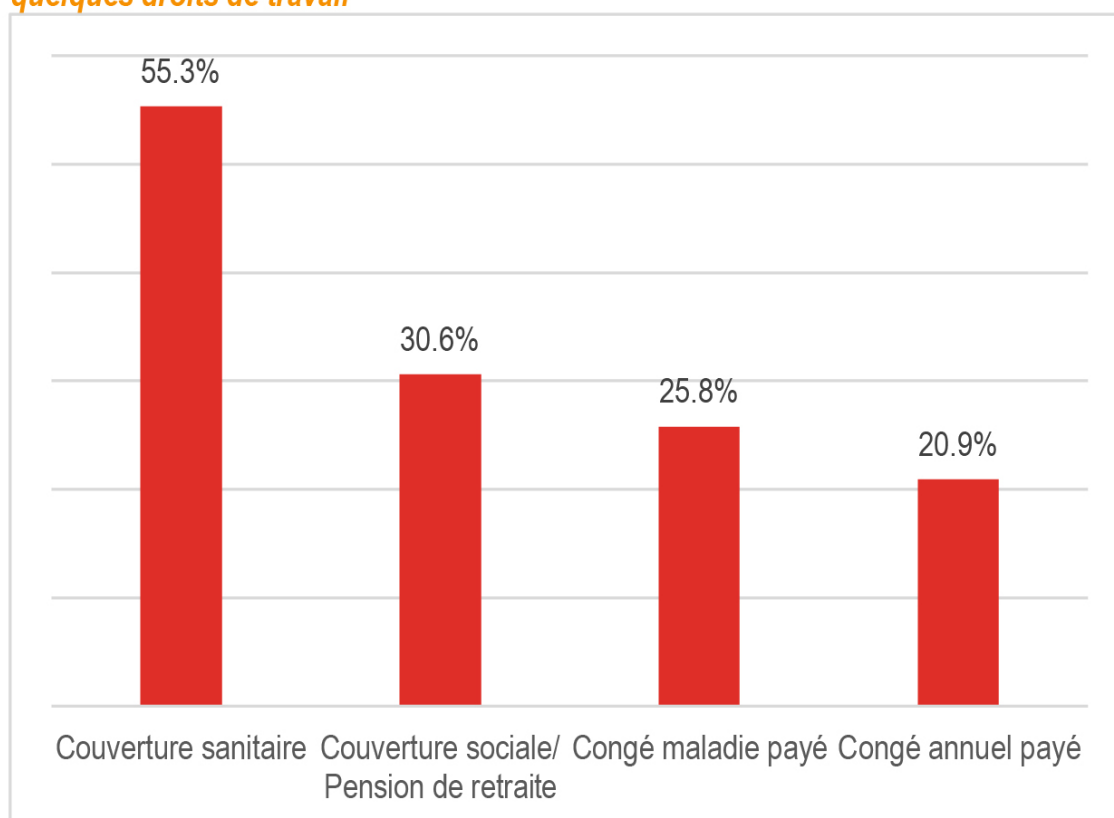
Figure 28 : Migrants de retour occupés actuellement selon le secteur d'activité et la nature du retour



■ Conditions de travail

La majorité des migrants de retour travaillent dans des conditions vulnérables : 55,3% ont une couverture sanitaire, sinon, plus des deux tiers ne possèdent pas de couverture sociale (69,4%), ni le droit à des congés maladie payés (74,2%) ou des congés annuels payés (79,1%).

Figure 29 : Migrants de retour occupés selon le degré d'application de quelques droits de travail



Du côté genre, les conditions de travail des femmes migrantes occupées sont relativement meilleures que celles des hommes : 77,9% des femmes bénéficient d'une couverture sanitaire contre 53,5% chez les hommes. Tandis que 50,1% des femmes ont des congés annuels payés, que 18,5% en profitent parmi les hommes. Le taux de couverture sanitaire atteint ses pics en particulier chez les migrants qui ont un niveau d'instruction supérieur (soit 89,2%), et chez ceux qui résident au Sud-Ouest (soit 77,0%). Néanmoins, ce taux enregistre 27,4% uniquement chez les migrants de retour du Centre-Ouest, et que 37,9% chez les migrants âgés entre [25-34] ans. De même, les migrants de retour résidant au Sud-Ouest bénéficient non seulement du meilleur taux de couverture sanitaire, mais aussi d'un taux de couverture sociale le plus élevé par rapport aux autres régions avec 59,9%, contre 12,5% uniquement au Centre-Ouest, dont les droits aux congés payés (maladie ou annuel) sont négligés par les employeurs des migrants de retour dans cette région (au-dessous de 10%). Selon le niveau d'instruction, les migrants sans aucun niveau sont généralement privés des congés payés vue la nature, entre autres, de leurs emplois.

Figure 30 : Migrants de retour occupés selon le degré d'application de quelques droits de travail

	Couverture sanitaire	Couverture sociale/ Pension de retraite	Congé maladie payé	Congé annuel payé
Sexe				
Homme	53,4%	30,0%	23,0%	18,5%
Femme	77,9%	37,9%	60,1%	50,1%
Période de retour				
Avant 1995	59,9%	39,2%	22,6%	18,6%
[1995-1999]	67,1%	38,3%	32,1%	24,0%
[2000-2004]	66,6%	36,6%	34,2%	28,8%
[2005-2009]	59,0%	31,3%	35,0%	26,2%
[2010-2014]	47,2%	22,6%	19,5%	16,2%
[2015-2020]	49,6%	24,8%	26,2%	21,7%
Région de résidence				
Grand Tunis	72,7%	31,7%	46,4%	41,9%
Nord est	69,5%	45,3%	34,3%	20,4%
Nord-ouest	50,3%	22,1%	16,6%	13,1%
Centre est	58,8%	41,9%	23,6%	17,1%
Centre ouest	27,4%	12,5%	8,9%	7,9%
Sud est	51,0%	20,7%	18,4%	15,4%
Sud-ouest	77,0%	59,5%	44,1%	43,7%

Groupe d'âge actuel				
[15-24]	58,1%	26,9%	39,6%	26,5%
[25-34]	37,9%	14,3%	19,6%	18,4%
[35-44]	51,0%	22,7%	23,4%	19,8%
[45-54]	62,5%	34,8%	33,9%	26,0%
[55 - 64]	59,4%	34,2%	25,9%	20,8%
[65 et plus [	54,8%	46,4%	15,4%	12,6%
Niveau d'instruction				
Néant	44,1%	24,8%	5,5%	3,8%
Primaire	42,1%	22,9%	11,3%	6,4%
Secondaire	53,4%	27,6%	20,3%	17,1%
Supérieur	89,2%	51,5%	69,6%	61,2%
Professionnel	58,9%	38,0%	35,3%	29,8%
Total	55,3%	30,6%	25,8%	20,9%

3.4.2. Profil des chômeurs

Le nombre des migrants de retour qui se trouvent en chômage est d'environ 18 mille migrants, dont 15,8% uniquement n'ont aucune expérience professionnelle. Ce taux atteint 47,8% chez les femmes. Par rapport à la composition démographique de ces migrants en chômage, environ un sur quatre jeunes (âgés entre 15 et 34 ans) n'a jamais travaillé. Le taux des non expérimentés s'élève avec l'amélioration du niveau d'instruction : il est de 30,5% chez les migrants ayant un niveau supérieur, contre 9,3% pour ceux en niveau primaire. Cependant, la majorité des migrants chômeurs du Nord-Ouest (95%) et du Centre-Ouest (93,6%) ont déjà travaillé.

Tableau 24 : Taux des migrants de retour en chômage et sans expérience professionnelle

Sexe							
Homme		Femme			Total		
10,9%		47,8%			15,8%		
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus [	Total	
23,4%	26,4%	13,2%	14,0%	9,5%	12,6%	15,8%	
Niveau d'instruction							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel	Total		
12,6%	9,3%	18,2%	30,5%	8,9%	15,8%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord- ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud- ouest	Total
20,6%	22,1%	5,0%	15,7%	6,4%	22,3%	20,0%	15,8%
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total	
17,6%	14,1%	12,3%	-	4,7%		15,8%	
Période de retour							
Avant 1995	[1995- 1999]	[2000- 2004]	[2005- 2009]	[2010- 2014]	[2015- 2020]	Total	
9,2%	15,2%	25,0%	14,5%	13,7%	19,9%	15,8%	

3.4.3. Profil des inactifs

Le nombre des migrants de retour inactifs est de l'ordre de 105 mille migrants, dont 59,2% se trouvent en retraite, 17,7% en situation d'incapacité (maladie ou handicap), et 16,4% assurent des tâches domestiques. Le motif de l'inactivité varie selon plusieurs critères : la retraite est le motif principal de 72,9% des hommes inactifs, tandis que 63,5% des femmes sont inactives vu leurs tâches domestiques. 90,5% des jeunes [15-24] ans sont inactifs en raison des études/ formation, de la moitié des adultes âgés entre 35 et 54 ans inactifs s'occupent des tâches domestiques, tandis que le motif de l'inactivité des vieux migrants (55 ans et plus) est la retraite.

Les inactifs ayant un niveau d'instruction supérieur sont principalement en retraite (73,5%), ainsi que ceux qui ont suivi un cursus professionnel (70,1%). D'après le statut matrimonial, environ un tiers (35,7%) des migrants inactifs en séparation ont des occupations domestiques, alors que 9,3% des célibataires inactifs sont dans la même situation. Par ailleurs, les causes de l'inactivité relatives à la retraite ou à l'incapacité se réduisent avec la proximité de la période de retour : 64,4% des inactifs rentrants avant 1995 sont en retraite, alors que 45,2% des inactifs retournés pendant [2015-2020] le sont.

Tableau 25 : Migrants de retour inactifs actuellement selon le motif d'inactivité

	Etudes/ formatio n	Tâches domesti ques	Maladie/ handica p	Retraite	Autre	Total
Sexe						
Homme	0,6%	1,1%	21,1%	72,9%	4,4%	100,0%
Femme	3,3%	63,5%	7,5%	17,2%	8,4%	100,0%
Groupe d'âge actuel						
[15-24]	90,5%	0,0%	1,4%	0,0%	8,1%	100,0%
[25-34]	11,6%	53,3%	10,6%	0,0%	24,5%	100,0%
[35-44]	0,1%	56,1%	17,4%	2,7%	23,7%	100,0%
[45-54]	1,0%	50,2%	21,6%	8,9%	18,3%	100,0%
[55 - 64]	0,1%	22,4%	20,3%	49,8%	7,3%	100,0%
[65 et plus [	0,0%	8,2%	17,1%	72,9%	1,8%	100,0%
Niveau d'instruction actuel						
Néant	0,0%	12,4%	27,5%	56,9%	3,2%	100,0%
Primaire	0,1%	16,1%	20,1%	58,6%	5,2%	100,0%
Secondaire	2,3%	24,8%	11,7%	52,4%	8,8%	100,0%
Supérieur	5,7%	13,1%	2,9%	73,5%	4,8%	100,0%
Professionne l	0,3%	12,7%	11,2%	70,1%	5,7%	100,0%
Statut matrimonial au retour						
Célibataire	6,1%	9,3%	19,9%	57,9%	6,8%	100,0%
Mariée	0,1%	18,2%	16,9%	59,9%	4,9%	100,0%
Divorcée	1,2%	11,5%	21,4%	44,4%	21,4%	100,0%
Séparée	0,0%	35,7%	18,8%	45,5%	0,0%	100,0%
Veuve	0,0%	20,2%	32,9%	44,6%	2,3%	100,0%
Période de retour						
Avant 1995	0,0%	12,0%	20,2%	64,4%	3,4%	100,0%
[1995-1999]	0,0%	12,7%	19,5%	62,6%	5,2%	100,0%
[2000-2004]	0,8%	15,6%	15,7%	62,3%	5,5%	100,0%
[2005-2009]	0,3%	22,2%	17,6%	56,9%	3,1%	100,0%
[2010-2014]	0,5%	22,9%	14,6%	55,5%	6,5%	100,0%
[2015-2020]	6,4%	24,3%	12,8%	45,2%	11,2%	100,0%
Total	1,3%	16,4%	17,7%	59,2%	5,4%	100,0%

Encadré 2 : Profil professionnel des migrants de retour

La majorité des migrants de retour (79,7%) ont exercé un emploi pendant leur séjour à l'étranger, en particulier les hommes (90,4%), tandis que près des $\frac{3}{4}$ des femmes n'ont exercé aucune activité professionnelle. En revanche, 83,4% des migrants de retour étaient actifs avant leur départ, soit 45,8% au niveau des femmes contre 90,6% chez les hommes.

Le taux d'activité s'est réduit au fil du temps pour atteindre 50,2% uniquement au moment de l'enquête.

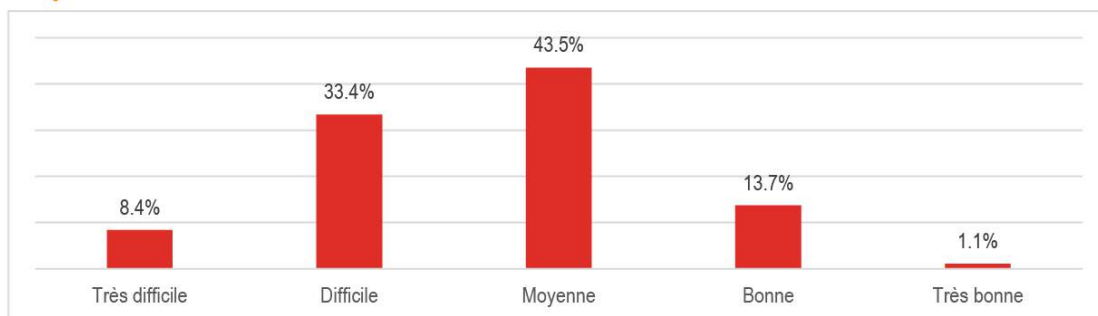
En relation avec la nature du retour, les migrants contraints étaient moins inactifs que ceux qui se sont retournés volontairement que ce soit avant le départ ou après le retour. Ils étaient aussi plus présents sur le marché de l'emploi pendant le séjour à l'étranger.

4. Conditions de départ à l'étranger

4.1. Situation financière du ménage avant le départ

41,8% des migrants de retour ont déclaré qu'ils vivaient dans une situation financière difficile, ou voire très difficile, avant le départ à l'étranger. Toutefois, 14,8% étaient épanouis financièrement (bonne/ très bonne situation financière).

Figure 31 : Migrants de retour selon la situation financière du ménage avant le départ



En relation principalement avec la raison du départ, 1/3 des femmes vivaient dans de bonnes conditions financières avant de quitter le pays, tandis que 11,1% d'hommes étaient dans la même situation. Par rapport à la région de résidence, les migrants de retour de Grand-Tunis se distinguent par l'importance de la classe aisée qui présentait 36,7%. Cette classe était de l'ordre de 5,5% pour les migrants du Sud-Est. La proportion des migrants appartenant à la classe moyenne augmentait avec l'âge de départ : Elle présentait 38,6% pour les moins de 15 ans, et 49,5% pour les âgés de 45 ans et plus au départ.

Quant au statut matrimonial de départ, 31,2% des migrants veufs vivaient dans une situation financière aisée et la classe moyenne présentait 60,8%. En revanche, la majorité des célibataires (45,3%) demeuraient dans des conditions financières difficiles.

En ce qui concerne la direction des migrants de départ, l'Angleterre, l'USA et le Canada étaient sollicités par des aisés financièrement avec respectivement 56,9%, 53,5% et 44,8% des migrants. En contrepartie, la majorité qui ont quitté vers la Lybie, l'Italie et la France appartenaient à des ménages nécessiteux, soit respectivement 58,4%, 45,0% et 39,7% des migrants accueillis.

Tableau 26 : Migrants de retour selon la situation financière du ménage avant le départ

	Très difficile	Difficile	Moyenne	Bonne	Très bonne	Total
Sexe						
Homme	9,8%	37,8%	41,3%	10,4%	0,7%	100,0%
Femme	1,2%	10,9%	54,8%	30,5%	2,6%	100,0%
Période de retour						
Avant 1995	10,1%	37,3%	40,1%	11,7%	0,9%	100,0%
[1995-1999]	8,2%	33,3%	42,6%	14,6%	1,3%	100,0%
[2000-2004]	7,3%	29,3%	45,7%	15,3%	2,3%	100,0%
[2005-2009]	8,6%	28,5%	49,6%	12,6%	0,7%	100,0%
[2010-2014]	6,6%	36,5%	43,1%	12,7%	1,1%	100,0%
[2015-2020]	6,9%	27,8%	46,6%	17,6%	1,1%	100,0%
Région de résidence						
Grand Tunis	2,6%	16,1%	44,6%	33,5%	3,2%	100,0%
Nord est	8,4%	28,2%	49,8%	12,5%	1,1%	100,0%
Nord-ouest	4,5%	49,3%	37,0%	8,9%	0,3%	100,0%
Centre est	7,7%	36,9%	44,4%	10,5%	0,5%	100,0%
Centre ouest	15,3%	38,0%	37,4%	8,9%	0,4%	100,0%
Sud est	8,3%	38,2%	47,9%	5,1%	0,4%	100,0%
Sud-ouest	21,9%	29,1%	34,8%	12,2%	2,1%	100,0%
Groupe d'âge au départ						
Moins 15 ans	12,7%	21,5%	38,6%	24,8%	2,4%	100,0%
[15-24]	9,8%	35,1%	41,6%	12,5%	1,0%	100,0%
[25-34]	7,1%	33,3%	44,6%	14,1%	0,9%	100,0%
[35-44]	6,8%	34,5%	46,5%	10,9%	1,2%	100,0%
[45 ET plus]	4,7%	23,8%	49,5%	20,1%	1,9%	100,0%
Statut matrimonial au départ						
Célibataire	9,9%	35,4%	41,5%	12,3%	0,9%	100,0%
Mariée	6,0%	30,4%	46,4%	15,9%	1,2%	100,0%
Divorcée	0,0%	34,6%	54,1%	3,7%	7,6%	100,0%
Séparée	0,0%	42,0%	58,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Veuve	0,0%	8,0%	60,8%	30,9%	0,3%	100,0%
Pays d'accueil au départ						
Canada	0,0%	1,7%	53,5%	44,2%	0,6%	100,0%
Emirates	2,4%	9,9%	55,6%	28,7%	3,3%	100,0%
Lybie	12,8%	45,6%	36,8%	4,5%	0,4%	100,0%
Maroc	0,0%	18,5%	47,4%	24,8%	9,3%	100,0%
Allemagne	2,4%	13,2%	54,5%	26,9%	3,1%	100,0%

Arabie Saoudite	0,8%	11,6%	59,4%	26,4%	1,8%	100,0%
USA	4,8%	7,5%	34,2%	53,5%	0,0%	100,0%
Italie	8,6%	36,4%	45,3%	9,0%	0,7%	100,0%
France	7,7%	32,0%	42,7%	16,5%	1,1%	100,0%
Belgique	0,6%	18,5%	50,8%	26,1%	4,0%	100,0%
Oman	0,4%	5,3%	60,1%	34,2%	0,0%	100,0%
Qatar	0,0%	13,6%	69,6%	15,8%	1,0%	100,0%
Suisse	0,0%	29,6%	36,8%	30,6%	2,9%	100,0%
Algérie	8,7%	28,6%	50,9%	7,5%	4,3%	100,0%
Angleterre	0,0%	2,6%	40,5%	56,9%	0,0%	100,0%
Autres pays du moyen orient	1,6%	19,7%	49,5%	28,7%	0,5%	100,0%
Autres pays européens	4,9%	13,0%	56,8%	21,9%	3,4%	100,0%
Autre	0,0%	15,2%	49,8%	32,6%	2,5%	100,0%
Total	8,4%	33,4%	43,5%	13,7%	1,1%	100,0%

Par ailleurs, la situation financière du ménage de 43,9% des migrants, dont le retour était contraint, était au-dessous de la moyenne d'après leurs déclarations (contre 39,7% chez les migrants volontaires).

La situation s'amplifie en pire en particulier chez les migrants qui ont été expulsés par les autorités du pays d'accueil, où 59,6% vivaient avant le départ dans une situation financière difficile, voire même très difficile.

Tableau 27 : Migrants de retour selon la situation financière du ménage avant le départ et la nature du retour

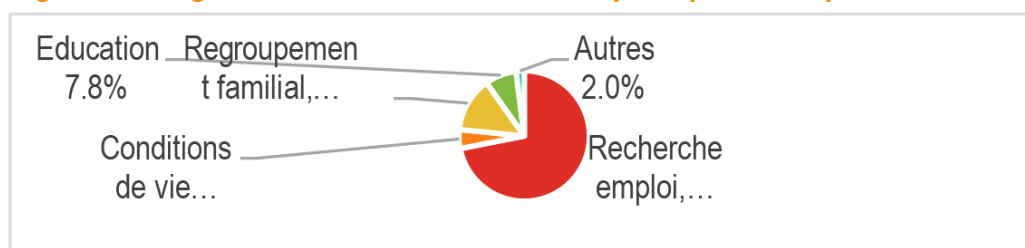
	Très difficile	Difficile	Moyenn e	Bonne	Très bonne	Total
Retour volontaire	9,1%	30,6%	44,3%	14,8%	1,2%	100,0%
Retraite	12,2%	43,5%	34,4%	9,4%	0,4%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	2,3%	30,5%	40,3%	24,3%	2,6%	100,0%
Meilleures conditions de vie	6,9%	33,0%	44,4%	14,2%	1,5%	100,0%
Raisons familiales	9,8%	29,5%	45,2%	14,3%	1,2%	100,0%
Education et formation	2,3%	9,4%	59,3%	27,1%	1,8%	100,0%

Retour contraint	7,5%	36,3%	42,7%	12,5%	0,9%	100,0%
Raisons liées au travail	5,4%	26,6%	49,1%	17,6%	1,3%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	7,6%	39,3%	41,6%	10,8%	0,7%	100,0%
Expulsion	11,2%	48,3%	33,3%	6,5%	0,5%	100,0%
Autre	17,1%	7,5%	34,9%	28,9%	11,6%	100,0%
Total	8,4%	33,4%	43,5%	13,7%	1,1%	100,0%

4.2. Raison principale de départ

La raison principale de 71,9% des migrants de retour était l'emploi. En second lieu, le regroupement familial ou le mariage qui présentait le motif de 13,6% parmi eux.

Figure 32 : Migrants de retour selon la raison principale de départ



Tandis que l'emploi présentait la raison principale de 83,7% des migrants hommes, la majorité des femmes (73,1%) ont quitté pour rejoindre la famille ou pour mariage. Au fil des années et selon la période de retour, les causes de départ sont relativement similaires. Un grand nombre de migrants (23,7%) du Sud-Ouest ont principalement quitté le pays dans le souhait d'améliorer leurs conditions de vie, tandis que la majorité des migrants du Centre-Ouest (84,8%) et Nord-Ouest (83,2%) ciblaient des opportunités de travail à travers la migration. Par rapport à l'âge de départ, la cause principale de 80,7% des migrants âgés entre 35 et 44 ans était la recherche d'emploi, cette proportion se réduisait à 40% chez les moins de 15 ans dont 42% parmi eux ont quitté le pays au détriment du regroupement familial.

Bien que, plus qu'un sur deux migrants quittait le pays pour le travail pour le cas des célibataires, des mariés et des divorcés, 66,7% des migrants veufs quittaient pour rejoindre la famille. En examinant le profil des migrants de retour selon le pays d'accueil de départ, la Lybie présentait la destination des chercheurs d'emploi d'excellence, soit 88,2% parmi les migrants accueillis. La Belgique et quelques pays du moyen orient (Qatar, Emirates, ...)

recevaient beaucoup de migrants pour des raisons de regroupement familial ou mariage, soit plus qu'un quart des migrants accueilli.

Tableau 28 : Migrants de retour selon la raison principale de départ

	Recherche emploi, obtention d'emploi, conditions meilleures de travail	Condit ions de vie	Regroup ement familial, mariage	Educati on	Autres	Total
Sexe						
Homme	83,7%	5,3%	1,8%	7,6%	1,6%	100,0 %
Femme	12,2%	1,6%	73,1%	9,1%	3,9%	100,0 %
Période de retour						
Avant 1995	72,1%	4,3%	12,6%	9,1%	2,0%	100,0 %
[1995- 1999]	74,5%	4,1%	12,1%	7,5%	1,7%	100,0 %
[2000- 2004]	75,6%	4,0%	11,7%	7,8%	0,9%	100,0 %
[2005- 2009]	69,2%	5,2%	14,9%	7,8%	3,0%	100,0 %
[2010- 2014]	76,6%	5,1%	12,4%	4,7%	1,3%	100,0 %
[2015- 2020]	67,4%	5,3%	16,7%	8,2%	2,5%	100,0 %
Région de résidence						
Grand Tunis	52,3%	4,3%	20,1%	20,7%	2,6%	100,0 %
Nord est	67,5%	4,8%	16,1%	8,2%	3,3%	100,0 %
Nord- ouest	83,2%	1,8%	10,4%	2,3%	2,3%	100,0 %
Centre est	72,7%	3,5%	15,9%	5,9%	2,0%	100,0 %
Centre ouest	84,8%	6,0%	4,8%	3,3%	1,1%	100,0 %
Sud est	79,7%	3,6%	12,1%	3,3%	1,4%	100,0 %
Sud-ouest	52,9%	23,7%	11,3%	10,0%	2,2%	100,0

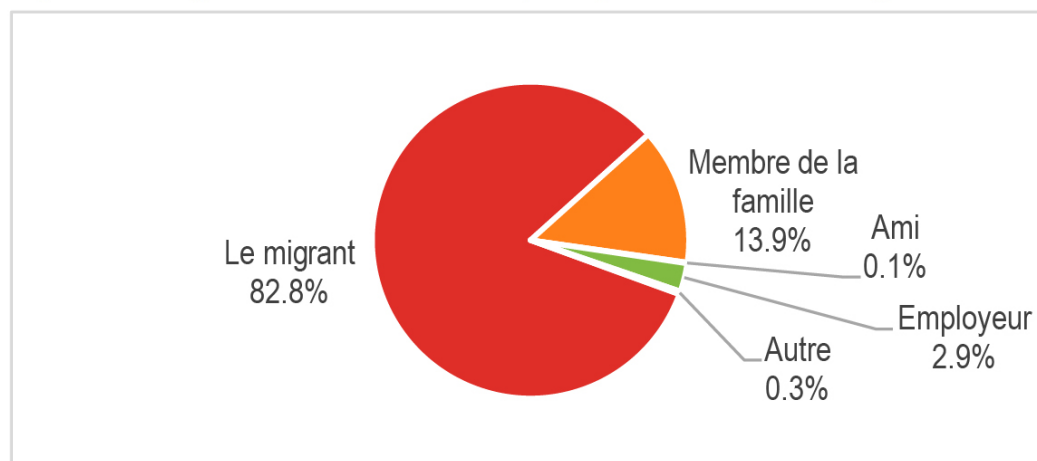
						%
Groupe d'âge au départ						
Moins 15 ans	40,0%	5,6%	42,0%	8,2%	4,2%	100,0%
[15-24]	68,4%	4,2%	13,5%	12,0%	1,9%	100,0%
[25-34]	77,8%	4,8%	10,8%	5,5%	1,0%	100,0%
[35-44]	80,7%	5,8%	9,3%	1,5%	2,7%	100,0%
[45 ET plus [	58,6%	5,0%	26,7%	2,0%	7,7%	100,0%
Statut matrimonial au départ						
Célibataire	76,7%	5,0%	4,7%	12,0%	1,6%	100,0%
Mariée	64,7%	4,2%	27,4%	1,4%	2,3%	100,0%
Divorcée	79,9%	0,9%	8,7%	0,0%	10,6%	100,0%
Séparée	42,0%	0,0%	16,0%	0,0%	42,0%	100,0%
Veuve	5,5%	3,1%	66,7%	0,0%	24,7%	100,0%
Pays d'accueil au départ						
Canada	23,4%	0,1%	25,4%	47,5%	3,6%	100,0%
Emirates	65,5%	1,0%	27,7%	1,9%	3,9%	100,0%
Lybie	88,2%	5,3%	5,7%	0,2%	0,6%	100,0%
Maroc	49,9%	7,5%	13,3%	27,1%	2,1%	100,0%
Allemagne	47,7%	4,5%	25,7%	19,2%	3,0%	100,0%
Arabie Saoudite	74,7%	2,3%	21,3%	0,3%	1,4%	100,0%
USA	33,0%	6,6%	15,3%	43,4%	1,7%	100,0%
Italie	74,1%	4,8%	15,1%	2,7%	3,3%	100,0%
France	62,3%	5,1%	16,0%	13,8%	2,7%	100,0%

Belgique	28,9%	0,0%	34,7%	35,2%	1,2%	100,0 %
Oman	68,2%	3,6%	22,6%	3,8%	1,8%	100,0 %
Qatar	63,7%	3,4%	29,4%	0,7%	2,7%	100,0 %
Suisse	62,3%	4,7%	17,9%	13,7%	1,5%	100,0 %
Algérie	74,6%	2,0%	14,9%	7,0%	1,5%	100,0 %
Angleterre	26,5%	0,0%	5,2%	52,3%	16,0%	100,0 %
Autres pays du moyen orient	44,0%	4,8%	34,7%	16,0%	0,5%	100,0 %
Autres pays européens	51,4%	4,3%	14,0%	25,8%	4,6%	100,0 %
Autre	52,0%	1,8%	8,8%	33,8%	3,6%	100,0 %
Total	71,9%	4,7%	13,6%	7,8%	2,0%	100,0 %

4.3. Principal décideur de la migration

La migration est décidée par le migrant de retour lui-même dans huit cas sur dix (soit 82,8%). Les membres de la famille n'interviennent dans cette décision que dans 13,9% des cas. De l'autre côté, la marge du manœuvre de l'employeur est limitée à 2,9% des cas.

Figure 33 : Migrants de retour selon le principal décideur de la migration



Eventuellement et en tenant compte de la raison principale pour quitter le pays, la décision de la migration de la femme revenait généralement à un membre de la famille, soit 69,2% des cas. Le décideur principal de la migration pour les migrants de retour hommes revenait en général à eux-mêmes (93,9%). Aucune influence dans la prise de décision de la migration en relation avec la période de retour. Par contre, les migrants de retour du Grand-Tunis étaient les plus dépendants des autres dans la prise de décision de la migration : 73,0% uniquement des migrants de cette région ont pris eux-mêmes la décision de la migration, contre 92,5% pour la région du Centre-Ouest. De même, la décision chez un grand nombre de migrants de retour (41,5%), qui avaient moins de 15 ans au moment de départ vers l'étranger, revenait aux membres de leurs familles. Avec respectivement 84,0% et 64,5%, le décideur principal de la migration des séparés et des veufs était aussi la famille. Selon le pays d'accueil de départ, 91,6% des migrants de retour, dont la destination était la Lybie, ont pris la décision de la migration par eux-mêmes, contre 50,1% uniquement pour le cas des migrants vers l'Angleterre. Ce dernier a enregistré l'intervention l'employeur dans la décision de la migration de 16,1% de ses migrants.

Tableau 29 : Migrants de retour selon le principal décideur de la migration

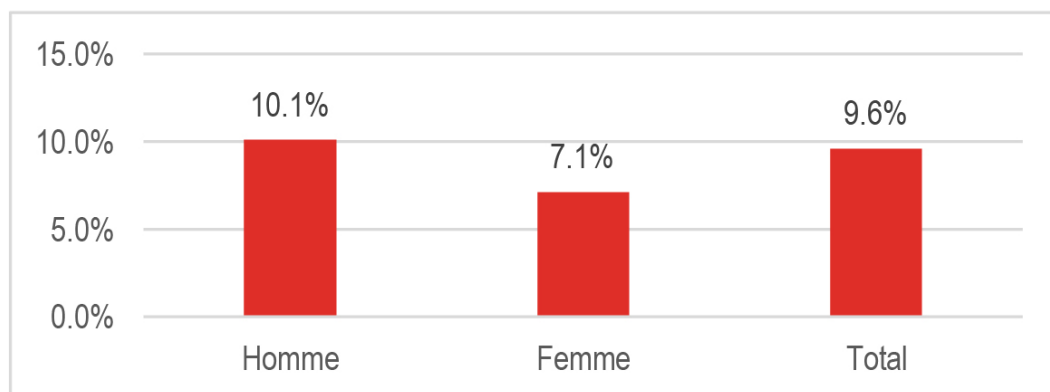
	Le migrant	Membre de la famille	Ami	Employeur	Autre	Total
Sexe						
Homme	93,3%	2,9%	0,1%	3,3%	0,3%	100,0%
Femme	29,6%	69,2%	0,0%	1,2%	0,1%	100,0%
Période de retour						
Avant 1995	82,9%	13,0%	0,1%	3,4%	0,6%	100,0%
[1995-1999]	84,4%	12,7%	0,0%	2,7%	0,2%	100,0%
[2000-2004]	84,7%	10,0%	0,0%	4,9%	0,4%	100,0%
[2005-2009]	82,4%	15,0%	0,3%	2,4%	0,0%	100,0%
[2010-2014]	84,1%	13,7%	0,2%	1,9%	0,1%	100,0%
[2015-2020]	80,9%	16,4%	0,0%	2,6%	0,1%	100,0%
Région de résidence						
Grand Tunis	73,0%	20,2%	0,0%	6,5%	0,2%	100,0%
Nord est	80,7%	15,5%	0,3%	2,9%	0,6%	100,0%
Nord-ouest	85,8%	11,0%	0,3%	2,9%	0,0%	100,0%
Centre est	81,4%	15,8%	0,1%	2,5%	0,2%	100,0%
Centre ouest	92,5%	5,7%	0,0%	0,9%	0,8%	100,0%
Sud est	85,3%	13,3%	0,0%	1,3%	0,1%	100,0%
Sud-ouest	86,9%	8,2%	0,0%	4,9%	0,0%	100,0%

Groupe d'âge au départ						
Moins 15 ans	58,5%	41,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
[15-24]	84,0%	14,3%	0,0%	1,4%	0,3%	100,0%
[25-34]	84,8%	10,9%	0,2%	3,7%	0,4%	100,0%
[35-44]	85,8%	9,2%	0,0%	5,0%	0,1%	100,0%
[45 ET plus [	67,0%	24,8%	0,0%	8,2%	0,0%	100,0%
Statut matrimonial au départ						
Célibataire	91,8%	5,5%	0,1%	2,2%	0,4%	100,0%
Mariée	69,0%	26,7%	0,1%	4,2%	0,0%	100,0%
Divorcée	88,1%	9,3%	0,0%	0,7%	1,9%	100,0%
Séparée	16,0%	84,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Veuve	35,5%	64,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Pays d'accueil au départ						
Canada	82,0%	14,6%	0,0%	3,5%	0,0%	100,0%
Emirates	64,6%	30,4%	0,0%	5,0%	0,0%	100,0%
Lybie	91,6%	6,2%	0,3%	1,9%	0,0%	100,0%
Maroc	74,0%	17,7%	0,0%	6,5%	1,8%	100,0%
Allemagne	62,3%	30,9%	0,0%	5,8%	1,0%	100,0%
Arabie Saoudite	74,4%	20,1%	0,0%	5,5%	0,0%	100,0%
USA	75,9%	15,2%	0,0%	8,9%	0,0%	100,0%
Italie	84,5%	13,5%	0,0%	2,0%	0,0%	100,0%
France	80,7%	17,2%	0,0%	1,8%	0,2%	100,0%
Belgique	72,2%	25,0%	0,0%	1,7%	1,0%	100,0%
Oman	68,8%	26,5%	0,0%	4,8%	0,0%	100,0%
Qatar	62,6%	33,3%	0,0%	4,1%	0,0%	100,0%
Suisse	86,7%	12,2%	0,0%	1,1%	0,0%	100,0%
Algérie	77,8%	16,2%	0,0%	6,0%	0,0%	100,0%
Angleterre	50,1%	7,2%	0,0%	16,6%	26,1%	100,0%
Autres pays du moyen orient	63,9%	27,4%	0,0%	8,7%	0,0%	100,0%
Autres pays européens	76,3%	10,1%	0,0%	9,8%	3,8%	100,0%
Autre	71,2%	10,5%	0,0%	18,3%	0,0%	100,0%
Total	82,8%	13,9%	0,1%	2,9%	0,3%	100,0%

4.4. Recours à une structure d'embauche à l'étranger

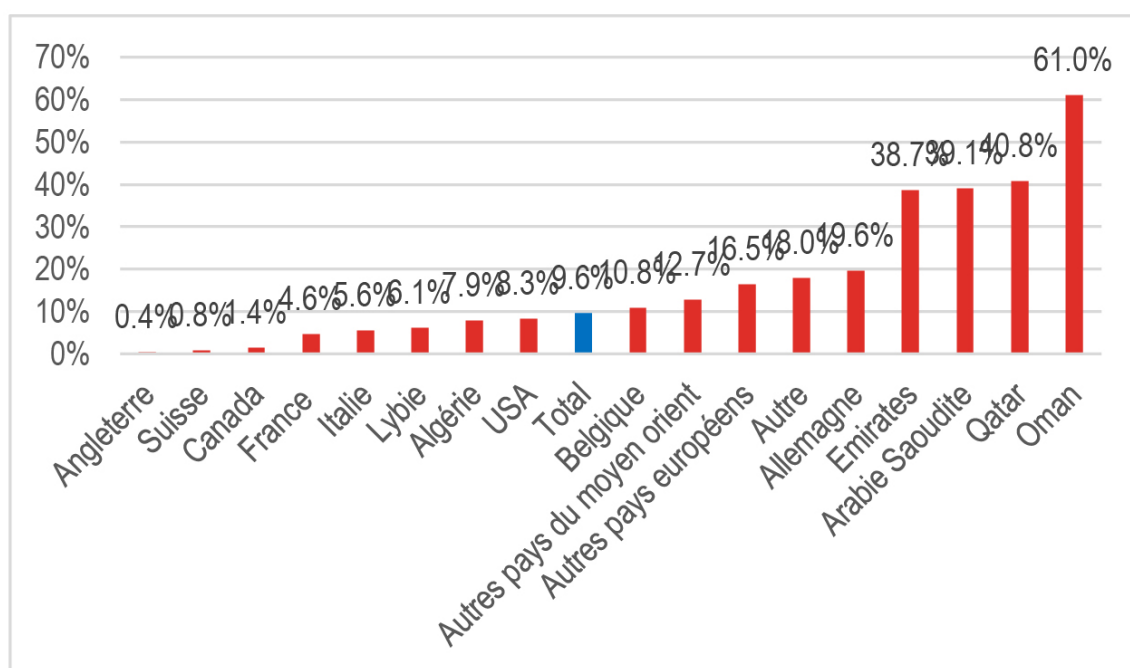
Comme mesure de pré-départ, 9,6% des migrants de retour ont eu recours à une structure d'embauche à l'étranger avant leur départ. Ce taux se réduit à 7,1% chez les femmes.

Figure 34 : Proportion des migrants de retour ayant fait recours à une structure d'embauche à l'étranger avant leur départ selon le sexe



Le taux de recours à des structures d'embauche avant le départ caractérisait particulièrement les migrants dont la destination était l'un des pays du moyen orient, tel que le cas des migrants accueillis par Oman, Qatar, Arabie Saoudite et Emirats (61,0%, 40,8%, 39,1% et 38,7% respectivement).

Figure 35: Proportion des migrants de retour ayant fait recours à une structure d'embauche à l'étranger avant leur départ selon le pays d'accueil de départ



4.5. Migration illicite

Quant à la traversée illicite, près de 16,7 mille migrants de retour (7,9%) ont été en situation irrégulière vis-à-vis des conditions d'accès au dernier pays d'accueil. Ils n'avaient pas le visa ou les papiers nécessaires conformément aux réglementations du pays cible. La proportion de la migration illicite est plus accentuée chez les hommes : elle est de l'ordre de 9,1%, contre 1,9% chez les femmes.

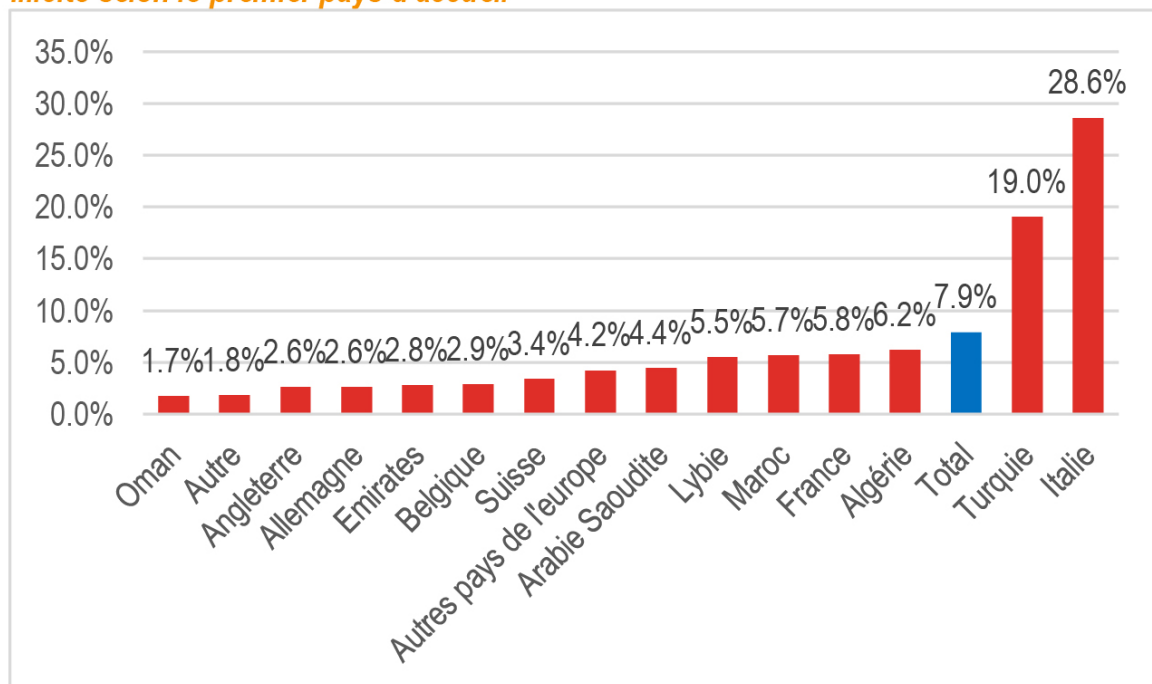
Cette pratique n'a pas été assez répondue chez les migrants qui sont retournés avant 1995 (soit 5,2%). Par contre, près d'un sur dix migrants (11,5%), dont la période de retour [2010-2014], n'avait pas de papiers dans le pays d'accueil. Il est à constater, que la traversée illicite a concerné 13,4% des migrants de retour du Nord-Est, contre 2,9% uniquement des migrants de retour de la région Nord-Ouest. Par ailleurs, un sur dix migrants (9,9%) qui étaient célibataires au départ ont été en situation illégale en rentrant vers le dernier pays d'accueil, suivi des divorcés (7,9%) et des mariés (4,8%). Les séparés et les veufs n'étaient pas concernés par la migration illicite.

Tableau 30 : Proportion des migrants de retour ayant effectué une migration illicite

Sexe							
Homme		Femme			Total		
9,1%		1,9%			7,9%		
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
5,2%	9,6%	7,8%	9,6%	11,5%	8,7%	7,9%	
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
6,6%	13,4%	2,9%	7,8%	9,3%	7,7%	7,7%	7,9%
Groupe d'âge de départ							
Moins 15 ans	[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45 ET plus [	Total		
10,4%	8,0%	8,5%	7,5%	1,5%	7,9%		
Statut matrimonial de départ							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
9,9%	4,8%	7,9%	0,0%	0,0%	7,9%		

Vu le contexte géographique, l'Italie accueillait la plus grande proportion de migrants de retour clandestins, soit 28,6% des migrants partant vers ce pays, suivi de la Turquie (19,0%).

Figure 36 : Proportion des migrants de retour ayant effectué une migration illicite selon le premier pays d'accueil



Quant à la nature du retour, 10,5% des migrants qui ont été contraints au retour sont rentrés au dernier pays d'accueil sans visa ou sans les papiers nécessaires conformément aux réglementations du pays cible, contre 5,5% uniquement au niveau des migrants qui ont décidé leur retour. Ce taux atteint les 35,1% des migrants expulsés.

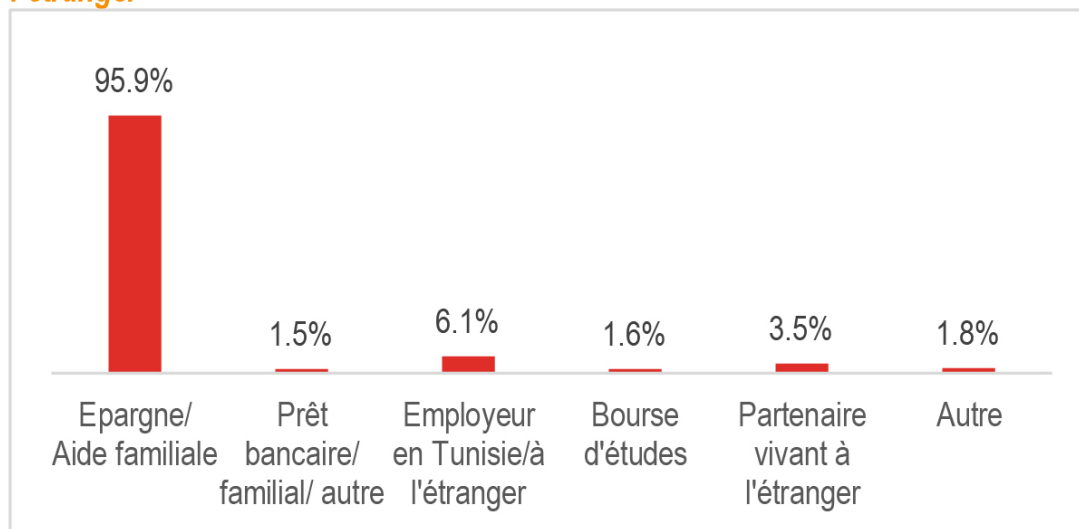
Tableau 31 : Migrants de retour selon le type d'entrée au dernier pays d'accueil

	Entrée légale	Entrée illicite	Total
Retour volontaire	94,5%	5,5%	100,0%
Retraite	94,1%	5,9%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	92,9%	7,1%	100,0%
Meilleures conditions de vie	94,0%	6,0%	100,0%
Raisons familiales	94,0%	6,0%	100,0%
Education et formation	99,6%	0,4%	100,0%
Retour contraint	89,5%	10,5%	100,0%
Raisons liées au travail	95,0%	5,0%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	93,9%	6,1%	100,0%
Expulsion	64,9%	35,1%	100,0%
Autre	86,5%	13,5%	100,0%
Total	92,1%	7,9%	100,0%

4.6. Sources de financement de départ à l'étranger

Malgré la multiplication des sources de financement, l'épargne ou l'aide familiale est la source de financement de 95,9% des migrants de retour lors de leur départ de la Tunisie. Cette source est combinée avec l'appui du partenaire vivant à l'étranger chez 20,6% des femmes.

Figure 37 : Migrants de retour selon les sources de financement de départ à l'étranger



Malgré la dominance de l'épargne/ aide familiale sur les sources de financement, le départ des migrants de retour du Grand-Tunis et du Sud-Ouest est financé ou cofinancé par l'employeur (11,6% et 13,3% respectivement), qui contribuait aussi potentiellement dans le départ des migrants accueillis par Oman, Angleterre et l'Arabie Saoudite à respectivement 31,9%, 26,6% et 22,1%. Les bourses d'études présentaient aussi l'une des sources de financement, en particulier chez 29,9% et 16,9% des migrants accueillis respectivement par l'Angleterre et l'USA.

Tableau 32 : Migrants de retour selon les sources de financement de départ à l'étranger

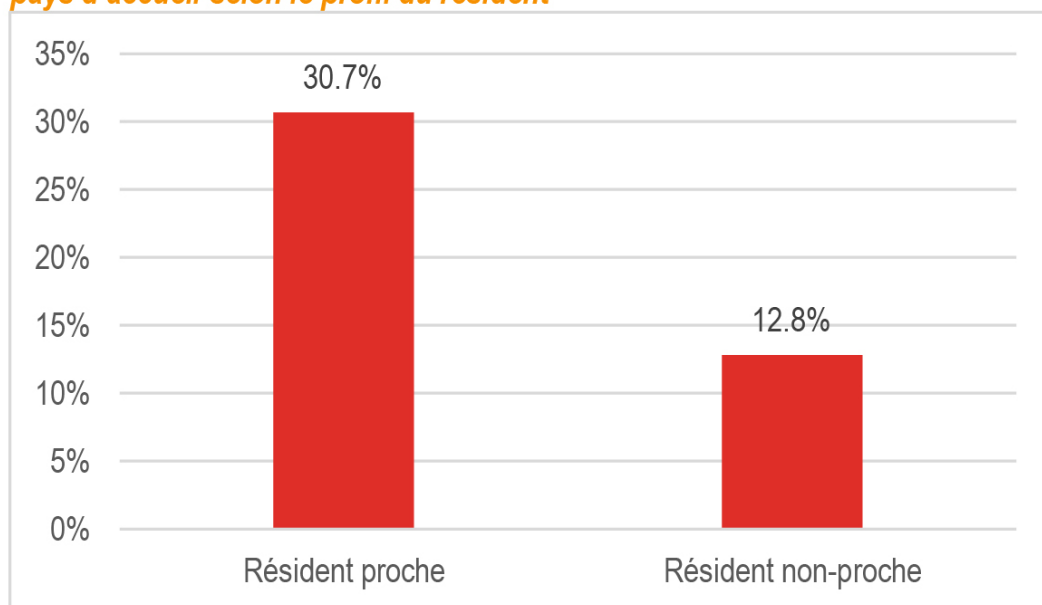
	Epargne/ Aide familiale	Prêt bancaire/ familial/ autre	Employeur en Tunisie/ à l'étranger	Bourse d'études	Partenaire vivant à l'étranger	Autre
Sexe						
Homme	99,6%	1,8%	6,3%	1,6%	0,1%	2,1%
Femme	77,4%	0,3%	5,2%	1,7%	20,6%	0,2%
Région de résidence						
Grand Tunis	91,4%	0,5%	11,6%	3,0%	4,7%	2,3%
Nord est	97,4%	2,1%	6,3%	2,3%	3,0%	2,2%

Nord-ouest	100,0 %	0,1%	4,8%	0,6%	3,0%	0,6%
Centre est	89,8%	1,7%	6,7%	1,8%	5,5%	2,4%
Centre ouest	100,0 %	3,5%	1,7%	1,1%	0,6%	4,4%
Sud est	97,7%	0,8%	2,9%	0,4%	2,8%	1,8%
Sud-ouest	98,2%	2,9%	13,3%	1,6%	0,0%	1,2%
Groupe d'âge au départ						
Moins 15 ans	100,0 %	0,9%	0,9%	2,0%	2,1%	3,3%
[15-24]	98,4%	1,0%	3,9%	2,4%	4,3%	2,1%
[25-34]	93,2%	2,4%	8,5%	1,1%	2,8%	2,7%
[35-44]	95,7%	1,7%	7,3%	0,5%	2,2%	1,9%
[45 ET plus]	90,1%	0,0%	8,6%	0,2%	4,6%	3,2%
Statut matrimonial au départ						
Célibataire	100,0 %	1,4%	5,3%	2,6%	0,1%	2,4%
Mariée	86,5%	1,9%	7,5%	0,1%	8,9%	2,3%
Divorcée	100,0 %	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	8,9%
Séparée	99,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Veuve	95,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,4%
Pays d'accueil au départ						
Canada	93,3%	0,9%	6,0%	4,4%	4,8%	0,0%
Emirates	78,2%	2,2%	17,0%	0,0%	8,0%	0,0%
Lybie	98,8%	1,5%	3,3%	0,0%	1,2%	2,3%
Maroc	88,2%	0,0%	6,4%	7,4%	1,3%	0,0%
Allemagne	76,4%	0,4%	17,7%	6,3%	11,4%	2,0%
Arabie Saoudite	79,3%	2,1%	22,1%	0,0%	5,8%	1,3%
USA	70,1%	1,8%	15,8%	16,9%	3,0%	4,9%
Italie	100,0 %	2,1%	3,3%	0,3%	2,8%	4,7%
France	99,8%	1,6%	2,8%	2,4%	4,5%	1,9%
Belgique	81,6%	1,0%	2,1%	12,8%	8,7%	0,0%
Oman	71,5%	3,6%	31,9%	0,0%	5,4%	7,8%
Qatar	92,9%	0,0%	13,8%	0,1%	2,2%	0,7%
Suisse	97,5%	3,1%	10,4%	0,2%	8,1%	3,1%
Algérie	96,1%	1,0%	7,3%	0,4%	3,4%	1,3%
Angleterre	63,5%	0,0%	26,6%	29,9%	5,9%	0,0%
Autres pays du moyen orient	87,5%	0,9%	8,7%	0,6%	7,3%	4,2%
Autres pays européens	82,2%	0,0%	18,3%	9,8%	4,0%	0,9%
Autre	83,1%	0,4%	22,9%	6,9%	2,4%	3,0%
Total	95,9%	1,5%	6,1%	1,6%	3,5%	1,8%

4.7. Assistance fournie dans le pays d'accueil

Une fois arrivée dans le pays d'accueil, 30,7% des migrants de retour avaient reçu une assistance de la part d'un proche résidant dans ce pays. En revanche, 12,8% ont été soutenu par des résidents non proches.

Figure 38 : Migrants de retour ayant reçu un appui lors de l'arrivée dans le pays d'accueil selon le profil du résident



Cette assistance variait selon le sexe du migrant : les femmes étaient généralement les plus assistées par des proches (45,7%) dès leurs arrivées dans le pays d'accueil. La solidarité sociale apparaît à travers les migrants de la région du Sud-Est qui sont assistés par leurs proches résidant à l'étranger par rapport à d'autre région, soit 43,8%, contre 19,1% qui le sont découlant de la région du Grand-Tunis. Par ailleurs, près de huit veufs migrants sur dix (77,4%) trouvaient de l'assistance de la part d'un proche à l'arrivée dans le pays d'accueil, qui n'est pas le cas en général pour les séparés (15,8%).

Tableau 33 : Migrants de retour ayant reçu un appui lors de l'arrivée dans le pays d'accueil selon le profil du résident

	Résident proche	Résident non-proche
Sexe		
Homme	27,7%	13,9%
Femme	45,7%	7,0%
Période de retour		
Avant 1995	27,4%	12,3%
[1995-1999]	31,4%	10,6%
[2000-2004]	29,9%	11,9%
[2005-2009]	34,5%	14,2%
[2010-2014]	34,0%	13,7%
[2015-2020]	32,1%	13,3%
Région de résidence		
Grand Tunis	19,1%	13,6%

Nord est	22,7%	15,2%
Nord-ouest	25,0%	10,5%
Centre est	33,7%	13,3%
Centre ouest	31,6%	12,1%
Sud est	43,8%	10,6%
Sud-ouest	34,5%	19,2%
Groupe d'âge au départ		
Moins 15 ans	36,1%	10,8%
[15-24]	32,9%	13,7%
[25-34]	27,6%	13,2%
[35-44]	28,2%	9,7%
[45 ET plus]	36,7%	8,9%
Statut matrimonial au départ		
Célibataire	29,1%	15,2%
Mariée	32,9%	9,0%
Divorcée	29,3%	10,0%
Séparée	15,8%	0,0%
Veuve	77,4%	7,4%
Pays d'accueil au départ		
Canada	22,7%	12,1%
Emirates	23,1%	12,4%
Lybie	23,5%	12,0%
Maroc	12,2%	2,5%
Allemagne	28,3%	14,7%
Arabie Saoudite	19,5%	12,7%
USA	17,7%	8,9%
Italie	37,7%	15,5%
France	44,5%	12,3%
Belgique	37,8%	11,4%
Oman	9,6%	6,6%
Qatar	31,5%	12,0%
Suisse	31,2%	12,7%
Algérie	16,8%	17,1%
Angleterre	14,0%	0,4%
Autres pays du moyen orient	14,7%	12,0%
Autres pays européens	12,6%	15,0%
Autre	8,8%	23,5%
Total	30,7%	12,8%

4.8. Migration individuelle/ familiale

Lors de son départ vers le dernier pays d'accueil à l'étranger, le migrant peut vivre l'expérience d'une manière individuelle (70,8%) ou être accompagné par au moins un des membres de sa famille (29,2%). Ce dernier peut aussi rejoindre le migrant après son installation dans le dernier pays d'accueil. En effet, 11,0% des migrants ont vécu l'expérience avec leur époux (se). La présence d'un membre de la famille avec le migrant peut influencer sur la période migratoire et la soutenir pendant son séjour à l'étranger, voire réduire les causes et les contraintes d'un retour contraint. Par ailleurs, on trouve que près des trois quart (74,2%) des migrants, dont le retour est contraint, n'avaient pas d'accompagnateur parmi les membres de leurs familles dans le dernier pays d'accueil (contre 67,7% pour les migrants volontaires au retour). Les migrants expulsés sont les plus concernés (77,0% parmi eux) par la vie en solitude à l'étranger.

Tableau 34 : Migrants de retour selon l'accompagnateur dans le dernier pays d'accueil

	Individuelle	Epoux (se)	Enfant (s)	Fère(s) / Sœur(s)	Parents	Autre membre de la famille	Autre	Total
Retour volontaire	67,7%	13,1%	4,2%	5,6%	2,8%	9,1%	4,1%	100,0%
Retraite	66,3%	9,2%	4,8%	8,7%	0,6%	18,1%	3,3%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	60,0%	17,0%	1,8%	9,3%	2,8%	9,4%	5,8%	100,0%
Meilleures conditions de vie	70,7%	8,7%	4,6%	3,7%	1,6%	6,4%	8,3%	100,0%
Raisons familiales	68,7%	12,5%	3,7%	5,1%	3,4%	7,8%	4,0%	100,0%
Education et formation	63,3%	28,2%	7,2%	3,1%	4,3%	1,2%	2,1%	100,0%
Retour contraint	74,2%	8,8%	3,6%	6,2%	1,5%	5,9%	4,6%	100,0%
Raisons liées au travail	75,9%	11,4%	3,8%	4,1%	1,0%	3,4%	5,0%	100,0%

Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	72,3%	8,7%	4,2%	7,2%	2,1%	7,4%	3,7%	100,0 %
Expulsion	77,0%	3,6%	1,6%	6,8%	0,5%	6,9%	5,9%	100,0 %
Autre	60,9%	9,6%	0,0%	12,9%	0,0%	0,0%	16,5%	100,0 %
Total	70,8%	11,0%	3,9%	5,9%	2,2%	7,6%	4,3%	100,0 %

Encadré 3 : Conditions de départ des migrants de retour vers l'étranger

Il est à signaler que près de quatre sur dix migrants de retour connaissaient des difficultés financières avant leur départ à l'étranger. Cette situation était moins accentuée chez les femmes, soit chez 12,1% des migrantes.

Pour sept migrants sur dix, la migration liée au travail était la cause principale du départ de la Tunisie des migrants de retour. Par ailleurs, le regroupement familial présentait la première raison de départ des femmes migrantes (chez 73,1% des femmes).

Quant à la décision de migration, pour huit cas sur dix, le principal décideur de la migration vers l'étranger est le migrant lui-même. Cependant, le départ de 73,1% des femmes migrantes dépendait de la décision d'un membre de la famille.

La proportion des migrants de retour qui n'avaient pas le visa ou les papiers nécessaires conformément aux réglementations du dernier pays d'accueil est estimé à 7,9%. La migration illicite est plus accentuée chez les hommes (de l'ordre de 9,1%, contre 1,9% chez les femmes) et les migrants contraints (de l'ordre de 10,5% pour le retour contraint contre 5,5% pour le retour volontaire).

Le soutien financier du migrant lui-même ou de sa famille est la source principale de départ de la Tunisie de la majorité des migrants de retour (95,9%). La contribution financière du partenaire vivant à l'étranger est d'un grand apport pour 1/5 de femmes migrantes.

5. Conditions de retour

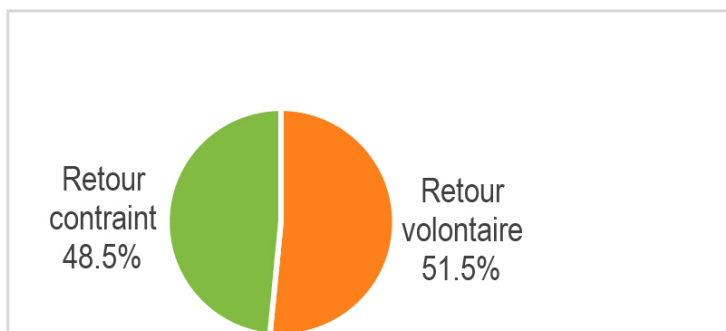
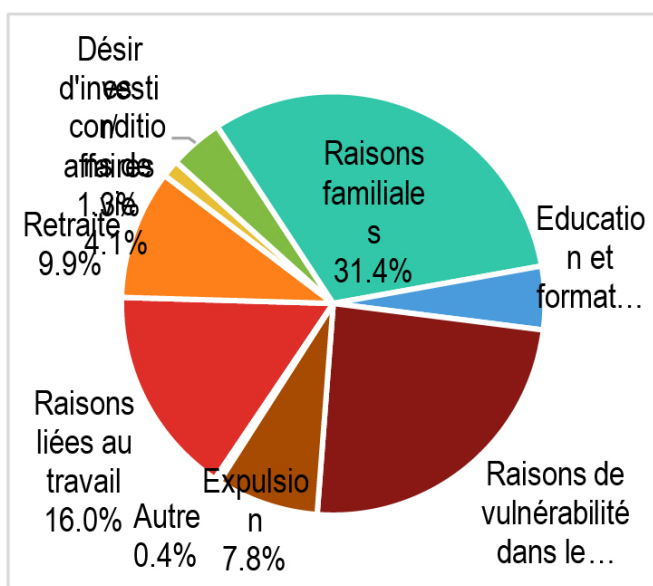
5.1. Raison principale de retour

31,4% des migrants de retour ont décidé de rentrer en Tunisie pour des raisons purement familiales. En second lieu, on trouve ceux qui sont rentrés à cause des raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil et les contraintes imposées par le travail à raison de 24,2% et 16,0% respectivement.

La proportion des migrants de retour expulsés par les pays d'accueil était de l'ordre de 7,8%. L'agrégation des causes de retour permet de différencier les migrations de retour vers la Tunisie volontaires des non volontaires (voir contraintes).

En effet, le retour volontaire est estimé à 51,1%, composé des migrants de retour pour des raisons familiales, la retraite, de raisons liées à l'éducation et formation, des meilleures conditions de vie en Tunisie ou le désir d'y investir et y faire des affaires.

Figure 39 : Migrants de retour selon la raison principale de retour



L'analyse des données relatives au genre du migrant révèle que 67,6% des femmes ont fait un retour volontaire (en particulier liés à des raisons familiales (47,3%) et à l'éducation/ formation (13,1%)), contre 48,4% chez les hommes.

Selon le statut matrimonial au retour, les migrants séparés et veufs sont les moins concernés par le retour contraint avec respectivement 19,1% et 36,5%. Ils ont décidé volontairement de rejoindre la Tunisie pour principalement des raisons familiales (80,9% et 32,9% respectivement).

En relation avec la tranche d'âge des migrants, presque la moitié qui sont âgés de moins de 54 ans ont fait un retour contraint à cause des raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil. Le retour par contre des plus âgés (60 ans et plus) était volontaire et est lié principalement au départ à la retraite (soit 66,5%).

Tableau 35 : Migrants de retour selon la raison principale de retour

	Retour volontaire					Retour contraint				% Retour contraint
	Retraite	Désir d'investir/affaires	Meilleures conditions de vie	Raisons familiales	Education et formation	Raisons liées au travail	Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	Expulsion	Autre	
Sexe										
Homme	11,3%	1,4%	4,2%	28,2%	3,2%	17,4%	25,0%	8,9%	0,4%	51,6%
Femme	2,5%	1,0%	3,6%	47,3%	13,1%	9,1%	20,2%	2,6%	0,5%	32,4%
Statut matrimonial au retour										
Célibataire	0,8%	1,3%	5,3%	29,7%	6,6%	18,3%	26,4%	11,1%	0,4%	56,3%
Mariée	14,5%	1,4%	3,5%	31,9%	4,0%	15,0%	23,2%	6,2%	0,2%	44,6%
Divorcée	5,6%	1,5%	3,5%	48,6%	0,4%	15,3%	13,8%	9,1%	2,2%	40,3%
Séparée	0,0%	0,0%	0,0%	80,9%	0,0%	0,0%	9,5%	9,5%	0,0%	19,1%
Veuve	29,4%	0,0%	0,0%	32,9%	1,3%	0,1%	31,7%	0,0%	4,6%	36,5%

Groupe d'âge au retour										
[15-29]	0,5%	1,4%	5,3%	32,1%	7,8%	16,8%	25,2%	10,2%	0,6%	52,8%
[30-34]	1,0%	1,2%	4,6%	36,4%	4,9%	18,0%	24,6%	9,3%	0,1%	52,0%
[35-39]	1,4%	1,1%	5,1%	34,6%	5,2%	20,6%	23,4%	8,4%	0,3%	52,6%
[40-44]	1,5%	1,9%	3,7%	32,8%	4,5%	19,0%	28,8%	7,9%	0,0%	55,7%
[45-49]	3,3%	3,3%	3,5%	36,5%	4,2%	13,6%	29,0%	5,4%	1,3%	49,2%
[50-54]	11,2%	0,9%	2,8%	32,8%	0,1%	15,0%	28,8%	7,8%	0,6%	52,3%
[55-59]	25,1%	1,1%	2,0%	30,3%	0,0%	15,9%	23,3%	2,4%	0,0%	41,6%
60 et plus	66,5%	0,4%	0,6%	12,8%	0,0%	4,4%	13,8%	1,1%	0,4%	19,7%
Pays de retour										
Russie	1,9%	1,6%	1,7%	5,4%	36,5%	9,5%	41,0%	0,0%	2,4%	52,9%
Canada	3,7%	2,7%	7,7%	50,0%	14,9%	14,3%	6,7%	0,0%	0,0%	21,0%
Egypte	8,2%	0,0%	30,9%	39,9%	1,4%	0,2%	19,3%	0,0%	0,0%	19,6%
Belgique	6,7%	0,8%	7,1%	35,6%	4,4%	17,3%	11,4%	12,4%	4,3%	45,4%
France	27,4%	1,7%	2,5%	28,0%	5,3%	9,9%	17,5%	7,3%	0,5%	35,1%
Italie	2,5%	2,7%	4,3%	35,2%	4,8%	10,7%	20,3%	19,1%	0,5%	50,6%
Suisse	4,1%	4,7%	8,0%	19,6%	2,1%	13,1%	43,3%	3,8%	1,3%	61,5%
Angleterre	11,5%	1,9%	6,2%	6,9%	38,9%	20,9%	11,4%	2,3%	0,0%	34,6%
Allemagne	9,3%	2,5%	5,5%	27,1%	5,0%	15,5%	20,5%	12,8%	1,7%	50,6%
Turquie	0,0%	0,3%	11,8%	39,9%	0,0%	9,4%	27,5%	11,1%	0,0%	48,0%
USA	1,9%	0,5%	4,9%	30,4%	22,3%	11,9%	15,4%	12,8%	0,0%	40,1%
Maroc	0,0%	0,0%	0,0%	43,2%	10,2%	31,3%	15,3%	0,0%	0,0%	46,6%

Algérie	3,2%	0,6%	7,2%	25,3%	4,5%	33,2%	25,5%	0,0%	0,5%	59,3%
Lybie	0,8%	0,8%	4,2%	34,3%	1,2%	15,5%	35,8%	7,3%	0,2%	58,8%
Iraq	0,0%	0,0%	0,0%	48,9%	3,0%	24,5%	23,6%	0,0%	0,0%	48,1%
Syrie	0,0%	0,0%	14,0%	32,2%	20,5%	6,0%	27,0%	0,3%	0,0%	33,3%
Koweït	0,0%	0,0%	0,0%	39,0%	2,5%	17,6%	40,9%	0,0%	0,0%	58,5%
Arabie Saoudite	1,2%	0,0%	5,9%	36,0%	7,2%	33,0%	14,9%	1,8%	0,0%	49,7%
Oman	2,2%	1,5%	3,9%	25,3%	13,1%	42,9%	11,0%	0,1%	0,0%	54,1%
Emirates	0,0%	0,7%	5,1%	30,7%	13,1%	26,6%	23,3%	0,5%	0,0%	50,4%
Qatar	0,7%	0,4%	6,0%	23,9%	5,6%	51,9%	9,7%	1,8%	0,0%	63,4%
Total	9,9%	1,3%	4,1%	31,4%	4,8%	16,0%	24,2%	7,9%	0,4%	48,5%

Un haut taux de retour contraint caractérise les migrants qui sont partis vers la Turquie, La Lybie et Qatar, avec respectivement 59,7%, 58,2% et 55,9%. En revanche et en analysant les pays dont le retour contraint est assez élevé, on trouve en tête de liste le Qatar (63,4%), la Suisse (61,5%) et l'Algérie (59,3%).

Les raisons de retour sont liées principalement au travail. Ce cas de figure concernait les migrants venant de Qatar, Oman, Algérie et Arabie Saoudite qui enregistraient respectivement 51,9%, 42,9%, 33,2% et 33,0%.

La vulnérabilité vécue par les migrants dans les pays d'accueil les a poussés à retourner vers la Tunisie, tel est le cas des migrants vivant en Suisse, Russie et Koweït (43,3%, 41,0% et 40,9% respectivement).

Figure 40 : Taux de retour contraint selon le premier pays d'accueil

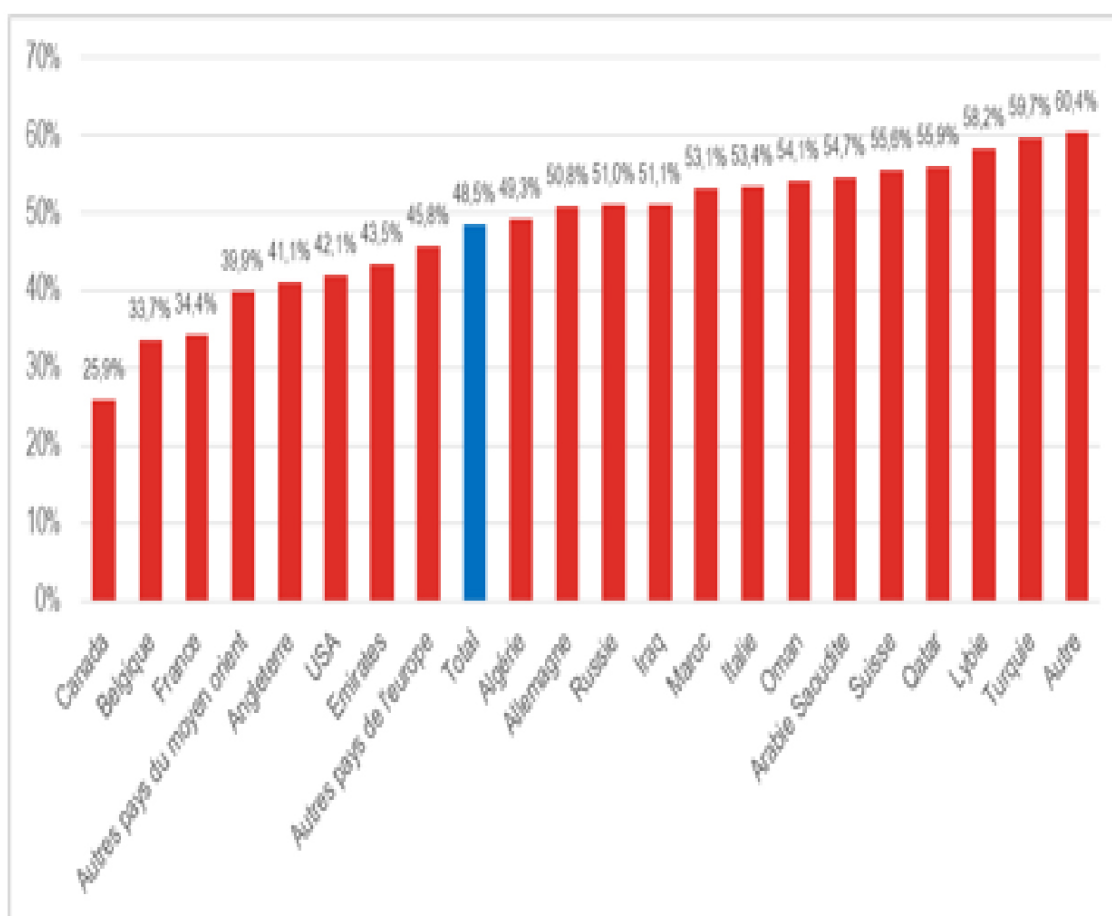
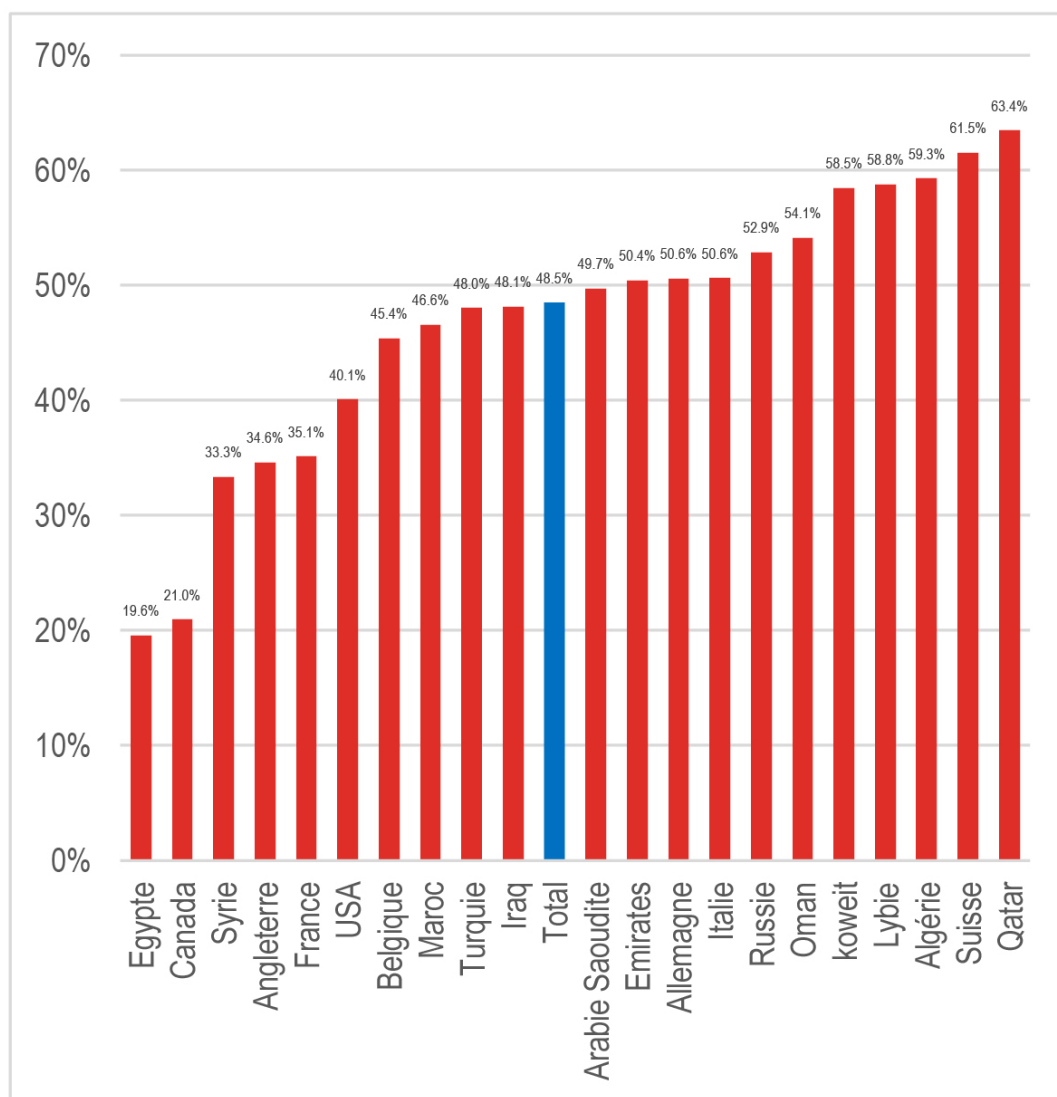


Figure 41 : Taux de retour contraint selon le pays de retour

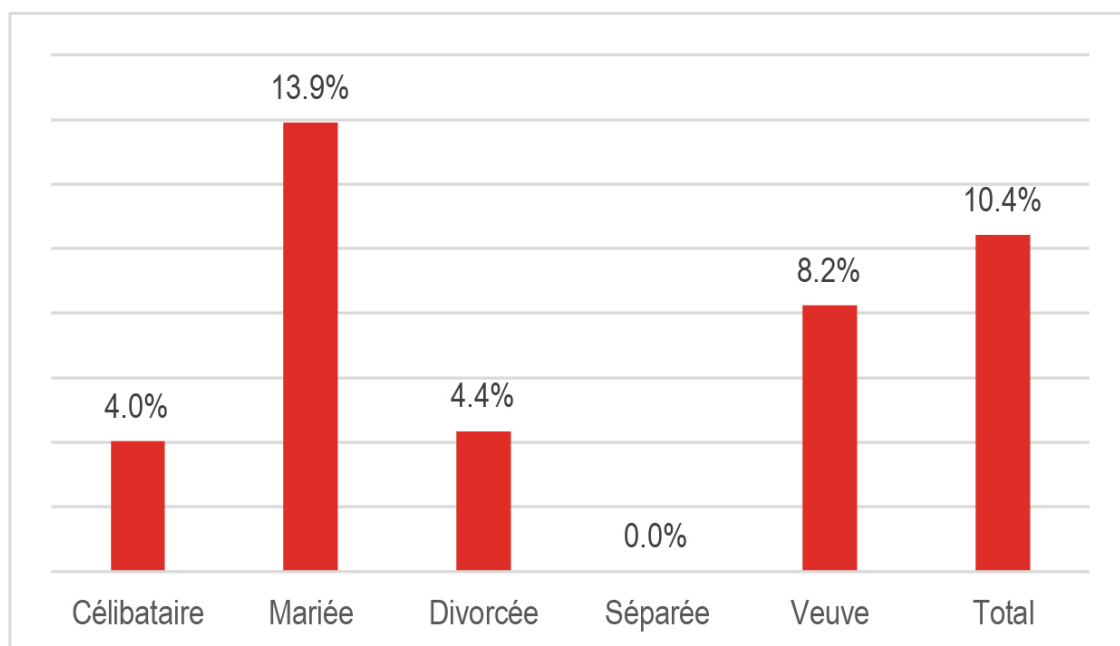


5.2. Prise de décision de retour

Parmi les migrants de retour, il s'avère qu'un migrant sur dix est statué comme un simple migrant accompagnateur, soit 10,4% des migrants.

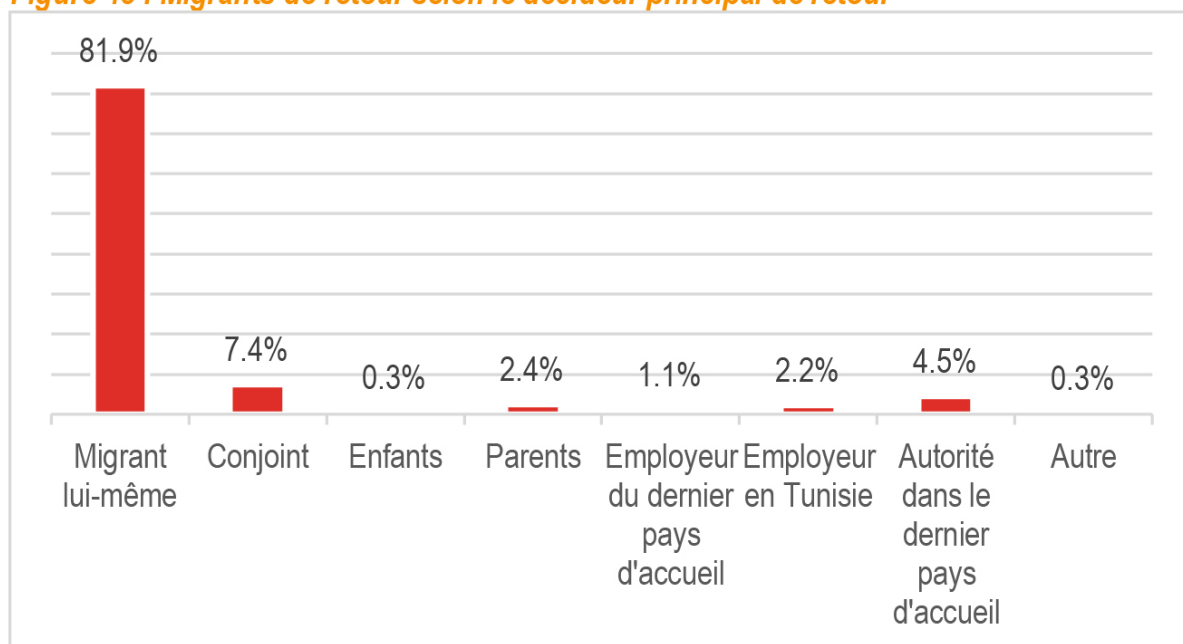
La masse de cette population augmente principalement chez les mariés (en particulier les femmes) pour atteindre 13,9%. Par contre, aucun migrant de retour, déclaré séparé au moment de son retour, ne s'est retrouvé dans cette situation.

Figure 42 : Migrants de retour accompagnateurs selon le statut matrimonial au retour



Mise à part les migrants accompagnateurs, le décideur principal pour le retour en Tunisie était le migrant lui-même, en second lieu le conjoint, avec respectivement 81,9% et 7,4%.

Figure 43 : Migrants de retour selon le décideur principal de retour



Chez les femmes migrantes, la famille intervenait fortement et jouait un rôle primordial dans la prise de décision de retour, en particulier le conjoint (soit 44,2%), et avec un poids plus faible les parents (soit 7,8%). Par ailleurs, la majorité des personnes âgées (93,4%) et des veuf(ve)s (98,3%) prenaient eux même la décision de retour.

Tableau 36 : Migrants de retour selon le décideur principal de retour

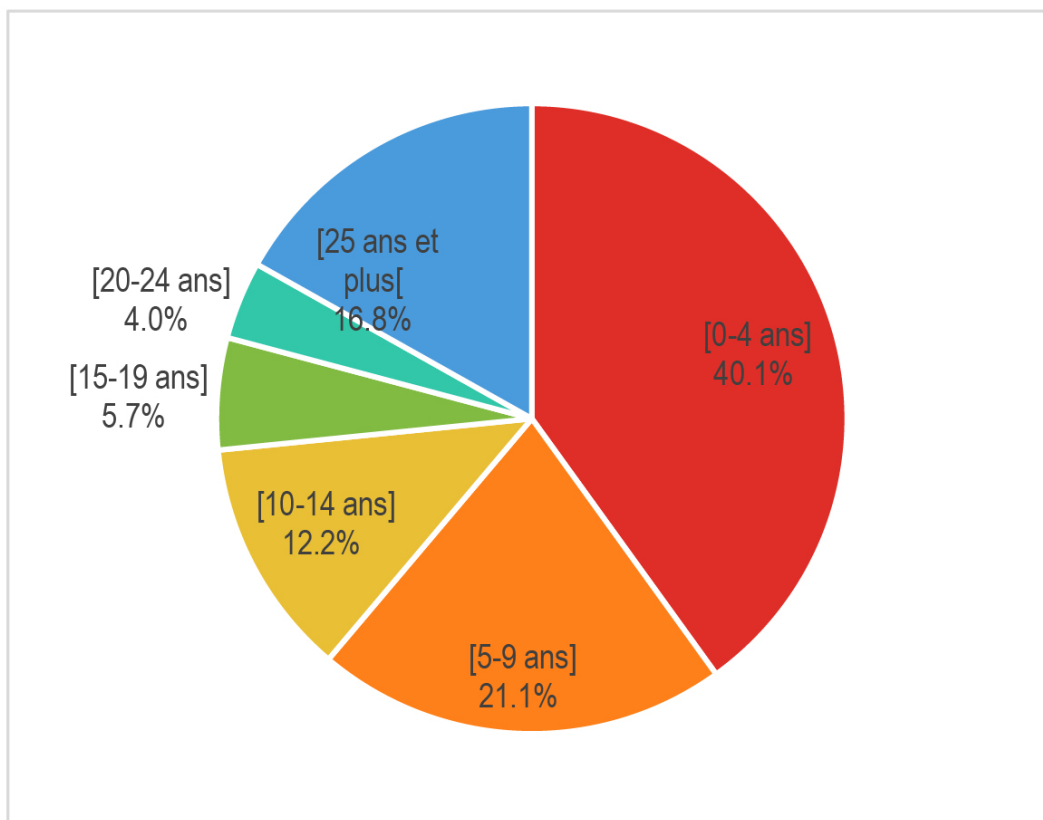
	Migran t lui- même	Conjoi nt	Enfant s	Parent s	Emplo yeur du dernie r pays d'accu eil	Emplo yeur en Tunisi e	Autorit é dans le dernie r pays d'accu eil	Autre
Sexe								
Homme	87,7%	1,5%	0,3%	1,7%	0,0%	1,2%	2,4%	5,0%
Femme	45,1%	44,2%	0,5%	7,8%	0,2%	0,3%	0,8%	1,0%
Groupe d'âge au retour								
[15-29]	76,2%	8,1%	0,1%	5,3%	0,9%	1,8%	6,9%	0,6%
[30-34]	81,7%	7,9%	0,1%	2,0%	1,7%	2,0%	4,3%	0,3%
[35-39]	83,4%	6,6%	0,3%	0,6%	2,0%	1,7%	5,4%	0,0%
[40-44]	84,5%	5,9%	0,4%	1,2%	1,3%	3,8%	2,8%	0,1%
[45-49]	83,9%	9,0%	1,1%	0,1%	0,2%	3,7%	2,1%	0,0%
[50-54]	83,3%	7,5%	0,6%	0,6%	0,0%	3,8%	3,9%	0,2%
[55-59]	81,9%	10,0%	0,1%	0,6%	1,1%	5,1%	1,0%	0,2%
60 et plus	93,4%	5,0%	0,7%	0,0%	0,1%	0,4%	0,4%	0,0%
Région de résidence								
Grand Tunis	71,4%	11,8%	0,3%	4,3%	1,3%	5,8%	5,0%	0,1%
Nord est	80,4%	11,1%	0,3%	3,0%	0,9%	2,2%	2,1%	0,0%
Nord-ouest	88,8%	5,5%	0,0%	0,4%	0,6%	1,2%	3,6%	0,0%
Centre est	78,5%	8,3%	0,6%	3,5%	1,4%	1,7%	5,1%	0,8%
Centre ouest	90,3%	1,7%	0,2%	0,9%	0,8%	0,2%	5,7%	0,3%
Sud est	86,5%	6,9%	0,2%	1,6%	0,7%	1,2%	3,0%	0,0%
Sud-ouest	84,6%	3,0%	0,0%	1,2%	1,2%	3,3%	6,8%	0,0%
Période de retour								

Avant 1995	78,8%	7,8%	0,3%	3,0%	1,7%	2,5%	5,3%	0,5%
[1995-1999]	83,6%	9,4%	0,5%	1,1%	0,2%	2,8%	2,4%	0,0%
[2000-2004]	82,3%	7,4%	0,1%	1,2%	0,5%	4,9%	3,6%	0,0%
[2005-2009]	79,8%	7,8%	0,0%	3,8%	0,6%	1,1%	6,7%	0,1%
[2010-2014]	86,6%	6,3%	0,4%	1,6%	0,2%	1,4%	3,0%	0,3%
[2015-2020]	83,6%	6,9%	0,3%	2,4%	1,1%	1,7%	4,0%	0,0%
Statut matrimonial au retour								
Célibataire	83,2%	0,6%	0,0%	5,8%	0,8%	1,8%	7,5%	0,3%
Mariée	80,8%	11,3%	0,5%	0,7%	1,2%	2,4%	2,9%	0,3%
Divorcée	86,7%	2,4%	0,0%	3,1%	0,2%	5,0%	2,4%	0,2%
Séparée	84,4%	6,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,5%	0,0%
Veuve	98,3%	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	81,8%	7,4%	0,3%	2,5%	1,0%	2,2%	4,5%	0,3%

5.3. Durée migratoire

La durée migratoire est également un critère à prendre en considération pour définir une typologie complète des mouvements migratoires. Elle peut influencer sur la capacité de certains migrants à investir dans le cadre de projets d'entreprise après leur retour au pays. 40, 1% des migrants de retour ont passé moins de 5 ans à l'étranger. Cette proportion diminue avec l'accroissement de la durée migratoire, à l'exception des migrations de longue durée (25 ans et plus) qui concerne 16,8% des migrants.

Figure 44 : Migrants de retour selon la durée migratoire



Côté genre, la durée migratoire a tendance à être similaire entre les hommes et les femmes. Reste que, la migration dont la durée dépassant les 25 ans est plus remarquable chez les hommes, soit 17,8% contre 12,1% au niveau des femmes.

Par rapport au statut matrimonial de départ, la répartition des célibataires et des mariés selon la durée migratoire est conforme à la tendance générale : environ 3/5 des migrants ont passé moins de 10 ans, 1/5 entre 10 et 20 ans, et l'autre 1/5 au-delà de 20 ans. Une grande proportion des migrants qui sont partis en situation de divorce ou de séparation ont passé plus que 20 ans à l'étranger, soit respectivement 41,3% et 42,0%. Au fil du temps et avec le changement du statut matrimonial des migrants pendant leurs séjours à l'étranger, 4/5 des célibataires (82,0%) qui sont retournés vers la Tunisie ont passé moins de 10 ans à l'étranger. 3,6% uniquement des célibataires au moment du retour ont fait plus que 20 ans à l'étranger. La majorité des veufs et des divorcés ont fait une migration de longue durée (plus que 20 ans), avec respectivement 50,1% et 39,0%. La nature du retour a influé la durée migratoire : la migration à longue durée caractérisait les migrants qui ont fait un retour volontaire, soit 28,4% parmi eux, contre 12,8% des migrants contraints. Ce phénomène est causé principalement par le départ massif des migrants à la retraite dans les pays d'accueil après une longue durée de service.

Tableau 37 : Migrants de retour selon la durée migratoire

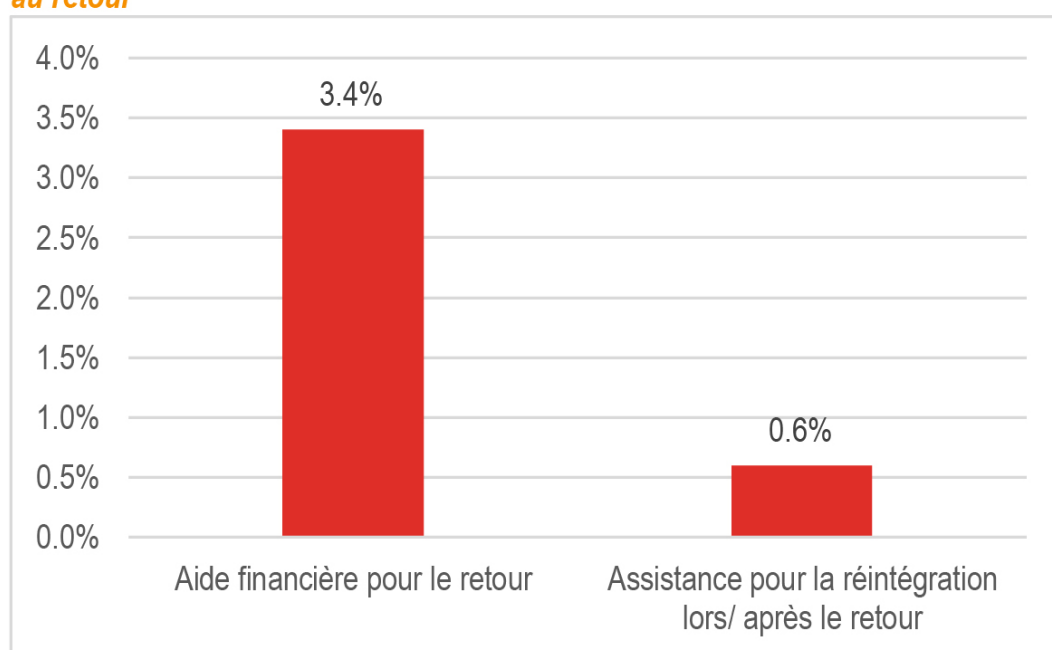
	[0-4 ans]	[5-9 ans]	[10-14 ans]	[15-19 ans]	[20-24 ans]	[25 ans et plus]	Total
Sexe							
Homme	40,7%	20,0%	12,1%	5,6%	3,9%	17,8%	100,0 %
Femme	37,0%	26,9%	13,1%	6,6%	4,3%	12,1%	100,0 %
Statut matrimonial au départ							
Célibataire	37,3%	21,4%	12,9%	6,3%	4,5%	17,6%	100,0 %
Mariée	44,2%	20,8%	11,2%	4,9%	3,2%	15,7%	100,0 %
Divorcé	31,2%	18,7%	8,8%	0,0%	19,9%	21,5%	100,0 %
Séparée	16,0%	42,0%	0,0%	0,0%	0,0%	42,0%	100,0 %
Veuve	73,7%	0,0%	7,4%	13,5%	0,0%	5,5%	100,0 %
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	57,5%	24,5%	10,7%	3,7%	1,8%	1,8%	100,0 %
Mariée	31,6%	19,6%	12,9%	6,8%	5,1%	24,1%	100,0 %
Divorcé	12,5%	17,3%	23,0%	8,2%	7,2%	31,8%	100,0 %
Séparée	35,7%	0,0%	57,8%	0,0%	6,5%	0,0%	100,0 %
Veuve	33,3%	6,9%	3,2%	6,4%	1,6%	48,5%	100,0 %
Nature du retour							
Retour volontaire	33,7%	19,9%	11,8%	6,1%	4,2%	24,2%	100,0 %
Retraite	1,4%	2,3%	1,6%	3,0%	3,2%	88,5%	100,0 %
Désir d'investir/ affaires	27,2%	19,9%	22,0%	8,9%	3,6%	18,5%	100,0 %
Meilleures conditions de vie	50,3%	19,8%	13,2%	6,2%	3,5%	6,9%	100,0 %
Raisons	40,9%	23,6%	13,8%	6,7%	5,1%	9,9%	100,0 %

familiales							%
Education et formation	40,3%	32,6%	15,9%	7,9%	1,7%	1,6%	100,0 %
Retour contraint	46,8%	22,3%	12,7%	5,3%	3,8%	9,1%	100,0 %
Raisons liées au travail	49,2%	23,5%	12,3%	5,5%	3,0%	6,5%	100,0 %
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	47,3%	20,4%	10,7%	4,9%	4,9%	11,8%	100,0 %
Expulsion	40,2%	26,5%	19,5%	6,2%	2,2%	5,5%	100,0 %
Autre	55,0%	12,1%	14,8%	0,5%	0,0%	17,7%	100,0 %
Total	40,1%	21,1%	12,2%	5,7%	4,0%	16,8%	100,0 %

5.4. Assistance au retour

Peu de migrants de retour ont eu une assistance de la part du dernier pays d'accueil, de la Tunisie ou de la société civile pour les aider à se réintégrer : 3,4% des migrants ont reçu une aide financière gouvernementale (du dernier pays d'accueil ou de la Tunisie) pour assurer leurs retours à la patrie. Quant aux services d'assistance de réintégration fournis par les gouvernements ou la société civile, 0,6% uniquement des migrants de retour ont en bénéficiés (soit eux même ou l'un des membres du leurs familles) lors/ après le retour.

Figure 45 : Proportion des migrants de retour ayant bénéficié d'une assistance au retour



Selon la nature de retour, les migrants qui étaient dans la contrainte de quitter le pays d'accueil ont été davantageux par rapport aux autres, 4,7% parmi eux ont en bénéficié des aides financières alloués en leurs faveurs : la proportion des migrants retournant pour des raisons liées au travail et les expulsés et bénéficiant de ces aides financières présentaient respectivement 7,9% et 6,3%.

Tableau 38 : Proportion des migrants de retour ayant bénéficié d'une assistance au retour selon la nature du retour

	Aide financière pour le retour	Assistance pour la réintégration lors/ après le retour
Retour volontaire	2,2%	0,7%
Retraite	2,1%	0,0%
Désir d'investir/ affaires	2,2%	3,9%
Meilleures conditions de vie	4,0%	2,2%
Raisons familiales	1,6%	0,7%
Education et formation	4,5%	0,5%
Retour contraint	4,7%	0,5%
Raisons liées au travail	7,9%	0,1%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	2,1%	0,7%
Expulsion	6,3%	0,6%
Autre	0,0%	0,0%
Total	3,4%	1.3%

5.5. Contraintes et exigences familiales

5.5.1. Stabilité familiale

D'après l'enquête, 46,0% des migrants de retour vivent actuellement dans le même ménage qu'ils ont quitté pour aller vivre à l'étranger. Ce rattachement au ménage d'origine est généralisé chez la plupart des femmes migrantes, soit chez 73,2% d'entre elles, contre 40,7% au niveau des hommes. Par rapport à la région de résidence, 53,1% des migrants du Sud-Est gardent toujours le même ménage de départ, à la différence de la région Nord-Ouest et de Sud-Ouest qui enregistrent respectivement 37,7% et 37,9%. La majorité des mariés (89,3%) et veufs (92,7%), qui ont quitté le pays, vivent actuellement dans le même ménage. Par contre, la proportion de retour des célibataires et des séparés demeure relativement faible, soit respectivement 18,8% et 16,0%. De même, les migrants seniors (45 ans et plus) ont tendance de revenir dans leurs ménages d'origine (90,4% parmi eux). La migration des moins âgés réduit la probabilité de rejoindre le même ménage lors du retour : 29,6% uniquement des migrants, quittant le pays à l'âge de [15-24] ans, vivent actuellement dans le même ménage de départ.

Tableau 39 : Proportion des migrants de retour vivant dans le même ménage de départ après le retour

au départ après le retour.

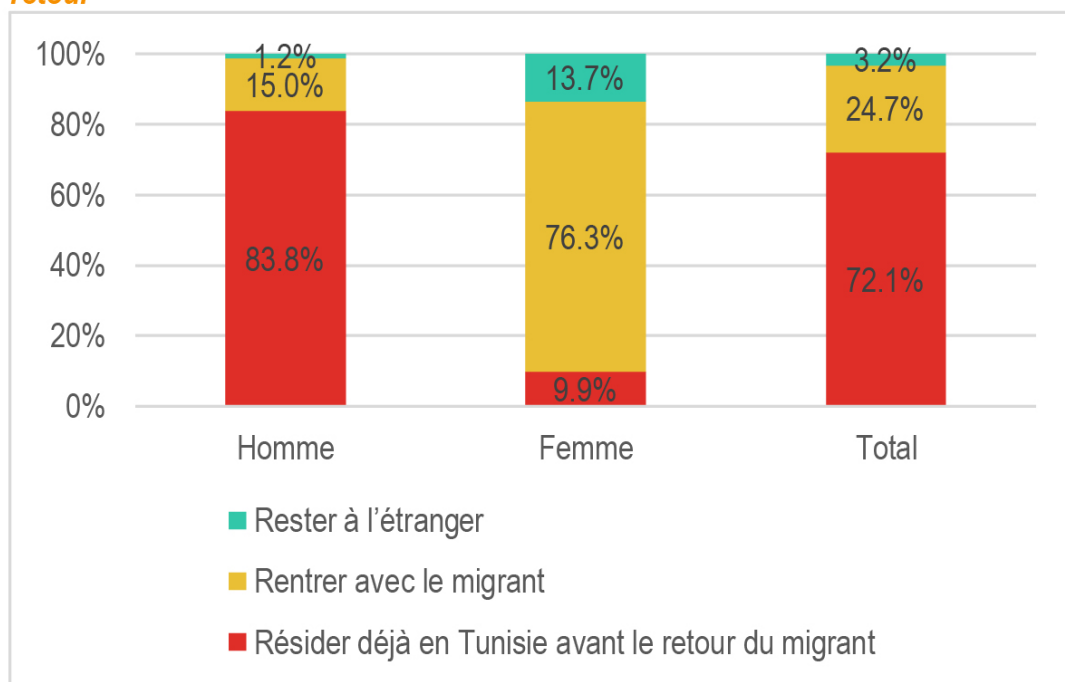
Sexe							
Homme		Femme			Total		
40,7%		73,2%			46,0%		
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
37,6%	42,5%	41,4%	40,4%	51,7%	60,8%	46,0%	
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
46,3%	40,4%	37,7%	45,8%	47,2%	53,1%	37,9%	46,0%
Groupe d'âge au départ							
Moins 15 ans	[15-24]	[25-34]	[35-44]	45 et plus		Total	
32,3%	29,6%	50,6%	80,9%	90,4%		46,0%	
Statut matrimonial au départ							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total	
18,8%	89,3%	37,1%	16,0%	92,7%		43,0%	

5.5.2. Retour des membres de la famille

• Retour de l'époux (se) du migrant

La distanciation spatiale des couples peut agir sur la décision de retour du migrant et motiver ce dernier ou le démotiver à prendre cette décision. Dans ce cadre, les époux (ses) de 72,1% des migrants, qui étaient mariés au moment de retour (environ 145 mille migrants), résidaient déjà en Tunisie avant le retour du migrant. La proportion de ceux qui sont restés à l'étranger et n'ont pas accompagné le migrant au retour est de l'ordre de 3,2%. Par ailleurs, les maris de 76,3% des femmes migrantes sont rentrés en Tunisie avec leurs épouses, contre 15,0% chez les hommes migrants. D'autre part, on constate que 83,8% et 9,9% respectivement des hommes migrants et des femmes migrantes, résidaient déjà en Tunisie avant le retour.

Figure 46 : Migrants mariés selon la décision de l'époux (se) au moment du retour



Selon le niveau d'instruction, la proportion des migrants dont les époux (ses) résidaient déjà en Tunisie avant le retour, évolue avec le niveau d'instruction du migrant. En effet, 82,1% des migrants mariés, qui sont sans niveau d'instruction, vivaient sans époux (ses) à l'étranger avant le retour, contre 46,7% chez les migrants qui ont un niveau d'instruction supérieur.

Quant à la période de retour, la proportion des migrants mariés, qui ne sont pas rentrés avec leurs époux (ses) malgré que ces derniers(ères) résidaient avec eux à l'étranger, est en accroissement au fil du temps : 1,1% pour les migrants rentrant avant 1995 contre 6,6% pour la période de retour [2015-2020]. Une minorité des migrants mariés du Sud-Est (1,3%) sont rentrés en Tunisie sans leurs époux (ses). Par ailleurs, la région du Centre-Ouest a enregistré le taux le plus élevé de migrants mariés dont l'époux (se) résidait déjà en Tunisie, soit 88,7% des migrants, contre 56,4% de la région du Grand Tunis.

Tableau 40 : Migrants mariés selon la décision de l'époux (se) au moment du retour

	Résider déjà en Tunisie avant le retour du migrant	Rentrer avec le migrant	Rester à l'étranger	Total
Sexe				
Homme	83,8%	15,0%	1,2%	100,0%
Femme	9,9%	76,3%	13,7%	100,0%
Niveau d'instruction				
Néant	82,1%	16,4%	1,6%	100,0%
Primaire	80,9%	16,7%	2,4%	100,0%
Secondaire	66,1%	27,7%	6,2%	100,0%
Supérieur	46,7%	49,8%	3,5%	100,0%
Professionnel	63,5%	35,5%	1,1%	100,0%
Période de retour				
Avant 1995	75,1%	23,7%	1,1%	100,0%
[1995-1999]	72,2%	25,4%	2,3%	100,0%
[2000-2004]	77,6%	19,8%	2,5%	100,0%
[2005-2009]	71,7%	25,7%	2,6%	100,0%
[2010-2014]	73,7%	22,0%	4,3%	100,0%
[2015-2020]	64,2%	29,2%	6,6%	100,0%
Région de résidence				
Grand Tunis	56,4%	40,0%	3,6%	100,0%
Nord est	64,6%	29,0%	6,4%	100,0%
Nord-ouest	77,4%	19,5%	3,0%	100,0%
Centre est	68,8%	27,9%	3,3%	100,0%
Centre ouest	88,7%	7,8%	3,5%	100,0%
Sud est	77,9%	20,8%	1,3%	100,0%
Sud-ouest	70,2%	26,6%	3,2%	100,0%
Total	72,1%	24,7%	3,2%	100,0%

Sont accompagnés par leurs époux (ses) au retour, 27,2% des migrants qui sont rentrés volontairement en Tunisie. Près des $\frac{3}{4}$ des migrants non volontaires ont déjà leurs époux (ses) en Tunisie au moment du retour.

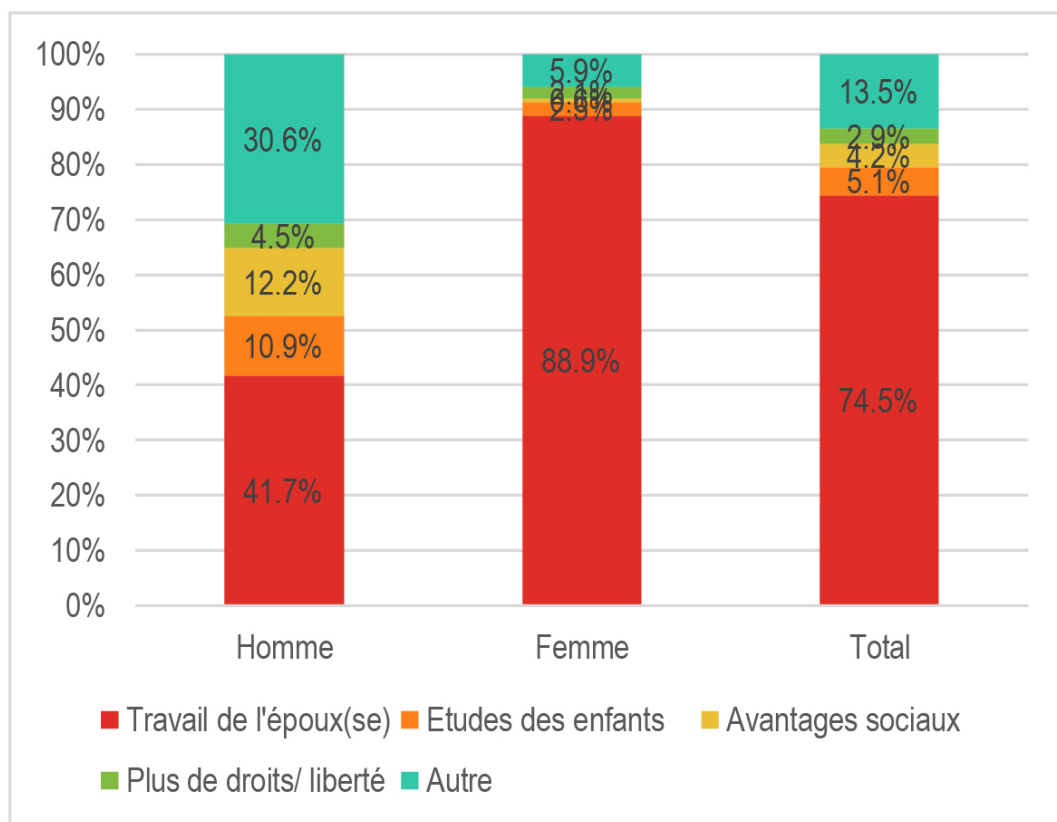
Tableau 41 : Migrants mariés selon la nature du retour et la décision de l'époux (se) au moment du retour

	Résider déjà en Tunisie avant le retour du migrant	Rentrer avec le migrant	Rester à l'étranger	Total
Retour volontaire	69,6%	27,2%	3,2%	100,0%
Retraite	79,2%	19,7%	1,1%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	53,1%	39,4%	7,5%	100,0%
Meilleures conditions de vie	73,6%	13,5%	12,8%	100,0%
Raisons familiales	71,3%	27,8%	0,9%	100,0%
Education et formation	30,1%	54,5%	15,3%	100,0%
Retour contraint	75,2%	21,6%	3,3%	100,0%
Raisons liées au travail	74,1%	25,3%	0,6%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	73,4%	22,0%	4,6%	100,0%
Expulsion	85,0%	9,1%	5,9%	100,0%
Autre	57,8%	42,2%	0,0%	100,0%
Total	72,1%	24,7%	3,2%	100,0%

Raisons du non-retour de l'époux (se) du migrant

Pour les époux (ses) qui ont préféré rester à l'étranger et ne pas rentrer en Tunisie avec le migrant, 74,5% parmi eux ont pris cette décision pour des contraintes liées à leurs travaux à l'étranger. Ce cas de figure concerne principalement les migrantes, avec 88,9% contre 41,7% chez les hommes.

Figure 47 : Migrants de retour selon la cause du non-retour de l'époux (se)



Pour les migrants sans niveau d'instruction, à part les contraintes professionnelles qui ont empêché 65,5% des époux(ses) de rentrer avec le migrant, les raisons de non-retour des autres sont liées principalement aux études des enfants et aux avantages sociaux dans le pays d'accueil avec respectivement 14,1% et 13,6%. Il est à signaler aussi que les études des enfants représentaient aussi parmi les causes du non-retour de l'époux(se) durant la dernière décennie avec 4,9% et 4,7% pour les périodes de retour [2010-2014] et [2015-2020] respectivement, contre 14,5% pour les migrants rentrant avant 1995. D'autre part, les époux(ses) des migrants de la région du Nord-Ouest se sont distingués(es) par rapport aux autres régions en préférant rester à l'étranger afin de suivre les études des enfants (15,5%), profiter des avantages sociaux (16,1%) et bénéficier des droits et des libertés disponibles dans le pays d'accueil (15,3%).

Tableau 42 : Migrants de retour selon la cause du non-retour de l'époux(se)

	Travail de l'époux(se)	Etudes des enfants	Avantages sociaux	Plus de droits/libertés l'étranger	Autre	Total
Sexe						
Homme	41,7%	10,9%	12,2%	4,5%	30,6%	100,0%
Femme	88,9%	2,5%	0,6%	2,1%	5,9%	100,0%
Niveau d'instruction						
Néant	65,5%	14,1%	13,6%	2,6%	4,2%	100,0%
Primaire	76,1%	0,0%	4,3%	4,1%	15,5%	100,0%
Secondaire	71,4%	6,0%	3,3%	3,1%	16,3%	100,0%
Supérieur	84,6%	6,1%	0,7%	0,0%	8,5%	100,0%
Professionnel	93,9%	6,1%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Période de retour						
Avant 1995	55,6%	14,5%	0,0%	9,4%	20,5%	100,0%
[1995-1999]	97,9%	0,0%	2,1%	0,0%	0,0%	100,0%
[2000-2004]	49,2%	0,0%	7,7%	3,5%	39,6%	100,0%
[2005-2009]	80,4%	0,0%	5,1%	0,0%	14,5%	100,0%
[2010-2014]	87,6%	4,9%	2,3%	5,3%	0,0%	100,0%
[2015-2020]	72,5%	4,7%	5,9%	0,6%	16,2%	100,0%
Région de résidence						
Grand Tunis	80,2%	0,3%	2,6%	1,5%	15,5%	100,0%
Nord est	73,7%	3,5%	3,1%	0,0%	19,8%	100,0%
Nord-ouest	53,1%	15,5%	16,1%	15,3%	0,0%	100,0%
Centre est	74,0%	11,0%	2,4%	4,7%	7,9%	100,0%
Centre ouest	74,1%	0,0%	4,4%	0,0%	21,4%	100,0%
Sud est	83,5%	0,0%	0,0%	0,0%	16,5%	100,0%
Sud-ouest	81,3%	0,0%	18,7%	0,0%	0,0%	100,0%
Total	74,5%	5,1%	4,2%	2,8%	13,5%	100,0%

Principales difficultés rencontrées par l'époux(se) du migrant lors du retour

Pour les époux(ses) qui sont retournés avec le migrant, 88,3% parmi eux(elles) n'ont pas trouvé de difficultés pour se réintégrer dans la société. Les autres ont eu principalement des difficultés liées à l'emploi (4,0%) et aux problèmes d'adaptations (3,6%).

La période de retour [2022-2009] a enregistré le taux le plus élevé d'époux(ses) de migrants qui ont eu des difficultés de réintégration en Tunisie par rapport aux autres vagues périodiques. Les problèmes d'adaptation sont à la tête de ces difficultés, soit chez 10,6% des migrants concernés.

En général (dans 97,9% des cas) et selon la répartition spatiale, les époux(ses) des migrants de la région du Nord-Ouest n'ont pas rencontré de difficultés de réintégration lors de leur retour.

Tableau 43 : Migrants de retour selon la principale difficulté rencontrée lors du retour de l'époux(se)

	Pas de difficultés	Problème d'adaptation	Problèmes Familiaux	Problèmes de traditions locales	Conditions du travail/chômage	Autre	Total
Sexe							
Homme	89,7%	3,1%	0,6%	1,2%	3,8%	1,6%	100,0%
Femme	86,8%	4,1%	1,3%	1,6%	4,1%	2,0%	100,0%
Niveau d'instruction							
Néant	83,3%	2,1%	5,3%	1,3%	5,4%	2,6%	100,0%
Primaire	90,0%	4,0%	0,4%	1,1%	3,5%	1,0%	100,0%
Secondaire	83,7%	3,5%	0,4%	2,0%	7,3%	3,1%	100,0%
Supérieur	92,9%	3,6%	0,0%	1,5%	0,7%	1,3%	100,0%
Professionnel	89,8%	5,5%	0,0%	0,0%	3,9%	0,8%	100,0%
Période de retour							
Avant 1995	89,8%	3,3%	0,7%	1,4%	3,8%	1,0%	100,0%
[1995-1999]	88,7%	2,6%	2,0%	0,0%	3,1%	3,6%	100,0%

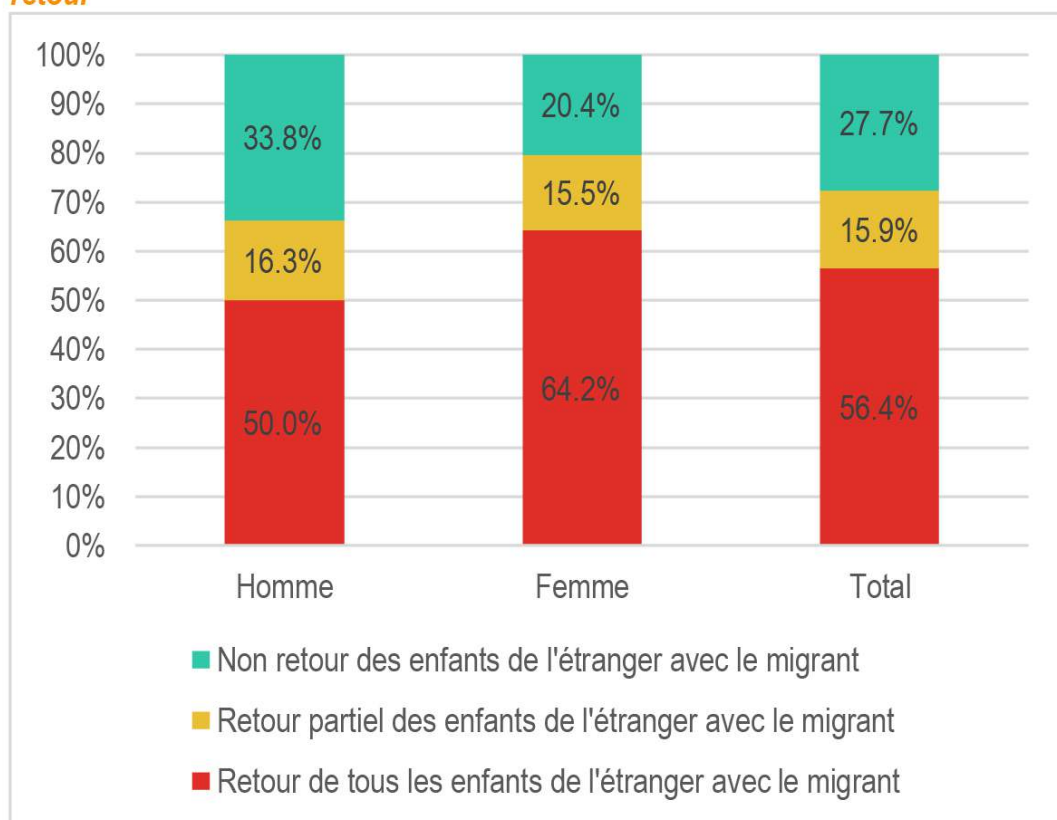
[2000-2004]	95,9%	0,1%	0,1%	3,8%	0,0%	0,1%	100,0%
[2005-2009]	74,2%	10,6%	3,7%	3,0%	5,1%	3,3%	100,0%
[2010-2014]	86,9%	1,6%	0,7%	1,2%	9,2%	0,4%	100,0%
[2015-2020]	90,7%	3,4%	0,0%	0,8%	2,0%	3,0%	100,0%
Région de résidence							
Grand Tunis	84,8%	4,5%	1,1%	2,3%	4,9%	2,5%	100,0%
Nord est	86,5%	1,6%	0,0%	3,8%	3,8%	4,3%	100,0%
Nord-ouest	97,9%	0,9%	0,0%	0,0%	0,6%	0,6%	100,0%
Centre est	88,1%	5,0%	0,9%	1,3%	4,1%	0,7%	100,0%
Centre ouest	80,1%	4,9%	7,9%	0,0%	7,1%	0,0%	100,0%
Sud est	93,8%	1,0%	0,0%	0,0%	3,6%	1,6%	100,0%
Sud-ouest	85,8%	8,5%	0,0%	0,0%	0,0%	5,8%	100,0%
Total	88,3%	3,6%	0,9%	1,4%	4,0%	1,8%	100,0%

- **Retour des enfants du migrant**

Il est à signaler que près de 45 mille migrants avaient des enfants au moment du retour de l'étranger : 56,4% de ces migrants sont rentrés en Tunisie avec leurs enfants, tandis que 27,7% ont laissé ces derniers à l'étranger, et 15,9% ont effectué un retour partiel des enfants.

Selon le genre du migrant, les femmes ont tendance à rentrer avec tous leurs enfants, soit 64,2%, contre 50% au niveau des hommes.

Figure 48 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour



La probabilité du retour des enfants avec le migrant augmente avec le niveau d'instruction : 31,1% des néants sont rentrés avec tous leurs enfants, contre 81,8% des migrants du niveau supérieur. Cependant, 43,2% des enfants des migrants, qui ont un niveau d'instruction « néant », préféreraient rester à l'étranger et ne pas suivre leur parent. Au fil des périodes de retour, les enfants des migrants préfèrent de plus en plus rester à l'étranger et ne pas retourner avec leurs parents. En effet, 45,9% des migrants sont rentrés pendant [2015-2020] en Tunisie sans leurs enfants, contre 8,5% uniquement pour ceux qui l'ont fait avant 1995. Le phénomène du non-retour des enfants est particulièrement constaté au niveau des migrants divorcés et veufs, avec respectivement 62,6% et 41,4%, ainsi qu'au niveau des migrants de la région du Sud-Est, soit 50,8% parmi eux.

Tableau 44 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour

	Retour de tous les enfants de l'étranger avec le migrant	Retour partiel des enfants de l'étranger avec le migrant	Non-retour des enfants de l'étranger avec le migrant	Total
Sexe				
Homme	50,0%	16,3%	33,8%	100,0%
Femme	64,2%	15,5%	20,4%	100,0%
Niveau d'instruction				
Néant	31,1%	25,7%	43,2%	100,0%
Primaire	46,1%	16,0%	37,9%	100,0%
Secondaire	64,8%	14,4%	20,8%	100,0%
Supérieur	81,8%	8,7%	9,6%	100,0%
Professionnel	55,0%	20,1%	24,8%	100,0%
Période de retour				
Avant 1995	72,9%	18,6%	8,5%	100,0%
[1995-1999]	82,1%	6,3%	11,6%	100,0%
[2000-2004]	52,2%	17,8%	30,0%	100,0%
[2005-2009]	60,1%	12,6%	27,3%	100,0%
[2010-2014]	50,0%	14,6%	35,4%	100,0%
[2015-2020]	37,4%	16,7%	45,9%	100,0%
Statut matrimonial au retour				
Célibataire	48,1%	32,6%	19,3%	100,0%
Mariée	57,7%	15,5%	26,8%	100,0%
Divorcée	32,2%	5,3%	62,6%	100,0%
Séparée	82,1%	0,0%	17,9%	100,0%
Veuve	29,0%	29,5%	41,4%	100,0%
Région de résidence				
Grand Tunis	71,6%	10,1%	18,3%	100,0%
Nord est	62,0%	27,3%	10,7%	100,0%

Nord-ouest	38,6%	25,5%	35,9%	100,0%
Centre est	59,6%	17,3%	23,1%	100,0%
Centre ouest	53,8%	14,1%	32,2%	100,0%
Sud est	38,9%	10,3%	50,8%	100,0%
Sud-ouest	49,3%	11,3%	39,4%	100,0%
Total	56,4%	15,9%	27,7%	100,0%

Quant à la nature du retour, 31,6% des migrants qui ont décidé volontairement de rentrer en Tunisie ont laissé tous leurs enfants dans le pays d'accueil (soit 61,8% pour les retraités), contre 20,7% pour ceux qui ont eu un retour contraint. L'enquête a montré aussi que près des 2/3 des migrants contraints ont fait un retour collectif avec leurs enfants, tandis que pour le retour volontaire ce taux est de l'ordre d'un sur deux migrants.

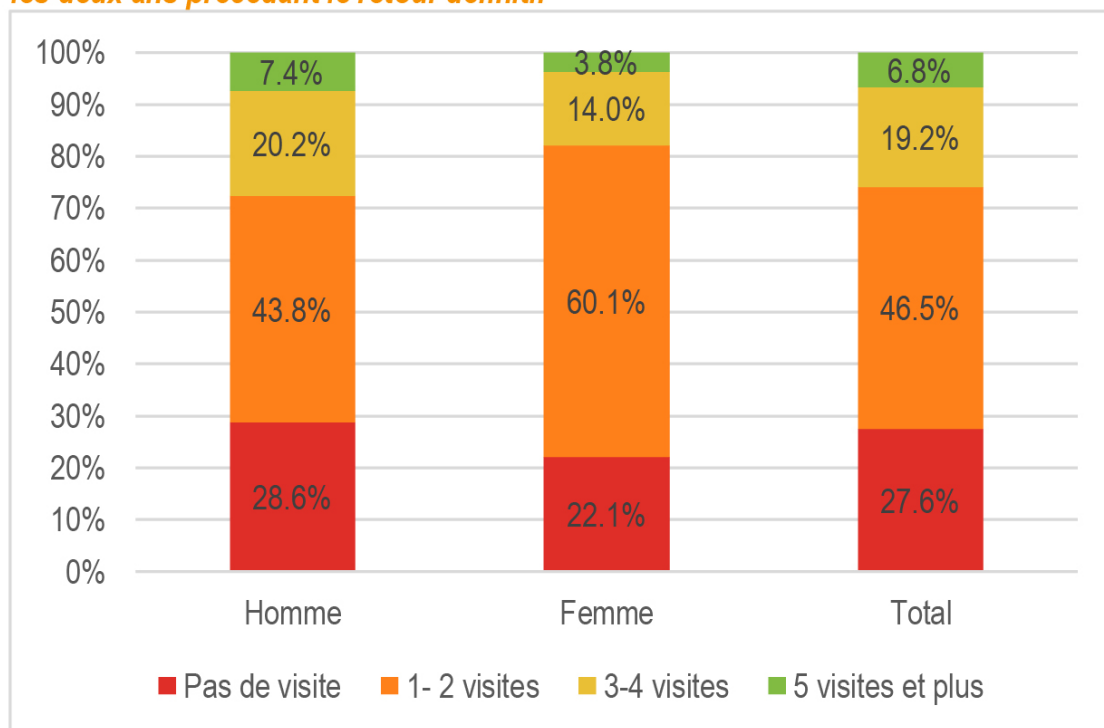
Tableau 45 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour et la nature du retour

	Retour de tous les enfants de l'étranger avec le migrant	Retour partiel des enfants de l'étranger avec le migrant	Non-retour des enfants de l'étranger avec le migrant	Total
Retour volontaire	50,3%	18,1%	31,6%	100,0%
Retraite	11,1%	27,1%	61,8%	100,0%
Désir d'investir/affaires	56,6%	12,3%	31,1%	100,0%
Meilleures conditions de vie	70,5%	19,1%	10,3%	100,0%
Raisons familiales	58,3%	14,4%	27,4%	100,0%
Education et formation	82,8%	15,8%	1,4%	100,0%
Retour contraint	67,2%	12,0%	20,7%	100,0%
Raisons liées au travail	80,3%	5,8%	13,9%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	58,5%	15,6%	25,9%	100,0%
Expulsion	67,4%	11,6%	21,0%	100,0%
Autre	63,2%	36,8%	0,0%	100,0%
Total	56,4%	15,9%	27,7%	100,0%

5.6. Fréquence de visites

La fréquence de visite en Tunisie s'élève à près de 46,5% pour un à deux visites durant les deux ans précédant le retour, à 19,2% pour trois à quatre visites et près de 6,8% pour plus que cinq visites durant la même période.

Figure 49 : Migrants de retour selon la fréquence de visites à la Tunisie durant les deux ans précédant le retour définitif



En se basant sur les statistiques de l'enquête, il ressort que le genre est lié à la fréquence de retours. En effet, les femmes ayant choisi de retourner en Tunisie ont pour la plupart visité au moins une fois (87,9%) la Tunisie durant les deux ans précédant leur retour effectif au pays. En revanche, les migrants hommes n'ont, pour 28,6% d'entre eux, jamais effectué de visites durant le même laps de temps avant de revenir au pays.

Il est à remarquer que la fréquence de visites au pays pré-retour est impactée par le niveau d'instruction du migrant : Tandis que 79,2% des migrants avec un niveau supérieur effectuaient au moins une visite durant les deux ans précédant le retour définitif, 33,8% des migrants du secondaire n'ont fait aucune visite, pendant la même période. De l'autre côté et selon le statut matrimonial au retour, les migrants célibataires ont tendance à garder le moins de contact avec leurs familles avant le retour : 58,3% parmi eux n'ont jamais visité le pays durant les deux ans précédant le retour. A la différence, les mariés veillaient à maintenir davantage les relations avec leurs familles, soit 79,9% parmi eux.

Le rythme des visites semblait être aussi impacté par la période de retour, en particulier pour le quinquennium [2015-2020] qui a vécu la crise COVID et le retour massif de plusieurs migrants. La majorité des migrants de retour pendant cette période (78,5%) ont rendu visite à leurs familles durant les deux ans précédant leur retour définitif. Les questions relatives aux traditions et l'importance des relations familiales dans quelques régions du pays sont traduites aussi par la fréquence de visites du migrant. Les migrants du Sud-Est sont relativement très rattachés à leurs familles, 79,6% ont visité le pays au moins une fois durant les deux ans précédant le retour. Néanmoins, les migrants du Centre-Ouest restaient un peu réservés sur cette question : 32,4% parmi eux n'ont jamais visité le pays avant le retour.

Tableau 46 : Migrants de retour selon la fréquence de visites à la Tunisie durant les deux années précédant le retour

	Pas de visite	1- 2 visites	3-4 visites	5 visites et plus	Total
Sexe					
Homme	28,6%	43,8%	20,2%	7,4%	100,0%
Femme	22,1%	60,1%	14,0%	3,8%	100,0%
Niveau d'instruction					
Néant	22,6%	46,7%	22,8%	7,8%	100,0%
Primaire	28,3%	43,2%	21,5%	6,9%	100,0%
Secondaire	33,8%	43,0%	17,0%	6,2%	100,0%
Supérieur	20,8%	58,7%	14,5%	6,0%	100,0%
Professionnel	28,7%	47,8%	16,1%	7,4%	100,0%
Statut matrimonial au retour					
Célibataire	41,7%	40,8%	12,8%	4,7%	100,0%
Mariée	20,1%	49,6%	22,4%	7,9%	100,0%
Divorcée	35,3%	38,8%	21,2%	4,6%	100,0%
Séparée	35,7%	30,2%	34,2%	0,0%	100,0%
Veuve	27,1%	41,5%	24,1%	7,3%	100,0%
Période de retour					
Avant 1995	30,0%	48,8%	16,3%	5,0%	100,0%
[1995-1999]	24,9%	53,6%	15,4%	6,2%	100,0%
[2000-2004]	30,8%	45,9%	17,3%	5,9%	100,0%
[2005-2009]	30,6%	50,5%	15,1%	3,8%	100,0%
[2010-2014]	28,3%	40,2%	23,2%	8,3%	100,0%
[2015-2020]	21,5%	43,6%	24,6%	10,4%	100,0%
Région de résidence					
Grand Tunis	31,1%	48,9%	13,5%	6,5%	100,0%
Nord est	27,4%	49,1%	16,4%	7,1%	100,0%

Nord-ouest	32,4%	46,1%	17,0%	4,5%	100,0%
Centre est	25,1%	46,7%	22,8%	5,5%	100,0%
Centre ouest	33,6%	34,4%	22,1%	10,0%	100,0%
Sud est	19,4%	52,8%	21,1%	6,6%	100,0%
Sud-ouest	29,7%	50,0%	12,4%	7,9%	100,0%
Total	27,6%	46,5%	19,2%	6,8%	100,0%

Durant les deux ans précédant le retour, la fréquence des contacts entre les migrants pendant leur séjour et leur famille en Tunisie était relativement plus rapprochée et plus constante chez ceux qui ont été volontaires au retour (77,9%). Les visites effectuées en Tunisie s'expliquent principalement par la volonté de maintenir et de développer davantage les liens avec la famille et de programmer la transition en particulier du côté des futurs retraités (97,3%), et les futurs investisseurs (85,5%). Par ailleurs, les liens avec la famille demeuraient moins solides pour le cas des migrants dont le retour est imposé ou forcé, se traduisant par la faible fréquence des visites à la Tunisie au cours des deux dernières années précédant le retour. En effet, les migrants contraints au retour n'ont, pour 33,3% d'entre eux, jamais effectué de visites au pays avant de revenir. Cette proportion s'élève à 56,7% pour les migrants expulsés.

Tableau 47 : Migrants parents selon la décision des enfants au moment du retour et la nature du retour

	Pas de visite	1- 2 visites	3-4 visites	5 visites et plus	Total
Retour volontaire	22,1%	51,2%	19,9%	6,7%	100,0%
Retraite	2,7%	58,2%	31,6%	7,5%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	15,5%	56,6%	20,5%	7,4%	100,0%
Meilleures conditions de vie	38,9%	42,3%	12,0%	6,9%	100,0%
Raisons familiales	26,9%	47,7%	18,5%	6,9%	100,0%
Education et formation	18,7%	66,4%	11,5%	3,4%	100,0%
Retour contraint	33,3%	41,3%	18,5%	6,9%	100,0%
Raisons liées au travail	28,8%	49,2%	15,5%	6,6%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	28,7%	40,4%	22,5%	8,3%	100,0%

Expulsion	56,7%	27,7%	12,7%	2,9%	100,0%
Autre	38,7%	53,2%	1,2%	6,9%	100,0%
Total	27,5%	46,5%	19,2%	6,8%	100,0%

Encadré 4 : Conditions de retour des migrants de retour

Un migrant sur deux est retourné volontairement en Tunisie, principalement pour des raisons familiales (60,9%) ou le départ à la retraite (19,2%). Le taux des retours volontaire s'accroît chez les femmes, dont deux sur trois sont retournées en plein gré : l'achèvement des éducations ou de la formation occupait la seconde cause après les raisons familiales. En revanche, le retour contraint des migrants est dû essentiellement aux raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil (50,0%) en premier lieu et aux raisons liées au travail (33,0%) en second lieu.

Parmi les migrants de retour, il s'avère qu'un migrant sur dix est statué comme un simple migrant accompagnateur. Pour les non-accompagnateurs, la décision de retour s'est prise principalement par le migrant lui-même pour huit sur dix migrants. Cette proportion s'est partagée avec le conjoint pour le cas des femmes.

Quatre migrants sur dix sont retournés en Tunisie avant de clôturer cinq ans à l'étranger. En revanche, près de deux sur dix migrants ont passé une longue durée (25 ans et plus).

Pour les hommes migrants qui sont mariés au moment du retour, la majorité de leurs épouses résidaient (83,8%) se trouvaient déjà en Tunisie. Par contre, 76,3% des époux des femmes migrantes sont rentrés avec elles.

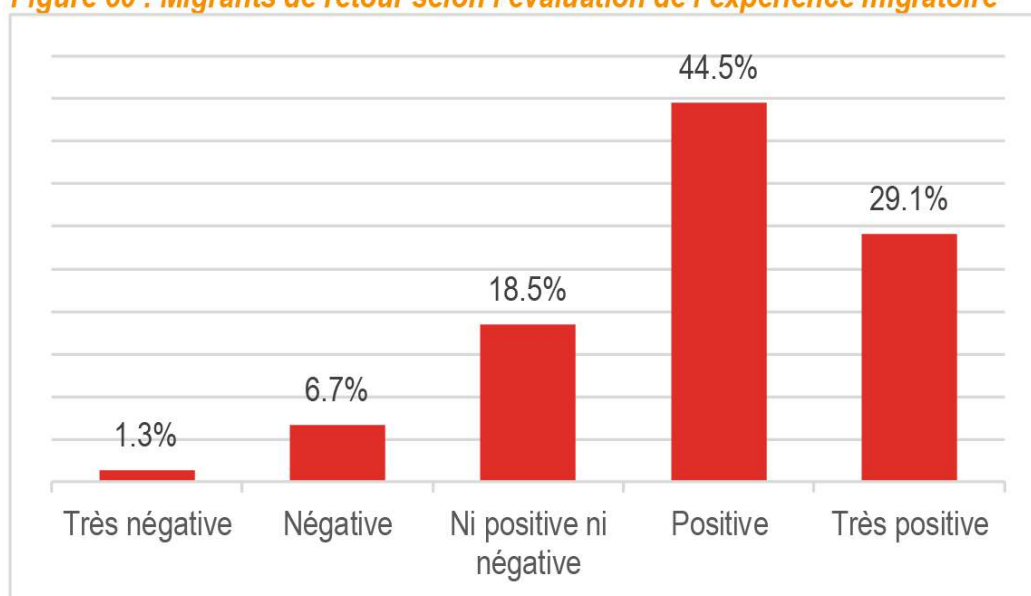
Par ailleurs, près de trois sur quatre migrants sont rentrés avec la totalité ou une partie de leurs enfants. Les enfants de l'autre quart restent à l'étranger.

6. Perceptions et retour sur l'expérience

6.1. Evaluation de l'expérience migratoire

73,6% des migrants de retour considèrent l'expérience acquise comme une expérience satisfaisante, voire très satisfaisante. En revanche, 8,0% ont exprimé leur mécontentement, avec un taux relativement plus remarquable chez les hommes que les femmes, avec respectivement 8,8% et 3,9%.

Figure 50 : Migrants de retour selon l'évaluation de l'expérience migratoire



La perception de l'expérience migratoire dépend de la situation du migrant à l'étranger et ses conditions de vie. A cet effet et selon le niveau d'instruction, 3,8% des migrants du niveau supérieur ont revendiqué leur insatisfaction contre 9,5% et 9,3% pour ceux des niveaux secondaire et primaire respectivement. Toutefois, alors que 9,3% des migrants retournant pendant [2010-2014] ont exprimé leur insatisfaction de l'expérience, seulement 3,9% des migrants retournant pendant [2000-2004] y adhèrent. Par ailleurs, les conflits familiaux impactaient sur l'expérience migratoire. En effet, 15,6% des migrants en situation de séparation au retour ont jugé négative leur expérience, contre 1,3% chez les veufs. Quant à la région de résidence, les expériences des migrants du Centre-Ouest demeuraient relativement les plus insatisfaisantes (14,0%), alors que celles des migrants du Grand-Tunis étaient en leur globalité intéressante (95,4%).

Tableau 48 : Migrants de retour dont l'expérience migratoire est jugée négative/ très négative

Sexe							
Homme		Femme			Total		
8,8%		3,9%			8,0%		
Niveau d'instruction actuel							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel	Total		
6,6%	9,3%	9,5%	3,8%	8,1%	8,0%		
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
9,1%	6,4%	3,9%	6,0%	9,3%	7,5%	8,0%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total	
10,7%	6,7%	4,4%	15,6%	1,3%		8,0%	
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
4,6%	7,2%	5,7%	8,6%	14,0%	6,5%	7,5%	8,0%

Toutefois, alors que 78,2% des migrants ayant choisi de revenir au pays se disent satisfaits de leur expérience à l'étranger, seulement 68,6% des migrants contraints au retour en Tunisie le confirment. En contrepartie, 11,1% des migrants expulsés ont exprimé leur regret.

Tableau 49 : Migrants de retour selon leurs évaluations de l'expérience migratoire et la nature du retour

	Très négative	Négative	Ni négative , ni positive	Positive	Très positive	Total
Retour volontaire	1,0%	4,5%	16,3%	46,0%	32,2%	100,0%
Retraite	0,3%	0,4%	5,9%	51,4%	42,1%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	0,0%	2,9%	11,7%	40,2%	45,2%	100,0%
Meilleures conditions de vie	3,5%	18,7%	25,8%	37,3%	14,7%	100,0%
Raisons familiales	1,0%	4,5%	19,8%	46,0%	28,7%	100,0%
Education et formation	0,5%	1,2%	8,0%	43,9%	46,4%	100,0%
Retour contraint	1,6%	9,0%	20,8%	42,9%	25,7%	100,0%
Raisons liées au travail	0,9%	5,5%	17,8%	46,6%	29,3%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	1,9%	9,2%	23,0%	41,4%	24,6%	100,0%
Expulsion	2,6%	16,0%	19,6%	39,7%	22,2%	100,0%
Autre	0,0%	0,0%	33,2%	44,6%	22,3%	100,0%
Total	1,3%	6,7%	18,5%	44,5%	29,1%	100,0%

6.2. Evaluation de l'évolution du niveau de vie

6.2.1. Evaluation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil

L'expérience migratoire constitue une des pièces maîtresses dans la compréhension du retour, mais aussi la concrétisation des aspirations ciblées avant le départ. Le niveau de vie dans le pays d'accueil reflète et retrace en général ce bilan. Par ailleurs, 9,2% des migrants de retour ont déclaré que leur niveau de vie dans le dernier pays d'accueil s'est dégradé par rapport à celui qu'ils connaissaient avant le départ, alors que 20,0% ont déclaré que leur niveau de vie n'a pas vraiment changé. Par contre, la dégradation du

niveau de vie est ressentie davantage avec les groupes d'âge les moins âgés, soit 11,4% et 4,7% pour respectivement les groupes d'âges [15-29] ans et 60 ans et plus. Selon le statut matrimonial au retour, 20,1% des migrants séparés ont déclaré vivre une dégradation de leur niveau de vie à l'étranger par rapport à leur situation avant le départ. Ce jugement peut s'expliquer par les difficultés (familiales principalement) auxquelles ils sont confrontés dans le pays d'accueil.

Tableau 50 : Migrants de retour ayant vécu une dégradation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil par rapport à leur situation avant le départ à l'étranger

Groupe d'âge au retour								
[15-29]	[30-34]	[35-39]	[40-44]	[45-49]	[50-54]	[55-59]	60 et plus	Total
11,4 %	11,7%	8,5%	8,9%	6,4%	5,3%	5,1%	4,7%	9,2%
Période de retour								
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total		
10,8%	8,6%	7,1%	10,1%	8,9%	7,3%	9,2%		
Statut matrimonial au retour								
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total		
11,1%	8,4%	2,6%	20,1%	4,3%		9,2%		
Région de résidence								
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total	
7,8%	6,1%	9,7%	9,6%	13,3%	7,9%	9,3%	9,2%	

Sur la totalité des migrants volontaires ou forcés, l'appréciation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil par rapport à celui avant le départ est quasiment similaire et s'aligne avec le niveau général. Quelques exceptions à signaler, en particulier la dégradation constatée chez les migrants qui sont retournés afin de chercher de meilleures conditions de vie (18,6%).

Il est à préciser que cette évaluation est subjective et reste tributaire aux conditions de vie de chaque migrant avant son départ.

Tableau 51 : Migrants de retour selon l'appréciation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil par rapport à celui avant le départ à l'étranger et la nature du retour

	Beaucoup dégradé	Dégradé	Pas de changement	Amélioré	Beaucoup amélioré	Total
Retour volontaire	1,2%	8,1%	18,9%	40,8%	31,1%	100,0%
Retraite	0,6%	2,5%	7,5%	43,2%	46,2%	100,0%
Désir d'investir/affaires	0,0%	6,2%	6,5%	53,1%	34,3%	100,0%
Meilleures conditions de vie	0,7%	17,9%	29,6%	29,9%	21,9%	100,0%
Raisons familiales	1,7%	8,4%	20,0%	41,8%	28,2%	100,0%
Education et formation	0,5%	9,2%	29,4%	35,5%	25,5%	100,0%
Retour contraint	0,8%	8,3%	21,3%	41,1%	28,5%	100,0%
Raisons liées au travail	0,6%	7,8%	23,4%	41,2%	26,9%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	0,9%	8,3%	21,1%	42,5%	27,3%	100,0%
Expulsion	1,2%	9,9%	16,9%	36,8%	35,2%	100,0%
Autre	0,0%	3,8%	36,7%	30,9%	28,5%	100,0%
Total	1,0%	8,2%	20,0%	40,9%	29,8%	100,0%

6.2.2. Evaluation du niveau de vie actuel

37,6% des migrants de retour ont déclaré que leur niveau de vie actuel s'est dégradé par rapport à celui qu'ils connaissaient à l'étranger. Ce jugement peut s'expliquer par les difficultés auxquelles sont confrontés depuis leur retour. Alors que 30,4% ont déclaré que leur niveau de vie n'a pas vraiment changé, 32% ont réussi à le faire évoluer positivement. Sur le plan genre, la dégradation du niveau de vie s'est ressentie particulièrement par les migrants hommes (39,3%). Cette dégradation n'a concerné que 29,2% de migrantes femmes.

Avec les difficultés économiques du pays, le niveau d'instruction du migrant peut renforcer et protéger relativement son niveau de vie. D'ailleurs, 24,9% uniquement des migrants qui ont un niveau d'instruction supérieur ont répondu vivre mieux dans le pays d'accueil, contre 42,0% pour les niveaux secondaires. La dégradation du niveau de vie semble aussi attaquer les adultes (entre 25 et 54 ans), qui ont en général plus de charges que les moins jeunes et les vieux, en particulier les âgés entre [25-34] ans et [35-44] ans avec 48,0% et 46,1% respectivement, qui ont eu une dégradation de leur niveau de vie par rapport à leurs conditions à l'étranger.

Les migrants rentrant pendant la dernière décennie sont les plus touchés par la détérioration du pouvoir d'achat. En effet, 44,5% des rentrants pendant [2010-2015] ont réclamé cette dégradation contre 34,0% des rentrants avant 1995. La détérioration du niveau de vie des migrants, se trouvant en séparation ou en situation de divorce au retour, est plus intense que les autres statuts matrimoniaux, soit respectivement 56,8% et 53,5%. De même, si un peu moins du tiers des migrants des régions du Nord-Est, Grand-Tunis et Sud-Est estime que leur niveau de vie est dégradé, 47,3% des migrants du Centre-Ouest et 44,6% du Centre-Est en confirment.

Tableau 52 : Migrants de retour vivant actuellement une dégradation du niveau de vie par rapport à leur situation dans le dernier pays d'accueil à l'étranger

Sexe							
Homme		Femme			Total		
39,3%		29,2%			37,6%		
Niveau d'instruction actuel							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel	Total		
35,8%	41,1%	42,0%	24,9%	37,6%	37,6%		
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus]	Total	
34,9%	48,0%	46,1%	43,7%	37,4%	30,1%	37,6%	
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
34,0%	32,2%	37,4%	35,7%	44,5%	41,2%	37,6%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
40,3%	36,1%	53,5%	56,8%	29,3%	37,6%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
30,9%	41,5%	21,8%	44,6%	47,3%	31,4%	35,7%	37,6%

La situation des migrants de retour semble avoir connu des régressions puisque 37,6% l'ont qualifié de pire. Cette dégradation a été ressentie plus particulièrement par les migrants forcés au retour (en particulier les expulsés (58,4%) et les rentrants à cause des raisons de vulnérabilité à l'étranger (45,9%)), que par ceux qui ont décidé de revenir au pays volontairement (43,7% contre 32,0%). Par contre, une proportion non négligeable des migrants forcés (27,4%) a déclaré avoir enregistré de changement positif par rapport à la situation dans le dernier pays d'accueil (contre 36,3% chez les retours décidés).

Tableau 53 : Migrants de retour selon l'appréciation du niveau de vie actuel par rapport à celui dans le dernier pays d'accueil

	Beaucoup dégradé	Dégradé	Pas de changement	Amélioré	Beaucoup amélioré	Total
Retour volontaire	3,5%	28,5%	31,7%	28,5%	7,8%	100,0%
Retraite	1,6%	15,2%	38,1%	34,2%	11,0%	100,0%
Désir d'investir/affaires	2,1%	24,5%	13,5%	45,4%	14,6%	100,0%
Meilleures conditions de vie	2,9%	26,0%	34,3%	28,3%	8,4%	100,0%
Raisons familiales	4,5%	34,7%	28,5%	26,3%	5,9%	100,0%
Education et formation	1,8%	18,1%	41,7%	26,6%	11,7%	100,0%
Retour contraint	5,7%	38,0%	29,0%	21,2%	6,2%	100,0%
Raisons liées au travail	4,9%	27,9%	32,6%	26,4%	8,3%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	4,6%	41,3%	30,6%	18,1%	5,4%	100,0%
Expulsion	10,4%	48,0%	17,2%	20,3%	4,1%	100,0%
Autre	8,1%	56,4%	14,4%	13,7%	7,3%	100,0%
Total	4,5%	33,1%	30,4%	25,0%	7,0%	100,0%

6.3. Evaluation de l'évolution de la situation professionnelle

Pour les migrants de retour qui avaient une occupation professionnelle à l'étranger et qui sont actifs actuellement, il s'avère que 40,1% parmi eux ont déclaré que leur situation professionnelle s'est dégradée. Le sentiment de dégradation de la situation professionnelle est de l'ordre de 32,5% chez les femmes (contre 40,5% pour les hommes), et estimé à 24,1% chez les migrants qui ont un niveau d'instruction supérieur (contre 44,3% pour ceux au niveau primaire). Le retour a impacté négativement la situation professionnelle des migrants, en particulier les moins âgées (57,0% chez les [15-24] ans, contre 26,1% chez les âgés de 65 ans et plus). Selon le statut matrimonial au retour, la situation professionnelle actuelle de 62,5% des divorcés est pire que celle dans le dernier pays d'accueil. Tandis que, la totalité des séparés et des veufs n'ont pas ressenti une dégradation de leur situation professionnelle.

Tableau 54 : Migrants de retour occupés déclarant la dégradation de leur situation professionnelle par rapport au dernier pays d'accueil

Sexe							
Homme		Femme			Total		
40,5%		32,5%			40,1%		
Niveau d'instruction actuel							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel	Total		
41,7%	44,3%	41,5%	24,1%	48,9%	40,1%		
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus]	Total	
57,0%	44,4%	44,8%	42,2%	37,0%	26,1%	40,1%	
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
28,8%	35,8%	42,5%	36,9%	50,3%	45,0%	40,1%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
38,7%	40,8%	62,5%	0,0%	0,0%	40,1%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
29,1%	39,9%	16,9%	48,2%	46,8%	42,7%	37,8%	40,1%

Selon la nature du retour, la situation professionnelle actuelle des migrants de retour s'est relativement améliorée pour le cas des retours volontaires que les retours forcés. Les migrants dont le retour a été contraint par diverses circonstances sont confrontés aux exigences du marché de l'emploi en Tunisie et sont en conséquence dans l'obligation de faire des sacrifices par rapport à ceux dont le retour a été décidé (45,8% contre 32,5% respectivement subissant une dégradation de leur situation professionnelle). En effet, les migrants expulsés (57,4%) et retournant pour des raisons de vulnérabilités dans le pays d'accueil (51,9%) sont les plus touchés par cette dégradation vue leur exposition aux emplois instables et précaires en Tunisie.

Tableau 55 : Migrants de retour occupés selon l'appréciation de leur situation professionnelle actuelle par rapport au dernier pays d'accueil

	Dégradée	Pas de changement	Améliorée	Total
Retour volontaire	32,5%	29,2%	38,4%	100,0%
Retraite	4,7%	71,1%	24,1%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	22,3%	17,5%	60,1%	100,0%
Meilleures conditions de vie	24,9%	30,1%	45,0%	100,0%
Raisons familiales	39,2%	26,8%	34,0%	100,0%
Education et formation	4,6%	39,6%	55,8%	100,0%
Retour contraint	45,8%	24,7%	29,4%	100,0%
Raisons liées au travail	31,4%	30,4%	38,2%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	51,9%	22,8%	25,3%	100,0%
Expulsion	57,4%	18,9%	23,6%	100,0%
Autre	52,8%	31,1%	16,1%	100,0%
Total	40,1%	26,6%	33,3%	100,0%

6.4. Difficultés rencontrées depuis le retour

Près de 58 mille migrants de retour ont déclaré avoir eu des difficultés depuis leur retour, soit 27,8% des migrants. Ces difficultés touchent près du tiers des hommes (29,9%), contre 17,1% des femmes. Bien que la majorité des hommes revendiquent des difficultés liées au travail, 46,7% des femmes ont trouvé des problèmes de réintégration.

Toutefois, il convient de souligner que ces difficultés semblent moins fortement ressenties par les migrants qui ont un niveau d'instruction supérieur, soit 19,8% uniquement contre 31,1% du niveau primaire. Les

mieux instruits sont confrontés généralement à des problèmes de réintégration (41,9%) et des problèmes purement administratifs (32,9%) liés à ses activités économiques dans le pays. Vu que la majorité des difficultés sont liés au marché de l'emploi, la proportion des migrants qui ont déclaré avoir eu des difficultés depuis leur retour est décroissante avec les tranches d'âge. En effet, les jeunes (âgés entre [15-24] ans) sont les plus confrontés à ces obstacles, soit 43,0%, contre 19,4% des migrants ayant 65 ans et plus dont la majorité sont des personnes inactives. Avec la crise économique du pays pendant la dernière décennie, les migrants qui sont retournés pendant cette période sont les plus concernés : près de un tiers ont vécu des difficultés depuis leur retour (contre un quart environ pour ceux qui sont retournés avant 2005). D'autre part, les régions les plus défavorisées sont les plus touchées : les difficultés sont ressenties chez 42,1% des migrants du Centre-Ouest, contre 21,6% de ceux résidant au Grand-Tunis. Mise à part les problèmes liés au travail, les séparés et les divorcés ont été exposés à des problèmes familiaux, ce qui explique la proportion élevée (55,3% et 48,1% respectivement) qui a déclaré avoir eu des difficultés depuis leur retour par rapport aux autres statuts matrimoniaux.

Figure 51 : Migrants de retour ayant rencontré des difficultés depuis leur retour en Tunisie selon la nature de la difficulté

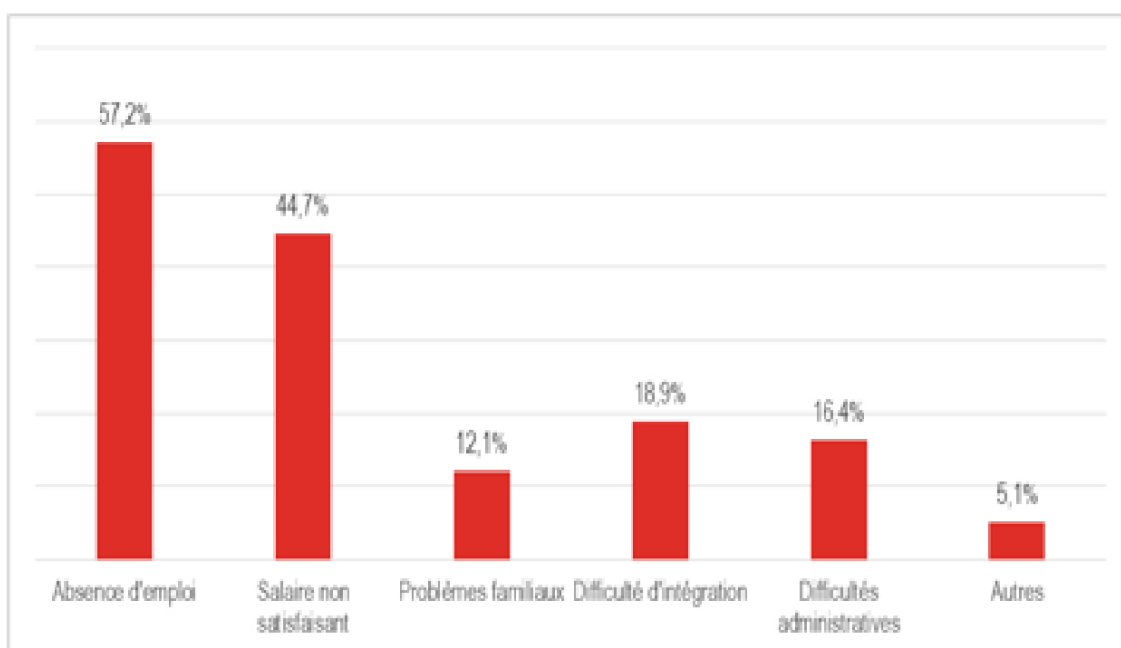


Tableau 56 : Migrants de retour ayant rencontré des difficultés depuis leur retour en Tunisie

	Proportion des migrants ayant rencontré des difficultés depuis le retour	Nature de la difficulté					
		Absence d'emploi	Salaire non satisfaisant	Problèmes familiaux	Difficulté d'intégration	Difficultés administratives	Autres
Sexe							
Homme	29,9%	60,9%	47,8%	10,5%	15,8%	15,8%	5,2%
Femme	17,1%	24,3%	17,5%	26,7%	46,7%	21,2%	4,4%
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	33,5%	64,7%	47,3%	10,4%	17,3%	14,6%	5,5%
Mariée	24,6%	52,8%	43,6%	12,3%	19,2%	17,4%	4,9%
Divorcée	48,1%	43,3%	34,9%	31,3%	40,9%	27,0%	3,5%
Séparée	55,3%	8,2%	8,2%	100,0%	11,8%	0,0%	0,0%
Veuve	12,6%	2,6%	0%	25,5%	45,9%	0,0%	0,0%
Niveau d'instruction actuel							
Néant	24,3%	56,2%	52,4%	10,7%	8,7%	13,6%	2,4%
Primaire	31,1%	63,5%	48,8%	11,6%	11,7%	11,5%	5,0%
Secondaire	29,6%	58,3%	43,9%	10,9%	24,4%	16,5%	3,7%
Supérieur	19,8%	33,9%	20,5%	11,8%	41,9%	32,9%	9,7%
Professionnel	32,1%	55,2%	46,7%	25,6%	26,0%	25,0%	10,4%
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	43,0%	41,2%	17,6%	0,3%	65,3%	15,8%	0%
[25-34]	40,8%	68,8%	41,1%	12,9%	18,5%	12,6%	7,7%
[35-44]	33,7%	65,2%	47,1%	13,1%	21,1%	14,3%	5,1%
[45-54]	34,7%	56,0%	53,4%	13,6%	16,8%	16,9%	4,0%
[55 - 64]	28,3%	55,5%	46,0%	11,5%	20,2%	16,0%	6,0%
[65 et plus]	19,4%	50,5%	38,1%	11,2%	15,9%	19,2%	4,2%
Période de retour							
Avant 1995	23,7%	61,1%	46,1%	9,1%	11,8%	15,0%	3,6%
[1995-1999]	24,3%	59,0%	50,4%	14,0%	13,5%	9,6%	2,9%
[2000-2004]	25,6%	47,8%	44,5%	13,7%	19,6%	24,2%	6,6%
[2005-2009]	29,4%	42,2%	48,3%	18,5%	27,6%	18,6%	8,0%
[2010-2014]	32,5%	61,5%	47,2%	12,8%	15,7%	15,2%	4,8%
[2015-2020]	32,2%	56,5%	38,6%	12,1%	27,9%	17,7%	6,2%

Région de résidence							
Grand Tunis	21,6%	42,6%	27,4%	19,9%	37,5%	23,3%	9,4%
Nord est	34,8%	65,0%	44,8%	9,4%	18,8%	20,9%	0,8%
Nord-ouest	21,1%	68,0%	34,4%	2,9%	17,9%	3,7%	0,0%
Centre est	28,4%	50,6%	51,6%	10,2%	18,1%	15,2%	7,4%
Centre ouest	42,1%	67,4%	57,1%	16,0%	11,5%	8,4%	1,5%
Sud est	18,3%	58,5%	31,9%	7,6%	10,1%	22,1%	7,2%
Sud-ouest	34,9%	45,5%	37,8%	6,7%	32,1%	39,4%	11,4%
Total	27,8%	57,2%	44,7%	12,1%	18,9%	16,4%	5,1%

Un net écart est aussi observé entre les migrants de retour en Tunisie selon la nature de leur retour. Alors que globalement 27,8% des migrants interrogés ont réclamé avoir des difficultés depuis leur retour, le pourcentage de ces derniers est de 32,6% chez les migrants contraints au retour, contre 23,3% chez ceux rentrés de leur plein gré. Vu la complexité de leur situation, le pourcentage des expulsés qui ont rencontré des difficultés depuis leur retour s'élève à 50,9%.

Tableau 57 : Migrants de retour selon les difficultés rencontrées depuis le retour et la nature du retour

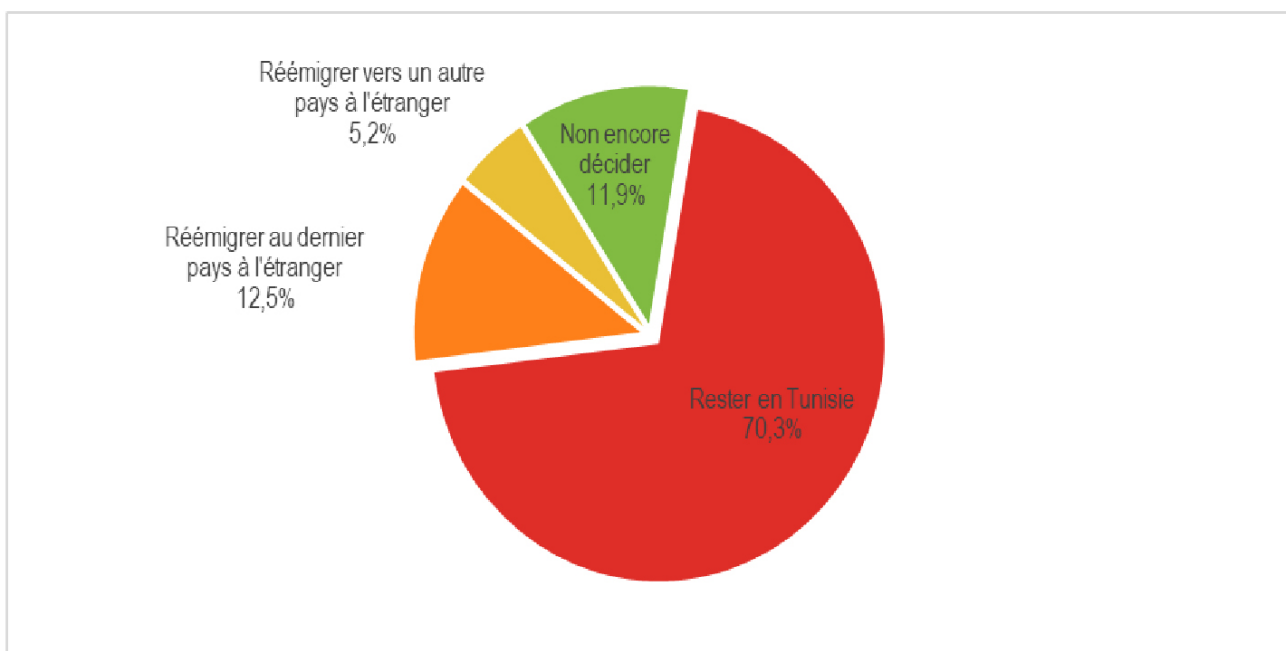
	Existence de difficultés	Pas de difficultés	Total
Retour volontaire	23,3%	76,7%	100,0%
Retraite	8,9%	91,1%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	29,6%	70,4%	100,0%
Meilleures conditions de vie	30,9%	69,1%	100,0%
Raisons familiales	27,6%	72,4%	100,0%
Education et formation	16,7%	83,3%	100,0%
Retour contraint	32,6%	67,4%	100,0%
Raisons liées au travail	22,8%	77,2%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	33,3%	66,7%	100,0%
Expulsion	50,9%	49,1%	100,0%
Autre	11,6%	88,4%	100,0%
Total	27,8%	72,2%	100,0%

6.5. Intention de ré-émigration

L'insatisfaction des migrants de retour est étroitement liée aux difficultés auxquelles ils font face en Tunisie, quelle que soit la nature de leur retour et leurs motivations. Plus des deux tiers de la population enquêtée (70,3%)

n'envisage pas de ré émigrer. Toutefois, si on se réfère au genre du migrant, on constate que l'intention de ré-émigration ne concerne que 63,4% de migrantes femmes, contre 71,7% des migrants hommes.

Figure 52 : Migrants de retour selon l'intention de ré-émigration



Le projet d'un nouveau départ à l'étranger (12,5% vers le dernier pays de séjour et 5,2% vers un autre pays) est plus prononcé chez les moins âgés, voir entre [15-24] ans dont près de la moitié (50,4%) envisagent de ré-émigrer. Les plus âgés sont moins motivés pour un nouveau départ (6,7% chez les âgés de 60 ans et plus). Par ailleurs, les anciens migrants de retour n'ont pas la même motivation de ré émigrer que les nouveaux migrants de retour : 88,6% des migrants retournant avant 1995 préfèrent rester en Tunisie contre 44,4% pour ceux qui sont rentrés pendant la période [2015-2020].

Tableau 58 : Migrants de retour selon l'intention de ré-émigration

	Rester en Tunisie	Ré émigrer au dernier pays à l'étranger	Ré émigrer vers un autre pays à l'étranger	Non encore décider	Total
Sexe					
Homme	71,7%	12,1%	4,8%	11,4%	100,0%
Femme	63,4%	14,5%	7,2%	14,9%	100,0%
Niveau d'instruction actuel					
Néant	85,1%	6,7%	1,2%	6,9%	100,0%
Primaire	73,9%	13,6%	3,8%	8,8%	100,0%
Secondaire	61,3%	15,5%	7,8%	15,4%	100,0%
Supérieur	61,4%	11,4%	8,2%	19,0%	100,0%
Professionnel	67,5%	14,0%	6,4%	12,1%	100,0%
Groupe d'âge actuel					
[15-24]	17,2%	25,7%	24,7%	32,5%	100,0%
[25-34]	34,9%	26,4%	14,6%	24,1%	100,0%
[35-44]	45,7%	26,3%	9,4%	18,6%	100,0%
[45-54]	59,1%	18,7%	5,1%	17,1%	100,0%
[55 - 64]	77,6%	7,9%	4,9%	9,6%	100,0%
[65 et plus [	87,8%	4,8%	1,6%	5,8%	100,0%
Période de retour					
Avant 1995	88,6%	3,2%	2,1%	6,1%	100,0%
[1995-1999]	81,7%	5,3%	4,2%	8,9%	100,0%
[2000-2004]	72,0%	11,3%	5,6%	11,1%	100,0%
[2005-2009]	67,8%	11,5%	6,1%	14,5%	100,0%
[2010-2014]	59,7%	16,7%	7,4%	16,2%	100,0%
[2015-2020]	44,4%	28,2%	8,7%	18,7%	100,0%
Total	70,3%	12,5%	5,2%	11,9%	100,0%

Si 70,3% des migrants n'envisageaient pas au moment de l'enquête de repartir à l'étranger, ceux dont le retour a été imposé ou forcé par des circonstances adverses se distinguent par le taux élevé d'intention de nouveau départ, soit 21,3% contre 14,5% chez les migrants volontaires. Les expulsés et les migrants qui sont rentrés pour des raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil sont les plus concernés par la ré-émigration avec respectivement 25,2% et 23,5%. Par contre, les migrants retournant au pays à cause de la retraite (85,8%) ou pour investir (74,7%) préfèrent rester en Tunisie.

Tableau 59 : Migrants de retour selon l'intention de ré-émigration selon la nature du retour

	Rester en Tunisie	Réémigrer au dernier pays à l'étranger	Réémigrer vers un autre pays à l'étranger	Non encore décider	Total
Retour volontaire	73,7%	9,9%	4,6%	11,8%	100,0%
Retraite	85,8%	5,4%	0,8%	8,1%	100,0%
Désir d'investir/affaires	74,7%	12,2%	1,2%	11,9%	100,0%
Meilleures conditions de vie	69,9%	12,3%	7,1%	10,8%	100,0%
Raisons familiales	73,2%	10,7%	5,1%	11,0%	100,0%
Education et formation	55,0%	11,0%	8,1%	25,9%	100,0%
Retour contraint	66,7%	15,4%	5,9%	12,1%	100,0%
Raisons liées au travail	72,7%	9,9%	5,7%	11,7%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	64,4%	16,8%	6,6%	12,1%	100,0%
Expulsion	62,7%	21,7%	3,5%	12,1%	100,0%
Autre	33,0%	23,7%	15,9%	27,4%	100,0%
Total	70,3%	12,5%	5,2%	11,9%	100,0%

Encadré 5 : Perceptions de l'expérience des migrants de retour

L'expérience migratoire est perçue négative chez près d'un sur dix migrants, soit 5,5% chez les migrants de retour qui sont retournés volontairement.

De même, 9,2% des migrants de retour ont déclaré ayant vécu une dégradation du niveau de vie dans le dernier pays d'accueil par rapport à leur situation avant le départ à l'étranger. En revanche, près de quatre migrants sur dix vivent une dégradation de leur niveau de vie et de leur situation professionnelle (pour les migrants occupés) par rapport à leur situation dans le dernier pays d'accueil.

Près d'un tiers des migrants de retour déclare avoir rencontré des difficultés de puis le retour en Tunisie en relation principalement avec l'absence d'emploi ou le niveau de revenu. Par ailleurs, près de la moitié des femmes migrantes a rencontré des difficultés d'intégration.

L'intention de ré-émigration vient à l'esprit de 17,7% des migrants de retour, elle est plus accentuée chez les femmes (21,7%) et les migrants contraints (21,3%).

7. Investissement

7.1. Comportement d'investissement à l'étranger

Près de 98,4% des migrants de retour n'ont pas réalisé d'investissements à l'étranger contre 1,6% des personnes qui ont réalisé au moins un investissement (environ 3,3 mille migrants).

7.1.1. Profil des migrants de retour investissant à l'étranger

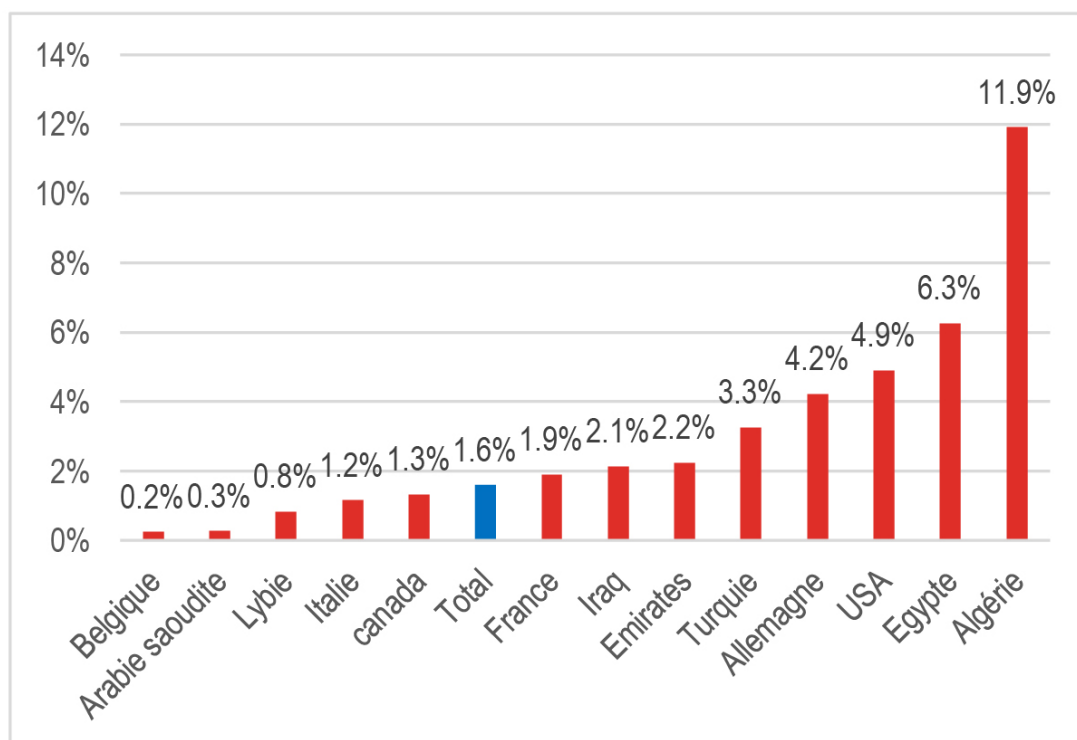
D'après l'enquête, le taux d'investissement à l'étranger est relativement plus élevé chez les migrants hommes, dont 1,8% parmi eux ont pu investir pendant leur séjour. Ce taux n'a pas dépassé 0,5% chez les femmes. Il est à signaler aussi que le taux d'investissement à l'étranger chez les migrants retournant pendant le quinquennium [2015-2020] est quasiment le double de la moyenne globale, soit 3,3%. De l'autre côté et malgré la faiblesse de l'esprit entrepreneurial des migrants tunisien à l'étranger, le statut matrimonial influe sur ce comportement. Il s'avère que les divorcés sont plus motivés pour se lancer dans ce genre d'expérience, soit 3,4%. De même, et vue que l'investissement est tout d'abord une culture, 3,5% des migrants de retour de la région du Sud-Est ont réalisé au moins un investissement, contre un nombre très négligeable de la région du Nord-Ouest.

Figure 53 : Proportion des migrants de retour ayant investi à l'étranger

Sexe							
Homme		Femme			Total		
1,8%		0,5%			1,6%		
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
0,6%	1,6%	0,6%	1,6%	1,5%	3,3%	1,6%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
1,0%	1,9%	3,4%	0,0%	0,0%	1,6%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
1,2%	1,7%	0,0%	1,5%	0,7%	3,5%	0,9%	1,6%

Selon le climat de l'investissement du pays d'accueil, il apparaît que près d'un migrant sur dix a réalisé un investissement en Algérie (11,9%), contre 0,2% uniquement en Belgique.

Figure 54 : Migrants de retour qui ont réalisé des projets d'investissement à l'étranger selon le pays de retour



Malgré le retour imposé, le taux d'investissement chez les migrants contraints est relativement considérable (1,3%) par rapport aux migrants qui sont rentrés de leur plein gré au pays (1,8%). On constate que 13,0% des migrants qui sont retournés pour investir en Tunisie, ont déjà investi à l'étranger, ainsi que 4,0% des retraités. De même, 2,1% des migrants qui sont retournés suite aux raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil ont investi dans ce pays.

Tableau 60 : Migrants de retour selon le comportement d'investissement à l'étranger et la nature du retour

	OUI	NON	Total
Retour volontaire	1,8%	98,2%	100,0%
Retraite	4,0%	96,0%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	13,0%	87,0%	100,0%
Meilleures conditions de vie	0,5%	99,5%	100,0%
Raisons familiales	1,0%	99,0%	100,0%
Education et formation	0,9%	99,1%	100,0%
Retour contraint	1,3%	98,7%	100,0%
Raisons liées au travail	0,3%	99,7%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	2,1%	97,9%	100,0%
Expulsion	0,6%	99,4%	100,0%
Autre	0,0%	100,0%	100,0%
Total	1,6%	98,4%	100,0%

7.1.2. Secteurs d'activité des investissements des migrants de retour à l'étranger

Les investissements des migrants de retour à l'étranger étaient plutôt concentrés sur la restauration/café (31,3%), puis sur le commerce (21,9%) et la construction (17,4%). Les secteurs ciblés variaient selon le genre du migrant (67,5% des femmes ont investi dans le commerce), la période de retour (81,3% des migrants retournant pendant [2000-2004] ont investi dans la restauration/ café), la région de résidence (100% des migrants du Sud-Est ont investi dans le commerce), le statut matrimonial de retour et le dernier pays d'accueil (la totalité des investissements des migrants retournant de l'Egypte était dans le secteur de l'agriculture, et dans l'industrie pour ceux venant de la Belgique).

Tableau 61 : Migrants de retour qui ont réalisé des projets d'investissement à l'étranger selon le secteur d'activité

	Agricultur e	Industri e	Constructio n	Commerc e	Restaurant- café	Autres services
Homme	5,3%	12,0%	18,3%	19,5%	31,3%	13,5%
Femme	0,0%	0,0%	0,0%	67,5%	31,3%	1,2%
Avant 1995	0,0%	27,4%	1,2%	22,7%	38,3%	10,5%
[1995-1999]	22,8%	0,0%	0,0%	45,6%	30,7%	0,9%
[2000-2004]	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	81,3%	4,4%
[2005-2009]	0,0%	19,6%	9,8%	57,6%	4,1%	8,9%
[2010-2014]	0,0%	0,0%	46,6%	14,6%	33,5%	5,3%
[2015-2020]	6,3%	10,6%	18,0%	14,9%	31,0%	19,1%
Grand Tunis	10,6%	14,9%	8,9%	43,6%	17,0%	4,9%
Nord est	29,6%	0,0%	16,5%	11,3%	5,5%	37,1%
Nord-ouest	1,6%	0,5%	27,8%	12,8%	34,1%	23,2%
Centre est	0,0%	20,7%	24,1%	20,7%	24,9%	9,5%
Centre ouest	0,0%	18,6%	13,7%	19,8%	43,8%	4,1%
Sud est	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Sud-ouest	5,0%	11,4%	17,4%	22,0%	31,3%	12,9%
Célibataire	7,7%	8,2%	18,7%	25,1%	30,1%	10,2%
Mariée	4,5%	12,6%	17,1%	19,2%	32,7%	14,0%
Divorcée	0,0%	0,0%	15,2%	84,8%	0,0%	0,0%
canada	0,0%	0,0%	0,0%	90,9%	0,0%	9,1%
Egypte	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Belgique	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
France	5,1%	9,1%	25,1%	21,5%	21,9%	17,2%
Italie	0,0%	0,0%	41,5%	19,1%	0,0%	39,4%
Allemagne	0,0%	0,0%	0,0%	36,7%	62,5%	0,8%
Turquie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
USA	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Algérie	0,0%	28,2%	0,0%	14,5%	57,3%	0,0%
Lybie	0,0%	20,9%	25,4%	1,4%	42,7%	9,6%
Iraq	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Arabie Saoudite	0,0%	0,0%	0,0%	14,8%	0,0%	85,2%
Emirates	0,0%	0,0%	0,0%	80,0%	20,0%	0,0%
Total	5,0%	11,4%	17,4%	21,9%	31,3%	12,9%

7.2. Comportement d'investissement en Tunisie

Près de 50 mille migrants de retour ont investi en Tunisie (dont 95,4% d'hommes), soit un taux d'investissement global de 19,2%.

7.2.1. Profil des migrants de retour investissant en Tunisie

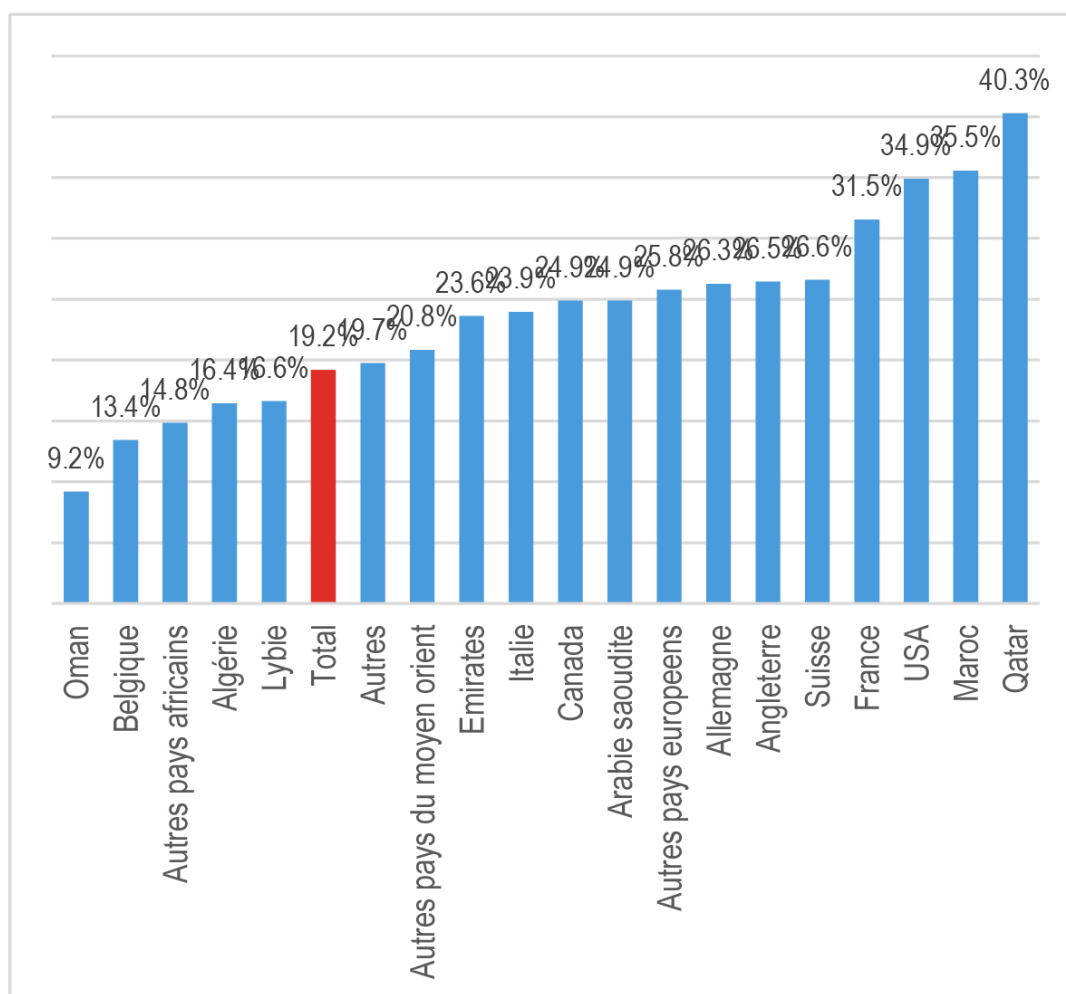
Bien que le taux d'investissement global soit de l'ordre de 19,2%, 6% de migrantes femmes ont lancé des projets en Tunisie, contre 21,8% au niveau des hommes. Selon le groupe d'âge des migrants de retour et vue ses capacités financières, il se trouve que les jeunes sont les plus résistants à investir : Uniquement 4,7% des migrants âgés entre [15-24] ont réalisé des investissements en Tunisie, contre plus que 20% chez les migrants dépassant les 45 ans. Le rythme d'investissement en Tunisie a baissé pour les migrants qui sont retournés durant la dernière décennie [2010-2020], par rapport à ceux rentrés avant 2010. En revanche, près d'un quart des migrants de retour du Centre-Ouest et du Sud-Est ont réalisé des projets d'investissement.

Tableau 62 : Proportion des migrants de retour ayant investi en Tunisie

Sexe							
Homme		Femme			Total		
21,8%		6,0%			19,2%		
Niveau d'instruction actuel							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel		Total	
15,1%	20,3%	18,7%	20,5%	24,5%		19,2%	
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus]	Total	
4,7%	9,1%	14,6%	20,5%	22,6%	20,6%	19,2%	
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
20,8%	21,1%	25,2%	20,5%	14,9%	17,0%	19,2%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total	
17,3%	20,4%	18,4%	27,6%	6,7%		19,2%	
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
15,8%	14,7%	14,5%	24,3%	14,9%	24,9%	14,6%	19,2%

Selon le pays de retour, 40,3% des migrants qui sont retournés de Qatar ont pris l'initiative de mettre en place des projets d'investissement en Tunisie, suivi des migrants venant du Maroc (35,5%) et ceux retournant de l'USA (34,9%). Par ailleurs, 9,2% uniquement des migrants rentrant d'Oman ont investi dans leur pays.

Figure 55 : Proportion des migrants de retour ayant investi en Tunisie selon le pays de retour



Le comportement d'investissement lors du retour est impacté directement par la nature du retour. En effet, 21,4% des migrants qui sont retournés volontairement ont réalisé des investissements en Tunisie, contre 16,9% pour ceux dont le retour a été imposé. Il est à signaler aussi que 82,9% des migrants qui ont planifié de retourner en Tunisie pour investir ont pu atteindre leur objectif. Par ailleurs, 20,3% des migrants expulsés ont tenté leur chance et ont pu mettre en place des projets d'investissement après leur retour.

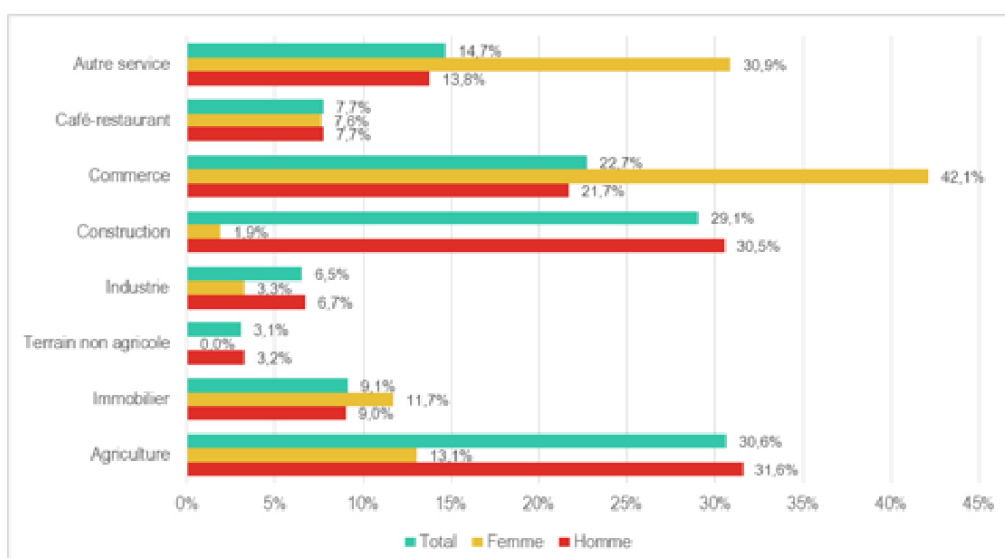
Tableau 63 : Migrants de retour selon le comportement d'investissement en Tunisie et la nature du retour

	OUI	NON	Total
Retour volontaire	21,4%	78,6%	100,0%
Retraite	28,4%	71,6%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	82,9%	17,1%	100,0%
Meilleures conditions de vie	20,3%	79,7%	100,0%
Raisons familiales	17,7%	82,3%	100,0%
Education et formation	15,4%	84,6%	100,0%
Retour contraint	16,9%	83,1%	100,0%
Raisons liées au travail	16,8%	83,2%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	16,1%	83,9%	100,0%
Expulsion	20,3%	79,7%	100,0%
Autre	3,1%	96,9%	100,0%
Total	19,2%	80,8%	100,0%

7.2.2. Secteurs d'activité des investissements des migrants de retour en Tunisie

La répartition des migrants de retour selon le secteur d'activité des investissements réalisés en Tunisie laisse apparaître qu'ils semblaient plus tournés vers le secteur de l'agriculture (30,6%) ; ce secteur constitue la cible principale des investissements réalisés par les hommes (31,6%). Tout aussi important est le secteur de la construction (29,1%), où 30,5% des hommes l'ont investi dans ce secteur contre 1,9% uniquement au niveau des femmes, puis le secteur du commerce (21,7%), qui présentait le premier secteur d'activité ciblé par les investissements des femmes (42,1%).

Figure 56 : Migrants de retour ayant investi en Tunisie selon le secteur d'activité et le sexe



Etant donné que certains migrants ont investi dans plus d'un projet en Tunisie, le secteur de l'agriculture accapare à lui seul 24,8% des investissements, suivi par la construction avec 23,5% et le commerce avec 18,4%. Cette tendance varie selon le sexe du migrant en fonction de ses fonds et ses capacités : Tandis que le secteur du commerce occupe le premier rang avec un taux s'élevant à 38,1% chez les femmes, il se trouve au troisième rang chez les hommes (soit 17,4%) qui sont plus concentrés sur les investissements agricoles (25,4% des investissements). Il est à préciser aussi que sur le plan du statut matrimonial, les investissements réalisés par les migrants séparés et mariés depuis leur retour en Tunisie sont focalisés en premier rang dans la construction avec respectivement 36,0% et 24,5%. Ce même secteur ne concerne que 4,8%, 5,9% et 6,6% des divorcés, des célibataires et des veufs respectivement.

Les données relatives aux investissements réalisés en Tunisie par les migrants démontrent que ceux effectués par les migrants revenant de Oman sont focalisés dans la construction (58,9%), et le secteur du commerce pour les investissements réalisés par les revenants de Emirates (50,4%). Il est à signaler aussi que quelques secteurs spécifient la nature des investissements selon le pays de retour et le secteur d'activité exercé par le migrant à l'étranger : 23,0% et 21,7% des investissements accomplis par les migrants retournant respectivement de la Belgique et Qatar, sont dans le secteur de restauration/café.

Tableau 64 : Investissements réalisés en Tunisie par les migrants de retour selon le secteur d'activité

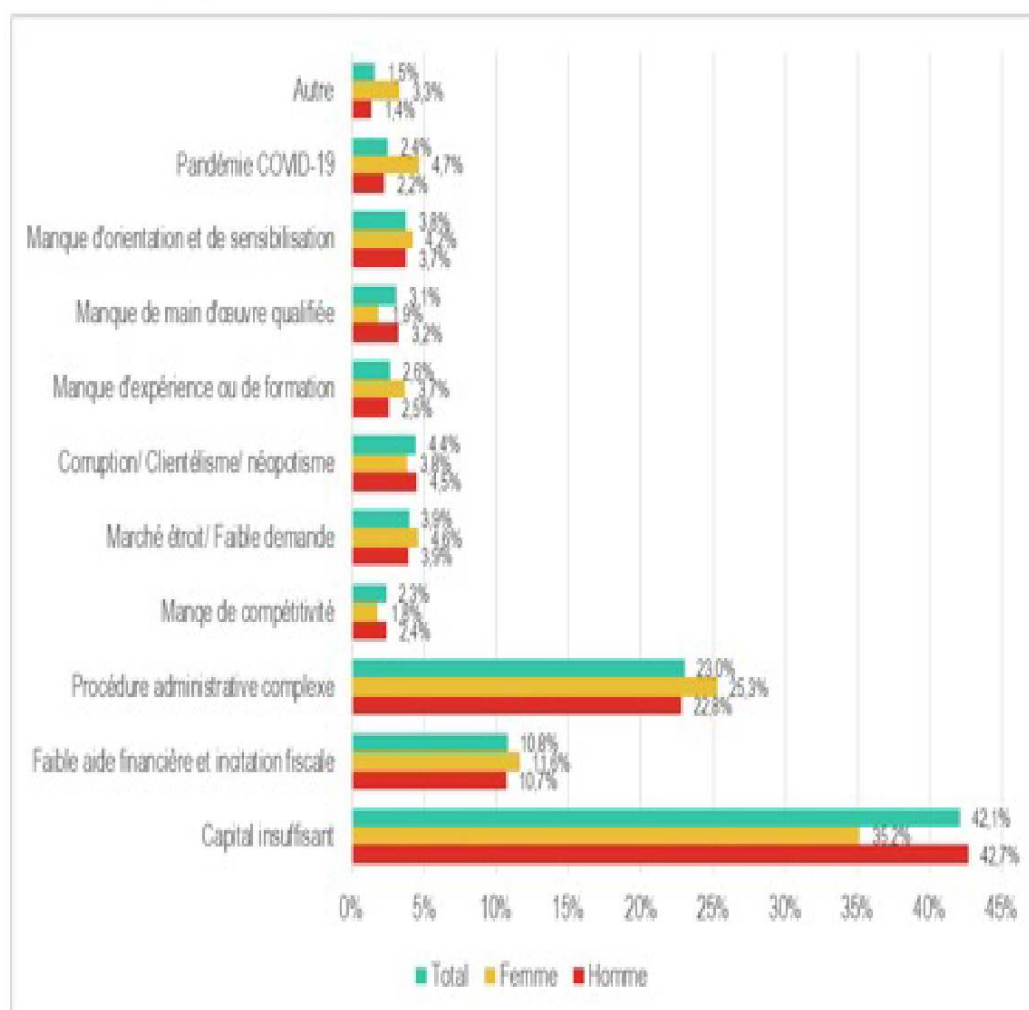
	Agriculture	Immobilier	Terrain non agricole	Industrie	Construction	Commerce	Café-restaurant	Autre service	Total
Sexe									
Homme	25,4%	7,2%	2,6%	5,4%	24,6%	17,4%	6,2%	11,1%	100,0%
Femme	11,8%	10,6%	0,0%	3,0%	1,7%	38,1%	6,9%	27,9%	100,0%
Statut matrimonial actuel									
Célibataire	16,9%	6,7%	0,0%	6,6%	5,9%	24,7%	10,1%	29,1%	100,0%
Mariée	24,9%	7,5%	2,7%	5,2%	24,5%	18,0%	6,1%	11,1%	100,0%
Divorcée	28,2%	6,5%	0,0%	0,0%	4,8%	27,9%	4,5%	28,1%	100,0%
Séparée	4,3%	1,0%	0,0%	0,0%	36,0%	26,0%	0,0%	32,7%	100,0%
Veuve	33,3%	7,1%	0,2%	7,8%	6,6%	24,3%	11,7%	9,0%	100,0%
Pays de retour									
Canada	18,1%	12,7%	0,0%	12,1%	0,4%	46,3%	1,2%	9,1%	100,0%
Belgique	17,9%	13,9%	0,0%	9,3%	8,4%	17,1%	23,0%	10,5%	100,0%
France	27,1%	4,9%	5,9%	4,6%	30,9%	12,0%	4,2%	10,4%	100,0%
Italie	22,8%	11,4%	0,1%	6,2%	14,2%	23,5%	6,5%	15,4%	100,0%
Suisse	13,4%	26,7%	0,0%	0,0%	16,8%	21,1%	19,9%	2,2%	100,0%
Angleterre	43,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	43,6%	9,2%	3,6%	100,0%
Allemagne	12,0%	14,0%	0,0%	13,3%	2,0%	32,6%	11,0%	15,1%	100,0%
USA	18,6%	41,1%	0,0%	0,0%	0,0%	23,2%	0,9%	16,2%	100,0%
Maroc	13,1%	27,4%	0,0%	0,0%	13,5%	27,5%	0,0%	18,5%	100,0%
Algérie	30,4%	0,0%	0,0%	12,5%	33,9%	18,3%	2,8%	2,1%	100,0%
Lybie	30,2%	7,1%	0,0%	6,0%	21,7%	18,9%	7,6%	8,4%	100,0%
Arabie saoudite	13,4%	6,5%	0,0%	5,6%	18,3%	19,2%	8,6%	28,3%	100,0%

Oman	0,0%	17,1%	0,0%	15,9%	58,9%	0,0%	0,6%	7,6%	100,0%
Emirates	19,6%	0,0%	0,0%	0,0%	7,6%	50,4%	7,2%	15,2%	100,0%
Qatar	17,7%	3,8%	0,0%	1,9%	34,3%	15,1%	21,7%	5,4%	100,0%
Autres pays africains	20,4%	7,0%	0,0%	0,0%	23,3%	48,0%	0,0%	1,4%	100,0%
Autres pays européens	13,3%	15,1%	1,6%	0,0%	14,8%	30,7%	7,3%	17,2%	100,0%
Autres pays du moyen orient	15,5%	0,9%	0,0%	1,6%	13,8%	32,5%	2,2%	33,6%	100,0%
Autres	0,0%	34,3%	0,0%	0,0%	41,2%	11,3%	13,2%	0,0%	100,0%
Total	24,8%	7,4%	2,5%	5,3%	23,5%	18,4%	6,3%	11,9%	100,0%

7.2.3. Difficultés rencontrées au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie

Les difficultés rencontrées par les migrants de retour au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie sont généralement liées à l'insuffisance du capital (42,1%), la complexité des procédures administratives (23,0%) et la faible aide financière et incitation fiscale (10,8%).

Figure 57 : Difficultés rencontrées par les migrants de retour au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie selon le sexe



Les types de difficultés sont quasi partagés entre les hommes et les femmes, avec quelques écarts constatés en particulier au niveau de la disponibilité des capitaux nécessaires pour investir (42,7% chez les hommes contre 35,2% chez les femmes). Par ailleurs, l'intensité et l'ampleur des difficultés rencontrées par le migrant de retour variaient selon son statut matrimonial et son pays de retour mais concentrées autour des trois principales difficultés énoncées ci-dessus.

Tableau 65 : Difficultés rencontrés par les migrants de retour au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie

	Capital insuffisant	Faible aide financière et incitation fiscale	Procédure administrative complexe	Manque de compétitivité	Marché étroit/ Faible demande	Corruption/ Clientélisme/ népotisme	Manque d'expérience ou de formation	Manque de main d'œuvre qualifiée	Manque d'orientation et de sensibilisation	Pandémie COVID-19	Autre	Total
Sexe												
Homme	42,7%	10,7%	22,8%	2,4%	3,9%	4,5%	2,5%	3,2%	3,7%	2,2%	1,4%	100,0%
Femme	35,2%	11,6%	25,3%	1,8%	4,6%	3,8%	3,7%	1,9%	4,2%	4,7%	3,3%	100,0%
Statut matrimonial actuel												
Célibataire	47,6%	9,8%	20,7%	0,9%	3,7%	3,4%	2,7%	2,8%	2,5%	4,5%	1,4%	100,0%
Mariée	41,8%	10,9%	23,2%	2,5%	3,9%	4,4%	2,6%	3,1%	3,9%	2,1%	1,5%	100,0%
Divorcée	33,4%	11,1%	20,1%	3,0%	4,1%	4,4%	4,1%	3,4%	4,8%	8,5%	3,0%	100,0%
Séparée	28,5%	11,0%	47,4%	0,0%	0,0%	10,2%	2,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	100,0%
Veuve	38,1%	8,7%	20,3%	4,3%	7,7%	9,4%	0,1%	2,1%	3,3%	3,5%	2,5%	100,0%
Pays de retour												
Canada	18,6%	4,3%	29,6%	1,0%	5,8%	4,7%	2,6%	9,3%	10,7%	7,7%	5,7%	100,0%
Belgique	29,7%	12,4%	22,5%	0,0%	2,0%	4,7%	3,7%	3,7%	8,0%	12,7%	0,5%	100,0%
France	32,6%	10,6%	28,2%	2,8%	5,0%	4,5%	3,2%	4,1%	5,3%	2,0%	1,7%	100,0%
Italie	41,2%	11,4%	20,7%	2,5%	5,8%	3,9%	2,1%	2,5%	4,6%	3,1%	2,1%	100,0%
Suisse	25,5%	7,0%	16,5%	14,9%	3,6%	17,6%	2,0%	2,0%	0,0%	3,0%	7,8%	100,0%
Angleterre	21,7%	1,6%	49,2%	0,0%	3,5%	0,0%	0,0%	0,0%	20,5%	3,5%	0,0%	100,0%
Allemagne	32,7%	8,6%	23,9%	1,6%	3,0%	12,3%	5,8%	4,8%	3,7%	3,1%	0,6%	100,0%
USA	30,5%	6,1%	35,5%	0,0%	0,0%	13,8%	4,4%	0,0%	4,4%	5,2%	0,0%	100,0%
Maroc	26,6%	18,9%	18,0%	12,2%	4,1%	10,7%	3,9%	3,9%	0,1%	1,5%	0,0%	100,0%
Algérie	34,5%	19,7%	22,5%	1,7%	3,2%	4,8%	2,1%	2,3%	2,7%	3,9%	2,7%	100,0%
Lybie	58,9%	9,4%	16,3%	1,1%	2,5%	3,4%	2,1%	2,3%	2,2%	0,8%	0,9%	100,0%
Arabie saoudite	33,9%	13,6%	26,8%	1,7%	4,8%	2,3%	3,3%	4,1%	2,9%	5,8%	0,9%	100,0%
Oman	40,4%	11,1%	27,9%	0,9%	0,3%	3,6%	0,9%	0,9%	5,7%	2,4%	6,1%	100,0%
Emirates	32,1%	10,3%	34,9%	3,6%	6,6%	0,3%	3,3%	0,2%	0,3%	5,9%	2,6%	100,0%
Qatar	35,1%	15,1%	23,7%	3,1%	1,1%	8,2%	0,7%	0,5%	6,0%	6,2%	0,2%	100,0%
Autres pays africains	39,4%	19,9%	18,1%	0,8%	4,3%	4,3%	1,3%	3,6%	2,7%	2,7%	3,0%	100,0%
Autres pays européens	25,0%	11,5%	32,5%	3,7%	1,8%	7,3%	3,6%	6,1%	1,2%	5,1%	2,3%	100,0%
Autres moyen orient	44,1%	10,3%	24,7%	9,8%	2,7%	2,2%	1,0%	2,4%	0,3%	2,6%	0,0%	100,0%
Autre	31,8%	6,1%	32,6%	3,0%	11,0%	5,4%	6,3%	0,0%	0,0%	3,7%	0,0%	100,0%
Total	42,1%	10,8%	23,0%	2,3%	3,9%	4,4%	2,6%	3,1%	3,8%	2,4%	1,5%	100,0%

7.3. Intention d'investissement

Pour les migrants de retour qui n'ont pas réalisé de projets d'investissement depuis leurs retours (soit près de 170 mille individus), 31,6% ont l'intention de réaliser des investissements en Tunisie. Les hommes sont plus motivés à réaliser des projets d'investissement en Tunisie, soit de l'ordre de 35,0%, en contrepartie ce taux ne dépasse pas les 17,3% chez les femmes.

Les migrants sans niveau d'instruction sont plus résistants à l'investissement par rapport aux autres niveaux, pourtant 21,8% ont déclaré avoir l'intention d'investir. L'intention d'investir demeure plus importante chez les âgés [35-44] ans par rapport aux autres tranches d'âge, soit près du moitié (48,2%). Les données ont montré aussi que les migrants qui sont retournés récemment au pays, sont les plus motivés pour lancer un projet d'investissement. Plus la durée de retour est lointaine, plus cette motivation au moment de l'enquête est en baisse : 26,6% des migrants retournant avant 1995 au pays ont l'intention d'investir, contre 37,4% pour ceux rentrant pendant la période [2015-2020].

Par ailleurs, les intentions d'investissement augmentent chez plus que le un tiers des migrants retournant en situation de célibat (38,4%) ou de divorce (36,4%). Une grande partie des migrants qui étaient en séparation (93,7%) ou veufs (97,4%) au moment du retour n'ont pas exprimé d'intérêt pour investir. Dans la région du Centre-Ouest, le manque des opportunités d'emploi et la culture sociale ont fait grimper les intentions d'investissement des migrants de retour pour atteindre 45,6%, et la région accuse des avancées par rapport au reste des régions du pays.

Tableau 66 : Proportion des migrants de retour ayant l'intention d'investir

Sexe							
Homme		Femme		Total			
35,0%		17,3%		31,6%			
Niveau d'instruction actuel							
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel	Total		
21,8%	33,7%	36,7%	27,0%	41,2%	31,6%		
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus]	Total	
16,2%	44,9%	48,2%	37,9%	30,1%	20,7%	31,6%	
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
26,6%	26,4%	30,1%	31,8%	36,9%	37,4%	31,6%	
Statut matrimonial au retour							
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total		
38,4%	28,3%	36,4%	6,3%	2,6%	31,6%		
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
22,3 %	26.2%	14.7%	33.6%	45.6%	36.4%	34.8%	31,6 %

Encadré 6 : Comportement d'investissement des migrants de retour

Le degré d'investissement des migrants de retour à l'étranger est quasiment faible, soit 1,6%. Ce dernier atteint 19,2% après le retour en Tunisie. Près de deux migrants sur dix ont réalisé des investissements en Tunisie, surtout parmi les hommes (21,8% contre 6,0% chez les femmes) et les migrants de retour qui sont rentrés volontairement (21,4% contre 16,9% chez les migrants contraints).

Les difficultés rencontrées par les migrants de retour au moment de la création des projets d'investissement en Tunisie sont généralement liées à l'insuffisance du capital (42,1%), la complexité des procédures administratives (23,0%) et la faible aide financière et incitation fiscale (10,8%).

Malgré tous, près de un tiers des autres migrants de retour ont l'intention d'investir en Tunisie, et surtout les hommes (35,0% parmi eux contre 17,3% des femmes).

8. Transferts

8.1. Transferts monétaires avant le retour

Les transferts constituent, par définition, un apport financier non négligeable dans le cadre de la réintégration. Ces derniers alimentent aussi les liens sociaux avec le pays et veillent à les maintenir durant tout leur séjour à l'étranger. 50,8% des migrants de retour ont effectué des transferts monétaires avant leur retour en Tunisie sous forme de virement ou en espèce lors de leurs visites vers le pays. Sans tenir compte des changements intermédiaires, près de 57% des migrants mariés/divorcés au moment du retour ont transféré des montants de l'étranger vers la Tunisie, contre 38,6% chez les célibataires et 32% uniquement chez les migrants séparés. Un taux de transfert assez faible est aussi constaté (soit 33,5%) chez les jeunes dont le groupe d'âge au retour [15-29] ans. Par ailleurs, 62,9% des migrants du Sud-est assuraient des transferts monétaires avant leurs retours contre 35,6% pour ceux résidant au Grand-Tunis.

Tableau 67 : Migrants de retour ayant effectué des transferts monétaires avant le retour

Groupe d'âge au retour								
[15-29]	[30-34]	[35-39]	[40-44]	[45-49]	[50-54]	[55-59]	60 et plus	Total
33,5 %	48,6%	56,1%	60,1%	64,3 %	64,0%	60,8%	75,6%	50,8 %
Période de retour								
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total		
44,4%	51,1%	57,6%	51,8%	58,9%	53,1%	50,8%		
Statut matrimonial au retour								
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve	Total			
38,6%	57,1%	57,7%	32,0%	42,4%	50,8%			
Région de résidence								
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total	
35,6%	49,1%	39,8%	56,0%	55,5%	62,9%	35,6%	50,8%	

Indépendamment de la nature du retour, les transferts monétaires sont effectués par les migrants volontaires (49,3%) que les migrants forcés (52,4%). Par ailleurs, les retraités sont les plus concernés avec 80,8%, suivi des migrants qui sont retournés pour des raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil (54,4%).

Tableau 68 : Migrants de retour ayant effectué des transferts monétaires avant le retour selon la nature du retour

	OUI	NON	Total
Retour volontaire	49,3%	50,7%	100,0%
Retraite	80,8%	19,2%	100,0%
Désir d'investir/ affaires	53,9%	46,1%	100,0%
Meilleures conditions de vie	38,1%	61,9%	100,0%
Raisons familiales	45,4%	54,6%	100,0%
Education et formation	18,9%	81,1%	100,0%
Retour contraint	52,4%	47,6%	100,0%
Raisons liées au travail	49,2%	50,8%	100,0%
Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	54,4%	45,6%	100,0%
Expulsion	53,8%	46,2%	100,0%
Autre	21,4%	78,6%	100,0%
Total	50,8%	49,2%	100,0%

8.2. Transferts de biens en nature

En ce qui concerne les transferts en nature et durant l'année précédant le retour, 38,0% des migrants de retour ont envoyé des biens vers la Tunisie. Les jeunes (15-29 ans) et les célibataires sont les moins concernés par ce phénomène, avec respectivement 26,1% et 27,1%. En général, cette pratique concerne les familles pour préparer leur retour et leur installation de nouveau en Tunisie. L'exportation de biens du pays d'accueil vers la Tunisie est fréquente chez près de la moitié des migrants du Sud-Est (48,8%) dans l'intention de préparer leur retour définitif. Par ailleurs, c'est une pratique peu répandue chez les migrants du Sud-Ouest (11,5%).

Tableau 69 : Migrants de retour ayant effectué des transferts de biens en nature durant l'année précédant le retour

Groupe d'âge au retour								
[15-29]	[30-34]	[35-39]	[40-44]	[45-49]	[50-54]	[55-59]	60 et plus	Total
26,1 %	37,4%	38,9%	45,2%	46,8 %	45,3%	47,4%	56,2%	38,0 %
Période de retour								
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total		
35,0%	37,8%	44,9%	38,0%	37,7%	41,1%	38,0%		
Statut matrimonial au retour								
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total		
27,1%	43,6%	36,9%	56,5%	41,4%		38,0%		
Région de résidence								
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total	
33,6%	25,5%	40,1%	41,6%	36,3%	48,8%	11,5%	38,0%	

Au retour, 61,1% des migrants ont ramené des biens en nature du pays d'accueil. Ce taux ne dépasse pas les 52,9% des femmes migrantes, contre 62,7% chez les hommes. La rentrée des biens en nature en Tunisie à travers le retour définitif des migrants a connu une dynamique surtout pendant la période [2000-2004], où 68,1% des migrants ont ramené des biens avec eux de l'étranger. En revanche, la période [2015-2020] a connu une légère baisse où l'apport en nature s'est limité à 59,4% des migrants.

Tableau 70 : Migrants de retour ayant ramené des biens en nature au retour

Sexe						
Homme		Femme			Total	
62,7%		52,9%			61,1%	
Période de retour						
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total
59,9%	60,3%	68,1%	65,3%	61,6%	59,4%	61,1%
Statut matrimonial au retour						
Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve		Total
53,1%	65,4%	63,9%	71,8%	46,1%		61,1%

Encadré 7 : Transferts des migrants de retour

La moitié des migrants ont effectué des transferts monétaires avant leur retour. Cette proportion est d'autant plus élevée que le migrant est plus âgé. Pour le transfert de biens en nature vers la Tunisie, près de quatre migrants de retour sur dix ont effectué des transferts durant l'année précédant le retour, tandis que six sur dix sont rentrés avec des biens en nature de l'étranger.

Trajectoires de retour, de réadmission et de réinsertion

1. Cadre général

Avec un diplôme, ou sans diplôme, avec une nouvelle compétence ou un simple carnet d'épargne, le migrant de retour contribuait traditionnellement au développement du pays d'origine. Ces migrants de retour, qui avaient l'habitude de transférer de l'argent au pays d'origine pendant la migration, accroissent également leur chance d'investir au retour. Aujourd'hui, ce schéma du « migrant investisseur », nécessite quelques éclaircissements. Dans cette perspective l'objectif de l'étude est de vérifier s'il existe, ou non, une tendance lourde par rapport à cet apport en capital en ressources humaines et matérielles. Si dans les années 2000 les migrants marocains et algériens de retour ont plus investi dans le secteur du « commerce et réparation de voiture » les Tunisiens, eux, avait tendance à exceller dans les « services » en l'occurrence dans l'Hôtellerie et la restauration. On ne retrouve, toutefois, que très peu d'investissements dans les secteurs industriels et agricoles. L'agriculture été particulièrement délaissée. (Enquête MIREM 2006). La comparaison de cette tendance avec la situation actuelle grâce à l'enquête (Tunisia-HIMS 2020-2021), mais aussi grâce aux entretiens avec les responsables de l'APII (Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation) est très instructive. Quels sont les secteurs perdants et les secteurs gagnants de cette nouvelle dynamique de retour ?

Il est de même pour les compétences de haut niveau, c'est-à-dire les diplômés. Si dans les années 1990-2000 l'idée de retour est bien valorisée, surtout dans un contexte d'une mobilité internationale postcoloniale et élitiste¹⁷, aujourd'hui, cette idée ne séduit plus tout le monde. Les entretiens, mais aussi les données statistiques de la direction des équivalences du MESRS seront très utiles afin de mieux comprendre les nouvelles dynamiques migratoires de cette catégorie de population. D'autres trajectoires de retour seront étudiées, notamment en ce qui concerne les retraités (grâce à des entretiens avec les responsables du CNSS et de la CNAM) et le retour de migrants irréguliers (grâce aux entretiens avec les acteurs associatifs). Pour rappel et comme il a été démontré dans le volet quantitatif de l'enquête, (Tunisia-HIMS 2020-2021), le retour comme choix délibéré et volontaire semble être plutôt féminin. L'analyse des données relatives au genre du migrant révèle que presque 7/10 des migrants de retour volontaire sont des femmes (en particulier liés à des raisons familiales et à l'éducation/ formation). En relation avec la tranche d'âge des migrants, presque la moitié qui sont âgés de moins de 54 ans ont fait un retour contraint à cause des raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil.

Le retour par contre des plus âgés (60 ans et plus) était volontaire et est lié principalement au départ à la retraite (soit 66,5%). Le retour contraint n'est pas toujours synonyme de retour forcé (l'expulsion). Il représente un choix en réponse à des contraintes professionnelles, administratives ou à des situations de vulnérabilité. On le trouve surtout dans les pays d'accueil où le risque de vulnérabilité est le plus grand. Ainsi, comme indiquée, plus haut, le taux élevé de retour contraint, caractérise les migrants qui sont partis vers la Turquie et La Lybie. La migration de retour est, comme la migration en général, un phénomène complexe. Cependant, elle est loin d'être exceptionnelle. Lorsque des personnes quittent leur pays, c'est souvent dans l'espoir d'y revenir à un moment donné. Cela est vrai pour les personnes migrant pour des raisons positives, telles que l'éducation ou le travail, mais peut-être plus encore pour celles qui sont obligées de migrer, dont le retour dépend généralement d'une amélioration de la situation qui les a forcées à partir. Certains migrants ne reviennent jamais. Mais de nombreux autres reviennent, et ce dans des circonstances diverses. S'il est vrai que les données biographiques permettent une meilleure approche plus approfondie, l'étude des trajectoires par type de retour : volontaire/contraint, avec les variations dépendantes de cette typologie par sous-type ou par situation : diplômés, entrepreneurs, coopérants et enfin migrant irréguliers...peut être très intéressante pour la recherche. Les questions qui sont soulevées sont en rapport avec :

- La protection sociale et l'assurance maladie.
- L'investissement et l'entrepreneuriat
- La diplomation et la certification
- Le lien social
- Le troisième âge et la retraite
- Le respect des droits humains dans un contexte de retour forcé

Dans cette perspective méthodologique l'équipe de travail avait employé, une démarche qui a pour objectif l'évaluation de l'état de l'information disponible auprès des acteurs institutionnels (APII, CNSS, CNAM, ATCT, etc.) et associatifs. Les enregistrements qui seront réalisés lors des entretiens semi-directifs, seront retranscrits puis analysés en tenant compte d'une typologie simplifiée. L'objectif est de dégager un maximum d'idées pouvant être développées lors de la mise en place éventuelle de politique de suivi ou d'accompagnement. Toute cette démarche tiendra compte d'un cadre conceptuel et d'une compilation lexicale en rapport avec la notion du « retour » (OMI 2021) , à savoir :

¹⁷Ben Sedrine & Vincent Geisser : Le Retour des diplômés : enquête sur les étudiants tunisiens formés à l'étranger dans les années 1990 : rapport final. Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain - IRMC (Tunis) ; TUNISIE. Institut National du Travail et des Etudes Sociales - INTES (Tunis) 1999

- **Le retour** : définit comme un processus par lequel une personne retourne dans son pays d'origine, de manière permanente ou temporaire, après avoir vécu à l'étranger au moins une année.

- **Le retour contraint** : qui décrit le fait qu'un migrant rentre au pays d'origine, suite à une forte contrainte ou en raison de circonstances défavorables interrompant brutalement, et de manière inattendue, le cycle migratoire. Le retour contraint comprend, entre autres, le retour forcé ou le retour en réponse à une situation de vulnérabilité sociale, professionnelle ou familiale. Il est synonyme du retour imposé et se distingue du retour décidé ou choisi.

- **Le retour volontaire** : Comme expression employée pour souligner le fait qu'un migrant décide de rentrer au pays d'origine, de manière autonome et sans pression aucune. Le retour décidé fait exclusivement référence au choix individuel et souverain du migrant. Le retour choisi est synonyme du retour décidé. Il se distingue du retour volontaire.

- **Le retour forcé** : Fait de retourner au pays, suite à une décision administrative ou judiciaire émanant des autorités du pays d'immigration et exigeant que le migrant quitte le territoire national. (ex : l'OQTF en France)

- **Les conditions post-retour** : Il s'agit d'un ensemble des facteurs et circonstances propres à l'expérience de retour et de réinsertion du migrant dans son pays d'origine, que son retour soit temporaire ou permanent.

- **Les conditions pré-retour** : Il s'agit d'un ensemble des facteurs et circonstances propres à l'expérience migratoire du migrant vécue à l'étranger, précédant son retour au pays d'origine.

- **L'intention de ré-émigration** : Concerne un migrant de retour qui, depuis son pays d'origine, envisage de repartir à l'étranger, après l'échec d'un projet de retour, que son intention soit réelle ou pas.

- **Le migrant de retour** : Personne retournant vers le pays dont elle est ressortissante, au cours des dix dernières années, après avoir été un migrant international (à court ou long terme) dans un autre pays. Le retour, temporaire ou permanent, doit être supérieur à trois mois.

- **La mobilisation des ressources** : Processus visant à rassembler l'ensemble des ressources, aussi bien tangibles qu'intangibles. Elle fait partie intégrante de la préparation au retour.

- **La préparation au retour** : Processus élaboré par le migrant dans la perspective de son retour au pays d'origine. Il existe différents degrés de préparation au retour précédant la réinsertion socioprofessionnelle et la réadaptation du migrant de retour dans son pays d'origine.

- **La réadmission** : Acte par lequel un État accepte de réadmettre une personne (qu'il s'agisse de l'un de ses ressortissants, d'un ressortissant d'un pays tiers ou d'un apatride), dont il est établi qu'elle est entrée illégalement dans un autre État, que sa présence y était illégale ou son séjour irrégulier.
- **Ré-émigration (ou ré migration)** : Fait de repartir pour vivre et s'installer à l'étranger, au moins trois mois après être rentré au pays d'origine.
- **La réinsertion** : Processus lié à la capacité d'un migrant de retour à participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique de son pays d'origine.
- **Le retour permanent** : Fait de rentrer au pays d'origine et d'y résider à long terme.
- **Le retour temporaire** : Fait de rentrer au pays d'origine et d'y demeurer au moins trois mois avant de repartir à l'étranger.
- **Le retour/migration circulaire** : Fait de rentrer au pays d'origine pour un objectif durable (comme l'investissement), en gardant une résidence dans le pays d'accueil

Le choix de ce cadre conceptuel, vient surtout du fait, qu'il s'agit de concepts clés et opérationnels qui reflètent – et au-delà des insuffisances des catégories statistiques en usage à l'INS ou dans les institutions concernées- la complexité réelle des situations et des trajectoires de migrants de retour.

2. Les dispositifs informationnels de la migration de retour en Tunisie.

Les informations relatives aux migrants de retour, lorsqu'elles existent, se présentent souvent d'une manière éparpillée. Il y'a tout d'abord les données d'enquêtes (MIREM & Tunisia-HIMS), les sources d'institutions tunisiennes (OTE, ANETI) et des organisations internationales (OFII et GIZ). En plus des données de l'INS. Afin d'analyser les données réelles, le chercheur doit compiler plusieurs morceaux d'information disséminés à travers plusieurs institutions. Cette fragmentation de l'information pose pour la recherche, deux difficultés : la première difficulté est d'ordre technique. Elle est associée au fait que les statistiques en rapport avec les flux des migrations de retour, sont souvent évasives et parfois et dans certains cas, non vérifiées. La seconde difficulté est d'ordre sociologique, car étant très éparpillées, ces informations traduisent mal les tendances lourdes des dynamiques migratoires qui sont à l'œuvre. En l'absence d'un système d'information national chaque intervenant institutionnel collecte ses propres données. Parmi ces intervenants :

2.1. L'Office des Tunisiens à l'Etranger « OTE »

L'Office des Tunisiens à l'Etranger « OTE » a été créé en juin 1988 (Art.14 loi n° 60-88 du 2 juin 1988). Plateforme et vitrine politique et officielle de l'Etat tunisien en matière de migration, l'office a pour mission d'offrir des services d'accompagnement aux Tunisiens résidents à l'étranger : accompagnement administratif, médiation sociale et interculturelle, activités éducatives et animation culturelle, etc. Le projet « phare » de cet accompagnement est le dispositif Tounesna qui propose un éventail de services adaptés aux besoins particuliers du migrant de retour et des membres de sa famille, particulièrement à ceux en situation de vulnérabilité. Ce dispositif est actuellement déployé au niveau des bureaux de l'OTE à Tunis, Sfax et Médenine où les conseiller(e)s sont chargé(e)s de :

- Accueillir et informer les migrants de retour
- Assurer un suivi quant aux réclamations faites auprès des consulats de Tunisie et autres intervenants dans le pays de migration;
- Orienter les migrants de retour en matière de démarches ou procédures des établissements publics tunisiens en lien avec leur statut migratoire tels que la douane ou l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) pour l'obtention d'agrément,...
- Offrir un appui et un accompagnement à la réinsertion professionnelle du migrant de retour grâce aux services d'emploi nationaux ;
- Appuyer le migrant de retour dans la mise en place de son projet de réinsertion en mobilisant les acteurs publics et associatifs locaux qui peuvent accompagner la pérennisation de son projet ;

- Coordonner avec des partenaires européens et organisations internationales ou des bailleurs de fonds la possibilité pour le migrant de retour de pouvoir bénéficier de certaines aides sociales et économiques. Ces aides obéissent à des critères d'éligibilité et des conditions d'attribution et dépendent de la disponibilité de fonds ;
- Accompagner le migrant bénéficiant d'une aide dans son projet de réinsertion sociale et économique

2.2. L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant est un établissement public à caractère non administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie administrative et financière. Elle a été créée en vertu de la loi n° 93-11 du 17/02/93 et est placée sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. Elle a pour principale mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement relative à la promotion de l'emploi et est chargée notamment :

- L'animation du marché de l'emploi, au niveau national, régional, local et sectoriel au moyen notamment du réseau des bureaux de l'emploi et du travail indépendant
- Le développement de l'information sur l'emploi et les qualifications professionnelles en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi
- La mise en œuvre de programmes de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes, dont la réalisation lui est confiée par l'autorité de tutelle
- Apporter le soutien nécessaire à la promotion des petites entreprises et de l'emploi indépendant
- Rendre disponible l'information et l'orientation professionnelles des demandeurs de formation en vue de leur insertion dans la vie active
- L'organisation des opérations de placement de la main d'œuvre tunisienne à l'étranger et de veiller à leur réalisation
- La facilitation et la réinsertion dans l'économie nationale des travailleurs émigrés après leur retour définitif

2.3. L'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)

C'est une institution publique créée en 1972 pour exécuter la politique de l'Etat en matière de coopération technique par la mise à la disposition des compétences tunisiennes demandées au profit des pays notamment arabes et africains. Elle mène également des programmes et projets de développement dans le cadre de la coopération bilatérale ou triangulaire et ce avec le partenariat des bailleurs de fonds tels que la BID, la BAD, la BADEA, la JICA, l'OIF... Depuis sa création, cette institution est considérée comme étant l'acteur institutionnel en charge de la mobilité internationale des compétences tunisiennes. La question de leur retour n'est traitée que d'une manière secondaire. Sa mission se focalise autour de trois objectifs :

- L'identification, la sélection et le placement des cadres tunisiens à l'étranger selon les besoins des pays frères et amis et des organisations régionales et internationales.
- La réalisation de missions de consultance et de projets d'assistance technique au profit de pays en développement
- La promotion de la coopération technique Sud-Sud et de la coopération tripartite

En ce sens, la question de retour n'est prise en compte que dans le cadre de détachement des compétences. « *Le détachement permet aux fonctionnaires de l'Etat de partir à l'étranger dans le cadre de la coopération technique et par la suite de regagner leur poste dès leur retour. Donc ils retournent à leur établissement d'origine* ». ¹⁹ La loi de détachement 85 – 75 du 20 juillet 1995 relative aux règles applicables aux agents de la coopération technique organise tout le dispositif « départ-retour ». Pour les personnes qui relèvent du secteur privé, elles signent un contrat d'engagement avec l'ATCT qui leur permet, d'avoir n'importe quel document administratif. La gestion des départs & retour est faite dans le cadre des bureaux de l'ATCT à l'étranger (7 bureaux en tout qui se trouvent principalement dans les pays du golfe et en Afrique du Nord - Mauritanie). Cette gestion administrative de retour se fait d'une manière indirecte, car rien dans la mission de l'ATCT ne lui autorise une gestion directe. Tout dépend du secteur d'appartenance de la personne : celles ou ceux appartenant au secteur privé ne sont pas obligés d'informer l'agence en cas de retour, ils peuvent renouveler leur contrat, mais il n'y a pas une obligation par la loi pour venir le signaler à l'ATCT. Par contre, ceux du secteur public doivent obligatoirement passer par l'ATCT pour finir leur détachement et reprendre leur poste ou pour partir à la retraite. Dans ce cas, il y a quatre formes de retour : soit le contrat est terminé/ arrivé à terme, ou bien l'employeur a mis un terme au contrat, soit il a démissionné, soit c'est le départ à la retraite. Les flux de retour dans cette catégorie sont infiniment dérisoires. Pour l'année 2022 et jusqu'au mois d'août le nombre de ceux qui ont demandé la fin de détachement est de 34. L'année 2020 est l'année où il y a eu le plus de demandes de fin de détachement, même si le nombre de retour est inférieur au nombre de prolongation, il reste quand même supérieur aux autres années. Ces données, même si elles sont insignifiantes d'un point de vue statistique, restent sous analysées. Selon les responsables de l'ATCT « les analyses sont désormais prises au sérieux et une direction d'étude fait partie déjà de l'organigramme de la direction étude et marketing » ²⁰.

¹⁹ Entretien :ATCT, décembre 2022.

²⁰ Entretien avec les responsables de l'ATCT (15 décembre 2022).

2.4. La Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS)

Crée en 1975 de la fusion de la Caisse Nationale de Retraite et de la Caisse de Prévoyance Sociale (toutes deux furent mises sur pied au lendemain de l'indépendance du pays, en 1959), qui se partageaient le domaine de la retraite, pour la première, et celui de la couverture- maladie pour la seconde, la CNRPS est la première institution qui est en mesure fournir des informations sur les détachements.

Les informations fournies, en rapport avec des situations de retour, sont généralement inclus dans les données obtenues auprès de l'ATCT. Le recoupement entre les données de la CNRPS et celles de l'ATCT, en matière de détachements, dégage les données relatives au retour en fin de détachement dans le secteur public. L'autre recoupement concerne les informations collectées auprès de l'ATCT & de la CNSS et ceci afin de raffiner les données pour les migrants de retour en fin de détachement du secteur privé.

Le seul bémol c'est que selon les responsables de la CNRPS²¹ bien qu'obligatoire (par le décret n° 2007-1879 du 23 juillet 2007 relatif à la couverture sociale des agents publics mis en position de détachement pour exercer dans le cadre de la coopération technique), l'échange de données notamment avec l'ATCT et les autres organismes publics « n'est pas respecté à 100% ».

Afin de corriger cette défaillance, un « Web Service avec l'ATCT est en cours de développement, il va permettre l'échange automatique d'informations sur les agents publics concernés par les détachements »²². Jusqu'à présent « l'échange d'informations se fait par mail. Le développement de ce Web service entre dans le cadre d'un projet national qui est celui de l'automatisation de l'échange d'informations entre les différents établissements publics. C'est un choix stratégique du pays »²³.

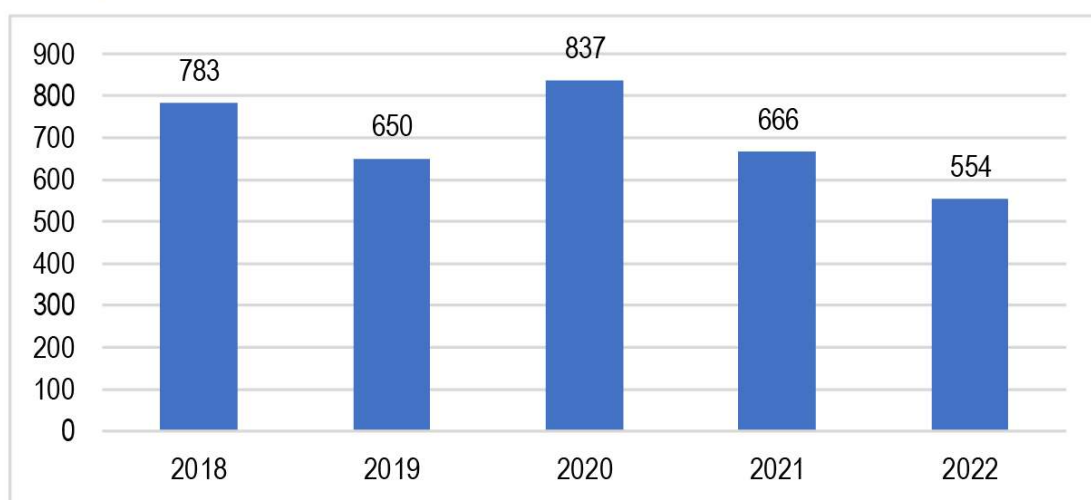
En termes d'évolution des personnes en fin de détachement, au total, 3490 fonctionnaires affiliés à la CNRPS ont fait l'objet d'une procédure de fin de détachement durant la période allant de 2018 à 2022. L'année 2020 enregistre un pic et une évolution de 28,5% comparée à l'année précédente. On relève toutefois que le nombre de fin de détachement est en baisse, le taux d'évolution global est de (- 29%).

²¹ Interview avec le chargé de l'information et des statistiques .CNRPS. -21Décembre 2022

²² idem

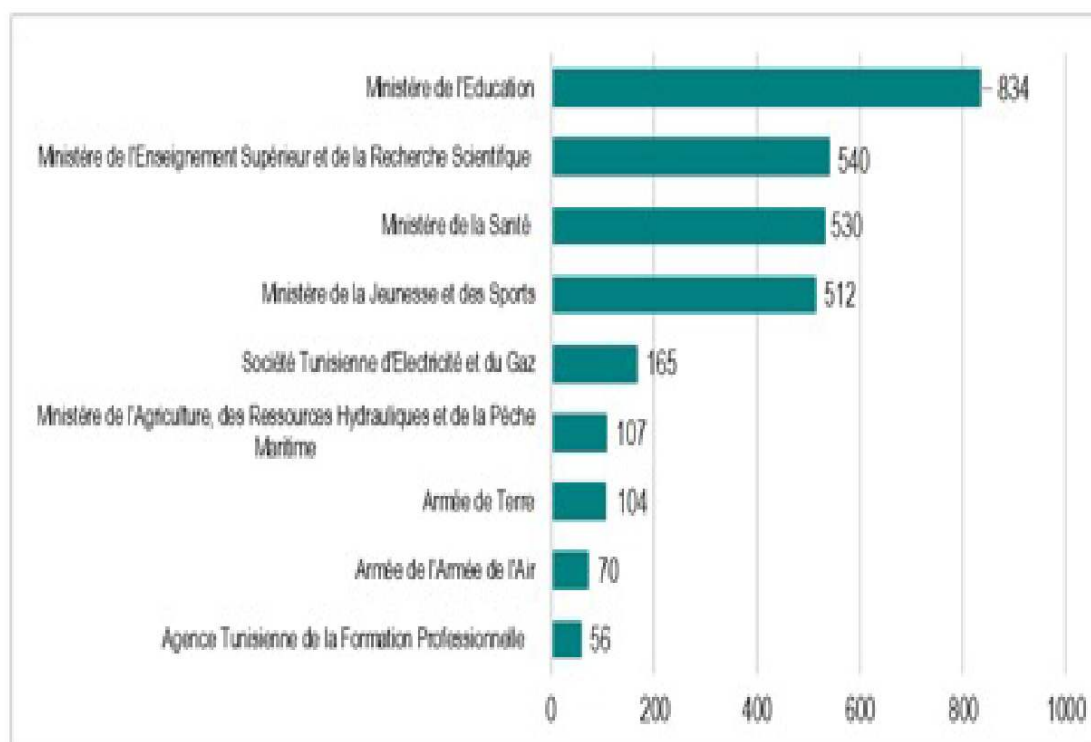
²³ idem

Figure 58 : Evolution annuelle des personnes ayant fait l'objet d'une procédure de retour par la fin de détachement



Source : CNRPS 2022

Figure 59 : Nombre de fin de détachement selon les institutions publiques les plus sollicitées



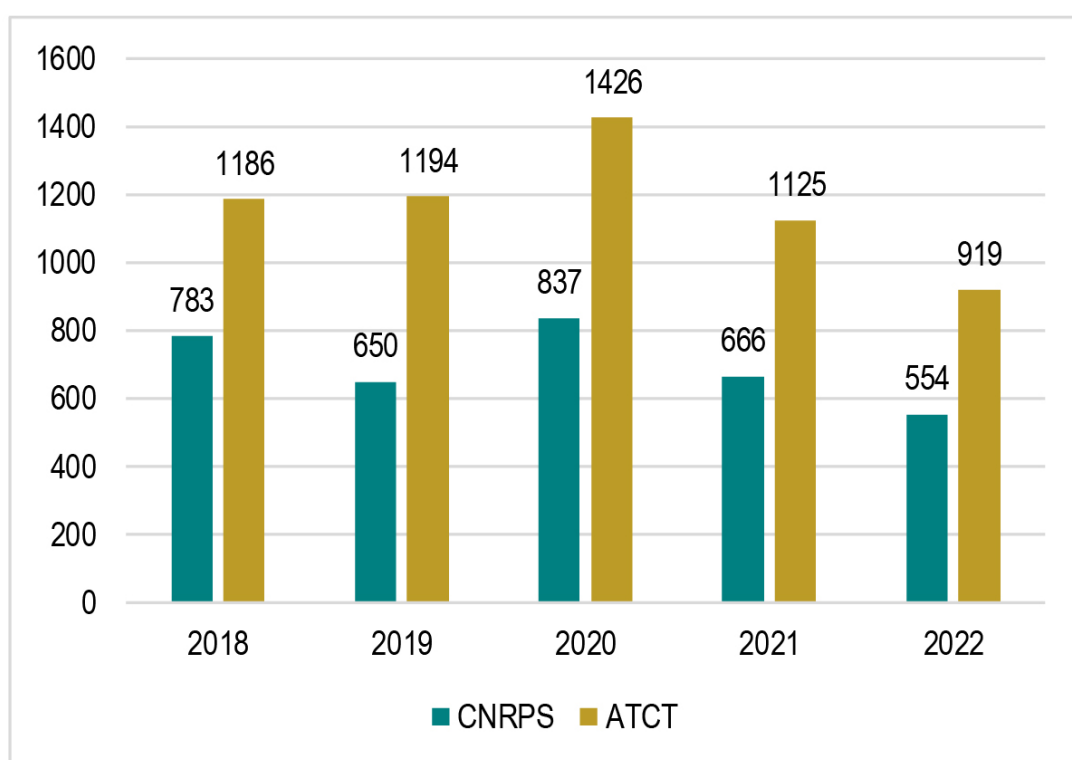
Source : CNRPS 2022

Au Total 172 Etablissement publics sont concernés par les fins de détachement : les Ministères de l'Education, de l'Enseignement Supérieur, de la santé, de la Jeunesse et des Sports de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime ainsi que la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz, l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air et l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle, ont enregistré le plus grand nombre de retours durant la période concernée par l'enquête. Ce groupe, constitué de 7 Etablissements / 172, représente 84% de nombre total de fin de détachement.

Dernière remarque enfin, la comparaison entre les données obtenues auprès de l'ATCT et la CNRPS, deux organismes concernés par les retours pour fin de détachement des agents publics, nous permet de relever que l'ATCT enregistre seulement 40% de retours supplémentaires.

L'ATCT est concernée aussi bien par le secteur public que privé, ce qui n'est pas le cas de la CNRPS qui plus concernée par les établissements publics à caractère administratifs, sachant que d'autres établissements publics sont affiliés à la CNSS, par conséquent leurs retours de détachement ne sont pas enregistrés dans les bases de la CNRPS.

Figure 60 : Nombre des retours pour fin détachement des agents publics : Comparatif CNRPS/ATCT



Sources : CNRPS/ATCT 2022

2.5. L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)

Créée en 1972. Il s'agit d'un établissement public sous tutelle du ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines. Elle met en œuvre la politique du gouvernement relative à la promotion du secteur industriel et de l'innovation en tant que structure d'appui aux entreprises et aux promoteurs. Elle offre enfin des prestations et des produits sous forme d'information, d'accompagnement, d'assistance, de partenariat et d'études. Concrètement, l'APII ne dispose que des données relatives aux migrants de retour qui déclarent officiellement leur intention d'investir dans le pays. Ceux-ci sont considérés comme des TRE (Tunisiens à l'étranger) qui sont comptabilisés comme des migrants investisseurs dès qu'ils reçoivent des attestations de dépôt de déclaration (ADD).

2.6. La Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM)

La CNAM est concernée par les retours à travers les questions soulevées par l'assurance maladie. Elle gère 14 conventions avec différents pays d'accueil. Selon les termes de ces conventions, une personne qui a travaillé 10 ans en France et en cas de retour définitif, aura sa retraite à travers le matricule Tunisien. « *A ce niveau, le système d'information est donc incapable de nous dire si la personne est de retour définitif* »²⁴. En ce sens, il n'existe aucun traitement systématique des informations relatives aux demandes de conversion des régimes d'assurance. La raison ? C'est « le manque de ressources humaines ». Selon le responsable du service des statistiques à la CNAM, « les informaticiens de la caisse partent de plus en plus à l'étranger. Nous étions une trentaine, nous ne sommes plus que cinq aujourd'hui ». C'est dire, dit-il, « à quel point nous arrivons très difficilement à suivre le rythme du travail cumulé. La majorité de nos ingénieurs travaillant dans notre administration sont partis au Canada et en France »²⁵. Les moyens qui font défaut à l'administration représentent selon lui, un réel handicap pour une collecte efficace de l'information. « A la base je suis informaticien, on m'a affecté au service statistique. Récemment nous avons eu la visite de la CNAM Belge. Malgré le fait que nous avons presque une population équivalente avec la Belgique, aucune comparaison ne peut être faite entre les deux caisses ! »²⁶.

Cette défaillance indique à quel point la question de retour des retraités est sous-analysée par les systèmes d'information de la CNAM. La conversion se fait donc d'une manière systématique, mais sans lisibilité statistique. « Ces retraités, quand ils reviennent s'installer définitivement en Tunisie, ramènent de la CNAM du pays d'accueil un formulaire avec les ayants droits ceux qui sont bien sûr reconnus par le pays d'accueil »²⁷. Dans ce processus, un second acteur entre en jeu : la CNSS. Elle donne le matricule au migrant de retour. La CNAM prépare le dossier qui sera par la suite transmis à la CNSS pour le matricule. Ce matricule sera envoyé, par la suite, à la CRES, via un échange électronique. L'échange se fait surtout au niveau de la création et du changement du régime. Juridiquement la CNAM ne gère pas les matricules, les assurés doivent impérativement passer par la CNSS et la CNRPS ;

Tout le processus sera appelé, tôt ou tard, à être mis en boucle et coordonnée, car « nous sommes en train d'implémenter un système BI qui va permettre de faire les analyses automatiquement en fonction des indicateurs / des objectif / des axes d'analyse identifiés préalablement par chaque direction.

²⁴ Entretien avec Mr Imed Ghedira (CNAM-Tunisie).

²⁵ idem / ²⁶ idem / ²⁷ idem

2.7. La Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS)

Dans le cas de la CNSS, la collecte d'information collectée concernant les migrants de retour se limite au processus d'immatriculation. Selon les responsables de la caisse²⁸, la CNSS n'est concerné par le dossier « migrants de retour » que par la composante « identification ». C'est à partir de la direction de l'immatriculation et des comptes individuels, que tous les régimes de la CNSS passent, c'est-à-dire, ceux qui entrent à la CNSS par le système : le régime des salariés, le régime des travailleurs non-salariés et le régime des travailleurs TTE (Tunisiens travaillant à l'étranger) inclus dans la catégorie régime des travailleurs non-salariés. Il existe aussi les régimes liés aux conventions, qui ne sont pas des régimes gérés par la CNSS, et c'est là où la CNSS intervient juste pour donner un numéro d'Immatriculation. « Dans le cas des migrants de retour, l'identification se fait uniquement sur la base des activités que mènent les TTE. Si on parle de base de données, nous avons l'assuré et ses ayants droits. Ce processus commence au niveau de l'activité de migrant en situation de retour et par rapport à la CNAM. La prestation se fait au niveau de la retraite et de l'assurance maladie. Le système de la CNSS est simplement déclaratif, donc s'il ne se déclare pas il nous fuit ! »²⁹.

3. Les types de migration -retour

On distingue deux types de migration de retour : le retour volontaire et choisi et le retour de contrainte (Tableau ci-dessous). Chacune de ces deux trajectoires comporte des sous trajectoires. Dans le cas des retours volontaires on retrouve presque la totalité des situations : retour entrepreneurial, retour des diplômés après la fin des études, retour des retraités, retour pour des raisons familiales, le retour choisi pour situation de vulnérabilité sociale et du chômage et enfin certaines formes de retour temporaire. Dans le cas du retour contraint on distingue surtout six sous trajectoires : le retour forcé pour séjour irrégulier sur le territoire du pays d'accueil certaines situations de retour de retraités, le retour pour des raisons familiales, le retour pour fin de contrat de coopération, et enfin le retour contraint pour une situation de vulnérabilité sociale.

²⁸ Entretiens avec les responsables de la direction de l'immatriculation à la CNSS : décembre 2022

²⁹ idem

Tableau 71 : Types de retour des migrants

	Retour volontaire	Retour Contraint
Retour entrepreneurial	X	
Retour après la fin des études	X	
Retour des retraités	X	X
Retour pour des raisons familiales	X	X
Retour pour une situation de vulnérabilité sociale	X	X
Retour pour séjour irrégulier dans le pays d'accueil (forcé)		X
Retour temporaire	X	
Retour pour fin de contrat de coopération		X

3.1 Le retour volontaire

3.1.1. Les coopérants

Si la majorité des compétences en départ pour l'étranger dans le cadre d'une mobilité individuelle affichent leur volonté de ne plus « retourner définitivement » au pays, ceux (ou celles) qui ont eu une expérience de mobilité institutionnelle, dans le cadre d'un programme de coopération, continuent de faire le « retour » volontaire, soit pour fin ou rupture de contrat, soit pour démission soit enfin pour avoir atteint l'âge de la retraite.

Tableau 72 : Le retour des coopérants par années et par cause de retour

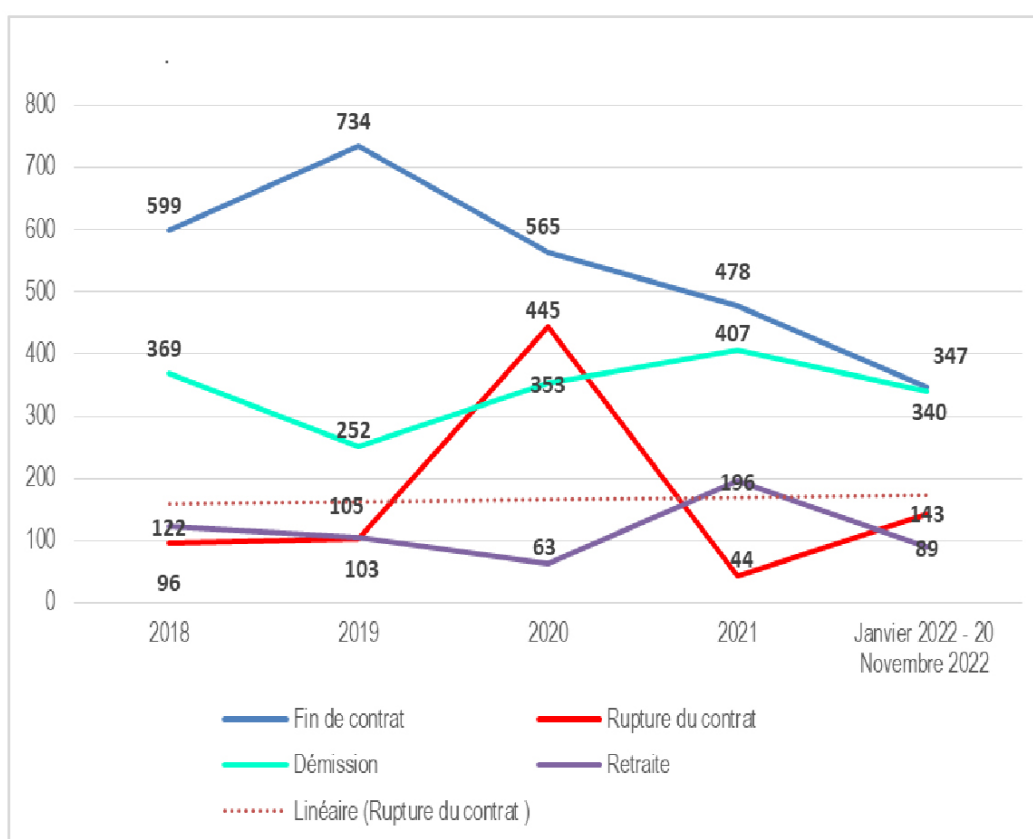
	Fin de contrat	Rupture du contrat	Démission	Retraite
2018	599	96	369	122
2019	734	103	252	105
2020	565	445	353	63
2021	478	44	407	196
Janvier 2022 - Décembre 2022	347	143	340	89

Source : ATCT 2022

**Figure 61 : Evolution annuelle du nombre des coopérants de retour
(de 2018 jusqu'au 20 Novembre 2022)**

Jusqu'au 20 novembre 2022, l'ATCT avait enregistré, au total, 5850 retours de coopérants, depuis l'année 2018. Le taux d'évolution et de la variation globale de la période étudiée est de (– 23%). Par ailleurs on constate qu'entre 2018 et 2019 le retour des coopérants est plutôt constant 0.67%. Il enregistre un PIC entre 2019 et 2020, avec une hausse de 19,41% comparé à la période précédente. C'est à partir de 2020 qu'il commence à baisser considérablement. Une baisse de 21,11 % de retour en 2020-2021 comparé à la période précédente.

**Figure 62 : Evolution des coopérants de retour selon la raison du retour
(de 2018 jusqu'au 20 Novembre 2022)**



Source : ATCT 2022

Globalement, la majorité des catégories de motifs de retour des coopérants enregistrés par l'ATCT sont en baisse, avec une baisse plus importante atteignant les – 41% pour les fins de contrats. Comparé aux autres motifs de retour on relève que le retour pour rupture de contrat a enregistré une hausse considérable de 51% durant la période étudiée, avec un pic de 54% d'évolution comparé aux autres années.

3.1.2. Les entrepreneurs

Il semble que la situation professionnelle dans le dernier pays d'accueil influence le choix ou le non-choix d'entreprendre après le retour. Selon les données de l'enquête (Tunisia-HIMS 2020-2021) la plupart des migrants de retour (95,9%) qui ont exercé une activité professionnelle à l'étranger étaient des salariés. La situation professionnelle est quasi similaire selon le sexe du migrant, sa région de résidence et sa période de retour. En revanche, on constate qu'à la différence des autres statuts matrimoniaux au moment du retour : 13,1% des divorcés avaient travaillé en tant qu'indépendant. De même, les migrants retournant en particulier de l'Algérie et de l'USA avaient exercé des professions en tant qu'indépendants avec respectivement 16,7% et 13,1% des migrants déclarant avoir eu une occupation à l'étranger. Cette expérience de travail indépendant semble être un facteur Push dans les initiatives entrepreneuriales des migrants une fois de retour au pays d'origine.

Les secteurs d'activités les plus sollicités à l'étranger par les migrants de retour étaient la construction (40,7%), l'agriculture/ la sylviculture/ la pêche (12,7%) et l'hébergement/ restauration (10%). Ceci explique le fait que la plupart des projets lancés par des Tunisiens établis à l'étranger (les TRE) relève du domaine des services. Comme il a été amplement démontré dans l'enquête (Tunisia-HIMS 2020-2021), ce ciblage n'est pas valable chez les femmes, dont 18,9% exerçaient dans le secteur de l'éducation, et en second lieu dans le secteur de la santé humaine et l'action sociale (soit 10,3%). Les autres migrantes étaient dispersées sur les autres secteurs économiques. Par rapport à l'enquête MIREM (2006), il est possible aujourd'hui de dégager des éléments de convergence et divergence. La convergence porte sur l'identification du caractère entrepreneurial des migrants tunisiens. Lorsqu'ils rentrent pour investir, c'est souvent dans le secteur des services. Alors que les migrants marocains de retour ont plus investi dans le secteur du « commerce et réparation de voiture » (48,5 % du total des migrants de retour marocains), les Tunisiens, eux, ont excellé dans les « services » en l'occurrence dans l'Hôtellerie et la restauration (47,7 % du total des migrants tunisiens de retour) (MIREM 2006).

La divergence, par contre, se situe au niveau de la triple relation à laquelle sont associés : la variable de l'âge, le choix du retour et le choix d'investissement. Dans l'enquête MIREM³⁰ le retour au pays d'origine doit s'accomplir à un âge optimal vu le décroissement de son apport économique à partir d'un certain âge. La probabilité de retour va décliner également à partir de cet âge et celle de concevoir des projets d'investissement dans son pays d'origine et/ou de transférer du savoir-faire s'amointrit. L'ancienneté de la migration ou la période du séjour qui est synonyme d'expérience professionnelle obéit au même principe Cette dernière fluctue entre 6 et 26 ans selon les moyens, les capacités et les conditions de chaque migrant. Ces deux variables traduisent le temps dont a besoin le migrant pour acquérir le maximum de capital financier, humain et social nécessaire pour la conception d'un projet dans le pays d'origine après le retour et la capacité de les exploiter, ...).

³⁰ Nesrine Amina Benhaddad et Nacer-eddine Hammoud, « Contribution des migrants de retour au développement de leurs pays d'origine. Étude comparative entre les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc », *Insaniyat* / 110-83, 2015 | 69-70, إنسانيات.

Dans le cas de l'enquête Tunisia-HIMS et selon la matrice des profils que nous avons élaborés l'ordre est inversé. Plus on passe du temps dans le pays d'accueil moins on est tenté par le retour et l'investissement. Le profil type de l'entrepreneur en retour est plutôt un homme (35% contre 17% pour les femmes), appartenant à un groupe d'âge (30-44 ans) ayant un background dans l'enseignement professionnel (41%), célibataire (38.4%).

Tableau : Matrice des profils de migrant de retour qui a l'intention d'investir dans le pays d'origine

Sexe							
Femme		Homme			Total		
17,3%		35%			31,6%		
		Niveau d'instruction actuel					
Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur		Professionnel	Total	
21,8%	33,7%	36,7%	27,0%		41,2%	31,6%	
Groupe d'âge actuel							
[15-24]	[25-34]	[35-44]	[45-54]	[55 - 64]	[65 et plus]	Total	
16,2%	44,9%	48,2%	37,9%	30,1%	20,7%	31,6%	
Période de retour							
Avant 1995	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]	Total	
26,6%	26,4%	30,1%	31,8%	36,9%	37,4%	31,6%	
Statut matrimonial au retour							
Veuve	Mariée	Divorcée	Célibataire	Séparée		Total	
2,6%	28,3%	36,4%	38,4%	6,3%		31,6%	
Région de résidence							
Grand Tunis	Nord est	Nord-ouest	Centre est	Centre ouest	Sud est	Sud-ouest	Total
22,3%	26,2%	14,7%	33,6%	45,6%	36,4%	34,8%	31,6%

Source : Tunisia-HIMS 2021

• Stratégie entrepreneurial et migration circulaire (les TRE)

Parfois le retour des migrants pour des fins d'entrepreneuriat peut prendre la forme d'un retour circulaire et non définitif. Par retour circulaire nous désignons le fait de rentrer au pays d'origine pour un objectif durable (comme l'investissement), en gardant une résidence dans le pays d'accueil. L'exemple le plus significatif nous est fourni par les statistiques relatives aux TRE (tunisiens résidants à l'étranger) ayant reçu des attestations de dépôt de déclaration (ADD). Le double engagement entre le choix d'investir dans le pays et le choix de garder, en même temps, sa résidence dans le pays d'accueil, est très répandu chez la plupart des migrants. « *Lorsqu'on décide d'investir ici dans le pays on n'est jamais sûr de rien...mieux vaut garder « un pied » dans le pays d'accueil, car rien n'est facile dans le domaine des affaires, surtout ici* » (Fayçal, startupper, 47 ans).

En 1994 dans son livre *Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experiences of Migration in Europe* J.P Cassarino³¹ affirme que le pourcentage des entrepreneurs migrants de retour a été aux alentours de 18.1%, sur l'ensemble des entrepreneurs déclarés³². Aujourd'hui le contexte est différent. La baisse enregistrée durant la crise du Covid en 2020 a été certes rattrapée par une légère augmentation des ADD, mais elle a été très vite prolongée en 2022 pour des facteurs liés, sans doute, à la crise économique. Cette variation négative est visible aussi bien sur le plan géographique que sur le plan des secteurs.

³¹ Jean-Pierre Cassarino. *Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experiences of Migration in Europe: Networks, Resource Mobilisation, and Hidden Disaffection*. Ashgate, 2000,

³² idem

Tableau 73 : Les ADD par rapport au total investissement dans l'industrie et les services

	Projets				Investissement en MD				Emplois			
	12/M/ 18	12/M/ 19	12/M/ 20	12/M/ 21	12/M/ 18	12/M/ 19	12/M/ 20	12/M/ 21	12/M/ 18	12/M/ 19	12/M/ 20	12/M/ 21
Total Invest Industrie	3749	3906	4480	3331	3567,7	2966,3	3422,5	2539,7	62568	52560	60647	49576
Total ADD industrie	54	37	36	28	9,832312	4,743509	14,627666	7,230136	302	223	213	143
% (Total Invest indus/ ADD Indus)	1,4%	0,9%	0,8%	0,8%	0,27 %	0,15 %	0,42 %	0,28 %	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%
Total Invest Service	11260	12188	12991	8615	1379,6	869,5	1179,8	1018,1	43864	36849	40611	29655
Total ADD Service	1822	1826	1520	2249	70,865106	68,862929	62,233743	150,042340	2476	2402	1907	2815
% (Total Invest Service/ ADD Service)	16%	15%	12%	26%	5,13 %	7,91 %	5,27 %	14,73	6%	7%	5%	9%
Total Invest Indus/ Serv	15009	16094	17471	11946	4947,3	3835,8	4602,3	3557,8	106432	89409	101258	79231
Total ADD Indus/ Serv	1876	1863	1556	2277	80,697418	73,606438	76,861409	157,272476	2778	2625	2120	2958
% (Total ADD/ Total Invest)	12%	12%	9%	19%	1,63 %	1,91 %	1,67 %	4,42 %	3%	3%	2%	4%

Source : Les liens vers les Bulletin de Conjoncture :

<http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/doc.asp?mcat=3&mrub=23&msrub=274>

Tableau 74 : Statistiques régionales des Attestation de Dépôt de Déclaration (ADD) dans les services & l'industrie pour tous régimes confondus

	2018		2019		2020		2021		Janvier- Novembre 2022	
	Servi ce	Indus trie	Servi ce	Indus trie	Servi ce	Indust rie	Servic e	Indus trie	Servi ce	Indus trie
NORD EST										
Ariana	35	1	21	3	22	1	29		22	
Ben Arous	31	3	23	3	31	1	41	3	33	1
Bizerte	19	4	9	2	9	1	31	2	17	2
Manouba	13	3	21	3	13		17	1	10	3
Nabeul	153	4	108	2	93	3	121	1	78	
Tunis	56	3	61	4	54	2	60	1	43	
Zaghouan	13		4		3	1	3		4	
Sous total	320	18	247	17	225	9	302	8	207	6
CENTRE EST										
Mahdia	83	4	94	2	89	3	119	1	82	1
Monastir	62	10	52	4	36	8	56	3	36	4
Sfax	78	2	74	3	57	3	106	1	75	4
Sousse	106	6	101	3	90	4	108	3	68	4
Sous total	329	22	321	12	272	18	389	8	261	13
SUD EST										
Gabes	26	3	23	1	28	1	49	1	30	1
Médenine	450	4	578		506	4	820	2	453	1
Tataouine	136		188		181		286	1	147	2
Sous total	612	7	786	1	715	5	1155	4	630	4
NORD OUEST										
Beja	13		2		16		17	1	12	
Jendouba	24	2	16	1	14		30	2	21	1
Le Kef	16		7		11		17		9	
Siliana	14		8		9		15	1	6	
Sous total	67	2	33	1	50		79	4	48	1
CENTRE OUEST										
Kairouan	150	1	121		80	1	85		60	
Kasserine	166	2	177		86	1	130	2	96	
Sidi Bouzid	136	2	86	5	43	2	72	1	70	3
Sous total	452	5	384	5	209	4	287	3	226	3

SUD OUEST										
Gafsa	23		37	1	31		59	1	27	1
Kebili	17		12		15		23		15	
Tozeur	2		3		3					
Sous total	42		52	1	49		82	1	42	1
Total général	1822	54	1826	37	1520	36	2294	28	1414	28
Total service & industrie	1876		1863		1556		2322		1442	

Source : APII (2022)

Au total 9059 ADD ont été délivrées durant la période allant de 2018 à Novembre 2022 par l'APII à des Tunisiens Résidents à l'Etranger (TRE) dans le cadre de retour provisoire ou définitif. Pour ce qui est de la proportion des ADD par région, on relève que la majorité des attestations, soit 43%, ont été obtenues dans la région du SUD EST, suivi des régions du CENTRE EST et CENTRE OUEST avec 18% chacun. En troisième position le NORD EST avec un taux de 15% puis en dernière position les régions du SUD OUEST et le NORD OUEST avec des nombres d'ADD presque identiques, soit 3%.

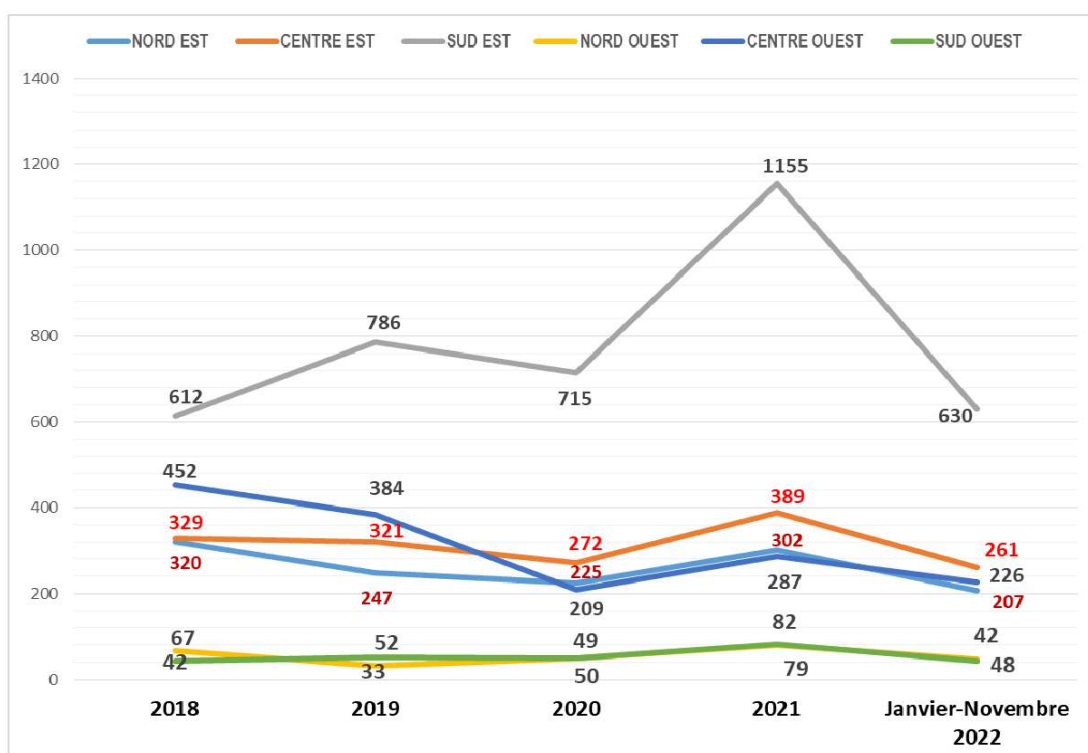
En termes de secteur d'investissement, on relève de prime abord, que le nombre d'Attestations de Dépôt de Déclaration dans le secteur du service est nettement supérieur à celui du secteur industriel. Ainsi 98% des attestations délivrées relèvent du secteur du service contre 2% seulement dans le secteur industriel.

• Taux d'évolution des ADD dans le secteur du service par année/région

Globalement, la majorité des régions à l'exception du SUD EST, a connu une baisse du nombre d'ADD délivrées par l'APII dans le secteur du service. On constate toutefois, une hausse en 2021 pour l'ensemble des régions avec un pic de 61% dans le SUD EST.

Pour ce qui est du taux d'évolution global par région : sur toutes les régions de la Tunisie, seule la région du SUD EST a connu une évolution de 3% du nombre d'ADD délivrées par l'APII à des TRE, pour la réalisation de projets dans le secteur du service. La région du SUD OUEST enregistre un taux d'évolution stable soit 0%. Les régions du CENTRE OUEST, NORD EST, CENTRE EST ont connu une baisse atteignant jusqu'à 50% pour la région du CENTRE OUEST.

Figure 63 : Evolution des ADD dans le secteur des services par région



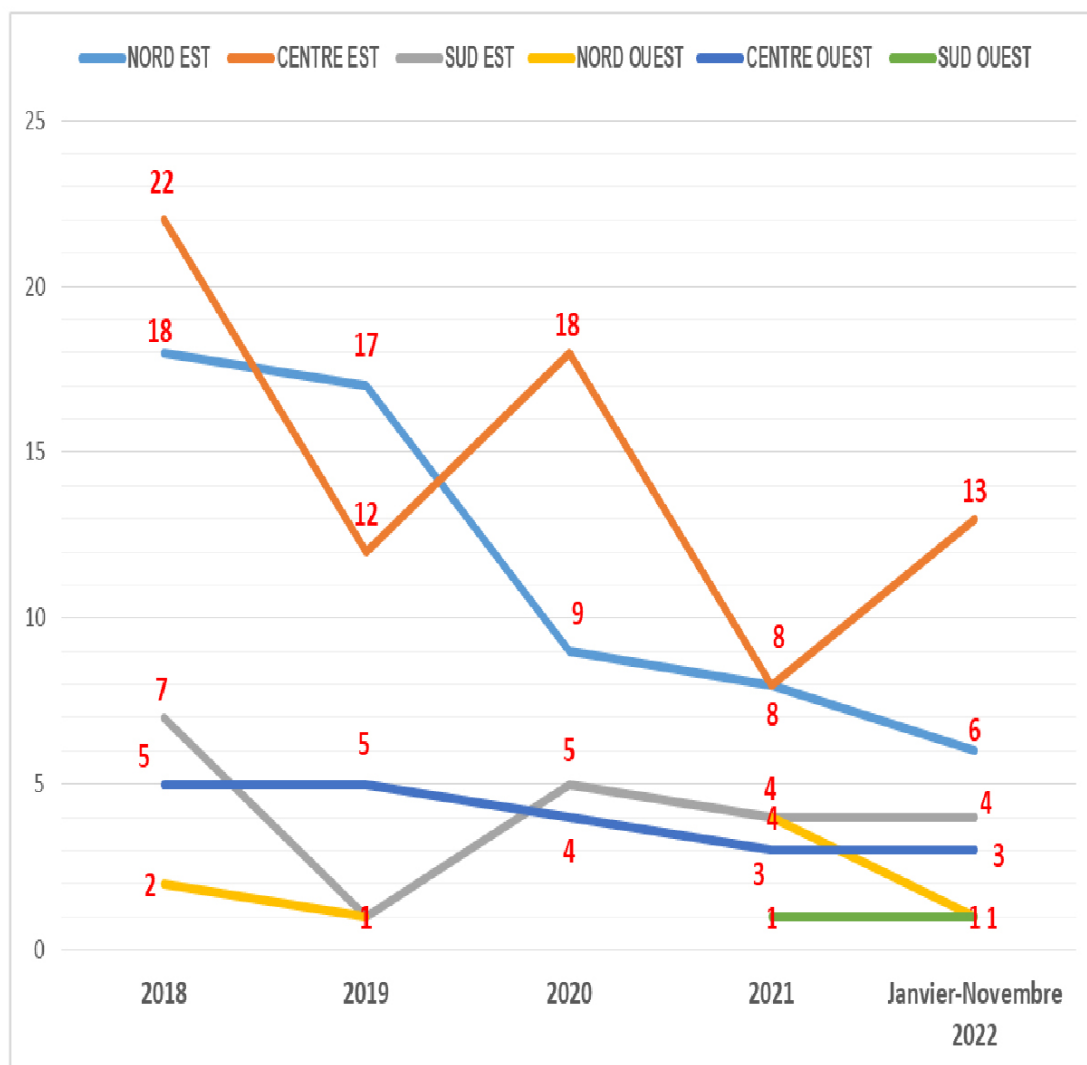
Source : APII (2022)

• Taux d'évolution des ADD dans le secteur industriel par année/région

L'analyse des données relatives au nombre d'ADD délivrées dans le secteur industriel, fait ressortir une baisse pour l'ensemble des régions. Par ailleurs, le calcul du taux d'évolution global par région fait ressortir deux catégories d'évolution :

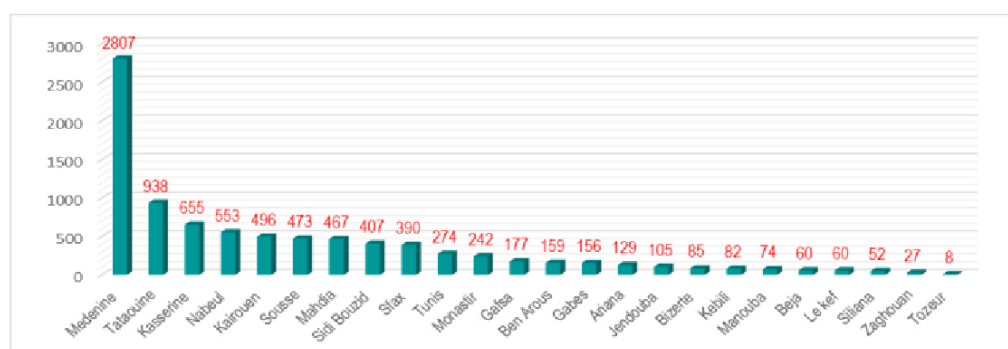
- Les régions qui ont connu une baisse de plus de 50% tel que le NORD OUEST suivi du NORD EST.
- Les régions qui ont connu une baisse de moins de 50% tel le CENTRE OUEST suivi de près du CENTRE EST et du SUD EST.

Figure 64 : Evolution des ADD dans le secteur industriel par région



Source : APII (2022)

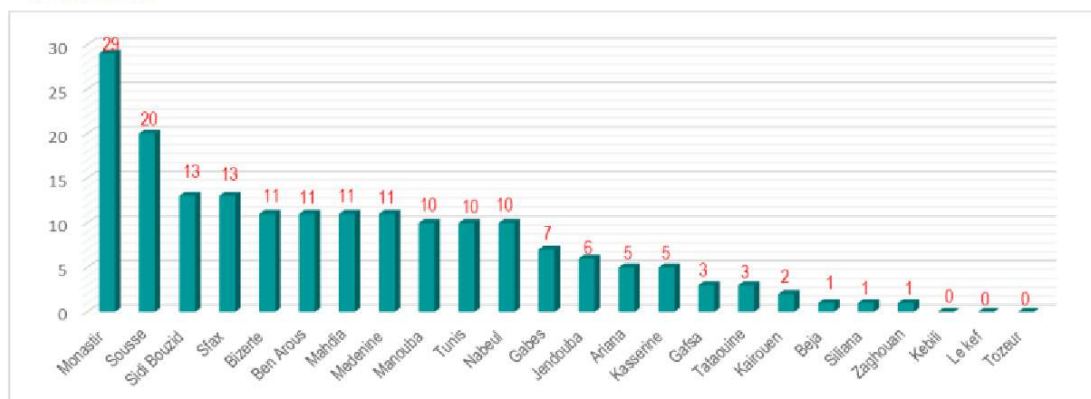
Figure 65 : Nombre d'ADD délivrées par l'APII aux TRE par ville dans le secteur du service :



Source : APII (2022)

Dans le secteur des services, on relève que Médenine a bénéficié du plus grand nombre d'ADD, soit plus de 36% des attestations obtenues, suivie de Tataouine, 10.6%, de Kasserine avec 7.4% et de Nabeul avec 6.2%. Loin derrière on retrouve Kebili, Manouba, Beja, Le Kef, Siliana, Zaghouan et Tozeur avec un taux inférieur à 1% pour chacune.

Figure 66 : Nombre d'ADD délivrées par l'APII aux TRE par ville dans le secteur industriel



Source : APII (2022)

Dans le secteur de l'industrie, les deux principales villes du sahel ont bénéficié du plus grand nombre d'ADD durant la période de notre étude, soit 15.8% pour Monastir et 10.9% à Sousse, suivi de Sidi Bouzid et Sfax avec 7.1% chacune. En dernière position on retrouve Beja, Siliana, Zaghouan, Kebili, Le Kef, Tozeur avec un taux inférieur à 1% pour chacune.

Tableau 75 : Statistiques sectorielles des Attestation de Dépôt de Déclaration ADD dans les services & l'industrie

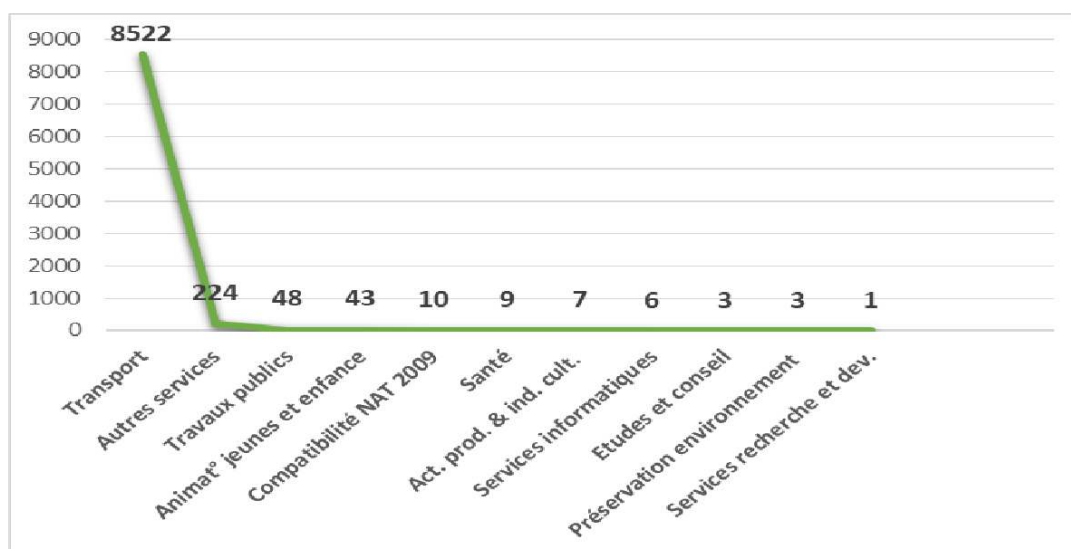
	2018	2019	2020	2021	Janvier-Novembre 2022
SERVICE					
Act. prod. & ind. cult.	3	1	1	1	1
Animation jeunes et enfance	10	10	6	10	7
Autres services	66	61	27	44	26
Santé	2	2	1	1	3
Transport	1721	1741	1475	2230	1355
Travaux publics	19	9	7	7	6
Services informatiques		2	1	1	2
Etudes et conseil	1		1		1
Préservation environnement			1		2
Compatibilité NAT 2009					10
Services recherche et développement.					1
Sous total	1822	1826	1520	2294	1414
INDUSTRIE					
Agro-alimentaire	23	25	19	8	12
Industries diverses	5	1	3	6	3
Matériaux de construction	9	1	2	4	3
Mécanique et électrique	13	8	8	10	7
Chimie et caoutchouc	1	1	1		1
Textile et habillement	3	1	2		2
Cuir et chaussure			1		
Sous total	54	37	36	28	28
Total ADD	1876	1863	1556	2322	1442

Source : APII (2022)

- Analyse des statistiques sectorielles des ADD dans les services & l'industrie :

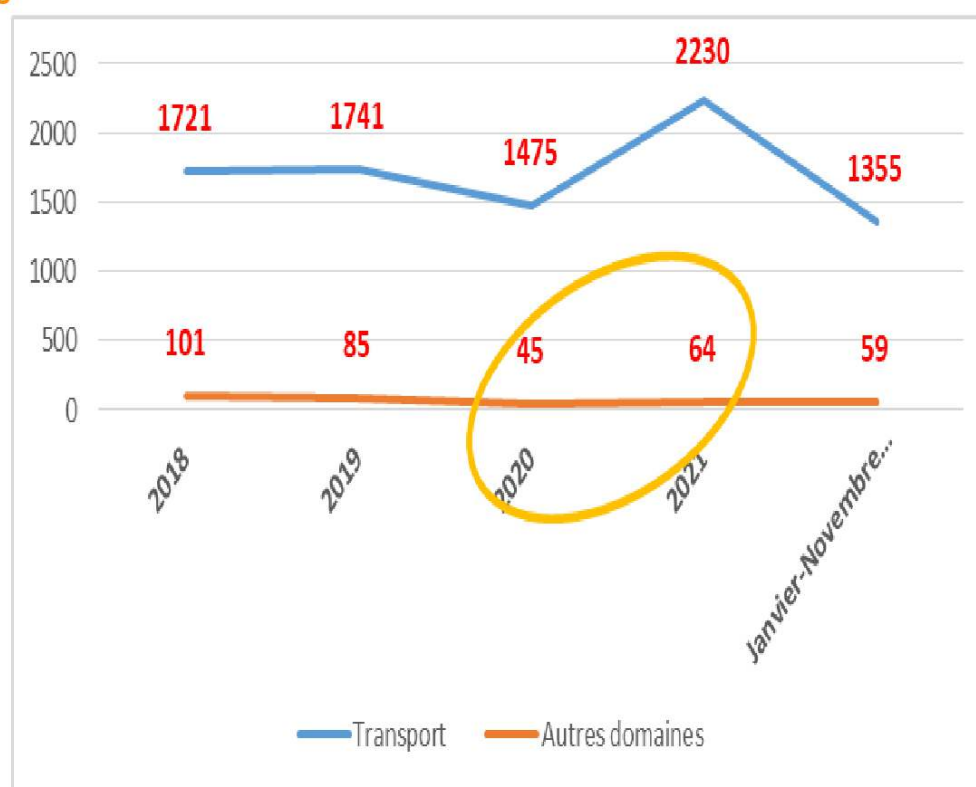
La quasi-totalité des ADD dans le secteur du service, soit 96,1% ont été délivrées dans le domaine du transport. Les autres activités qui totalisent 3.9%, représentent chacune moins de 1% (travaux publics, animation jeunes & enfance, comptabilité NAT 2009, etc). Une seule ADD enregistrée en recherche & développement sur une période de cinq ans.

Figure 67 : Activités sectorielles des ADD dans les services



Source : APII (2022)

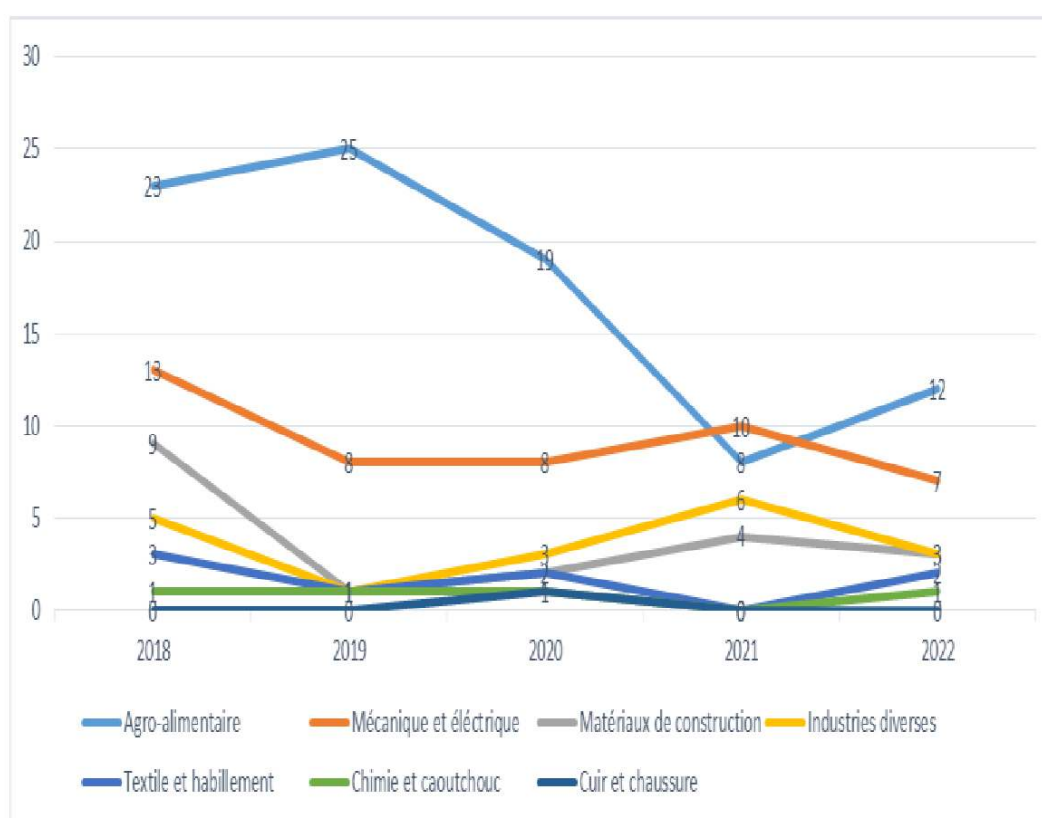
Figure 68 : Evolution annuelle des ADD



Source : APII (2022)

En termes d'évolution des ADD projets dans le secteur du service par année, nous devons noter que globalement tous les domaines d'activités ont connu une baisse du nombre d'attestations de dépôt de déclaration. Une baisse de - 21.3% pour le transport contre - 41.6% pour les autres domaines d'activités confondus. On constate, néanmoins, une hausse durant l'année 2021 : plus 51% pour le transport et plus de 42% pour les autres domaines d'activité. Dans le secteur industriel, la majorité des Attestations de Dépôt de Déclaration dans le secteur industriel, soit 48% ont été délivrées dans le domaine de l'agro-alimentaire. 25% pour le domaine Mécanique & Electrique, 10% pour celui des Matériaux de construction. Et en dernière position le domaine du Cuir & Chaussure avec 1% du taux global.

Tableau 76 : Taux d'évolution des ADD par activité dans le secteur industriel



Source : APII (2022)

Durant la période étudiée, tous les domaines ont enregistré une baisse du nombre d'ADD délivrées dans le secteur industriel. Compte tenu du nombre insignifiant d'ADD délivrés dans les domaines du Cuir & Chaussure, Chimie & Caoutchouc, Textile & Habillement, ces domaines ont été mis de côté pour l'analyse du taux d'évolution global. On relève donc que Le domaine de la Mécanique & électrique a connu la baisse la moins importante, soit - 46%. Suivi de près par l'Agro-Alimentaire avec - 48% puis des Matériaux de Construction avec - 67%.

3.1.3. Le retour des diplômés

Durant les années 60, beaucoup de pays ont commencé à réaliser qu'une partie des étudiants expatriés ne rentraient pas chez eux à la fin des études. L'idée selon laquelle le retour des étudiants n'est qu'un mythe est désormais associée aux théories du « brain drain ». Progressivement, les études à l'étranger deviennent *de facto* l'un des canaux migratoires à travers le monde. Ainsi, les flux d'étudiants constituent une forme de migration des travailleurs qualifiés et un précurseur de migrations ultérieures (OCDE, 2002). Avec les années 70, la littérature en matière de retour/non-retour des étudiants, devient plus dense et plus riche. Les recherches se multiplient pour se focaliser sur les facteurs Pull et Push (Bhagwati, 1976)³³. Avec les années 80, les chercheurs tendent à exprimer que la migration des cerveaux ne représente pas fatalement une perte pour les pays d'origine (A. Gaillard & P. Gaillard)³⁴ avec des perspectives de retour sur investissement³⁵. L'utilisation des nouveaux termes comme *brain gain* (le gain de cerveaux), *transit brain drain* (l'exode de cerveaux transitaire) ou *delayed return* (le retour différé) ou encore *brain mobility* (la mobilité des cerveaux) et *reverse brain drain*, témoignent de ce changement paradigmatique sur le plan international³⁶ et national tunisien³⁷. Aujourd'hui, les recherches donnent de plus en plus d'importance aux contextes nationaux. On évoque par exemple la différence entre le retour des diplômés sud-coréen et taiwanais à partir des années 80 suite aux incitations et au climat favorable au retour des talents. Cette situation contraste avec le contexte maghrébin et tunisien particulièrement, où l'effet de la crise socio-politique et donc économique affecte les logiques de retour. Selon *Le rapport sur l'indice de compétitivité des talents* (GTCI-2022), la Tunisie n'arrive plus à garder les compétences encore moins les attirer à cause d'un climat social et institutionnel de plus en plus tendu. Cette situation inclut la baisse des flux du retour des compétences ainsi que l'augmentation des flux de départ. La Tunisie s'est classée 91e sur 133 pays dans l'indice d'attractivité des talents pour l'année 2022, qui évalue la capacité des pays à attirer, retenir et développer les talents.³⁸

³³ Jagdish.N.Bhagwati: Taxing the Brain Drain in Challenge Vol. 19, No. 3 (JULY/AUGUST 1976), pp. 5) 38-34 pages). Published By: Taylor & Francis, Ltd.

³⁴ A.Gaillard et P.Gaillard : Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement. Mots pluriels. No 20. février 2002. <http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2002ajg.html>

³⁵ Abdelwahab Ben Hafaiedh : Le visa étudiants : objet de désir miroir des indésirables CERES -2006Tunis

³⁶ Ridha Ennafaa et Saeed Paivandi : Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la « fuite des cerveaux ». in Revue française de sciences sociales 103 | juillet-septembre 2008 pp 29-23

³⁷ A.Ben Hafaiedh : Le déficit en compétences : à propos de la fuite des cerveaux – ITES-Tunisie 2018 .

³⁸ L'indice GTCI est élaboré par l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) en partenariat avec l'Institut du leadership en capital humain (HCLI), basé à Singapour et Portulans Institute basé aux Etats-Unis. The Global Talent Competitiveness Index (2022): The Tectonics of Talent: Is the World Drifting Towards Increased Talent Inequalities?

<https://www.insead.edu/sites/default/files/assets/dept/fr/gtci/GTCI-2022-report.pdf>

Comme le montre les données de l'enquête (Tunisia-HIMS 2020-2021), chez les migrants de retour, le niveau d'instruction est assez élevé. Un peu plus de 2/5 d'entre eux, soit 41,4%, avaient atteint le niveau secondaire ou universitaire, et la part de ceux qui n'avaient aucun niveau scolaire s'établit dans l'ensemble à 17,2% seulement. En termes de genre, le niveau d'instruction chez les femmes est nettement meilleur : 26,3% des femmes ont un niveau supérieur, contre 14,0% uniquement chez les hommes. Parmi cette catégorie de diplômés, nous avons les étudiants en mobilité internationale. S'il est vrai que depuis quelques années la tendance au départ et au non-retour est la règle, il faut noter que les intentions de retour restent associées à la stabilisation professionnelle pour les filières non demandées ou très peu demandées, sur le marché d'emploi international. L'un des critères à retenir comme unité de mesure de ces intentions de retour, sont les demandes d'équivalences des diplômes obtenus à l'étranger.

En se basant sur les données disponibles du MESRS, il semble que pour la période 2012-2017 le nombre de diplômés de retour de l'étranger est en nette diminution. En effet, le nombre des demandeurs d'équivalence a diminué de 1109 à 827, c'est-à-dire, avec une variation d'environ -282. Ceci s'explique aussi, par l'absence de la volonté de rentrer en Tunisie aussi bien chez les ingénieurs que les maitrisards et les titulaires de mastères et de doctorats, dont le nombre des équivalences a baissé de plus de la moitié, c'est-à-dire de 632 en 2012 à 364 en 2017.

Cependant, une évolution positive est enregistrée dans une première phase (la période 2012-2017) concernant le retour des spécialistes des professions médicales dont le nombre a évolué de 135 à 210 diplômés en cinq ans. Ceci s'explique sans doute par le retour des diplômés en médecine ayant fait leurs études, en majorité, dans les pays de l'Europe de l'Est. La seconde phase (2017-2022) marquée par la crise sanitaire et la post crise, sera marquée par la baisse des intentions de retour.

Autre évolution à signaler : le nombre des techniciens supérieurs et des maitrisards de retour a diminué alors que le nombre des titulaires de licence (sans perspective d'emploi sur le marché international) a été multiplié 3 fois entre 2012 et 2017. Cette tendance sera modifiée suite à la crise Covid et la crise économique que va connaître le pays et le monde à partir de 2019-2020. Durant la première période, et dans ce flux de retour on ne trouve pas uniquement des diplômés en sciences humaines ou sociales. Un nombre non négligeable de diplômés en sciences exactes était parmi les demandeurs d'équivalence. Les diplômés en Master et en doctorat enregistrent une évolution remarquable surtout dans les spécialités des sciences exactes et en sciences d'ingénieurs. A partir de 2020 cette situation va complètement changer. Même les diplômés des filières non « employables » et qui ont couru le risque de rester à l'étranger après la fin de leurs études, optent, faute de mieux, pour une conversion professionnelle. En contrepartie on remarque

une évolution positive de l'ensemble des demandes d'équivalences au niveau de la licence et dans toutes les spécialités de 119 en 2014 à 142 en 2017. Cette évolution est variable selon les destinations et les années :

- **En 2014** : la France avait occupé le premier rang dans le nombre des diplômes reconnus dans la spécialité d'ingénierie puis dans les sciences exactes. La Roumanie occupe le troisième rang par rapport à la demande des équivalences dans les sciences médicales succédée par l'Ukraine et le Canada dans la spécialité d'ingénierie. Quant à la Russie elle est en septième position (en sciences médicales), succédée par l'Allemagne (en ingénierie), la Belgique (en sciences médicales), puis par les Etats Unis d'Amérique, la Mauritanie et le Royaume Unis.
- **En 2015** : La France avait occupé le premier rang toujours dans la distribution des diplômes bénéficiant de l'équivalence dans la spécialité de l'ingénierie puis des sciences exactes précédant d'autres pays d'accueil qui ont occupé la seconde position surtout en diplômes d'ingénieur, succédés par la Roumanie en troisième rang dans la spécialité des sciences médicales, puis par l'Ukraine, et le Canada, dans la spécialité de l'ingénierie devant la Russie qui occupe la sixième position dans la spécialité des sciences médicales .
- **En 2017** : les données sont très rapprochées. En effet, la France occupe le premier rang dans la distribution des diplômes bénéficiant de l'équivalence dans la spécialité d'ingénierie puis dans celle des sciences économiques, précédant ainsi la Roumanie, l'Ukraine et la Russie dans la spécialité des sciences médicales. Au sixième rang on trouve le Canada dans la spécialité de l'ingénierie et des sciences économiques avant les Etats Unis d'Amérique (en ingénierie) et enfin l'Allemagne.

En tenant compte de la période actuelle (**2018-2022**), il faut noter que les diplômés tunisiens sont de moins en moins attirés par le projet de retour, bien qu'ils continuent à demander des équivalences. Ce constat peut être analysé à la lumière de trois éléments :

- La présentation d'une demande d'équivalence ne signifie pas forcément une décision de retour définitif à l'Etat d'origine -la Tunisie-, d'où l'importance de la relativisation des chiffres relatifs aux demandes d'équivalence.
- Cette régression sera plus visible en 2020-2021. L'impact de la crise sanitaire et de la crise économique dans le pays renforce cette tendance de l'établissement des diplômés à l'étranger. Cependant et à partir de 2022 une augmentation a été observée. On constate que la majorité des étudiants ayant obtenus des équivalences durant la période de 2018 à 2022 proviennent de la France, soit

28% Suivie de la Roumanie avec 13,8%, de l'Arabie Saoudite 8,1%, de l'Ukraine 6,7%, la Russie 6,5%, le Qatar 5,4%, l'Algérie 4,5%, le Canada 2,6% et l'Émirat Arabe Unis avec 2,4%. En dernière position on retrouve le Mali, la Bosnie, le Cameroun, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle Zélande, et la Serbie avec moins de 0,02% pour chacun des pays.³⁹

- Par ailleurs on relève que la France enregistre le plus grand nombre de retour et par conséquent d'équivalences accordées en Tunisie pour les bacheliers, les étudiants en culture et civilisation, en architecture, en urbanisme & beaux-arts, en sciences humaines, sociales & religieuses, en science fondamentale, en science économique, science de l'Ingénierie et Science Juridique. La Roumanie quant à elle enregistre le plus grand nombre d'étudiants de la spécialité Sciences médicales et paramédicales soit plus de 43% du nombre total pour cette spécialité.

3.2. Le retour contraint

Ce type de retour décrit le fait qu'un migrant rentre au pays d'origine, suite à une forte contrainte ou en raison de circonstances défavorables interrompant brutalement, et de manière inattendue, le cycle migratoire. Le retour contraint comprend, entre autres, le retour forcé ou le retour en réponse à une situation de vulnérabilité sociale, professionnelle ou familiale. Il est synonyme du retour imposé et se distingue du retour décidé ou choisi. Selon la nature de retour, les migrants qui étaient dans la contrainte de quitter le pays d'accueil ont été relativement avantagés par rapport aux autres, 4,7% parmi eux ont en bénéficié des aides financières alloués en leurs faveurs : la proportion des migrants retournant pour des raisons liées au travail et les expulsés et bénéficiant de ces aides financières présentaient respectivement 7,9% et 6,3%. Or le problème c'est que cette catégorie ne bénéficie, selon l'enquête, que de très peu de soutien en termes de réintégration/réinsertion après le retour (0.6%).

La mise en rapport entre les migrants « expulsé » et l'administration locale ou les structures d'aides existantes n'est pas systématique. Beaucoup de migrants ont le sentiment d'être parachutés sans préparation psychologique et sans avoir des consignes valables pour faire prévaloir leurs droits et entamer un nouveau départ. Pour le principe, l'aide apportée au niveau individuel se fait sur la base d'une relation de confiance avec les migrants de

³⁹ Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (22-décembre 2022)

retour ; elle leur permet de s'approprier le processus de réintégration et de surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

3.3. Les facteurs de vulnérabilité

L'autre facteur à prendre en compte est celui de la vulnérabilité sociale. Cette vulnérabilité traduit la fragilité face à la maladie, à des infirmités, à des agressions extérieures, à des événements personnels, sociaux-économiques (chômage, licenciement, crise économique, etc.). Pour le migrant, la vulnérabilité peut avoir des conséquences en termes d'autonomie, de santé, d'espérance de vie, de dignité, d'intégrité physique ou psychique. Il est possible de repérer les situations de vulnérabilité chez les migrants de retour à travers des indicateurs comme : la pauvreté monétaire et l'absence d'aide (niveau de vie du foyer) ; le handicap physique ou mental (participation limitée aux activités et à la vie en société d'accueil) et santé dégradée (due notamment au vieillissement). Les autres indicateurs les plus significatifs sont l'isolement (la solitude, l'isolement relationnel des personnes âgées ou des migrants vivants seules), le chômage et la précarité professionnelle et le mal logement. Ces facteurs de vulnérabilité divergent selon les situations : Elles peuvent être des vulnérabilités vécues sur un mode subjectif (chômage, travail précaire, fin d'une formation qui n'est pas couronné par une insertion professionnelle.). Aussi comme on pourrait le constater dans le cas des diplômés à l'étranger en situation de déclassement professionnel, la vulnérabilité peut prendre d'autres formes liées à des situations de frustration professionnelle. (Le diplômé docteur travaillant comme un veilleur de nuit !). Les contraintes imposées par le travail représentent un autre défi. Cependant ceux qui sont expulsés par les pays d'accueil même s'ils sont minoritaires demeurent les plus problématiques. Cette catégorisation par type de facteur peut être lue à travers le choix des acteurs et la contrainte sociale. Les migrants de retour volontaires sont relativement plus nombreux, ce qui signifie en même temps que presque 1 sur 2 rentrants est un migrant de retour contraint, soit par des facteurs liés aux conditions de travail soit à la vulnérabilité sociale.

3.3.1. L'effet de cycle de vie

Avec la crise économique et la détérioration des services publics de protection et d'accompagnement, beaucoup de personnes retraitées préfèrent rester dans le pays d'accueil, tout en faisant des retours ponctuels mais prolongés au pays d'origine. Il faut observer aussi le nombre d'obstacles d'ordre économique, social, culturel, et surtout administratif auxquels se heurtent les candidats retraités. L'objectif d'un retraité en situation de retour après des années de vie active dans le pays d'accueil est de pouvoir disposer d'un minimum de bien être, particulièrement les soins et la protection

sociale. Or ces attentes ne peuvent être satisfaites en Tunisie, où l'équipement hospitalier public est défaillant⁴⁰. Malgré l'existence de conventions entre les régimes de protection et d'assurance maladie tunisiens et ceux de 18 pays d'accueil, très peu de retraités optent pour la conversion vers le régime tunisien⁴¹. Il s'agit là de l'un des facteurs qui empêchent l'établissement définitif des retraités, préférant ainsi la mobilité circulaire.

Ces difficultés sont parfois surpassées par un besoin accru de maintenir une forte cohésion familiale, grâce notamment à la présence de la mère qui fait le déplacement à son tour. Ce mouvement de va-et-vient s'opère d'une manière continuelle entre la Tunisie et les différents pôles d'installation de la population d'origine tunisienne des retraités. Il s'agit souvent d'une population qui s'installe entre deux rives et dont l'histoire se raconte à partir de deux narratives différentes mais complémentaires. Ces deux narratives, forment l'identité multiple des retraités et tranchent avec les idées reçues autour « des *chibanis* » en cessation d'activité. En réalité, la trajectoire de cette population est très variée. Grâce à cette mobilité circulaire, les migrants retraités inaugurent avec beaucoup de volonté et de détermination des nouveaux départs et donc des nouvelles trajectoires de vie. Alors que l'Etat tunisien ne voit en eux qu'une population de « pensionnaires », beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à mobiliser leurs ressources matérielles pour investir dans l'immobilier ou même dans l'agriculture. L'autre aspect intéressant, c'est que les caractéristiques démographiques de cette population sont en train d'évoluer. Selon les données de l'enquête, 84,1% des migrants de retour ont quitté le pays pendant leur jeunesse. En revanche, on observe que 51,6% d'entre eux sont rentrés au pays pendant cette période de la vie : 37,2% qui ont pris la décision de rentrer en Tunisie étaient âgées entre 35 et 59 ans (adulte), et 11,2% seulement avaient 60 ans ou plus.

3.3.2. Les liens sociaux

Le lien social désigne l'ensemble des relations qui unissent les migrants faisant partie d'un même groupe social (pays d'origine ou pays d'accueil). Il n'existe pas d'indicateurs permettant de mesurer directement l'impact du lien social dans les formes de mobilités et de migration, seulement on peut supposer que des concepts comme les réseaux, la famille avec les dynamiques de regroupement, ou de fracture, jouent un rôle primordial dans le choix ou le non-choix de retour. Au-delà de ces différentes trajectoires

⁴⁰ Rapport (ASSF): La santé publique est elle malade en Tunisie ? . Tunis -2014 :www.assforum.org.

individuelles se pose la question de la continuité ou de la rupture générationnelle. Comme l'a montré l'enquête Tunisia HIMS, le premier mobile de retour au pays est d'ordre familial (31,4%). A l'intérieur de ce groupe de migrants nous distinguons le poids du lien social et particulièrement le statut matrimonial : (47.2%) dans cette catégorie on retrouve : les divorcés ou des personnes en séparation, mais aussi le cas de décès. C'est dire à quel point le lien social et surtout familial, joue un rôle primordial dans les conditions de retour. En passant en revue les différents indicateurs, on s'aperçoit que le statut matrimonial au retour, les migrants séparés et veufs sont les moins concernés par le retour contraint, car lorsqu'ils rentrent au pays sur un fond de problèmes familiaux c'est souvent dans le cadre d'un retour volontaire.

Sur le plan familial, l'étude du statut matrimonial des migrants de retour montre que plus que la moitié étaient célibataires au moment de départ, seulement un tiers d'entre eux ont gardé ce statut de célibat à leur retour en Tunisie. Actuellement, ce taux s'est réduit à 9% contre 85,3% de personnes mariées⁴². Le rapport aux enfants est un autre élément important. Selon les données de l'enquête près de 45 mille migrants avaient des enfants au moment du retour de l'étranger : Presque 1 sur 2 de ces migrants est rentré en Tunisie avec ses enfants, tandis que 1/3 ont laissé ces derniers à l'étranger, et 15,9% ont effectué un retour partiel de leurs enfants.

Selon le genre du migrant, les femmes ont tendance à rentrer avec tous leurs enfants, soit plus d'une femme sur deux. La probabilité du retour des enfants avec le migrant augmente avec le niveau d'instruction. Au fil des périodes de retour, les enfants des migrants préfèrent de plus en plus rester à l'étranger et ne pas retourner avec leurs parents. Le phénomène du non-retour des enfants est particulièrement constaté aussi au niveau des migrants divorcé(e)s et veuf(ve)s, Par rapport à la nature du retour, 1 sur 3 des migrants de retour volontaire ont laissé tous leurs enfants dans le pays d'accueil. L'enquête a montré aussi que près des 2/3 des migrants contraints ont fait un retour collectif avec leurs enfants, tandis que pour le retour volontaire ce taux est de l'ordre d'un sur deux migrants.

Cependant, le rôle du lien social dans la réinsertion du migrant de retour dépasse le simple cadre familial. Il englobe le contexte communautaire tout entier. Pour certains migrants de « retour forcé » qui ont passé plusieurs années dans la clandestinité dans les pays d'accueil, la difficulté de retour au

⁴² Même s'ils viennent avec peu d'enfants...la probabilité qu'ils aient un souci de socialisation de leur progéniture reste assez forte. De même, on constate l'accroissement de la proportion des migrants sans enfants au fil des périodes de retour : que 69,3% des migrants rentrant pendant [2015-2020] ont des enfants contre 96,3% chez les migrants qui sont retournés avant 1994 » Tunisia-HIMS 2021

pays d'origine est double. C'est d'abord une difficulté de réadmission par les institutions et ensuite et surtout une difficulté de réinsertion communautaire dans le tissu social. Au fil des ans, ces migrants perdent progressivement leur ancrage communautaire et local. Après quelques années d'absence les connaissances, les affinités, les réseaux d'amitiés et des voisinages ne sont plus les mêmes. La stigmatisation du migrant expulsé et la « honte » (*el hechma*), est un autre facteur de déstabilisation personnelle chez le migrant, surtout s'il a un casier judiciaire. L'idée de ne pas avoir une seconde chance pour repartir à zéro a une incidence directe sur l'état psychosocial du migrant. C'est souvent cet état de mal-être qui pousse un grand nombre à la récidive, c'est-à-dire à la planification d'un nouveau départ quel que soit le prix !

Le retour « les mains vides » devient une option quasi impossible pour les migrants poussés au départ du pays de résidence. Dans un excellent article sur le rapport entre la migration et la honte, C. Bolzman, -O. Gakuba, M. Amalaman,⁴³ ont mis en relief la dimension familiale dans le processus migratoire, comme dans celui du retour, en montrant comment l'émigration est le résultat d'une stratégie familiale destinée à améliorer la situation matérielle et sociale de celle-ci. Un membre de la famille est envoyé à l'étranger afin qu'il contribue financièrement à l'augmentation du revenu familial de ceux qui restent. Ainsi, celui-ci doit partir pour que les autres puissent mieux rester. Plus les membres de la famille se sentent brimés lorsqu'ils se comparent à d'autres personnes de référence et plus ils auront tendance à faire pression sur l'un des leurs pour qu'il parte, afin de surmonter cette frustration relative. Du côté des personnes qui subissent ces pressions, la honte et les remords de ne pas pouvoir « être à la hauteur », de ne pas pouvoir se montrer digne du soutien demandé par sa famille en restant au pays, peuvent se manifester. Le migrant de retour peut vivre cette situation à la sensation de perdre son honneur, sa dignité face au jugement des autres. Il expérimente une sensation de perdre la face.

3.3.3. Le retour forcé pour les personnes visées par des OQT

Au fur et à mesure que les données collectées ont été progressivement traitées et analysées ; il est apparu clairement que la distinction entre les migrants qui ont décidé de leur propre initiative de retourner dans leur pays d'origine et ceux qui y étaient contraints constituait une variable clé

⁴³ Claudio BOLZMAN ; Théogène Octave GAKUBA ; Martin AMALAMAN « Honte et migration : une relation complexe à saisir (2017) in Pensée plurielle (n° 44, 2017), pp. 129-138,

expliquant les perspectives de réinsertion socioprofessionnelle des rapatriés dans leur pays d'origine. Par ailleurs, l'évolution des flux de retour et les personnes visées par une OQTF (obligation de quitter le territoire français), ou italien, semble être étroitement liée à l'évolution de la migration régulière. Depuis 2019, les chiffres témoignent d'une forte augmentation de ces flux en particulier des Tunisiens vers l'Italie. Selon un récent rapport de l'OIM, les effectifs ont été multipliés environ par cinq par rapport à 2019 avec 14 685 arrivées irrégulières, dont 87 % de nationalité tunisienne.

Pour rappel et selon les données de l'enquête, la traversée clandestine représente 6.6. % des migrants en retour. Le taux de migration clandestine est plus accentué chez les hommes : il est de l'ordre de 7,7%, contre 1,3% chez les femmes/ Le problème de cette population est double : il commence souvent avec les conditions de détention provisoire dans les centres de pré-expulsion et se termine avec les conditions d'expulsion vers la Tunisie. Ces expulsions rentrent dans le cadre d'un accord de réadmission conclu entre la Tunisie et ses partenaires européens (France, Italie, Belgique) dans le but d'accélérer le processus d'expulsion des migrants tunisiens en situation irrégulière. Selon le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDS)⁴⁴ ces expulsés sont généralement débarqués dans des aéroports secondaires dont celui de Tabarka (dans le Nord-Est).⁴⁵ Comparés aux autres nationalités, les Tunisiens constituent la majorité des migrants renvoyés de force ou volontairement dans leur pays d'origine depuis l'Italie, car ils représentent plus de 70% des migrants rapatriés. Selon des entretiens réalisés avec des tunisiens en retour de l'Italie, de nombreux migrants tunisiens « endurent de mauvaises conditions de vie dans les centres de pré-expulsion (CPR) italiens ». C'est ce qui ressort d'un document publié par Avocats sans frontières (ASF), le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) et l'Association d'études juridiques sur l'immigration (ASGI)⁴⁶.

⁴⁴ <https://africanmanager.com/un-rapport-explosif-sur-les-tunisiens-en-instance-de-deportation-en-italie/>

⁴⁵ Au moins 1200 Tunisiens expulsés de France en 2021 :

<https://www.lecourrierdelatlas.com/au-moins-1200-tunisiens-expulses-de-france-en-2021/>

<https://ftdes.net/etude-sur-les-conditions-de-sejour-et-les-trajectoires-des-migrant-e-s-tunisien-ne-s-rapatrie-e-s-en-italie/>

3.3.4. La ré-émigration

L'insatisfaction des migrants de retour est étroitement liée aux difficultés auxquelles ils font face en Tunisie en termes de réadmission et de réinsertion. Selon l'enquête, plus des deux tiers de la population enquêtée n'envisage pas de ré-émigrer. Toutefois, si on se réfère au genre du migrant, on constate que cette intention ne concerne que 63,4% de migrantes femmes, contre 71,7% des migrants hommes. Le projet d'un nouveau départ à l'étranger est plus prononcé chez les moins âgés, voir entre [15-24] ans dont près du moitié (50,4%) envisagent ré émigrer. Les plus âgés sont moins motivés pour un nouveau départ. Par ailleurs, les anciens migrants de retour n'ont pas la même motivation de ré émigrer que les nouveaux migrants de retour (voir la première partie de cette étude).

Cette tendance à vouloir corriger la « honte » relative au fait d'être « intercepté » et de tenter une nouvelle expérience de traversée clandestine est la conséquence logique de deux facteurs : le premier est en rapport avec la restriction des voix alternatives de départ légal. Beaucoup de jeunes, savent que l'obtention d'un visa est très difficile. Ceci explique pourquoi la ré-immigration est un choix de « dernière chance » qui touche des jeunes dont le niveau d'instruction est relativement élevé. C'est le cas notamment de cette fille ingénieure interviewée par le correspondant de France 24, qui dit avoir subi un refus de visa alors qu'elle avait été embauchée par une compagnie française avec une autorisation du ministère de l'Intérieur et des papiers en règle. "Lors du dépôt de mon dossier, je n'ai même pas pensé à ce refus. C'était vraiment choquant pour moi." Les expressions de type : ça passe ou ça casse...on du genre « on a rien à perdre ! », sont reprises fréquemment dans les propos des candidats à la ré-immigration. L'autre facteur déterminant dans ce choix est l'existence d'un réseau familial dans le pays d'accueil

Conclusion

L'analyse des données empiriques relatives aux migrants de retour en Tunisie, recueillies dans le cadre de l'enquête Nationale sur la Migration Internationale 2020-2021 (Tunisia-HIMS), a apporté beaucoup de clarifications quant aux tendances actuelles des flux de retour en Tunisie :

- Les hommes constituent 83,5% des migrants de retour de la population enquêtée, et la majorité d'entre eux (67,7%) ont quitté le pays en tant que célibataire. L'émigration a contribué au changement du statut matrimonial de ces derniers. En effet, les migrants mariés présentaient 62,6% au retour au pays. A la différence, près de 70% des femmes enquêtées ont été mariées lors de départ vers l'étranger
- La majorité des migrants sont revenus en Tunisie soit avant 1995 (38,2%) ou pendant la dernière décennie [2010-2020] (39,2%)
- 80,8% des migrants de retour ont quitté le pays pendant leur jeunesse (15-34 ans). La masse des jeunes s'est réduite à 51,6% au moment du retour au pays, avec une présence marquante des personnes âgées (60 ans et plus) (soit 26,5% des migrants de retour)
- L'expérience migratoire des migrants de retour est concentrée principalement entre trois pays d'accueil (à savoir La Lybie, la France et l'Italie) qui présentaient la destination de près des $\frac{3}{4}$ des migrants de retour tunisiens
- Avant le départ et selon le type d'activité, les inactifs présentaient 16,6% de la population enquêtée. Chez les femmes, ce taux atteignait 54,2%. Le chômage au départ touchait proportionnellement plus les femmes (18,1%) que les hommes (13,6%). La majorité des hommes (90,4%) ont exercé un emploi durant leur résidence dans le pays d'accueil, contre près de $\frac{1}{4}$ uniquement des femmes. Au moment de l'enquête, le taux d'activité des migrants de retour est relativement plus faible en moyenne qu'avant leur départ et leur épisode migratoire, notamment en raison d'une proportion plus élevée de retraités et de femmes inactives. Ce taux est nettement élevé chez les migrants

contraints qui semblent confrontés à des difficultés lors de leur réintégration au pays

- L'expérience migratoire acquise à l'étranger représente un avantage permettant d'améliorer le niveau de vie du migrant et de valoriser ses compétences, tant sur le plan économique que sur le plan capital humain et social. A cet égard, bien que le niveau de vie de la majorité des enquêtés (70,7%) s'est amélioré dans leur pays d'accueil par rapport à leur situation avant le départ, que près de 1/3 apprécie une amélioration au moment de l'enquête par rapport à leur situation à l'étranger.
- La réintégration des migrants dépend, entre autres, de l'environnement et les conditions de retour en Tunisie. A ce terme, 72,2% des migrants enquêtés n'ont pas rencontré de difficultés depuis leur retour. Ce taux se réduit à 67,4% pour les migrants dont le retour est non-volontaire.
- Toutefois, le processus de réintégration en Tunisie peut engendrer des difficultés pouvant inciter le migrant à envisager de partir de nouveau à l'étranger, l'intention de ré-émigration persiste chez 17,2% des sujets enquêtés, en particulier pour ceux dont le retour est non-volontaire (soit 21,3%). En revanche, 19,2% des enquêtés ont déjà réalisé des projets d'investissement en Tunisie.

Par ailleurs, les entretiens tenus avec les intervenants institutionnels, ont permis d'approfondir la visibilité de cette population et confirment un changement paradigmatique d'envergure :

- i. **Les dynamiques** de « départ –retour » ne sont plus linéaires commençant par un départ pour être couronnées par un retour au pays d'origine à l'âge de la retraite. Depuis quelques années et surtout après la crise sanitaire de 2019-2020, le schéma classique du retour définitif est de moins en moins évident, il laisse place à un type de retour circulaire et à un *va et viens* permanent entre le pays d'origine et le pays d'accueil. De ce fait, les questions relatives au choix du retour, de la réadmission, et de la réintégration sont aujourd'hui des éléments sous-jacents à la mobilité internationale.
- ii. **Les informations** relatives à ces nouvelles dynamiques de retour, lorsqu'elles existent, se présentent souvent d'une manière parcellaire. Cette fragmentation de l'information pose

pour le chercheur deux difficultés majeures : la première difficulté est d'ordre technique. Elle est associée surtout au fait que les données administratives en rapport avec les flux de retour, sont souvent évasives et parfois, incomplètes (incohérence des données entre les différentes institutions : ATCT/CNAM/CNRPS/CNSS,OTE..Etc.) . La seconde difficulté est d'ordre sociologique, car étant très éparpillées et incomplètes, ces informations traduisent mal les tendances lourdes des dynamiques migratoires qui sont à l'œuvre. Pour bien éclairer la décision, l'expert démographe -statisticien doit apporter aux décideurs des éléments d'information fiables que ce dernier n'a pas, et que le démographe -statisticien lui construit. Aujourd'hui la diffusion des techniques numériques, enlèvent au système statistique publique son monopole de recueil de données en matière de migration et rendent plus nécessaire que jamais la construction d'un accord collaboratif sur la description des phénomènes migratoires émergents. Cependant, cette relation collaborative ne peut être valable que lorsqu'il y' a un choix stratégique bien défini, en matière de gestion des « flux » de retours. (*reverse brain drain, retour familial, retour de retraités, retour forcé..etc.*).

- iii. En tant qu'institution publique chargée de l'observation du phénomène de la migration, la collecte, la mise à jour et l'analyse des informations et des données y afférentes L'Observatoire National de la Migration (ONM) est en position de mettre en place un **système d'information** dans le cadre d'un partenariat durable et multi-acteurs : institutions publiques, OSC, ONG et différents intervenants ayant des bases de données. Les objectifs spécifiques majeurs qui peuvent être ciblée par une telle initiative sont :
 - L'amélioration du système de collecte des données démographiques, sociales, culturelles, et économiques relatives à la migration de retour
 - L'harmonisation, la cohérence et la coordination des systèmes de collecte, de traitement et d'analyse des données et de diffusion des résultats

- L’élaboration d’un noyau d’indicateurs pertinents permettant de mesurer objectivement les progrès réalisés, en matière de réintégration et réinsertion des migrants en situation de retour
 - L’accessibilité de l’information fiable et définitive à tous les acteurs
- iv. En termes de **typologie**, cette étude a mis en évidence deux types de migration de retour : le retour volontaire et choisi et le retour de contrainte. Chacune de ces deux trajectoires comporte des sous trajectoires. Dans le cas des retours volontaires on retrouve presque la totalité des situations : retour entrepreneurial, retour des diplômés après la fin des études, retour des retraités, retour pour des raisons familiales, retour pour des situations de vulnérabilité sociale ou du chômage et enfin certaines formes de retour temporaire. Dans le cas du retour contraint on distingue surtout six sous trajectoires : le retour forcé pour séjour irrégulier sur le territoire du pays d’accueil, certaines situations complexes de retour de retraités, le retour pour des raisons familiales, le retour pour fin de contrat de coopération, et enfin le retour contraint pour une situation de vulnérabilité sociale. Cependant, si cette typologie permet de repérer des significations saillantes et attractives de la migration (le retour sous ses diverses facettes), la prise en compte des variations, combinaisons et interférences de ces significations qui se situent aux frontières de la dualité : retour volontaire/retour contraint, ouvre au chercheur ,comme au décideur , une perspective d’analyse concrète et contextualisée, qui intègre des trajectoires variées, sans brouiller pour autant leur intelligibilité.
- v. Dans le cadre du **retour volontaire** on retrouve les coopérants et ceux (ou celles) qui rentrent pour investir en Tunisie quel que soit la taille ou la nature du projet. Dans le premier cas, on constate que le total des coopérants enregistrés par l’ATCT comme des migrants de retour ou en fin de contrat, sont en baisse, (baisse plus importante atteignant les – 41% pour les fins de contrats). Quant au retour pour des motifs d’investissement, il reste dépendant de l’état général du climat

« des affaires » et de l'instabilité institutionnelle dans le pays. Mais en termes de profils, plus on passe du temps dans le pays d'accueil moins on est tenté par le retour et l'investissement. Le profil type de l'entrepreneur en retour est plutôt un homme (35% contre 17% pour les femmes), appartenant à un groupe d'âge (30-44 ans) ayant un background dans l'enseignement professionnel (41%) et célibataire (38.4%). Autre observation importante : si dans les années 2000 les migrants marocains et algériens de retour ont plus investi dans le secteur du « commerce et réparation de voiture » les Tunisiens, eux, avait tendance à exceller dans les « services » en l'occurrence dans l'Hôtellerie et la restauration. On ne retrouve, toutefois, que très peu d'investissements dans les secteurs industriels et agricoles. L'agriculture été particulièrement délaissée. (Enquête MIREM 2006). La comparaison de cette tendance avec la situation actuelle grâce à l'enquête (Tunisia-HIMS 2020-2021), et les données de l'APII (Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation) semble confirmer l'hypothèse de la faible orientation industrielle des migrants de retour tunisiens qui préfèrent plutôt investir plutôt dans les services.

- vi. Par rapport au nombre grandissant des étudiants tunisiens en mobilité internationale, le nombre **des diplômés en retour** au pays est faible. Selon *Le rapport sur l'indice de compétitivité des talents* (GTCL-2022), la Tunisie n'arrive plus à garder les compétences encore moins les attirer à cause d'un climat social et institutionnel de plus en plus tendu. Cette situation inclut la baisse des flux du retour des compétences ainsi que l'augmentation des flux de départ.⁴⁷ En se basant sur les données disponibles du MESRS, il semble que pour la période 2012-2017 le nombre de diplômés de retour de l'étranger (en excluant les bacheliers) est en nette diminution. Ceci s'explique aussi, par l'absence de la volonté de rentrer en Tunisie aussi bien chez les ingénieurs que les maitrisards et les

⁴⁷ <https://www.insead.edu/sites/default/files/assets/dept/fr/gtci/GTCL-2022-report.pdf>

titulaires de mastères et de doctorats, dont le nombre des demandes d'équivalences a baissé de plus de la moitié, La seconde phase (2018-2022) marquée par la crise sanitaire et la post crise, confirmera cette tendance à la stabilisation. Au total 4473 équivalences ont été accordées durant la période (2018-2022). L'année 2021 enregistre le nombre le plus bas de demandes d'équivalence contrairement à 2022 où on observe un pic due notamment au nombre des bacheliers.

- vii. **Le retour contraint** comprend, entre autres, le retour forcé ou le retour en réponse à une situation de vulnérabilité sociale, professionnelle ou familiale. Cependant, la forme la plus problématique concerne le retour forcé. La mise en rapport entre les migrants « expulsés » et l'administration locale ou les structures d'aides existantes n'est pas systématique. Beaucoup de migrants ont le sentiment d'être « parachutés » dans leurs pays d'origine, sans accompagnement et sans prise en charge. L'idée de repartir à nouveau vers l'étranger reste assez forte dans leurs esprits. Ce n'est pas parce qu'une personne retourne dans un pays ou un quartier ou village où elle est née que la réintégration se fait sans troubles. Pour beaucoup, et surtout pour les migrants forcés de rentrer ou les expulsés, le retour est associé à de nombreuses difficultés qui les poussent souvent à la récidive et vers la migration clandestine, une nouvelle fois. Une meilleure coordination entre les acteurs et les intervenants : Pays d'accueil, pays d'origine, OSC, ONG et acteurs communautaires est nécessaire afin de combler la défaillance en matière d'accompagnement et de prise en charge. Beaucoup d'entre eux/elles ignorent s'ils existent ou non des programmes d'aides ce qui suppose un travail d'information supplémentaire auprès de cette population.
- viii. Plus important que l'Etat et les acteurs associatifs, **le rôle de la communauté et du lien social** dans la réinsertion du migrant de retour dépasse le simple cadre familial. Il englobe le contexte communautaire tout entier. Pour certains migrants de « retour forcé » qui ont passé plusieurs années dans la clandestinité dans les pays d'accueil, la difficulté de retour au pays d'origine est double. C'est d'abord une difficulté de réadmission par les institutions et ensuite et surtout une

difficulté de réinsertion communautaire dans le tissu social. Au fil des ans, ces migrants perdent progressivement leur ancrage communautaire et local. Après quelques années d'absence les connaissances, les affinités, les réseaux d'amitiés et des voisinages ne sont plus les mêmes. La stigmatisation du migrant expulsé et la « honte » (*El hechma*), est un autre facteur de déstabilisation personnelle chez le migrant, surtout s'il a un casier judiciaire. L'idée de ne pas avoir une seconde chance pour repartir à zéro a une incidence directe sur l'état psychosocial du migrant. C'est souvent cet état de mal-être qui pousse un grand nombre à la récidive, c'est-à-dire à la planification d'un nouveau départ quel que soit le prix !

- ix. Avec la crise économique et la détérioration des services publics de protection et d'accompagnement, beaucoup de **migrants retraités** préfèrent rester dans le pays d'accueil, tout en faisant des retours ponctuels mais prolongés en Tunisie. Il faut observer aussi le nombre d'obstacles d'ordre économique, social, culturel, et surtout administratif auxquels se heurtent les candidats retraités. L'objectif d'un retraité en situation de retour après des années de vie active dans le pays d'accueil est de pouvoir disposer d'un minimum de bien être, particulièrement les soins et la protection sociale. Or ces attentes ne peuvent être satisfaites en Tunisie, où l'équipement hospitalier public est défaillant⁴⁸. Malgré l'existence de conventions entre les régimes de protection et d'assurance maladie tunisiens et ceux de 18 pays d'accueil, très peu de retraités, lorsque le choix se pose, optent pour la conversion vers le régime tunisien. Il s'agit là de l'un des facteurs qui empêchent l'établissement définitif des retraités, préférant ainsi la mobilité circulaire.

⁴⁸ Rapport (ASSF): *La santé publique est elle malade en Tunisie ?* . Tunis -2014 :www.assforum.org.

⁴⁸ Rapport (ASSF): *La santé publique est elle malade en Tunisie ?* . Tunis -2014 :www.assforum.org.

Recommandations

Afin de valoriser les efforts exploités et de construire sur les leçons à tirer, on recommande que la prochaine vague Tunisia-HIMS prendra en considérations les points suivants :

- Comme présenté, le questionnaire actuel prend entre 45-60 minutes pour répondre aux différentes questions, une durée qui peut impacter sur la qualité des réponses. Il est fortement recommandé de réduire la durée de l'interview à 30-35 minutes et par conséquent prioriser les thématiques et les questions à inscrire dans le questionnaire. En effet, cela permet aussi aux personnes interrogées de répondre à l'ensemble des questions sans avoir une baisse de l'attention. Les réponses seront ainsi de qualité. Il est également important de préciser que plus la durée de participation est courte, plus le nombre de répondants qui le complètent entièrement est élevé. Le taux d'abandon sera ainsi réduit. Par ailleurs, l'enquête ne peut pas couvrir tous les aspects, elle doit être complétée par des enquêtes plus spécifiques afin de couvrir et répondre aux interrogations, en particulier les questions de perception, car le questionnaire en lui seul ne permet pas parfois d'étudier le fond des problèmes.
- Tout au long du questionnaire, il est recommandé de privilégier les questions fermées tout en variant les types (questions à choix multiples, échelles, ...) en particulier pour les questions relatives aux montants (Exemple : « Q309 – Combien avez-vous payé à votre employeur pour vous recruter ? », « Q532 : Quel est le montant total des investissements ?). Cela donne du rythme et évite le phénomène de lassitude pour les répondants. De même, le taux d'erreur est très fort quant à la saisie des réponses par les enquêteurs.
- Des notions ont été introduites dans le questionnaire qui peuvent mener à des confusions chez les répondants et qui nécessitent une attention particulière lors du traitement et l'interprétation (exemple : les questions du module 1 « Historique de la migration », pays d'accueil de départ / dernier pays d'accueil, ...).

Il est recommandé de présenter ces notions autrement à travers une séquence enchaînée de questions pour simplifier et organiser davantage la structure du questionnaire

- La préparation du plan de sondage de l'enquête Tunisia-HIMS s'est basée sur la base de sondage du RGPH 2014, ainsi que les ratissages qui ont précédé le lancement de l'enquête. Vu la forte mobilité des migrants de retour et les difficultés liées à leur identification, il est recommandé de lancer l'enquête juste après l'interprétation des résultats du prochain recensement (RGPH2024), pour en profiter de la fraîcheur de la nouvelle base de sondage et cibler les ménages concernés, et par conséquent garantir la qualité et les coûts.

Lié à la spécificité et à la définition de la migration de retour, non comme un mouvement définitif, mais dans une optique plus large de circulation, un migrant de retour est alors une personne revenant à son point de départ, sans préjuger d'éventuelles migrations futures. Ainsi, la programmation de la prochaine enquête à l'horizon de 2026, permettra de maintenir une périodicité de cinq ans dans la production des résultats obtenus, et de réduire le temps et les coûts relatifs au pré dénombrement.

- Dans le cadre de l'harmonisation des concepts et des définitions, il est recommandé de s'aligner aux notions internationales, en particulier pour les questions liées à l'emploi. L'introduction du module standard d'emploi, comme défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), permettra de mesurer les taux de chômage pour les différentes périodes et passages des migrants de retour (avant le départ, à l'étranger et au moment de l'enquête).

Par ailleurs, il est important aussi d'identifier et d'éclairer à travers le questionnaire la nature du retour (volontaire ou forcé), mise à part les différentes raisons de retour qui ont été mentionnées.

- Vu l'opportunité qui peut être offerte par cette enquête, il est intéressant d'introduire et de pouvoir développer davantage les méthodologies de confection d'autres indicateurs universels, tel est le cas de l'indicateur sur le stock des « Migrants de retour nés dans le pays d'accueil », et l'indicateur 10.7.1 des Objectifs du Développement Durable (ODD) relatif au « Dépenses de recrutement à la charge du salarié en proportion de son revenu mensuel dans le pays de destination »

Bibliographie

A.Gaillard et P.Gaillard (2002): Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement. *Mots pluriels*. No 20. février.

<http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2002ajg.html>

Bruno Lanvin& Felipe Monteiro (Ed) (2022): *The Global Talent Competitiveness Index :The Tectonics of Talent: Is the World Drifting Towards Increased Talent Inequalities*. <https://www.insead.edu/sites/default/files/assets/dept/fr/gtci/GTCI-2022-report.pdf>

Bruno Laffort : Migrations de retour : l'exemple des Péruviens en Espagne, du « choix » de retourner à l'expérience du retour in *Migrations Société* 2019/1 (N° 175), pages 105 à 122

Ben Hafaiedh Abdelwahab .(2018) *Le déficit en compétences : à propos de la fuite des cerveaux* – ITES-Tunisie .

Ben Hafaiedh Abdelwahab (2006) *Le Visa étudiant : objet de désir miroir des indésirables*. CERES-Tunis

Ben Sedrine & Vincent Geisser (1999) *Le Retour des diplômés : enquête sur les étudiants tunisiens formés à l'étranger dans les années 1990 : rapport final*. Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain - IRLC (Tunis) ; TUNISIE. Institut National du Travail et des Etudes Sociales - INTES (Tunis)

Bruno Laffort (2019) L'exemple des Péruviens en Espagne, du « choix » de retourner à l'expérience du retour in *Migrations Société* 2019/1 (N° 175), pages 105 à 122

Cassarino. Jean Pierre(2000)*Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experience of Migration in Europe : Networks, Ressource, Mobilisation and Hidden Disaffection* . Ashgate Publishers.London

Claudio BOLZMAN & Théogène Octave GAKUBA & Martin AMALAMAN « Honte et migration : une relation complexe à saisir (2017) in *Pensée plurielle* (n° 44, 2017),pp. 129-138

Frank Bovenkerk : (1974) *Sociology of Return Migration : A bibliographic Essay*. Martinus Nijhoff . The Hague

Glaser , William.A&G Christopher Habers (1974) “The migration and Return of Professionals” *International Migration Review* 8 (2) pp 227-244

Glossaire de la migration (OMI) : <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration> (10-09-2021)

Hechmi Jelassi & Mohammed Ridha Ben Amor & Gabriella Sanchez (2020) : *Les sources d'information et les leviers de motivation pour la migration régulière et irrégulière depuis la Tunisie*. OIM-

Hein de Haas (2008), *Migration and development : A theoretical perspective*. Working papers 9, International Migration Institute (IMI), University of Oxford.

Jagdish.N.Bhagwati (1976) Taxing the Brain Drain in *Challenge* Vol. 19, No. 3 (JULY/AUGUST 1976), pp. 34-38 (5 pages).Published By: Taylor & Francis, Ltd.

Jean-Pierre Cassarino. (2000) *Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experiences of Migration in Europe: Networks, Resource Mobilisation, and Hidden Disaffection*. Ashgate,

King Russel (ed) (1986)“Return Migration and Regional Economic development in “Return Migration and Regional Economic development”. .Rutledge Library Edition. 1986

Kubat ,Daniel (ed) (1984)The Politics of Return : international Return Migration in Europe “ Center for Migration Studies . New York

Lawless (R) (1986): Return Migration to Algeria : the impact of state intervention. In Return Migration and Regional Economic development”. .Rutledge Library Edition.

McCormik, Barry & Jacqueline Wahba “ Return International Migration and Geographical Inequality: The case of Egypt “ *Journal of African Economies* 12 (4) pp 500-532

Nesrine Amina Benhaddad et Nacer-eddine Hammoud (2015): Contribution des migrants de retour au développement de leurs pays d'origine. Étude comparative entre les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc .*Insaniyat*. 70-69 | Les migrations – vues du Sud

Rapport (2014) *La santé publique est-elle malade en Tunisie ?* ASSF-Tunis -

Ridha Ennafaa et Saeed Paivandi : (2008) Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la « fuite des cerveaux ». in *Revue française de sciences sociales* 103 | juillet-septembre pp 23-29

Stark Oded;”(1996) *The Microeconomics of Return Migration*” Occasional Paper 1/1996 University of Vienna.

Thorn, Kristian & Lauritz .B.Holm-Neilsen (2006) « International Mobility of Researchers and scientists :Policy options for turning a drain into a gain” UNU-WIDER Research Paper n° 2006/83. World Institute for Development Economics Research



International Centre for Migration Policy Development
E-mail : ICMPD.Tunis@icmpd.org • Site web : www.icmpd.org



المرصد الوطني للهجرة
Observatoire National de la Migration

Observatoire National de la Migration
E-mail : onm@social.gov.tn • Site web : www.migration.nat.tn



Institut National de la Statistique
E-mail : ins@ins.tn • Site web : www.ins.tn



L'exploitation des résultats de l'enquête **TUNISIA-HIMS**, s'insère dans le cadre de la composante 1 «Gouvernance de la Migration» du programme **ProGreS Migration Tunisie - Phase II** financé par l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU).

La composante «Gouvernance de la Migration» est mise en oeuvre par ICMPD avec un budget de 1.8 M €.